TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
40966

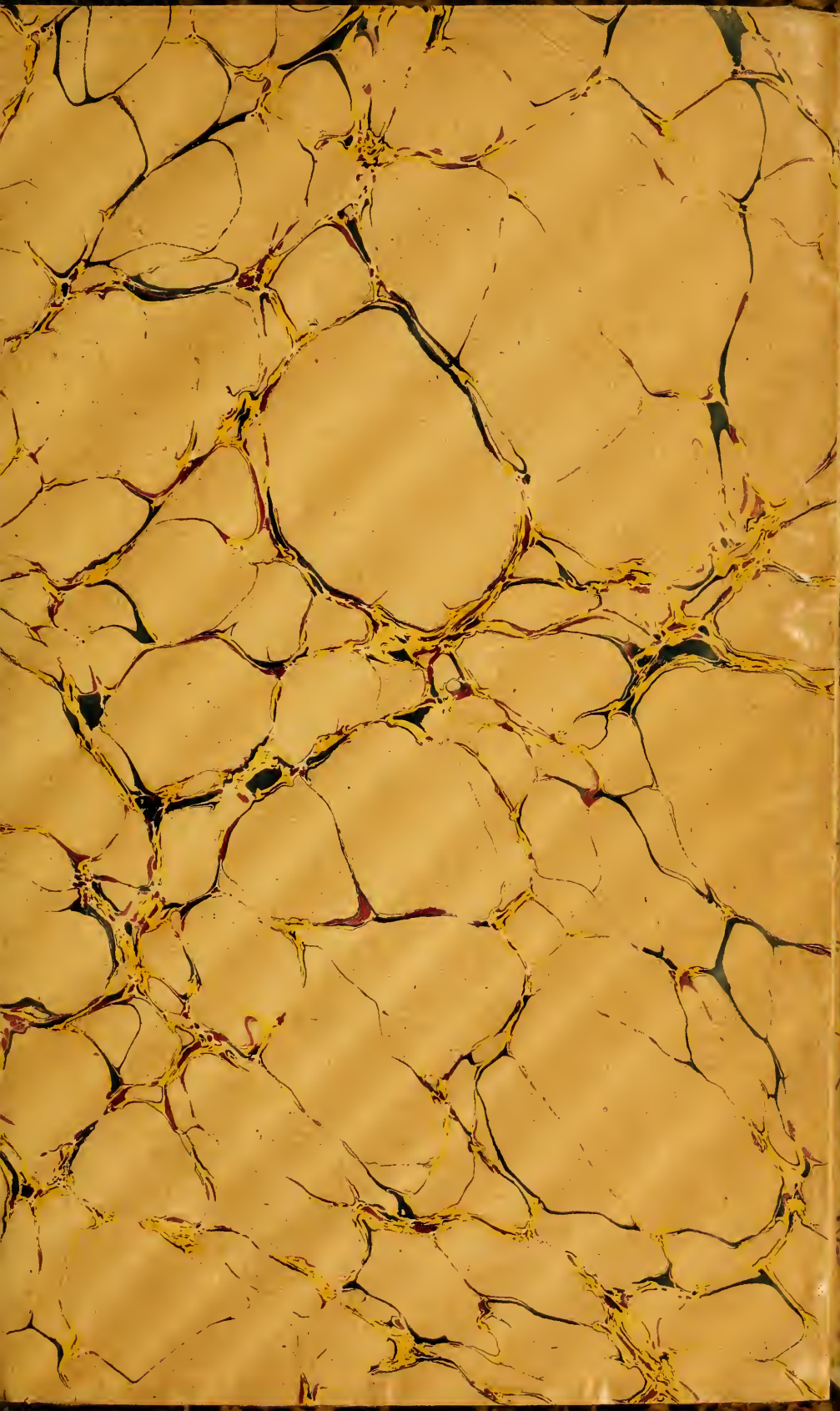

REVUE

DES

DEUX MONDES,

JOURNAL DES VOYAGES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE AUG. AUFFRAY,
PASSAGE DU CAIRE, N. 54.

TUFTS COLLEGE LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES,

JOURNAL DES VOYAGES,

DE L'HISTOIRE, DE LA PHILOSOPHIE, DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS,

CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES DU GLOBE;

Par une Société de Savans,

DE VOYAGEURS ET DE LITTÉRATEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

Qui mores hominum multorum vidit et urbes.

IIe SÉRIE. — TOME IV. — OCTOBRE-NOVEMBRE 1830.

PARIS,

AU BUREAU, RUE DES BEAUX-ARTS, N° 6.

1830.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

40966

REVUE

DES

DEUX MONDES.

Voyages.

L'ILE DE L'ASCENSION

EN 1829.

(INÉDIT.)

On trouvera, dans tous les Dictionnaires de géographie, par qui fut découverte cette petite île bien connue, devant laquelle passent presque tous les navires qui reviennent du Cap de Bonne-Espérance ou de l'Inde. Cependant ce n'est que dans ces derniers temps que sa position géographique fut déterminée avec précision par la corvette *la Coquille* [1].

[1] *Voyez* l'Atlas de M. le capitaine Duperré, qui fixe le

Cette île, jadis déserte, commence à offrir un coup-d'œil intéressant pour l'observateur, et devient une preuve de ce que peut un bon système administratif suivi avec constance dans ces lieux qui semblent le moins propres à être habités.

En effet, après être débarqué et avoir franchi une grande plage de sable blanc, on ne voit, tant que la vue peut s'étendre, qu'un sol volcanique, rougeâtre, entrecoupé de plaines et de hauts pitons, sur lequel un naturaliste seul peut trouver des traces de végétation. Partout on ne marche que sur des laves ou des tas de scories, qui, dans les plaines, présentent cela de particulier qu'elles forment des élévations irrégulières, comme si on s'était plu à les relever pour cultiver leurs intervalles composés d'une terre-meuble et rougeâtre. La montagne la plus élevée est à peu près placée au milieu de l'île. Les nuages qu'elle attire et fixe à son sommet y ont décomposé les substances volcaniques et produit une bonne terre, seul point où la végétation ait commencé à s'établir. C'est de ce lieu qu'on embrasse parfaitement l'ensemble géologique de l'île, et qu'on voit que tous ces pitons, plus ou moins élevés, furent des centres d'action, lorsque cette terre était dans une conflagration générale. Plusieurs d'entre eux ont encore leur sommet découpé en cratère plus ou moins bien conservé. Un, entre autres, présente un ac-

mouillage de Sandy-Bay, d'après les calculs de M. Lottin, officier de marine, par 7° 55' 9" 8 de latitude sud, et 16° 44' 25" 7 de longitude occidentale.

cident fort remarquable. Vu de haut, ses bords parfaitement arrondis ressemblent à la place d'un vaste manége qui aurait été nouvellement foulé; on y aperçoit jusqu'à la différence des lignes concentriques. La disposition de ce cratère, qui n'a que très-peu de profondeur, est certainement due à ce qu'il a autrefois contenu des eaux pluviales qui se seront peu à peu évaporées en laissant les traces que nous indiquons. Les Anglais donnent à ce lieu le nom de *Cirque du Diable*. Une personne instruite qui l'a visité m'a dit que, lorsqu'on était dedans, on ne pouvait plus apercevoir la régularité de son ensemble par la grandeur des reliefs.

De cette hauteur encore on se rend parfaitement compte de cette apparence de tas de scories relevées. C'est qu'après qu'elles furent formées, les irruptions qui survinrent furent des cendres qui remplirent tous les vallons, les égalisèrent en forme de plaines, et ne laissèrent que les sommités des scories apparentes. Tout le sommet du piton central, une partie même de ses flancs, ne se composent que de ces cendres agglomérées en morceaux de la grosseur du doigt et contenant des scories légères, des ponces et de petites obsidiennes : c'est ce que les Italiens nomment *rapillo*. On creuse avec la plus grande facilité, au milieu de ces masses, des chemins, des excavations où les habitans se logent momentanément. Dans les coupures pratiquées à cet effet, on remarque des teintes diverses, toujours dans le brun ou le noir, et quelquefois des veines d'obsidienne de quelques

lignes d'épaisseur qui semblent s'être étendues en coulant comme le ferait du verre fondu sur du sable. Dans quelques localités que je n'ai point vues, il existe de gros blocs d'obsidienne noire.

Les contours de l'île sont très-déchiquetés; il n'y a point de ports proprement dits, et l'on mouille sous le vent. Les plages de sable sont exclusivement formées des débris ténus de coquilles et de madrépores. En certains lieux du bord de la mer, où ont probablement coulé autrefois de petits ruisseaux, l'on remarque des agglomérations, par bancs, de ce sable, qui fournissent des pierres à bâtir, blanches et faciles à tailler.

Les madrépores qui concourent à former ces pierres n'existent plus vivans; on les retrouverait dans la rade à l'endroit même où l'on débarque. Ils ont été recouverts par les irruptions, et il n'en est demeuré que quelques lisières que la mer a pulvérisées, traçant maintenant les plages blanches sur lesquelles les tortues viennent déposer leurs œufs. Ce sont ces animaux qui ont rendu cette île utile aux navigateurs.

Elle n'a commencé d'être habitée d'une manière fixe qu'en 1815, lorsqu'on transporta Napoléon à Sainte-Hélène. Les Anglais y mirent un lieutenant de vaisseau avec vingt-cinq hommes, pour empêcher que d'autres puissances ne s'y établissent, et qu'on ne pût de là faire quelques tentatives pour enlever Napoléon de sa prison. Si vraiment tel a été le motif de peupler cette île, il paraîtra aussi

mal fondé que pusillanime à ceux qui ont vu Sainte-Hélène et ses redoutables fortifications.

Peu à peu le nombre des habitans s'est augmenté, et à l'époque où j'écris, il est de deux cent vingt-quatre hommes, auxquels il faut ajouter quelques femmes. Ce sont des soldats de marine commandés par leurs officiers. Le gouverneur est un capitaine de l'état-major formé de huit ou dix personnes. On a loué en Afrique des hommes de couleur qui servent pendant un certain temps convenu, mais qui ne sont point esclaves. Des officiers, des soldats y ont leurs femmes et toute leur famille.

Les matériaux propres aux constructions, moins les pierres, sont apportés d'Angleterre ou du Cap de Bonne-Espérance. Il en a été de même pendant long-temps des alimens. Et, à présent, quoiqu'il y ait dans l'île beaucoup de chèvres, de volailles et quelques bestiaux, on est toujours obligé d'envoyer des vivres salés pour une grande partie de la garnison. Les seuls alimens frais qu'on puisse distribuer sont des tortues, du poisson et des légumes.

Le premier établissement, qui est encore le plus considérable, est situé sur le bord de la mer, au milieu de scories, et sur le sol le plus aride que j'aie jamais vu. Il est formé de la maison du gouverneur et des officiers, de quelques autres maisons particulières et de grands magasins très-bien construits. Malheureusement il n'y a aucune trace d'eau douce sur le rivage. La petite quantité qu'en

possède l'île vient du piton du *milieu*, distant de près de deux lieues. On est obligé de la transporter à dos de mulet jusqu'à l'établissement.

J'ai déjà dit que le sommet de cette montagne était recouvert d'une terre végétale profonde, et constamment humide. Les Anglais y ont imaginé des cultures parfaitement entendues de la plupart des légumes d'Europe. On a commencé aussi à y planter des arbres, car il n'y en a point de naturels à cette terre. Au milieu de ces champs sont des étables pour les bœufs, et plus bas, encore dans la région des nuages cependant, une maison avec ses dépendances pour le gouverneur et les officiers. Par un transport rapide on laisse le sol brûlant et aride du rivage pour se trouver au milieu de la verdure et des fleurs dans une température agréablement fraîche. Le spectacle qu'on a au-dessous de soi est remarquable par sa rudesse et sa sauvagerie, c'est l'image de la désolation. Après l'action du feu il n'est resté que des cratères éteints, des précipices, des pitons rougeâtres ou des roches noires.

Là, comme partout où les Anglais s'établissent, ils commencent par construire des routes aussi solides que commodes, parce qu'ils savent combien cette précaution de première nécessité contribue à la prospérité d'une contrée. Les habitans de l'île de France leur rendent pleinement justice à cet égard. On a donc commencé à l'Ascension par de beaux chemins coupés dans la montagne. Il en est même un qui la contourne en partie,

qu'on peut appeler de luxe, vu l'état actuel de la colonie.

C'est ensuite l'eau qu'on s'est occupé de recueillir avec le plus grand soin, parce qu'elle coule, non pas par filet, mais goutte à goutte dans trois ou quatre endroits, pendant huit mois de l'année. On a, à cet effet, un grand nombre de tonneaux défoncés par un bout, placés à côté les uns des autres, communiquant entre eux par des conduits, et se remplissant les uns les autres. Quelquefois ce n'est que l'humidité du lieu, condensée sur une pierre, dont on reçoit les gouttes qui tombent de seconde en seconde. Cette eau est aérée, salubre et sans mauvais goût. Elle est meilleure que celle de Sainte-Hélène, qui en conserve un de la terre sur laquelle elle coule.

Le gouverneur actuel, M. Bate, s'occupe de faire construire sur le penchant de la montagne un vaste réservoir en pierres de taille pour mettre une certaine quantité d'eau en réserve, soit pour la garnison ou pour les navires qui en auraient un pressant besoin. Dans ce moment même, on peut, sans se priver, donner dix tonneaux d'eau. Celle destinée aux animaux provient de la toiture de l'étable à bœufs, qui est couverte d'une toile vernie sur laquelle les nuages se condensent; et comme on a lâché dans la campagne des poules, des dindes, des pintades, des pigeons qui sont devenus sauvages, on pousse la précaution jusqu'à leur mettre à boire dans des lieux solitaires. Certes, ces détails peuvent paraître minutieux,

mais c'est de leur ensemble, qui indique un ordre pour ainsi dire inné, que résulte le succès.

Les tortues, richesse propre à cette île, ont dès le commencement de l'établissement fixé l'attention des colons. On sait qu'auparavant les navires abordaient à l'Ascension pour y prendre de ces amphibies, et que les matelots en retournaient sur le dos souvent beaucoup plus qu'ils ne pouvaient en emporter; elles périssaient dans cette position.

Depuis l'arrivée des Anglais, eux seuls se chargent d'en donner, d'en vendre ou d'en échanger avec les navires qui en ont besoin. Pour cela, ils ont agrandi, sur le bord de la mer, un réservoir naturel dans lequel l'eau se renouvelle à chaque marée. Il peut contenir en réserve une centaine de tortues. Pendant six mois de l'année, ces animaux semblent accourir de toutes les parties de l'Atlantique pour déposer leurs œufs sur les petites plages sablonneuses de l'Ascension. C'est la nuit qu'ils choisissent de préférence. Des sentinelles cachées préviennent de leur arrivée, et des hommes armés de leviers les renversent. On attend au lendemain pour les porter au réservoir. Comme ce ne sont que des femelles, on a le soin de les laisser pondre en partie avant que de les prendre, afin de ne pas arriver trop promptement à la destruction de l'espèce. Malgré cela, nous en avons eu à bord de notre navire qui contenaient près de quatre à cinq cents œufs.

On a la précaution d'écarter tout ce qui pour-

rait les empêcher d'aborder. A cet effet on ne reçoit ni ne rend de salut, parce qu'on s'est aperçu que le bruit du canon leur est contraire. On va même jusqu'à empêcher de fumer sur le rivage, parce que l'on croit que l'odeur du tabac les écarte. Enfin ces précieux animaux trouvent encore sur les bords de cette île la même solitude qu'avant l'époque où elle était habitée. L'espèce est la *Tortue franche* ou *Mydas*, ou *Tortue verte* (*Testudo viridis* des naturalistes). Les individus sont tous de la plus grande taille, pesant généralement de quatre à cinq cents livres, souvent davantage; on en aurait même vu, dit-on, de huit cents. Il s'en consomme ordinairement huit cents par an. C'est un excellent manger pour les marins. Bien accommodé, il a la plus grande ressemblance avec du jeune bœuf. On ne mange ordinairement que les chairs qui meuvent les membres, ou quelquefois les œufs les plus avancés et prêts à sortir, qu'on trouve dans le ventre; de sorte qu'il y a beaucoup de perte, et que la quantité de viande dont on se sert se réduit à assez peu de chose, vu la masse totale de l'animal; cependant on peut tout aussi bien faire usage des intestins. On sait que les tortues ne mangent point à bord des vaisseaux, et ne demandent d'autre soin que de jeter dessus un peu d'eau de mer; surtout de les abriter du soleil qui les dessèche et les tue.

La température du haut de la montagne diffère toujours de 10 à 12 degrés de celle de la plaine.

Dans la saison des pluies, qui est la plus fraîche, le *minimum* du thermomètre de Fareinheit est, sur la plage, à 70°, et dans la montagne à 58°. C'est probablement alors qu'on peut recueillir jusqu'à neuf cents gallons d'eau par jour de toutes les sources réunies. (Le gallon est de quatre bouteilles.)

Dans les autres saisons, le *maximum* de la chaleur est sur la plage de 92°; à la montagne, de 80°: par conséquent il ne gèle jamais; jamais non plus on n'a reçu de coup de vent.

Quelqu'un de bien instruit m'a dit qu'il n'y avait point de dépenses spéciales affectées à cette petite colonie, qu'elles étaient prises sur la masse générale qu'occasionnent les plus grandes.

Voici la liste des gouverneurs qui se sont succédés depuis le commencement de l'établissement, qui a été formé par:

1° Le lieutenant de vaisseau Cuppaje, en 1815, avec vingt-cinq hommes;

2° Major Campbell, avec trente-neuf hommes, arrivé en septembre 1821, parti en mars 1824;

3° Colonel Nicolls, avec deux cent vingt-deux hommes, arrivé en mars 1824, parti en octobre 1828;

4° Capitaine Bate, avec deux cent vingt-quatre hommes, arrivé en novembre 1828.

M. le capitaine Bate, par son air de douceur et de bonté, semble être né pour conduire un pareil établissement, qui demande réellement pour cela une trempe particulière de caractère;

car ce rocher ressemble à l'exil le plus affreux, et le serait en effet pour tout autre peuple que des Anglais, qui ne sauraient pas, comme on dit en terme de marine, *s'installer*. Ce gouverneur et ses officiers agissent sans la moindre cérémonie, et sont toujours dans le costume le plus simple, parce qu'il est le plus commode. C'était bien là les gens qui nous convenaient. Ils nous firent toutes les politesses qui étaient en leur pouvoir, et leur table nous fut constamment ouverte pendant la semaine que nous passâmes parmi eux. Nous eûmes l'avantage de leur donner à dîner; ils parurent prendre plaisir à une société passagère qui rompait pour eux la monotonie de leur existence. On y porta diverses santés. Quelques-unes furent appuyées d'un modeste coup de canon, afin de ne pas trop effrayer les tortues. Dans cette circonstance on se relâcha un peu de l'utile sévérité du réglement.

Y***.

(*Souvenirs du coin du feu.*)

LETTRES

SUR

LA GUADELOUPE.

(INÉDIT.)

La Guadeloupe ..... 1826.

N° I.

MONSIEUR,

Vous m'avez engagé à vous rendre compte de mon voyage aux Antilles, et à vous communiquer les renseignemens que je pourrais recueillir, je vais m'en occuper....

Nous sommes partis de Brest le.... Au bout d'un mois de traversée, nous nous sommes trouvés en vue de la Guadeloupe. L'extérieur de cette colonie m'a d'abord séduit; il était beaucoup au-dessus de l'idée que je m'en étais formée. J'ai été agréa-

blement surpris en voyant ces hautes montagnes couvertes de verdure, dont les teintes variées se marient à l'azur des cieux, de ces habitations dispersées çà et là, animant, vivifiant de petits vallons arrosés par des ruisseaux qui viennent se jeter dans la mer.

Mais en mouillant devant la Basse-Terre, la scène a totalement changé. De quel sentiment douloureux n'ai-je pas été affecté à la vue de cette ville couverte de débris, m'offrant l'image de la dévastation la plus complète!

J'ai été alors convaincu que les tristes effets de l'ouragan du 26 juillet 1825 n'avaient point été exagérés. Je me suis senti disposé à plaindre ces malheureux colons; mais l'idée des indignes traitemens qu'ils faisaient subir à leurs nègres a presque étouffé ma compassion.

Je me propose de descendre à terre dès que mon service me le permettra, et de prendre à bonne source des renseignemens sur les mœurs, la statistique et le commerce de cette colonie.

Je m'arme de résolution, je vais voir des esclaves dans un pays libre, dans une province de France.

Recevez, etc.

N° II.

Monsieur,

Je n'étais pas de garde hier, je me suis hâté de profiter d'un moment de liberté pour descendre à terre. En débarquant, je fus étonné de me trouver si près de la promenade publique, masquée par les maisons qui donnent sur la mer. Cette promenade est une longue allée d'arbres tamarins fort beaux. Les maisons qui la bordent de chaque côté ont encore une belle apparence. Plusieurs viennent d'être reconstruites. Les magasins sont en grand nombre et comme en Espagne, les pharmacies sont magnifiques, comparées aux autres boutiques.

L'aspect de la Basse-Terre doit frapper les étrangers qui la voient pour la première fois. Ces constructions, différant de celles de nos édifices, cette population de mulâtres et de noirs, ces femmes vêtues de longues robes d'étoffes bigarrées, ces enfans entièrement nus, tout est empreint d'un caractère bizarre et étranger.

Les nègres m'ont paru bien portans, gais, fortement constitués, seulement ils ont les extrémités inférieures un peu grêles, leur gaieté m'étonne : je ne conçois pas comment des gens vivant dans l'esclavage peuvent paraître aussi contens de leur sort.

Je suivis la première rue qui s'offrit à moi, et

bientôt le tableau des ruines que l'on apercevait de la rade se présenta de nouveau. Ici des maisons entièrement abattues, là des toits enlevés, plus loin l'église principale presque détruite. Vous ne pouvez vous figurer, monsieur, les ravages de ce terrible ouragan. Je ne sais s'il a changé l'aspect de la colonie, mais je suis loin d'y trouver la plus petite apparence de luxe. Je cherchais des yeux ces habitations magnifiques, ces eaux bienfaisantes, rafraîchissant la ville; je ne trouvais que des décombres, des arbres déracinés, et un torrent qui, dans sa course impétueuse, avait entraîné une rue tout entière!

Ce spectacle continuel de dévastion me pesait, je voulais lui échapper; je sortis de la ville, et me trouvai près de la résidence du gouverneur, à ce que m'apprit un soldat. Je lui demandai où était le palais du représentant du roi. Il me montra une misérable maison de bois. Le gouvernement avait été détruit par l'ouragan. C'est là qu'on est à même de voir des effets inouïs de sa violence : ils passent l'imagination; une grille de fer, en forme de cintre, enlevée avec ses énormes plateaux, et jetée dans le jardin du gouvernement; des barres de fer tordues et cassées, des casernes qui venaient d'être construites et dont il ne reste pas vestige, des édifices publics bouleversés de fond en comble.

Je plaignais les hommes forcés d'habiter ce climat brûlant, au milieu des débris de leurs propriétés. Je comparais leur sort à celui des malheureux Salinois. Ils me semblaient encore plus dignes

de pitié. Je fus étonné de ce que le gouvernement ou le commerce national n'eussent pas aussi ouvert une souscription en leur faveur. Ceux qui naguère avaient reconstruit Salins et doté les enfans du guerrier orateur, fussent sans doute venus au secours de leurs compatriotes.

Je suis rentré à bord, mécontent de ma journée. Le spectacle de l'infortune attriste toujours. J'y ai reçu l'invitation d'un des principaux colons de la Basse-Terre, pour dîner demain chez lui. Je compte me réserver les moyens d'avoir une conférence qui fixera mes idées.

Recevez, etc.

N° III.

MONSIEUR,

Je me rendis d'assez bonne heure à l'invitation de M. ***. La société était déjà réunie dans un grand salon : les fenêtres n'avaient pas de vitres, usage adopté à cause de la grande chaleur qui règne habituellement. On annonça à la maîtresse de la maison qu'elle était servie ; nous passâmes dans une salle à manger très-fraîche. L'ordonnance générale du repas se rapproche assez des habitudes anglaises ; pourtant, excepté la tortue et le pouding, la cuisine était française.

Je me trouvai placé à table près de M. S***, il m'apprit bientôt qu'il avait intimement connu mon père. Je fis tomber la conversation sur les colonies...

« La Guadeloupe, me dit-il, est divisée en deux parties par un bras de mer qui la traverse du sud au nord. La partie orientale s'appelle *Grande-Terre;* quoique moins étendue que l'autre, elle est la plus productive. Son chef-lieu est la *Pointe-à-Pitre*, ville fort jolie, peuplée de 16,000 âmes, et qui a pris un accroissement rapide depuis huit ans.

» La partie occidentale est la Guadeloupe proprement dite ; son chef-lieu est la *Basse-Terre*, ville peuplée de 6,000 âmes, et située par 15° 59″

de latitude septentrionale, et 64° 8″ de longitude ouest de Paris.

» L'intérieur de la Guadeloupe proprement dite est couvert de hautes montagnes, séparées entre elles par des ravins très profonds. La végétation y est admirable ; des forêts vierges encore ont un feuillage éternel ; au centre, vers le sud, on voit *la Souffrière*, montagne fort élevée, dont le pied foule le sommet des autres. A son extrémité est une ouverture d'où s'exhale de temps en temps une fumée noire d'une odeur infecte. On jouit de cet endroit d'un des plus beaux points de vue du monde. On aperçoit la Désirade, la Dominique, la Martinique, Marie-Galande, Antigues et Mont-Serrat. A deux lieues et demie de la côte, on trouve un étang de cinq quarts de lieue de circonférence, placé sur un plateau élevé de plus de 300 toises au-dessus du niveau de la mer. On croit généralement qu'il alimente plusieurs rivières qui arrosent cette partie de l'île.

» La Grande-Terre serait presque entièrement cultivée, si l'on faisait le canal projeté à Grippon, situé au centre. C'est aussi là qu'on a l'intention d'établir un bourg, qu'on nommera le bourg de Bordeaux [1]. La Guadeloupe proprement dite ne produit pas la moitié de la récolte de sucre de la Grande-Terre, parce qu'un grand nombre d'habitations ont été abandonnées faute de fonds. Les

[1] Il est inutile de rappeler que ces lettres furent écrites en 1826.

revers des montagnes et les plus beaux plateaux situés sur les hauteurs sont encore incultes.

» Malgré l'abandon de tant de terres susceptibles d'être fertilisées, la colonie produit annuellement 66 millions de livres de sucre, 8 millions de sirop, 8 cent mille litres de tafia, 3 millions de livres de café, 4 cent mille livres de coton, peu de cacao, de casse, etc. On y récolte du manioc et du maïs, mais pas en quantité suffisante de cette dernière denrée, puisque l'on est obligé d'en retirer de l'étranger 12 à 15 mille barils; les légumes et les fruits sont abondans. On y élève peu de bêtes à cornes; les bœufs pour la boucherie et les petits chevaux viennent de Porto-Ricco. Les chevaux de luxe des Etats-Unis ne sont plus apportés de la côte ferme; le commerce national les expédie de France.

» La population noire est de 90,000 âmes, celle des hommes de couleur de 12,000, et celle des blancs de 10,000.

» Deux cents bâtimens français apportent chaque année pour 22 millions de francs de marchandises de la métropole, prix de vente dans les colonies, et ils exportent la récolte en sucre, café, coton et autres articles.

» Deux cents bâtimens étrangers font l'importation des marchandises de première nécessité, pour une valeur de 3 millions de francs, et ils exportent en contre-valeur tout le sirop de la colonie, et des marchandises françaises.

» Trois cents caboteurs de l'île exportent des mar-

chandises françaises pour une valeur d'un million de francs, et font l'importation d'une valeur égale en objets de première nécessité.

» L'autorité supérieure est confiée à un gouverneur pour le roi, ayant sous ses ordres le général commandant la force armée, l'ordonnateur de la marine, le directeur-général de l'intérieur (place nouvellement créée) et le procureur-général près la cour royale. Cette cour est composée d'hommes sages et profondément honnêtes. Il est à regretter qu'ils ne tiennent pas encore leur charge de S. M.

» D'après cet aperçu, la Guadeloupe doit vous paraître assez intéressante, et cependant on en fait peu de cas, et l'on se refuse à vouloir reconnaître les avantages qu'elle offre, qu'elle donne réellement à la métropole. »

J'étais tout étonné et rêveur en entendant M. S***, je lui demandai la permission de renouer cet entretien. Je vous ferai part dans ma prochaine lettre de la conversation que nous avons eue.

Recevez, etc.

E. S.

SOUVENIRS

D'UN

VOYAGE AUTOUR DU MONDE,

PAR M. PERROTTET.

ILE DE JAVA*.

Arrivée à Sourabaya. — Excursions. — Voleurs. — Repas des indigènes. — Réception chez un *Tomogon*. — Jardins européens. — Ile Madura. — Réception chez le sultan. — Fête extraordinaire. — Description de Sourabaya. — Mœurs chinoises et hollandaises. — Soldats de Napoléon. Mariages malais.—Cérémonies bizarres.—Batavia. — Ses habitans. — Sa physionomie. — Manque de jolies femmes. — Manière de vivre des riches négocians. — Leur luxe. — Dames créoles. — Leur jalousie contre les européennes. — Vengeance d'un jeune Malais. — Passion des Malais pour l'opium. — *Coulis*. — Industrie des Chinois.

..... Le 9 septembre 1819, à cinq heures du soir, nous mouillâmes devant l'île *Pondis*. Le lendemain on envoya une embarcation à *Sourabaya*, pour demander au gouverneur la permission d'entrer en rade, et pour nous ramener un pilote. Nous

* Nous sommes heureux de pouvoir nous acquitter enfin de la promesse que nous avions faite à nos abonnés, dans notre numéro d'août 1830. Le morceau suivant est tiré du *Voyage*, encore ma-

obtînmes l'un et l'autre; mais pendant trois jours nous fûmes forcés d'attendre des vents favorables. Enfin, nous entrâmes dans la rade de Sourabaya le 13 septembre. Vingt-un coups de canon furent notre salut; le fort nous les rendit presque aussitôt.

Le second jour de notre arrivée à Sourabaya, je descendis à terre pour me procurer un logement, où je m'installai le lendemain avec tous les objets dont j'avais besoin pour les travaux auxquels j'avais dessein de me livrer.

Je commençai par visiter les jardins particuliers de la ville et des environs. La propreté qui y règne me fit plaisir à voir. Je trouvai dans quelques-uns des plantes exotiques fort rares dans le pays, et même peu connues en France. Il y avait des *eugenia* à fleurs rouges et à fleurs blanches du plus bel aspect, ainsi que de très-beaux arbres que l'on appelle *mondo*, et d'autres plantes précieuses. Les jardins sont plutôt sacrifiés à l'agrément qu'à l'utilité. Il y existe de vastes serres chaudes de balsamines, de reines-marguerites de la Chine, d'œillets d'Inde, de bluets; diverses espèces et variétés de roses forment de jolis bosquets, et des haies qui sont couvertes de fleurs toute l'année.

L'eau qui arrose ces jardins est très-abondante à Java. Des bras de rivières et des canaux coulent dans tous les sens à travers la ville. Ils

nuscrit, d'un savant naturaliste, M. Perrotet, *autour du Monde*. On pourra juger, par cet extrait, de l'intérêt que doit présenter le reste de l'ouvrage. Nous espérons, si l'espace nous le permet un jour, pouvoir encore en publier plusieurs fragmens qui exciteront aussi vivement l'attention des lecteurs.

contiennent même assez d'eau pour être navigables et porter des embarcations chargées. On y voit du matin au soir des hommes, des femmes et des enfans s'y baigner, pour se rafraîchir et se dérober à la grande chaleur du jour.

Après avoir parcouru ainsi les établissemens de culture intérieurs, je m'armai de la boîte de fer-blanc dans laquelle je renfermais les objets d'histoire naturelle que je moissonnais, et je sortis de la ville, dirigeant mes pas vers quelques petites montagnes que j'apercevais dans l'ouest, à deux lieues et demie de Sourabaya. Je n'en avais pas encore atteint le pied, lorsque je fus tout à coup arrêté dans un petit bouquet d'arbres par cinq Malais, armés chacun d'un *cris*, espèce de poignard. Après m'avoir fouillé pour me voler, ils semblaient animés d'intentions encore plus horribles. Heureusement je portais dans ma poche un petit dictionnaire malais, qui me servit à leur faire deviner en partie le but de mes promenades. Ils ne comprirent peut-être pas très-bien le sens de mes phrases décousues; mais ils parurent tellement surpris d'entendre quelques mots de leur langue sortir d'un objet inanimé comme mon dictionnaire, qu'après s'être concertés ensemble, ils me rendirent à la liberté. Ils commencèrent par me conduire au bord d'une rivière, et voulaient à toute force que je la passasse sur un étroit bambou qui servait de pont. Je vis bien que leur intention était de me précipiter dans l'eau une fois que je serais sur ce faible appui. Pour leur épargner le plaisir de rire à mes dépens,

je m'y jetai de moi-même, et je traversai à la nage la rivière, qui n'était pas très-large. Lorsqu'elle me sépara de ces cinq voleurs, je commençai à respirer. Ils m'avaient dérobé l'argent que je portais sur moi, consistant en trois ou quatre pièces de 5 francs, et de plus une petite serpette.

Après cette triste aventure, au lieu de poursuivre mon voyage, je regagnai Sourabaya, où j'allai rendre compte aux autorités de ce qui m'était arrivé. On me promit de faire des perquisitions à ce sujet; je n'ai jamais entendu parler du résultat. Le gouverneur m'accorda, sur ma demande, un guide du pays pour m'accompagner dans mes excursions; je ne sortis plus sans lui. Je parcourais les environs de Sourabaya, en m'éloignant de cette ville de sept ou huit lieues environ, avec assez de sécurité. J'étais souvent obligé d'attendre mon guide, qui ne me suivait pas sans peine dans les bois où je pénétrais. Ces gens-là ne sont pas très-exercés à la marche, parce qu'ils se servent toujours de chevaux, même pour les courses les moins pénibles. Aussi fut-il bientôt dégoûté de voyager avec un marcheur de ma force. Souvent il renonçait même à me suivre. Je ne pouvais cependant me passer de lui : lorsque nous arrivions dans un village, une population nombreuse se pressait autour de nous, et je n'eusse pu m'en faire entendre sans le secours de mon compagnon de voyage. J'avais fréquemment besoin de monde pour transporter les végétaux vivans que j'avais récoltés; mon guide seul pouvait expliquer

en quels endroits il convenait de les déposer, et ce qu'il serait payé pour cela.

En parcourant ainsi ces contrées, je parvins à rassembler une riche pacotille de graines et de plantes pour l'herbier. Je réunissais les végétaux vivans dans le jardin d'un propriétaire chez lequel logeait le commandant de la division. A mesure que je me les procurais, je les mettais en caisse dans de la terre, afin de les faire reprendre le plus promptement possible. J'avais établi mes jardins ambulans sous une touffe d'*eugenia*, pour les abriter des rayons du soleil, qui leur seraient devenus funestes.

Mon conducteur, qui connaissait parfaitement le pays et les ressources qu'il offrait, n'oubliait jamais de me faire entrer dans les cases des Malais pour manger ou boire. J'étais forcé de me contenter de leur nourriture, consistant en riz, sardines salées et herbes indigènes. Aussitôt que j'étais entré, mes hôtes me faisaient asseoir sur des bancs ou des tables en lames de bambou; ils m'apportaient ensuite le vase dans lequel était le bétel, la noix d'areck, et un peu de graine pour composer ce qu'on appelle la chique de bétel. Pour ne pas déplaire à ces braves gens, j'en prenais une petite quantité que je tournais dans ma bouche sans la mâcher. Mon guide à qui l'on faisait ensuite les mêmes honneurs, loin d'accepter le bétel avec la même répugnance que moi, en prenait plusieurs chiques successivement, et se passait même souvent de manger pour s'occu-

per à mâcher plus à son aise cette drogue, qui me paraissait aussi dégoûtante que désagréable. Pour second service, on me présentait, dans deux vases de bois grossièrement travaillés, du riz cuit à l'eau, et des sardines salées, mélangées avec des herbes. Dans un troisième vase, on mettait de l'eau où je mouillais mes doigts, qui me servaient de cuillère et de fourchette pour manger le riz, et afin qu'il ne s'y attachât pas. Je ne vécus pendant plusieurs jours que de cette triste nourriture, ne buvant que de l'eau pour me soutenir dans mes courses. Dans un pays aussi redoutable que celui de Java pour les Européens, une telle nourriture ne pouvait tarder à devenir nuisible à ma santé. Je ne doute même pas qu'elle ne m'eût fait succomber, si notre séjour dans cette île se fût prolongé encore de quelque temps. Le malaise et les fatigues que je ressentais me l'annonçaient évidemment.

Un jour mon conducteur me mena coucher, à cinq lieues de Sourabaya, chez un *tomogon* (l'on appelle ainsi les princes du pays). Je trouvai ce petit seigneur assis sur ses talons, et placé sur une table de bambou. Mon guide, à sa vue, fit comme tous les naturels du pays, il se prosterna contre terre à dix ou douze pas de son chef. Celui-ci, après avoir interrogé mon compagnon de voyage sur le motif qui m'amenait dans ses domaines, se leva, vint au-devant de moi, et, me prenant par la main, me conduisit auprès de la table où il était à prendre du thé. Il en demanda ensuite pour moi, et me le fit

servir par son fils. Je remarquai que sa femme évita de m'approcher. Après le thé, on apporta deux tasses de porcelaine, dans lesquelles on versa du café. Pendant que j'en buvais une, l'autre se remplissait, ce qui m'engagea, ou plutôt me força en quelque sorte à en avaler successivement cinq qui me désaltérèrent complètement. Ce café était détestable et d'une saleté dégoûtante. Je ne pouvais boire souvent qu'à demi les tasses qu'on me servait, et je jetais le reste qui contenait la partie la moins propre.

Le *tomogon* essaya, à plusieurs reprises, de me parler directement, mais jamais nous ne pûmes lier conversation. Je ne l'entendais nullement, et il ne comprenait pas un seul mot de ce que je lui disais. Mon guide, qui depuis notre arrivée était toujours agenouillé sur une natte étendue par terre pour tous les sujets qui ont affaire au souverain, me servait d'interprète. A chaque parole qu'il adressait au *tomogon*, il élevait, en signe de respect, ses deux mains jointes jusque devant sa bouche. On lui servit aussi une tasse de café. Il y avait à peu près une heure que j'étais assis auprès du *tomogon*, lorsque sa femme, à qui il avait ordonné de me préparer à souper, me fit inviter à entrer dans la salle où était dressé le couvert. Cette salle était une cabane close simplement par des lames de bambou entrelacées l'une dans l'autre. Les bancs sur lesquels nous étions assis étaient de même matière. Je me mis à table avec le *tomogon* et son fils, et mangeai successive-

ment d'une omelette, d'une volaille rôtie ou seulement *boucanée*, d'une cuisse de mouton à moitié cuite, et enfin du riz en guise de pain que ces Malais ne connaissent pas. Par une attention assez délicate, on m'avait donné une fourchette et une cuillère; mais voyant le prince et son héritier présomptif manger avec les doigts, je voulus, par réciprocité de bons procédés, me conformer à leurs usages, et je me mis à me servir assez gauchement des instrumens naturels.

Après souper, on me montra mon lit; c'était un canapé tissu de rotin (*calamus*), sur lequel on avait étendu une natte et une espèce de tapis servant de couverture; on y avait mis jusqu'à des rideaux (sorte de *moustiquaire*). En me couchant, je le trouvai couvert de fleurs de franchipane blanche (*plumeria alba*), mon oreiller même en était entièrement garni; l'odeur forte de ces fleurs, quoique agréable, me donna un mal de tête affreux, parce que je n'eus la prévoyance de les éloigner que lorsque je m'aperçus qu'elles m'avaient incommodé. Ma douleur de tête et le bruit de deux hommes qui me veillaient en chantant, m'empêchèrent de fermer l'œil de toute la nuit. C'est une habitude chez les Malais, lorsqu'ils donnent l'hospitalité de nuit à un étranger, surtout à un blanc, de le faire garder pendant son sommeil par des hommes qui chantent pour l'empêcher d'avoir peur. Ce qui chez nous n'est qu'un enfantillage, est chez le peuple malais une cou-

tume respectable, puisqu'elle prend sa source dans de généreuses intentions.

La grande quantité de plantes vivantes que j'avais cueillies avant mon arrivée chez le *tomogon*, me détermina le lendemain matin à prier ce seigneur de me procurer des moyens de transports jusqu'à Sourabaya. Il se prêta de fort bonne grâce à ma demande. Lorsque nous eûmes pris ensemble le café, il mit à mes ordres une pirogue et quatre de ses domestiques, qui embarquèrent tous mes effets. Il ordonna de plus à ses gens de me descendre partout où je voudrais. Mon hôte, que je remerciai de ses bontés pour moi, avait vu dans ma poche un canif et un crayon, et me témoigna le désir d'en devenir possesseur. Je fus ravi de pouvoir lui donner cette légère marque de reconnaissance. Il me fit ensuite présent de quelques volailles pour mon voyage, et nous nous séparâmes fort satisfaits l'un de l'autre.

En descendant la rivière pour regagner Sourabaya, qui est à l'embouchure, je profitai largement de l'ordre donné par le *tomogon* à mes matelots. Chaque fois que, sur les bords de la rivière, j'apercevais des plantes intéressantes, je me faisais débarquer pour les cueillir. De cette façon, j'accrus considérablement mes collections végétales avant d'arriver à Sourabaya, où nous ne descendîmes que le soir. Je m'occupai aussitôt à renfermer dans du papier les graines et les plantes pour l'herbier. Le lendemain matin je mis en terre les végétaux vivans.

Le plaisir que j'éprouvais à voir augmenter chaque jour mes précieuses collections, me donnait de nouvelles forces, et un courage à toute épreuve, pour continuer mes pénibles courses. J'explorai successivement tous les environs de Sourabaya; non-seulement j'y fis d'abondantes récoltes d'objets d'histoire naturelle, mais j'observai encore très-soigneusement les différentes plantations et les principes de leur culture. Je donnerai plus tard, et à part, la méthode suivant laquelle on cultive le poivrier et le bétel. Je me dispenserai donc d'en parler ici, ainsi que de la nature et de la composition du sol que j'ai parcouru, et des diverses plantes qui y croissent.

Pendant mon séjour à Java, j'eus occasion d'y faire la connaissance d'un riche propriétaire, appelé M. Rotambule. Il me rendit de grands services en me faisant chercher, par ses domestiques, plusieurs plantes et graines auxquelles j'attachais du prix, et que je lui demandai par les noms du pays que je connaissais. Il ne se borna pas à me procurer les moyens de les posséder, il me donna en outre leurs véritables noms, et m'indiqua leurs usages économiques, ruraux et même médicinaux. Je mis en caisse les végétaux aussitôt qu'il me les eut fait porter dans sa voiture à Sourabaya.

Je cultivai aussi la connaissance de M. Midelcop, un des plus riches habitans de Sourabaya. Il possède une magnifique habitation au milieu de laquelle se trouve un jardin construit dans le genre des jardins européens.

Ce bel établissement réunit plusieurs arbres rares ou inconnus, introduits depuis peu dans la colonie; il renferme aussi une ménagerie d'animaux précieux qui font l'admiration de tous les voyageurs. Parmi les oiseaux vivans, on distingue l'oiseau de paradis, que peu de personnes ont encore vu vivant, et une infinité d'autres dont j'ignore les noms. Dans un parc fermé se trouvent trois cents cerfs et biches mouchetés, d'une beauté remarquable.

Je désirais visiter l'île de *Madura* que j'avais aperçue du large. Elle est située de l'autre côté de la baie ou du port, en face de Sourabaya. Je pris le parti d'y faire une descente après avoir bien exploré les environs de Sourabaya. Comme elle offrait une végétation plus riche et des forêts plus étendues, je devais naturellement compter sur d'abondantes moissons. Mon attente ne fut pas trompée : j'y cueillis un nombre prodigieux de plantes et d'arbres en fleurs. Je retrouvai des *bombax* d'une grosseur presque aussi considérable que les *baobab adansonia* que j'avais vus aux îles du Cap-Vert. Ces arbres extraordinaires, couverts de belles fleurs rouges très-grosses, étaient dépouillés de feuilles; je pense qu'ils les avaient perdues au commencement de la floraison.

Je ne pouvais me lasser de contempler la belle fleur écarlate des *érithrina*. Le sol de Madura me parut généralement d'une nature préférable à celui de l'île de Java. La végétation suffit pour en donner une preuve incontestable.

C'est dans l'île de Madura que demeure le grand sultan, personnage d'une puissance et d'une fortune immenses. Pendant notre séjour à Sourabaya, il donna un dîner et un magnifique bal à notre état-major, auquel assistèrent les ministres du sultan et les autres grands personnages de sa cour. Il fait sa résidence dans l'intérieur et à peu près au centre de l'île. Pour faciliter le voyage à ses convives, il leur envoya plus de vingt voitures, la plupart attelées de quatre chevaux, et des chevaux de selle avec quantité de laquais. A la seule apparence d'un pareil cortége, on pouvait juger quelle devait être l'opulence du monarque. Lorsque chacun eut pris place dans ces voitures, elles défilèrent par ordre et arrivèrent bientôt chez le prince. Nous fûmes reçus avec tous les honneurs auxquels nous pouvions nous attendre, d'après le prélude dont je viens de parler.

Le palais du monarque, quoique d'une architecture simple, offrait l'image de la grandeur et de la richesse. Les portiques et les colonnes de ce brillant bâtiment (je dis brillant pour le pays) étaient de toutes parts ornés de fleurs de diverses couleurs, qui toutes exhalaient l'odeur la plus suave. Le déjeuner était servi dans une vaste salle non close, couverte en feuilles de palmier. Tout le monde prit place et put se servir à son gré. La table était couverte des mets les plus recherchés, et de tout ce qu'on peut souhaiter dans ces contrées. Pendant le repas, la musique du sultan ne discontinua pas de régaler les convives

des airs les plus mélodieux. Une salle de danse, ornée de fleurs, avait été préparée. Le bal commença après le déjeuner; chacun put choisir le genre d'amusement qui lui plaisait davantage. Les uns allèrent faire la digestion à la chasse; d'autres montèrent à cheval ou en voiture pour aller gagner, à la promenade, l'appétit nécessaire, afin de faire honneur au dîner du sultan. Quelques-uns demeurèrent au palais pour voir danser les filles et les femmes du souverain, et entendre l'harmonie qui ne discontinua, ainsi que le bal, que le lendemain au matin.

Lorsque tous les convives furent à peu près réunis, on servit le dîner, qui était de la plus magnifique somptuosité. Tous les services étaient en vaisselle d'argent; chacun avait derrière soi un domestique en grande livrée. Les vins les plus délicieux répandirent une aimable ivresse parmi tous les assistans. Les danses et les chants furent après ce repas plus animés qu'avant. Enfin, il était impossible d'assister à une fête plus brillante, et où la gaîté fût plus générale.

L'heure étant venue de se retirer, nous fûmes reconduits avec les mêmes honneurs qu'à notre arrivée. Les équipages furent réattelés, et nous reconduisirent au bord de la mer, où nos embarcations se chargèrent de nous ramener à notre bord. Tout le monde était enchanté de sa journée. Nous conservâmes long-temps le souvenir de cette fête délicieuse.

. . . . . .

. . . . . .

L'époque du départ de la division approchant, j'employai les derniers jours qui me restaient à visiter l'intérieur de la ville de Sourabaya. Je commençai par le camp chinois, qui est une espèce de faubourg détaché du reste de la ville, dont il est séparé par une rivière qui coule dans toute sa longueur. Divers ponts, placés de distance en distance, servent de communication entre les deux quartiers chinois et hollandais. La population du premier est très-considérable; presque tous les habitans sont cultivateurs, jardiniers ou marchands. Les magasins de l'autre sont rangés avec beaucoup de goût, d'ordre, de richesse, et surtout de propreté; mais revenons au premier. On n'ignore pas combien les Chinois aiment à barbouiller les meubles, les portes, les murs, etc. Tout présente dans leurs logemens des tableaux bizarres de formes diverses. Le soir, leur seul amusement est la musique. Ils se réunissent dans le centre de la ville, où ils possèdent une grande salle commune, dans laquelle sont placés les instrumens d'harmonie, qui ne consistent que dans des chaudrons en cuivre assez épais, de grosseur inégale, de manière à rendre des sons différens : ils sont placés à la file les uns des autres, et par rang de taille. Chaque homme en a six ou huit sous ses ordres. C'est avec un martinet en fer qu'a lieu l'attouchement de ces espèces d'orgues; en frappant lentement sur chaque chaudron, on en tire des sons aigus ou lugubres. Quoi-

que certains airs soient quelquefois exécutés avec assez de justesse, on peut aisément se faire une idée de la mélodie d'une telle musique. J'ai éprouvé qu'elle était plus propre à endormir, quoique bruyante, qu'à disposer à la gaîté. C'est cependant le plus vif amusement des Chinois. Chaque soir, le même concert recommence et ne se termine que très-tard[1].

Il y a à Java des Chinois immensément riches, qui occupent de magnifiques logemens. Ils ne sortent que rarement à pied avec un garçon qui leur tient un parasol sur la tête; le palanquin couvert, accompagné de plusieurs domestiques, est leur voiture la plus ordinaire pour se promener ou voyager. La mise de la classe opulente des Chinois consiste en un grand manteau blanc ou de plusieurs couleurs, frangé, traînant à terre; un petit bonnet richement orné de décorations, des culottes blanches ou de couleurs bariolées, avec des genouillères assez larges; une chemise très-fine, sans col, mais bien brodée; des souliers tressés avec des lanières de rotin à pointe aiguë et très-relevée, de plusieurs nuances.

Après avoir visité ce quartier chinois, je parcourus la ville hollandaise, dans laquelle je trouvai nécessairement plus du goût européen que dans l'autre faubourg, où règne uniquement le

[1] Nous avons été assez heureux pour nous procurer quelques-uns de ces airs, qui viennent d'être envoyés en France par un de nos missionnaires à la Cochinchine. *Voyez* à la fin de cet article.

genre asiatique. Les édifices qui composent la partie hollandaise sont aussi riches en architecture qu'en décoration. L'élégance et la propreté des salons ne le cèdent en rien au luxe des plus brillans de Paris. Tout, jusqu'aux plus simples magasins, annonce une ville opulente. Les ateliers de forgerons, de charpentiers, de menuisiers, de charrons[1], se font remarquer par la grandeur du local et le nombre prodigieux d'ouvriers qu'ils occupent. Les voitures sont aussi communes à Sourabaya que dans les plus importantes places d'Europe. Il est vrai que dans ces contrées on ne sort presque jamais qu'en voiture. L'étranger a mille facilités d'en louer au mois, au jour et même à la course, surtout des cabriolets. Les chevaux, quoiqu'ayant peu d'apparence en général (car ils sont petits et maigres), vont d'une vitesse incroyable.

La troupe formant la garnison est fort bien tenue. Elle se compose de deux sortes de soldats, les blancs et les noirs. Les premiers, qui sont en assez grand nombre, parlent presque tous un peu français, ayant jadis servi sous Napoléon. Les noirs ou Malais sont pris parmi les naturels du pays, et soldés par le gouvernement hollandais. Des patrouilles se font toutes les nuits très-régulièrement. Dès les neuf heures du soir, on entend le *qui vive?* comme dans nos places de guerre où

[1] Je parle ici des ateliers appartenant au gouvernement hollandais.

l'on est le plus sévère sur ces formalités si inutiles cependant en temps de paix.

Durant le séjour que j'ai fait à Sourabaya, j'ai eu plusieurs occasions de voir célébrer des mariages parmi les naturels du pays. Une chose qui me parut difficile à concevoir, c'est que les filles se marient dans ces contrées à l'âge de sept à huit ans, et sont déjà à cette époque en état de puberté. Je tiens ce fait du gendre de M. Midelcop. Ce jeune homme, qui parlait parfaitement le français, me l'a donné pour certain.

Les mariages malais se font d'une manière si bizarre, que l'on me pardonnera quelques détails à cet égard.

Lorsqu'un jeune Malais devient amoureux d'une Malaise, suivant l'usage de tous les peuples, il lui fait la cour; c'est dans la manière de s'y prendre que diffèrent les coutumes des nations barbares ou civilisées. Si son amante partage les sentimens qu'elle inspire, le jeune Malais va trouver le père de sa future, lui déclare sa passion, et le supplie de lui accorder la main de sa fille, dont il possède déjà le cœur. Le père commence par répondre qu'il verra. Il examine d'abord quelle est la fortune de celui qui veut devenir son gendre; s'il possède une case pour loger sa fille, et des champs ensemencés suffisans pour la nourrir. La loi veut que ces conditions soient de rigueur, et les pères en général ne sont pas plus exigeans que la loi. Lorsque le jeune homme a le consentement des parens de la fille, il s'empresse d'en prévenir ses

propres parens et ses amis. Il est rare que le marié ait plus de seize ou dix-huit ans. Tous ceux qui prennent quelque part au mariage du côté de l'époux se réunissent. On commande des musiciens : deux ou trois joueurs de haut-bois forment le fonds de cet orchestre, placé à la tête du cortége qui doit parcourir toute la ville. Les parentes du jeune homme, telles que la mère, les sœurs, les tantes, les cousines, et enfin ses amies et leurs amies, remplissent des paniers de bananes cuites, frites en beignets et souvent crues, de biscuits, et enfin de toute sorte de choses propres à faire le festin. On place sur la tête du jeune marié un bonnet de carton en forme de schako, sans devant ni derrière, et peint en jaune. Le jeune Malais, dont tout le costume consiste en un pantalon, monte sur un coursier fougueux, et il a à son côté, pour écuyer, un barbouilleur, qui peint soigneusement en jaune, avant de sortir, toutes les parties du corps non couvertes par le pantalon, et qui, pendant la promenade, ne le perd pas un seul instant de vue, et remplace, chemin faisant, la couleur de la peinture partout où elle s'efface, soit par le frottement, soit par la chaleur. Ce peintre, avec son pot de peinture et son pinceau, n'est pas la partie la moins bizarre de cette cérémonie burlesque, composée ordinairement d'une cinquantaine de personnes, hommes ou femmes : celles-ci, comme je l'ai déjà dit, portent chacune un panier de vivres. Le cortége, sorti le matin, ne rentre que le soir, et ne s'arrête durant

la journée que pour manger et se rafraîchir. Le marié ne descend que très-rarement de cheval pour prendre ses repas. Ses plus proches parens l'entourent et le font manger.

On entend de fort loin arriver la noce aux cris répétés que poussent les assistans, et à la musique glapissante des haut-bois. Le soir venu, on rentre chez le nouvel époux où est servi un joyeux banquet. La future n'y assiste pas, attendu qu'elle n'est pas encore mariée; son tour arrive le lendemain; elle remplit, ainsi que ses parens et ses amies, la même cérémonie qui a eu lieu pour le jeune homme, et qui n'en diffère qu'en ce que la mariée, au lieu d'être à cheval, est portée dans un palanquin, et est dispensée des assiduités du *Raphaël.*

Le cortége de la mariée se réunit le soir à celui de l'époux, et c'est alors que disparaissent, au milieu d'un splendide festin, l'innocence de la jeune vierge et celle de son heureux adorateur....

Les *bazars* ne manquent pas à Sourabaya. Sur toutes les places publiques, on voit des réunions de marchands, hommes ou femmes, vendre toute espèce de denrées. Les plus grands marchés sont ceux où l'on achète les comestibles, tels que légumes, fruits, cannes à sucre, volaille et viande de boucherie crue ou cuite. Une odeur infecte rend ces endroits presque inhabitables.

D'autres marchés sont uniquement destinés à la vente des bottes d'herbe que les Malais apportent des campagnes, pour la nourriture des che-

vaux de la ville. Toute la journée, on voit arriver ces marchands chargés chacun de deux énormes bottes d'herbes suspendues à une barre de bambou, taillée exprès de trois pouces environ de largeur, et de manière à ce qu'elle soit très-flexible; sa longeur moyenne est d'environ quatre à cinq pieds. Ils accrochent à chaque extrémité une botte d'herbe, et la mettent ensuite sur leurs épaules en établissant un parfait équilibre. Ils changent successivement d'épaules pour se délasser. De cette façon ils portent à une très-grande distance les fardeaux les plus pesans. Dès qu'ils sont fatigués et couverts de sueur, ils se plongent dans l'eau, en sortent aussitôt, reprennent leurs fardeaux, et continuent leur route. Les chemins sont journellement remplis de ces portefaix, ainsi que les marchés. Dès leur arrivée en ville, ils y trouvent, pour se désaltérer, du vin de canne à sucre, et pour satisfaire leur appétit, du riz cuit, des bananes frites, des sardines, des patates, des morceaux de canne à sucre préparés prêts à sucer, et des fruits de toute espèce. Les comestibles abondent, non-seulement sur toutes les places publiques, à tous les coins de rue, mais encore devant chaque maison on trouve des chiques de bétel préparées; ce qui rend tous ces bazars sales et dégoûtans.

Il existe aussi sur plusieurs places des marchés de change de monnaie de cuivre contre des monnaies d'argent. Les plus fortes des monnaies de cuivre sont appelées *wouangs;* elles sont à peu près de la grosseur de nos décimes. Il fait en gé-

néral fort cher vivre dans ces contrées. Tous les effets d'habillement y sont hors de prix; mais l'argent y est très-abondant. Tout respire l'opulence dans la ville de Sourabaya.

Cependant Batavia, capitale de l'île, est d'une plus grande importance que Sourabaya. Elle passe, après Calcutta, pour la première ville des Indes orientales. Sourabaya en est à peu près à quatre-vingts lieues. Si je n'eusse préféré visiter la campagne plutôt que de parcourir les villes, j'aurais eu le temps d'aller à Batavia pendant le séjour de la division à Java; mais mon devoir comme mon propre goût me retinrent dans les lieux où brillait la simple nature.

Deux négocians français habitant la ville de Sourabaya depuis plusieurs années avec lesquels je logeais et prenais mes repas, qui avaient fait successivement plusieurs voyages à Batavia, eurent la complaisance de me remettre diverses notes dont on me saura peut-être gré de transcrire ici quelques détails.

Batavia, par l'avantage de sa position, par la sûreté de sa rade, par la facilité des approvisionnemens, enfin par ses relations commerciales, est une ville de la plus haute importance. Elle est devenue l'entrepôt général des épiceries. C'est dans son port que l'habitant des Moluques vient verser chaque année la précieuse récolte de ses muscadiers et de ses girofliers. Si les Anglais lui ont ravi le poivre de Sumatra, la Chine et le Japon l'en ont complètement dédommagée : la première, en lui

expédiant, à chaque mousson, de nombreux convois chargés de ses riches productions; et le Japon, en lui accordant, par privilége exclusif, l'entrée de ses ports, à des conditions peut-être un peu dures, mais qui néanmoins offrent encore de grands avantages à Java.

Les grandes ressources qu'offre le commerce de cette place hollandaise y attirent des négocians de toutes les parties du globe. La variété qui règne partout est d'un aspect extrêmement curieux. Au milieu des forêts mouvantes qui encombrent son port on remarque d'abord les *jonques* ou *champans* chinois, dont la construction grossière et colossale contraste d'une manière bizarre et originale avec les formes élégantes et la mâture légère et soignée des navires européens. La diversité des peintures, des pavillons, des banderolles, le mouvement continuel des *praux* malais, des chaloupes européennes et des bateaux chinois qui chargent et déchargent les vaisseaux de la rade, donnent à ce tableau la teinte la plus riante.

A peine est-on entré dans la ville, que la scène est entièrement changée, sans être plus uniforme. Les quais sont bordés de *coulis* qui déchargent les bateaux, et transportent sur d'autres les produits de la colonie. Ici, l'Arabe fait charger, sous ses yeux, la muscade, le girofle et les soieries de la Chine; plus loin, l'Américain échange ses piastres contre le café et le sucre de Java; l'Anglais et le Français déballent avec soin les utiles produits de leur industrie. Sur le même quai, le Hollandais fait

rouler, par longues files, les pièces de vin et d'eau-de-vie que la France lui fournit en abondance. Le Javanais livre à l'encan les chevaux vigoureux qu'il s'est procurés à *Byma*, en échange des toiles tissues par ses femmes, et des armes qu'il a façonnées; le Persan, sous les plis soyeux de ses cachemires, dérobe à l'œil vigilant des douaniers cet opium si recherché des Malais, et qui leur est souvent si fatal. Enfin, cette multiplicité prodigieuse de négocians de toutes les nations, cette réunion d'hommes qui diffèrent entre eux par le teint, le costume, les mœurs, le langage, la religion et les intérêts commerciaux, présentent, à l'œil charmé d'un observateur un spectacle digne des réflexions les plus philosophiques.

Mais bientôt un retour affligeant vient détruire l'illusion d'un premier aspect. En voyant les ravages affreux que l'insalubrité du climat exerce sur ces mêmes hommes venus d'aussi loin pour s'enrichir, on gémit sur la fatalité qui a placé les dons brillans de la fortune sous une enveloppe empoisonnée.

Batavia est bâtie très-régulièrement, ses rues sont bien percées et séparées dans le milieu en deux portions par un canal, à l'instar des grandes villes de la Hollande. Ces canaux sont sans doute d'une grande utilité, mais la différence énorme des deux climats aurait dû détourner les habitans de Batavia de les percer. Il est bien prouvé que les eaux, n'ayant pas un écoulement suffisant, reçoivent, pendant des jours entiers, les rayons

perpendiculaires du soleil qui les ont bientôt croupies, et c'est alors qu'elles exhalent les miasmes les plus dangereux. Les Européens ont tellement reconnu cette vérité, qu'ils ont fini par déserter la ville, et ils en ont bâti une nouvelle, en s'éloignant de plus en plus de la côte.

Cette nouvelle Batavia diffère totalement de l'ancienne. Elle est formée par une route presque circulaire joignant les deux extrémités des fortifications de l'autre ville. Cette route est bordée, des deux côtés, de maisons magnifiques, séparées les unes des autres par de vastes cours ou jardins, et entourées de balustrades en pierre d'une très-jolie forme. La route, qui suit le cours de la rivière, est en outre embellie par des arbres alignés, de la plus grande beauté. Dans beaucoup d'endroits, la rivière, étant très-étroite, est traversée par des ponts en bois d'une grande solidité. La quantité prodigieuse de voitures élégantes, les nombreuses cavalcades, les barques qui ne cessent de descendre et de remonter, et la diversité des personnages qu'on rencontre sur cette promenade, donnent, au premier abord, une idée des plus flatteuses de cette grande cité; tout y respire l'aisance, la propreté et le luxe. Les maisons, revêtues d'un stuc éblouissant par sa blancheur, et la couleur rougeâtre des toitures, contrastent merveilleusement avec le vert foncé des feuillages qui les environnent. Ajoutez au fond de ce riant tableau une chaîne prolongée de hautes montagnes, et vous aurez une idée approchante de ce bel ensemble.

Dans une ville aussi animée que Batavia, les recensemens donnent des résultats tellement différens, qu'on n'en peut jamais connaître très-exactement la population. Cependant on est fondé à la supposer forte de 300,000 âmes, dont 10,000 Européens ou créoles blancs, 100,000 Chinois, et le reste Portugais, dont le sang s'est confondu avec celui des indigènes malais, javanais et esclaves venus des îles voisines, telles que Banca et autres. Il s'y est fixé quelques Indiens de la côte de Malabar, Coromandel et du Bengale, mais en très-petit nombre.

Tous les blancs, à l'exception de quelques anciennes familles, habitent le nouveau Batavia, divisé en plusieurs quartiers. Ces différentes parties de la nouvelle ville entourent le cimetière chinois qui avait été établi en cet endroit avant qu'on eût songé à y bâtir. C'est probablement une des causes principales des vapeurs pestilentielles qui y amènent tant de maladies.

L'ancienne ville est habitée par les Malais négocians, marchands, horlogers, qui jouissent tous d'une grande aisance. Les plus belles maisons sont actuellement la propriété de quelques Juifs immensément riches. Des Américains, et un petit nombre de négocians chinois, occupent le reste de la ville, qui est d'ailleurs fort triste et peu habitée. Le faubourg de l'est, qui est immense, est le quartier des Portugais. Le faubourg de l'ouest, ou *Kampong Tchina*, est exclusivement réservé aux Chinois. Les maisons y sont petites, très-

resserrées, construites et couvertes tout-à-fait comme dans leur pays natal. Les rues sont droites, mais étroites; la principale est coupée vers le milieu par la rivière de Tangarany, la plus belle et la plus large de Batavia. La population chinoise, déjà très-considérable, paraît l'être encore davantage par le peu d'espace qu'elle occupe. En se promenant dans leur quartier, on croit voir une fourmilière à l'ouvrage.

Les Malais et les Javanais sont presque tous domestiques des propriétaires. Ceux dont l'âme plus élevée a préféré s'occuper d'agriculture ont construit leurs cabanes de bambous au milieu des vastes plaines qui entourent la ville, et y cultivent avec succès le riz et quelques légumes. Le reste des terres est réservé aux herbes dont on nourrit les chevaux.

Le besoin de conserver la haute considération, la prépondérance et la soumission craintive que les Européens ont inspirées à ces diverses nations, leur fait regarder comme au-dessous de leur dignité tout travail manuel. Le commerce est donc devenu leur seule ressource pour acquérir de la fortune; il faut avouer qu'ils ont su l'exploiter d'une manière bien habile. Aussi rien ne peut surpasser le luxe qu'ils déploient dans leurs logemens, leurs équipages. De nombreux domestiques richement vêtus, de vastes écuries remplies des plus beaux chevaux, que leur fournissent les montagnes de Java et l'île de *Byma*, leurs tables somptueusement servies, enfin toutes les jouis-

sances de l'Europe et de l'Asie réunies concourent également à les enivrer et à les énerver.

Cependant la nature, qui ne dispense jamais tous ses dons aux mêmes mortels, a privé les habitans de Java d'un des plus précieux, en leur refusant de jolies femmes. Combien leurs compagnes seraient laides à côté de nos aimables compatriotes! Leur éducation, extrêmement négligée, ne contribue pas peu à leur ôter tout moyen de plaire. Cette privation, aux yeux d'un jeune Français, est bien suffisante pour faire disparaître les avantages brillans dont la Providence a doté les habitans de cette riche colonie.

Après un déjeuner à la tartine beurrée et au thé, les riches négocians font atteler leurs carrosses, qui les transportent mollement à leurs comptoirs, situés, ainsi que je crois l'avoir déjà dit, dans la principale rue de l'ancienne ville, traversée par la rivière. Ils expédient toutes leurs affaires en moins de quatre heures, et reviennent ensuite dans leurs hôtels, où la méridienne leur fait attendre patiemment l'heure du dîner. Après ce repas, chacun fait sa toilette; et c'est alors que les belles promenades de la ville, jusque-là inabordables à cause de la chaleur mortelle du soleil, se transforment en un panorama des plus animés. C'est un assaut général de luxe, d'élégance et de coquetterie. Ici l'orgueilleux *edler* est traîné gravement par quatre chevaux lourdement caparaçonnés. A côté de cette pesante machine passe rapidement la calèche élégante d'un

négociant anglais, emportée comme un éclair par huit petits chevaux *Byma*. Derrière ce fou vient un peu moins vite un flegmatique Hollandais qui, nonchalamment étendu dans son landau, fume encore la pipe qu'il a allumée à son dessert, tandis que son vigilant domestique a suspendu à l'essieu du carrosse une longue mèche qui doit servir à allumer toutes celles qu'il fumera dans le cours de son agréable promenade. On aperçoit çà et là quelques jolies cavalcades, et un grand nombre de cabriolets élégans et légers, attelés d'un ou de deux chevaux que conduisent des jeunes gens qui se glissent parmi ces nombreuses voitures sans redouter aucun accident, car chacun guide son équipage avec une merveilleuse adresse.

La promenade terminée, on rentre chez soi; les dames versent alternativement le thé et le café, placés dans des vases d'argent ou de vermeil à robinet; et les hommes, rangés autour d'une table chargée de bière, de genièvre et de différens vins, envoient aussi gravement que galamment au visage de leurs compagnes la fumée de leurs pipes. Le lendemain ramène les mêmes occupations et les *mêmes plaisirs*, le surlendemain et les jours suivans ne diffèrent en rien. La monotonie règne ainsi toute l'année dans les maisons les plus opulentes, et avec elle l'ennui qui en est inséparable.

Quoique issus pour la plupart de pères européens, les créoles de Batavia sont en général d'un brun très-foncé; leurs traits conservent toujours le caractère malais, qui leur est transmis par leurs

mères, même à la troisième génération. Du reste, leur taille est bien prise, et leur physionomie est souvent susceptible d'une expression très-spirituelle.

Quant à leur moral, il est moins flatteur. Là comme ailleurs, il est sans doute d'honorables exceptions; mais en général l'éducation première y est extrêmement négligée. Les enfans, entourés dès leur berceau d'une foule d'esclaves empressés de prévenir jusqu'à leurs moindres fantaisies, sont tellement portés à suivre l'impulsion du climat et de leurs désirs, qu'avant même d'avoir atteint l'âge de vingt ans, ils sont plongés dans une immoralité dégoûtante. Leur caractère, naturellement indolent, ne peut supporter la gêne d'une étude quelconque. On voit très-souvent des demoiselles de dix-huit ans, appartenant aux familles les plus riches, qui ignorent jusqu'aux élémens de la plus simple éducation.

Il est facile de concevoir combien cette ignorance, jointe à l'influence perfide du climat, tend de piéges à leur innocence; aussi est-il fort ordinaire de les voir succomber de bonne heure à cet appât séduisant.

Les dames de Batavia déploient dans leur toilette un luxe prodigieux, et malgré tout cet éclat, elles sont loin d'effacer les Européennes, dont elles ne peuvent égaler l'élégante simplicité; elles le sentent si bien, que ces dernières sont pour elles un objet d'exécration, et il n'est que trop commun de voir les funestes effets de leur haine.

La nature, active dans ces climats, a doué leurs habitans des passions les plus violentes; la jalousie surtout est chez eux un foyer toujours ardent qui laisse souvent échapper des flammes dévorantes que rien ne peut réprimer. De fréquens exemples ont rendu cette vérité incontestable, et le trait suivant, arrivé à Batavia, où l'on m'en a garanti l'authenticité, pourra en donner une idée exacte.

Un jeune Malais élevé par un Européen, et devenu depuis son domestique affidé, avait donné en plusieurs circonstances les marques les moins douteuses d'un attachement sans bornes pour son bienfaiteur et son maître. Celui-ci devint amoureux d'une de ses esclaves que son fidèle domestique aimait éperdument, et qu'il avait même épousée suivant la loi de son prophète. Le soupçonneux Malais épia les démarches de son maître, et ne tarda pas à découvrir qu'il avait tout obtenu de la jeune esclave. Dès qu'il ne douta plus de son malheur, il ne respira plus que pour satisfaire une vengeance complète. Il sut tellement contenir les transports de la jalousie et de la rage qui le dévoraient, que les imprudens amans continuèrent leur liaison dans une sécurité parfaite. Plusieurs mois s'étaient écoulés ainsi, sans que le vindicatif Malais trouvât une occasion favorable pour mettre à exécution son funeste projet, lorsque son maître le prévint un jour qu'il se proposait d'aller le lendemain à la chasse dans les forêts voisines, et qu'il désirait qu'il l'accompagnât.

Ils partirent en effet le jour indiqué. Lorsqu'ils furent isolés au milieu des bois, le Malais, chargé des armes, s'arrêta soudain, et fixant des regards furieux sur son maître, lui dit avec une fureur concentrée : « Depuis que j'ai pu marcher, je t'ai » toujours suivi, sur terre, sur mer, partout enfin; » tu as eu en moi le plus zélé serviteur. Tu m'as » été en plusieurs circonstances redevable de la » vie, et en agissant aussi bien envers toi, je ne » pouvais cependant te peindre tout l'excès de » mon attachement. Loin de trouver en toi les » sentimens reconnaissans sur lesquels je devais » compter, tu m'as outragé avec la femme que je » chéris, et tu ne crains pas de faire périr de dou- » leur le compagnon fidèle de tes dangers. L'enfer » repose dans mon cœur ulcéré depuis plusieurs » mois; aujourd'hui seulement je trouve l'occa- » sion de lui donner l'essor. Tu vas mourir, maître » ingrat et cruel, je vais t'immoler à ma vengeance; » mais je sens que je t'aime encore malgré ta per- » fidie, aussi ne pense pas que je puisse te sur- » vivre; mon *cris* m'aura bientôt délivré d'une » existence que je ne saurais plus supporter. »

Le malheureux exécuta sur-le-champ sa terrible menace. C'est lui-même qui raconta ainsi les détails de cette scène affligeante à plusieurs montagnards qui, en traversant la forêt, le trouvèrent gisant à côté de sa victime, et donnant encore quelques signes de vie.

Certes les dames créoles sont loin d'égaler la froide cruauté de ce frénétique, mais la jalousie

fait néanmoins chez elles d'affreux ravages. La vengeance la plus horrible est toujours celle qu'elles préfèrent : habiles à préparer les poisons que la nature a si généreusement dispensées dans ces contrées, elles le font avaler, par doses calculées, aux victimes que leur cœur outragé a désignées. Beaucoup de personnes meurent à Batavia d'une maladie de foie, attribuée au climat, et qu'il serait peut-être plus naturel de regarder comme le résultat des breuvages apprêt s par ces mégères.

Les Malais sont en général bien constitués : ils ont le nez large et épaté, les yeux un peu à la chinoise, la bouche très-grande et les cheveux plats et longs. Leur teint est d'un noir rougeâtre.

Ils sont indolens, paresseux et fort peu intelligens; leur caractère est sombre et réfléchi; ils sont cependant accessibles au plaisir; ils aiment les spectacles, les fêtes, le chant, mais par-dessus tout à chiquer le bétel et à fumer l'opium. Ce dernier suc a pour eux tant d'attraits, qu'ils passent quelquefois des nuits entières à s'enivrer de ses vapeurs étourdissantes; mais ils paient souvent cher cette intempérance. L'opium agit si fortement sur leurs nerfs, qu'ils deviennent à l'instant frénétiques, et courent çà et là dans le plus grand désordre, les cheveux épars, un *cris* à la main, et quelquefois la tête couverte : si l'on cherche à les saisir, ils immolent l'imprudent qui a osé les approcher; c'est ce que les Malais appellent *faire amok*, et lorsqu'un pareil accident

arrive à Java, chacun s'arme et court sur le malheureux qui est atteint de cet accès de frénésie, comme nos paysans en France poursuivent un loup ou un chien enragé, et le pauvre Malais périt presque toujours.

La musique est la seule chose pour laquelle ils aient un goût bien décidé : quelques-uns sont même parvenus dans cet art à une perfection étonnante. Les riches habitans de Batavia savent tirer un très-bon parti de ce talent naturel, ils forment parmi leurs nombreux domestiques un orchestre complet qui exécute des symphonies pendant les heures de repas.

Un petit nombre de Malais s'est livré à l'horlogerie, dans laquelle ils ont peu de succès. L'immense majorité de ceux qui habitent la côte préfère l'état de domesticité à tous les autres. Comme ils sont très-sobres, leur nourriture est facile et peu coûteuse, de sorte qu'on les paie peu, et qu'on en a un très-grand nombre. Il y a parmi eux des cochers d'une adresse peu commune, qui guident six chevaux sans la moindre gêne, frappent sans se tromper, de l'extrémité de leur fouet, le cheval le plus éloigné de leur bras. Ils sont cuisiniers très-médiocres, et fort mauvais valets-de-chambre. Du reste, ils sont propres, bien vêtus, d'un service doux, et la plupart très-fidèles. Les plus brutes d'entre eux sont employés aux écuries et aux transports. Ces derniers portent le nom de *coulis*. Rien n'égale la précision de leur marche, lorsqu'ils portent un fardeau considérable. Dans une fête cé-

lébrée à Batavia par les Indiens, on m'a assuré avoir vu une pagode de plus de soixante pieds de haut, assise sur une base proportionnée, portée par cent *coulis*, qui s'étaient distribués avec un art admirable sous l'échafaudage des bambous qui la supportaient, et ils marchaient ainsi d'un pas très-régulier, et sans donner la moindre secousse.

Les Malais ne sont point industrieux; à l'exception de quelques armes assez bien faites, les produits de leur travail n'offrent rien de très-remarquable. Au reste, il ne faut pas confondre les Malais des villes, dont je parle ici, avec ceux des campagnes, que je connais moins, et qui diffèrent beaucoup des autres.

L'industrie des Chinois qui se sont fixés à Java égale leur activité. En quittant leur patrie, ils n'ont point renoncé à leurs mœurs, pas plus qu'à leur religion et à leur costume; mais ils ont eu le bon esprit de reconnaître que l'on travaille aussi bien, et souvent beaucoup mieux en Europe qu'à la Chine. Ils sont en général grands imitateurs. Ils pullulent tellement malgré l'insalubriré du climat, qu'on a été obligé d'en faire partir un assez grand nombre pour cultiver l'intérieur de l'île. Les sucreries, les caféteries, enfin les plantations de tous genres doivent leur prospérité à leurs bras infatigables. Ils sont parvenus à inspirer une aveugle confiance aux propriétaires de ces établissemens, et c'est là sans doute la cause principale des obstacles qu'ont rencontrés plusieurs Euro-

péens, et notamment les colons de l'île de France pour l'introduction de leurs usines.

A l'île de Java, les Chinois exploitent exclusivement les métiers de maçons, charpentiers, menuisiers, serruriers, tailleurs, cordonniers, carrossiers, etc. etc. Ils sont devenus par cela même une ressource précieuse pour les Européens, qui n'eussent pu trouver dans les indolens Malais les artisans utiles que je viens d'énumérer.

Ces derniers abhorrent les Chinois. Chaque année, ils commettent sur eux de nombreux assassinats, et c'est précisément la haine réciproque de ces deux castes qui fait la force des Hollandais; car, en cas d'insurrection de l'un ou de l'autre peuple, ils seraient certains d'en avoir un pour auxiliaire.

Les Chinois ne se sont pas bornés à des métiers et à l'agriculture, ils ont également monté des maisons de commerce qui sont aujourd'hui puissamment riches. Un grand nombre de boutiques de détail en tous genres ont été établies par eux; d'autres, et c'est la classe inférieure, se sont partagé l'approvisionnement des *bazars* et des vaisseaux de la rade. Enfin, les Chinois doivent être considérés comme une des plus fermes colonnes de la puissance hollandaise dans ces contrées.

Les Portugais de l'île de Java descendent des premiers hommes de leur nation qui ont conçu et exécuté le projet de conquérir les grandes Indes; mais ils ont singulièrement dégénéré. Leur teint

est cuivré, leur taille petite, et leur complexion très-faible. Ils parlent un portugais très-corrompu, mais assez doux. Les Hollandais, qui les protègent, les emploient comme écrivains dans les diverses branches de l'administration; c'est à peu près leur unique talent : aussi occupent-ils presque toutes les places de commis chez les négocians et les marchands, de clercs et d'expéditionnaires chez les hommes de loi; d'autres enfin sont préposés aux pompes funèbres, à la police et aux ventes publiques. Ils professent la religion catholique avec beaucoup de zèle; leur caractère est doux et obligeant. Ils sont en général actifs, sobres et doués d'intelligence.

Lorsque j'eus parcouru les lieux les plus intéressans, de l'île, je me disposai à faire embarquer mes caisses de plantes; j'en possédais vingt et quelques, toutes remplies à Sourabaya de végétaux indigènes, propres à être naturalisés dans les colonies françaises.

Le 13 octobre 1819, je conduisis mes précieuses collections à bord du *Rhône* et de *la Durance*. Lorsque mes caisses furent arrivées, la division leva ses ancres, et mit à la voile pour Manille (îles Philippines) le 15 octobre 1819.

PERROTTET.

Histoire moderne.

TABLEAU HISTORIQUE

DE LA

COMPAGNIE ANGLAISE DES INDES ORIENTALES

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A NOS JOURS.

Le parlement britannique s'est déjà occupé, en 1829 et pendant la session de 1830, de la solution du problème moral et politique le plus important qui puisse lui être soumis. Le privilége exclusif, souvent renouvelé et accordé en dernier lieu pour vingt ans à la compagnie des Indes orientales, approche du terme fixé pour

sa durée. Le monopole sera-t-il octroyé par une nouvelle charte, et pour une longue suite d'années, à cette association à la fois marchande et souveraine qui en jouit à l'exclusion de ses concitoyens et de tous les autres peuples ? Restera-t-elle dominatrice absolue de l'immense territoire au milieu duquel chacun des trois royaumes formant l'empire britannique en Europe ne présenterait sur la carte qu'un point presque imperceptible ? Le sort de plus de cent millions d'hommes dépendra-t-il encore, pendant un long avenir, de l'administration plus ou moins habile, plus ou moins libérale de cette compagnie avant tout mercantile ? Telles sont les graves questions qui agitent en ce moment les esprits de toutes les classes de l'Angleterre.

Déjà, dans une des séances de la dernière session, lord Ellenboroug dans la chambre des pairs, et M. Peel, dans celle des communes, ont demandé et obtenu la nomination d'un *comité d'enquête* qui sera chargé de présenter un rapport sur les affaires de l'Inde. « Le comité que je propose, a dit ce » dernier, ne sera point chargé de ratifier des en- » gagemens préexistans entre le gouvernement et » la compagnie des Indes ; *car il n'existe aucun* » *engagement de cette sorte, explicite ou implicite*[1]. » Il ne s'agit pas seulement de déterminer de quelle » manière se fera le commerce anglais dans cette » partie du globe ; des considérations plus impor-

[1] Le désaveu est précieux ; on était généralement imbu de l'opinion contraire.

» tantes se rattachent à ce sujet : vous aurez à
» examiner le caractère politique des institutions
» que vous êtes appelés à modifier, l'étendue des
» territoires qui vous sont soumis, l'énormité des
» revenus que produisent ces territoires, les plus
» riches de l'univers. Vous comprendrez la vaste
» importance de ce sujet dans ses relations avec
» nos finances, notre constitution, l'influence de
» la couronne.... J'ai réservé la dernière place au
» motif le plus grave de tous, le bien-être et
» les intérêts des sujets indiens de S. M. J'ai lu
» plusieurs rapports qui en portent le nombre
» à *quatre-vingt-dix millions* [1]. Si nous consi-
» dérons l'étendue de notre empire et son im-
» mense population, si nous nous rappelons sur
» quelles révolutions, sur quels débris nous avons
» fondé cet empire; si nous réfléchissons à la dis-
» tance qui sépare ces contrées de l'autorité sou-
» veraine, à la différence de mœurs, de religion et

[1] L'empire britannique dans l'Inde comprend aujourd'hui plus de quatre-vingt millions de sujets; mais l'autorité de la Compagnie s'exerce en outre, quoique indirectement, sur plus de *trente millions* d'Indiens qui vivent dans les états des princes réputés indépendans. Ce sont d'anciens souverains soumis à une influence devenue irrésistible, et liés par des traités de subsides qui les obligent à suivre aveuglément les ordres de cette Compagnie, en ce qui concerne la politique extérieure, et à lui fournir des hommes et de l'argent pour toutes les guerres qu'elle entreprend. La Compagnie, de son côté, assure à ces princes une puissance illimitée pour gouverner les sujets qui leur restent, et elle protége en toute circonstance le souverain nominal contre les révoltes du peuple.

» d'usages qui existent entre nous et ces myriades
» presque innombrables de sujets ; la contempla-
» tion d'objets si variés, si vastes, ne peut man-
» quer d'étonner d'abord notre esprit. Mais quels
» que soient nos sentimens à ce sujet, il est au
» moins certain que nous ne devons l'aborder qu'a-
» vec une profonde conviction de notre responsa-
» bilité et de l'obligation morale qui nous est im-
» posée de favoriser les progrès et la prospérité du
» pays, autant que le permettent nos engagemens,
» le maintien, la sécurité de notre domination.
» Sans aucun doute nous nous sentirons appelés
» à examiner quelles mœurs sont les plus propres à
» garantir aux habitans de ces régions lointaines
» la jouissance de leurs droits, de leur liberté
» individuelle et des fruits de leur industrie, en
» un mot à faire en sorte, tant qu'ils seront soumis
» à nos lois, de les dédommager *de leurs souffrances*
» *et de leurs injures passées, et de les consoler à*
» *force de bienfaits de la perte de leur indépen-*
» *dance.* »

Quand ces paroles sonores retentiront sur les bords du Gange, que d'espérances flatteuses elles feront naître chez les malheureux Indiens, dont on avoue enfin aujourd'hui les souffrances et les injures passées! Mais aussi quel désappointement, si le discours libéral du ministre anglais n'était que le prélude, en quelque sorte obligé, de l'octroi d'une nouvelle charte, confirmant et continuant les priviléges de cette Compagnie contre l'administration de laquelle tant de plaintes s'élèvent! Il est facile

cependant de prévoir qu'une proposition pareille sera faite par quelque collègue de M. Peel, ou peut-être par ce ministre même. Des pétitions en sens opposé arrivent, il est vrai, de l'empire britannique; elles couvriront bientôt les tables des deux chambres; de nombreuses associations se sont formées dans presque toutes les villes de commerce pour demander au parlement l'abolition du privilége: les débats, sans doute, donneront lieu à la révélation d'une foule de faits curieux; mais la Compagnie, toujours riche et puissante, est loin de renoncer à l'espoir de remporter un triomphe éclatant sur ses adversaires. Ses amis prépareront avec adresse les voies et les moyens. Des argumens captieux seront prodigués en faveur d'un état de choses qui a duré pendant tant d'années, et qui seul, dira-t-on, a pu produire de si grands résultats.

En attendant, il ne sera pas sans quelque intérêt de jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire de la Compagnie Indo-Britannique qui, après de bien faibles commencemens, est parvenue en moins d'un siècle à la puissance colossale dont nous la voyons investie.

La première idée que fait naître le nom même de l'*Inde* est celle d'une région féconde et abondante. Les richesses de l'Orient, les trésors des Indes, sont des phrases familières à nos oreilles et devenues banales dans toutes les langues. Les témoignages de la plus haute antiquité, les descriptions des écrivains de tous les âges ajoutent encore aux opi-

nions les plus favorables. Aussi ces belles contrées attirèrent-elles, dès les temps les plus anciens dont nous ayons connaissance, des conquérans et des hordes de barbares accourus de divers points du globe; ils vinrent tour à tour fondre sur les timides et paisibles habitans, piller leurs riches cités et ravager leurs fertiles campagnes. Cependant, quelque profondes que furent ces blessures, elles n'épuisèrent point toutes les forces d'une nature sans cesse réparatrice et productive. Le commerce de l'Inde accrut l'opulence si vantée de Salomon, qui y trafiquait, à ce qu'on suppose, par le golfe Persique et la mer Rouge; ce commerce enrichit l'Égypte, embellit Alexandrie, contribua puissamment au luxe d'Athènes et de Rome. Les Génois et les Vénitiens, à une époque plus récente, puisèrent à la même source, et virent pendant long-temps augmenter la fortune et la puissance de leurs républiques, grâce aux relations lucratives qu'ils entretenaient avec l'Inde par Suez, Aden et la mer Arabique. Quand enfin la découverte d'une nouvelle route, en doublant le cap de Bonne-Espérance, eut remis entre les mains des Portugais la clef des vastes magasins de l'Orient, les navigateurs de cette nation excitèrent par leurs brillans succès l'envie et la cupidité de tous les peuples de l'Europe.

En raison de la priorité de leur découverte, les Portugais réclamèrent la possession exclusive de ce passage, et surent la conserver pendant près d'un siècle. Le premier pavillon anglais qui parut dans

ces mers fut celui de sir Francis Drake, lors de la circumnavigation du globe qu'il exécuta dans les années de 1577 à 1580, passant par le détroit de Magellan et revenant par l'Océan Pacifique et les mers de l'Inde. La réception gracieuse d'Élisabeth, et les honneurs dont cette reine patriotique combla l'amiral Drake, enflammèrent d'une ardeur nouvelle la foule des aventuriers. Bientôt même plusieurs membres des familles les plus illustres de l'Angleterre prirent rang parmi les armateurs des navires, ou devinrent les chefs des expéditions maritimes entreprises pour le commerce de l'Orient. Un des plus distingués parmi ces derniers fut Cavendish, homme de haute naissance et d'une grande fortune. Suivant les traces de Drake, il entra dans l'Océan Pacifique par la route de l'ouest, visita les Philippines, les îles des Larrons, les Moluques et la plupart des côtes que baignent les mers du sud et de l'est. Un court extrait de la lettre qu'il adressa, lors de son retour, au chambellan de la reine Élisabeth, prouve l'importance qu'il mit au succès de son voyage.

« Je suis arrivé, dit-il, aux Philippines en lon-
» geant les côtes de la Chine; j'en rapporte la con-
» naissance de faits dont on n'avait jamais en-
» tendu parler. C'est un pays dont je n'ose décrire
» toute la splendeur et la richesse, de peur de n'ê-
» tre pas cru. J'ai ensuite fait voile pour les îles des
» Moluques, où j'ai été bien traité par quelques
» peuplades païennes, et où nos compatriotes pour-

» ront, s'ils le veulent, faire le commerce aussi li-
» brement que les Portugais. »

Vers la même époque (1588), la première compagnie du Levant se forma en Angleterre dans le but de faire à la fois le commerce avec la Turquie, la Perse et l'Inde, d'abord par la voie de terre de Constantinople, Alep, Bagdad, Bassora et même jusqu'à Ispahan et Ormuz. Quelques-uns des associés exécutèrent un voyage lucratif et arrivèrent jusque sur la côte de Malabar, d'où ils se portèrent sur Agra et Lahore, et ensuite au Bengale, au Pégu et à Malacca, d'où ils revinrent par la route de terre à Alep. Les Portugais s'étaient, pendant cette époque, enrichis par le commerce exclusif de l'Inde, comme les Espagnols par celui de Manille et de l'archipel des Philippines. Les Hollandais vinrent ensuite, et envoyèrent en 1595 quatre grands bâtimens aux Indes, en doublant le cap de Bonne-Espérance. Mais ce ne fut qu'en 1600 que les Anglais, après plusieurs tentatives infructueuses, firent le premier pas décisif pour l'établissement de leurs relations commerciales avec l'Orient.

La première charte fut donc accordée cette année à une compagnie constituée en corporation privilégiée, sous le titre de *Gouvernement et compagnie des marchands de Londres, faisant le commerce des Indes orientales*. Il est important de ne pas perdre de vue les traits caractéristiques de cette première concession de la législature, et de rappeler les conditions auxquelles le privilége fut accordé. Nous nous servirons ici des propres

termes de M. Mill, historien de la Compagnie des Indes orientales[1]. L'auteur a été long-temps employé au service de cette Compagnie à laquelle il est très-favorable, et son témoignage ne saurait être suspect.

« Selon l'esprit du temps, la charte fut exclusive; elle portait défense au reste de la communauté de faire le commerce à l'intérieur des limites assignées à la Compagnie, mais donnait à celle-ci le pouvoir d'accorder, quand cela lui plairait, des licences à cet effet. La charte fut octroyée pour une période de quinze années, mais sous la condition expresse que, s'il n'était point reconnu qu'elle *fût avantageuse au pays, elle pourrait être en tout temps annulée* après un avertissement donné deux ans d'avance; si elle était reconnue avantageuse, elle pourrait, selon le vœu de la Compagnie, être prolongée pour quinze autres années.» (1er vol., p. 22.)

« Nous ne pouvons pas, dit un autre publiciste[2], admirer en toute occasion la *haute sagesse de nos ancêtres* et exalter, comme étant au-dessus de tout perfectionnement, *les vénérables institutions de l'antiquité;* mais en cette circonstance, nous reconnaissons que les conseillers de la reine Elisabeth étaient animés pour la prospérité générale d'une sollicitude plus grande que celle qu'on a pu découvrir dans la conduite de leurs successeurs. Quinze

[1] *The History of Bristish India, by James Mill, esq., third edition.* 6 vol. 8°. London, Baldwin, 1826.

[2] *Quarterly Oriental Review*, n° 1, janvier 1830.

années de concession d'un privilége exclusif accordé à une corporation valent déjà mieux, comme période plus courte, que les vingt années des concessions postérieures. Au dernier renouvellement de la charte, la motion de M. Canning, qui n'était pas alors ministre, et qui proposait par amendement de réduire le terme à dix ans, valait mieux encore, et les raisons dont cette motion fut appuyée étaient sans réplique; car enfin des priviléges exclusifs ne devraient être accordés à un petit nombre d'individus pour une période quelconque, que dans le cas où il serait prouvé que cette concession est utile au plus grand nombre; et si les prétentions de la Compagnie des Indes orientales sont fondées sur une telle base, elle sera aussi bien à même d'en fournir des preuves satisfaisantes au bout de dix ans qu'au bout de vingt; si au contraire de telles preuves ne peuvent point être données, le terme de dix ans serait déjà trop long pour investir cette Compagnie de pouvoirs exorbitans. L'amendement de M. Canning ne fut rejeté que par une faible majorité, présage peut-être plus encourageant encore que fâcheux du sort des motions qui seront présentées cette année; celles-ci seront appuyées de nouveaux argumens et d'une série de faits que le temps et l'expérience ont accumulés depuis cette époque. La clause de réserve de la reine Élisabeth n'aurait dû être omise dans aucune charte, et elle devrait maintenant être inscrite en grands caractères sur toutes les tablettes des législateurs du jour.»

On pourrait en quelque sorte se faire une idée des

dispositions dont se trouvaient animés les premiers membres de cette association marchande, par les noms mêmes des bâtimens qu'ils expédièrent pour le premier voyage (*la Milice, le Fléau, l'Hector*); et le chef choisi pour commander l'escadre était un certain capitaine Lancastre, revenu tout récemment d'une expédition de piraterie. Les succès que ce forban avait obtenus lui valurent la protection de l'honorable Compagnie des Indes orientales. M. Mill rapporte aussi à cette occasion une réponse assez curieuse faite au gouvernement qui avait témoigné le désir qu'un homme d'un caractère et d'un rang distingué, sir Edward Michelbourne, fût chargé de la première expédition. Les membres du comité de l'honorable Compagnie annoncèrent «qu'ils avaient résolu de n'employer aucun *gentleman* dans un poste de quelque importance, et qu'ils voulaient faire gérer leurs affaires par des hommes de leur propre rang ou qualité; car, si l'on venait à savoir qu'ils employaient des *gentlemen*, cela pourrait porter un grand nombre d'aventuriers à les priver de leurs services.» (Vol. 1, page 22.)

Le premier voyage fut très-lucratif : les marchands visitèrent Sumatra, où ils conclurent un traité de commerce avec un des souverains indiens, et obtinrent la permission d'établir une factorerie dans l'île. En passant le détroit de Malacca, le capitaine Lancastre se saisit, selon ses anciens procédés de pirate, d'un vaisseau portugais de neuf cents tonneaux, « avec une cargaison si riche en toiles et épices, *qu'elle suffit au chargement de toute*

la flotte. » Touchant ensuite à l'île de Java, il y laissa quelques-uns des facteurs ou subrécargues qui avaient été embarqués avec lui, au nombre de trente-six, pour diriger les établissemens que la Compagnie comptait former dans diverses parties de l'Inde, et il revint en Angleterre au mois de septembre de l'année 1603, rapportant de bons profits (y compris le pillage du bâtiment portugais) aux propriétaires des capitaux fournis à l'expédition[1]. »

Le succès de celle-ci en fit entreprendre successivement plusieurs autres, et pendant les dix années suivantes, huit expéditions eurent lieu. Les capitaux employés à chacune n'étaient cependant pas bien considérables. La première, en 1603, n'exigea qu'une mise de fonds de 60,000 liv. sterl., et sur cette somme, 48,000 liv. furent employées en achats et équipemens de navires; 11,000 liv. furent exportées en argent ou lingots, et les 1000 restant furent seules employées en marchandises. Les opérations de la Compagnie étaient donc bien inférieures en ce qui concerne la branche la plus importante, l'exportation des produits de l'Angleterre et des objets manufacturés en ce pays, aux moindres opérations de la plus petite maison de commerce de nos jours; et l'expédition qui fut entreprise dix ans plus tard prouve qu'on n'était pas encore parvenu alors à donner une extension plus satisfaisante aux exportations. Un seul bâti-

[1] Mill, vol. 1, pag. 24; Harris, vol. 1, pag. 875; Andorson, vol 2 pag. 217, 218; Bruce, Annales, vol. 1, pag. 151, 152.

ment fut employé ; sa construction et son équipement coûtaient 5,300 liv. sterl. ; il importait pour une valeur de 1,250 liv. d'or, lingots ou espèces, et des marchandises pour la valeur de 650 liv. sterl. seulement. Une aussi faible mise de fonds contrastait déjà fortement avec les prétentions des directeurs de la Compagnie, qui cherchaient à prouver la nécessité du privilége exclusif et de sa prolongation, par l'impossibilité où se trouverait, selon eux, tout particulier de faire le commerce de l'Inde avec ses propres fonds. Il faut convenir cependant que, quelque limitées que fussent les opérations de la Compagnie, les profits que rapportèrent les capitaux employés furent assez considérables ; le pillage et la piraterie y contribuèrent pour beaucoup.

« Tous ces voyages, dit M. Mill, à l'exception d'un seul, celui de l'année 1607, pendant lequel les deux vaisseaux employés périrent, avaient été très-lucratifs. Les profits nets, rarement au-dessous de 100 pour cent, s'élevaient ordinairement à 200 pour cent des capitaux. » (Vol. 1, p. 25.)

On conçoit facilement qu'une compagnie qui retirait de pareils avantages d'un commerce pour ainsi dire dans l'enfance, et auquel elle espérait donner par la suite une tout autre extension, fût extrêmement jalouse des droits qu'elle avait acquis, et cherchât par tous les moyens d'empêcher la concurrence.

« En 1604, continue son historien, les directeurs de la Compagnie furent vivement alarmés de la con-

cession d'une licence accordée, selon eux, en violation de leur charte, à sir Edouard Michelbourne et à quelques autres personnages, pour le commerce avec la Chine, le Japon, la Corée, Cambaye, etc.; mais ils obtinrent en 1609 un grand avantage, en compensation de cette prétendue injure, par la facilité et l'imprévoyance du roi Jacques, qui abolit, à leur sollicitation, les restrictions que la politique prudente de la reine Elisabeth avait imposées. Ils obtinrent cette année-là un renouvellement de leur charte, confirmant tous leurs anciens priviléges, et les constituant en corporation (*corporate body*), non pas pour quinze années ou pour aucun autre temps limité, mais *pour toujours*. Il fut cependant encore statué que, « *si la nation éprouvait quelque dommage* de cette concession, le privilége exclusif *cesserait et expirerait* après un avertissement donné trois ans d'avance. »

Il n'est point dit quelle fut la part des conseillers du roi Jacques sur les 200 pour 100 des bénéfices de la Compagnie; mais elle dut être assez considérable, et les associés profitèrent de cette nouvelle charte pour étendre de plus en plus leurs opérations, qui jusque là avaient été circonscrites dans les limites de l'archipel indien. Ils portèrent alors leur attention sur le continent même de l'Asie, et après plusieurs tentatives infructueuses, où ils furent tour à tour repoussés par les Turcs à Aden et à Moka, sur la mer Rouge, et par les Portugais, sur les côtes de l'Inde, ils réussirent enfin,

en 1612, à atteindre le but qui était depuis longtemps l'objet de leurs désirs.

« Les Anglais parvinrent alors à conclure de nouveaux arrangemens commerciaux; ils obtinrent la permission d'établir des factoreries à Surate, Ahmedabad, Cambaye et Gogo, lieux indiqués par les agens de la Compagnie comme étant les mieux situés; et en s'engageant à payer des droits de 3 et demi pour cent, ils reçurent la promesse que ce seraient là les seules taxes auxquelles leurs marchandises seraient assujéties. Leurs propriétés étaient en outre garanties, dans le cas même de la mort de leurs agens, et devaient être remises intactes aux successeurs de ceux-ci. Un firman ou décret de l'empereur du Mogol conférant ces priviléges fut publié le 11 janvier 1619, et autorisa ainsi le premier établissement des Anglais sur le continent de l'Inde, où se trouvait alors le siége d'une des plus grandes et des plus splendides monarchies du globe. » (Vol. 1, p. 26.)

On peut dater de l'an 1612 une nouvelle ère dans l'histoire de la Compagnie. Jusqu'à cette époque, chacun des individus qui faisaient partie de l'association opérait avec ses fonds et à ses propres risques et périls, quoique le droit de faire le commerce de l'Inde fût restreint aux seuls membres qui la composaient. Mais alors on trouva plus *expédient* d'obliger tous les participans à ce droit de se soumettre aux opérations réglées par un comité qui disposerait de la masse des fonds (*a joint Stock company*). Cette mesure était vivement sollicitée par

les directeurs, parce que, dit M. Mill, « c'était là le meilleur moyen de faire remettre entre leurs mains tous les pouvoirs, avec la direction générale des affaires. » Il ajoute ensuite :

« Les bénéfices retirés des expéditions entreprises ainsi, et comparés à ceux obtenus par les individus qui géraient eux-mêmes leurs affaires, furent cependant loin de présenter sous un jour favorable la gestion des directeurs. Les huit voyages précédens, en défalquant les pertes essuyées pendant le quatrième, qui fut en tout désastreux, avaient rapporté 171 pour cent. Les quatre voyages suivans ne rapportèrent aux intéressés que 87 1/2 pour cent de bénéfices. » (Vol. 1, pag. 28.)

On voit que déjà, sous l'influence même d'une compagnie exclusive, les profits que chaque spéculateur retirait de ses opération, tant qu'il lui était permis de diriger par lui-même ses entreprises, étaient bien plus considérables que lorsqu'un gouverneur et des directeurs essayèrent de se charger de l'ensemble des affaires. Les partisans de la liberté du commerce feront sans doute valoir un aussi puissant argument en faveur de leur cause. Les profits devinrent cependant encore bien moindres lorsque les directeurs de la Compagnie, au lieu de se borner aux opérations de commerce, qui étaient de leur ressort, commencèrent à prendre une allure politique, voulurent devenir conquérans, entretinrent des ambassadeurs, des forteresses et des troupes. L'ambassade royale de Sir Thomas Roc, envoyé par la cour d'Angleterre auprès du Grand-Mogol,

eut lieu vers la même époque (en 1615); et dans un temps où les lumières étaient encore si peu répandues, cet homme d'état distingué reconnut déjà, par la force de son esprit prévoyant, les inconvéniens du mélange bizarre des métiers de soldat et de marchand. Son opinion à cet égard mérite bien d'être encore prise en considération aujourd'hui, et aucune partie de l'intéressant ouvrage de M. Mill ne nous paraît plus digne d'être méditée par les législateurs, par les solliciteurs de priviléges exclusifs, et même par les directeurs de la Compagnie anglaise.

« Indépendamment des autres services que rendit Sir Thomas, il donna des avis à la Compagnie sur la marche la plus avantageuse à suivre pour l'avenir dans toutes ses opérations. « Lors de mon » arrivée, dit-il, je crus qu'un fort nous serait » très-nécessaire; mais l'expérience me prouva en» fin que le refus que nous essuyâmes tournerait » à notre avantage. Quand l'empereur m'en offri» rait maintenant dix, je n'en accepterais pas un » seul. » Il appuie cette opinion de plusieurs raisonnemens : « Premièrement ces forts ne seront pas » indispensables au commerce, et les charges » seront si pesantes qu'il ne pourra pas les sup» porter; car l'entretien des garnisons absorbera » tous les profits. La guerre et le trafic sont in» compatibles. De mon aveu, vous ne vous enga» gerez que dans des entreprises maritimes; sur mer » vous avez au moins autant de gain que de perte. » Les Portugais, malgré le nombre considérable de

» leurs belles résidences, s'appauvrissent par l'en-
» tretien de leurs soldats, et cependant leurs gar-
» nisons sont misérables. Ils ne tirent plus aucun
» parti de leurs établissemens depuis qu'ils les sou-
» tiennent à main armée, et, remarquez bien cela,
» les Hollandais commettent la même erreur en
» établissant leurs plantations à la pointe de l'épée.
» Ils disposent de fonds considérables; ils pullulent
» dans toutes les places; ils en possèdent quelques-
» unes des plus belles, et cependant la solde con-
» sume le gain. Recevez ceci comme une règle; si
» vous voulez faire des bénéfices, recherchez-les
» par mer et par un commerce pacifique, car c'est
» sans contredit une grande faute que d'établir
» des garnisons et de faire des guerres de terre dans
» l'Inde.

» Ce n'est pas le grand nombre de ports, de ré-
» sidences et de factoreries qui vous profiteront. Ici
» les charges augmenteront et ne couvriront pas
» les frais. Un seul établissement bien choisi, con-
» venable pour vos vaisseaux, pour vos magasins,
» et un judicieux emploi de vos facteurs, voilà tout
» ce qu'il vous faut. » Sir Thomas, s'il avait vécu de nos jours, aurait pu, grâce à l'expérience acquise, citer à l'appui de ses avis le commerce anglais avec la Chine. (Vol. 1, pages 29, 30.)

Le commerce que les Américains des États-Unis font depuis si long-temps et si avantageusement, tant avec la Chine qu'avec l'Inde, sans y posséder un seul pouce de terre, pourrait aussi prouver la sagesse des conseils donnés jadis par l'ambassadeur

anglais, ainsi que les erreurs du vaste système territorial de la Compagnie.

Les intrigues et les fausses accusations par lesquelles on cherchait dès-lors à nuire aux concurrens étrangers, et à les exclure de toute participation aux avantages commerciaux qu'on voulait se réserver, forment aussi un des traits caractéristiques de la politique de l'époque.

Sir Thomas rappelle à la Compagnie qu'il a d'abord pris grand soin de déconsidérer les Hollandais. « Il est venu, dit-il, des Hollandais à Surate; » ils arrivaient de la mer Rouge, avec quelque » argent et des marchandises tirées des contrées » méridionales. J'ai fait tous mes efforts pour les » faire disgracier (*to disgrace them*); je n'ai pu ce- » pendant, sans courir trop de danger, parvenir à » les expulser. Mais votre consolation doit être » celle-ci : *Il y a assez de richesses pour les deux* » *peuples.* » (Vol. 1, p. 31, 32.)

Les partisans de la liberté du commerce pourraient encore aujourd'hui se servir du même langage; il y a ici assez de richesses pour nous tous, pourquoi nous exclure? On leur répondra que le pouvoir et le monopole réunis exercent une influence tellement corruptrice sur les hommes qui en sont investis, qu'ils n'envisagent qu'avec haine et envie la prospérité des autres, quand même elle serait acquise dans la carrière qui leur est aussi bien ouverte qu'à leurs rivaux (1). Reste à savoir si ce sont là les sentimens que

(1) On opposera sans doute bien d'autres argumens aux parti-

la législature d'une nation libre doit encourager ou récompenser.

Il fallut bien suppléer par le pillage aux profits toujours diminuans du simple commerce. C'est encore M. Mill qui fournit la preuve des dispositions de la Compagnie à s'enrichir des dépouilles enlevées à d'autres Européens.

« Les Anglais convinrent de joindre leurs forces à celles des Persans, pour attaquer les Portugais dans l'île d'Ormuz, dont ceux-ci, à l'époque de leur prospérité, s'étaient emparés, et qu'ils avaient fortifiée. Les Anglais devaient fournir des vaisseaux, et les Persans des troupes de terre. La ville et le fort furent emportés le 22 avril 1622. En récompense de ce service, les Anglais reçurent une part du pillage d'Ormuz, et en outre la concession de la moitié des droits de douane prélevés au port de Gombroun, qui devint dès-lors leur principale station dans le golfe Persique. » (Vol 1, p. 44.)

sans de la liberté du commerce ; mais il est à désirer, pour l'honneur des avocats du monopole, qu'ils en trouvent de meilleurs que ceux employés par un recueil d'ailleurs très-estimable. L'*Asiatic Journal*, que la Compagnie fait rédiger dans ses intérêts à Calcutta, et que ses libraires débitent à Londres, ne parle qu'avec indignation et mépris des adversaires du privilége exclusif. « C'est » une bande de révolutionnaires, dit-il dans un de ses derniers » numéros de 1829, qui n'ont qu'un seul objet en vue, leur in- » térêt particulier, et nullement celui de la nation. » Il est certain que tout individu qui s'occupe de spéculations commerciales désire en profiter lui-même ; mais la fortune publique ne s'augmente-t-elle pas par l'aisance des citoyens ? et les bénéfices particuliers n'ajoutent-ils pas sans cesse aux richesses nationales ?

Il est déplorable d'avoir aussi à reconnaître l'influence funeste que l'importation soudaine de richesses acquises par de pareils moyens exerça sur la masse du peuple anglais et sur les hommes du rang le plus élevé. La joie des directeurs, après cette conquête, fut un peu troublée, et « d'autres sentimens, dit M. Mill, naquirent par suite des demandes du roi et du duc de Buckingham, lord grand-amiral; ils exigèrent, le premier comme droits dus à la couronne, et le second comme droits dus à l'amirauté, des parts de prise sur les gains procurés par diverses captures de la Compagnie, et particulièrement par le pillage d'Ormuz. Celle-ci jugea prudent de ne pas montrer trop d'opposition aux prétentions du roi, mais elle objecta à l'amiral qu'elle avait toujours opéré en vertu de sa propre charte, et qu'elle n'avait jamais eu besoin de lettres de marque du duc de Buckingham. L'affaire fut portée devant les juges de la cour de l'amirauté; des témoins furent examinés pour s'assurer du montant de l'argent de prise, qui fut évalué à plus de 100,000 liv. st.; la Compagnie fit valoir les frais d'armement et d'équipement des vaisseaux, les pertes qu'elle avait éprouvées, le dommage porté à ses intérêts de négoce, en détournant ses vaisseaux du commerce, pour les employer à la guerre, etc. Tous les moyens de sollicitations furent épuisés par elle auprès du roi et de l'amiral; mais Buckingham, qui savait bien que la première expédition serait manquée, si on laissait passer la saison la plus favorable pour mettre en mer, fit jeter un embargo sur

les navires, et la Compagnie, pour échapper à cette dernière calamité, se trouva heureuse de pouvoir entrer en arrangement. Le duc consentit à recevoir 10,000 liv. st. qui lui furent acquittées. Une pareille somme fut exigée pour le compte du roi ; mais il n'est point resté de preuve évidente du paiement de celle-ci. » (Vol. 1, pages 45, 46.)

L'événement le plus remarquable qui eut lieu quelque temps après, et qui fit grand bruit en Angleterre, fut annoncé au public sous la rubrique de l'*horrible massacre d'Amboyne*. Les Hollandais en possession de cette place y condamnèrent à mort neuf Anglais, neuf Japonais et un matelot portugais, qui avaient formé, dit-on, le complot de chasser la garnison hollandaise et de s'emparer d'Amboyne pour le compte de l'Angleterre. L'existence réelle du complot ne peut guère être révoquée en doute. L'aveu naïf de Sir Thomas Roc, personnage parfaitement désintéressé, revêtu de sa dignité par le roi et non par la Compagnie, et faisant tous ses efforts pour *disgracier* les Hollandais à Surate, rend assez probable le projet de les expulser d'Amboyne. Mais ce qui exaspéra le plus le peuple anglais fut que les Hollandais, selon l'usage barbare du temps, avaient employé la torture pour arracher des coupables la confession de leur crime. Ce moyen si incertain et si odieux de découvrir la vérité ne saurait jamais être assez réprouvé. Il eût été heureux que le juste blâme déversé en cette circonstance par les Anglais sur leurs rivaux les eût portés à renoncer

eux-mêmes à une pareille cruauté. M. Mill nous donne la preuve du contraire.

« La vérité est que les agens de la Compagnie en ce même temps étaient dans l'usage habituel (*regular habit*) d'infliger des tortures à leurs propres compatriotes et même à leurs serviteurs. Le capitaine Hamilton nous apprend (dans l'ouvrage intitulé *New Account of the east Indies*, p. 362) qu'avant que la Compagnie fût investie des droits que donne la *loi martiale*, et lorsqu'elle ne pouvait encore faire exécuter à mort que les pirates, elle avait déjà établi comme règle de faire expirer sous le fouet, ou périr de faim, ceux dont elle voulait se débarrasser. Il en cite entre autres un exemple (p. 376): un déserteur du fort Saint-Gorges fut, selon son expression, «fouetté hors de ce monde-ci dans l'autre.» Le droit de condamner à mort les pirates servit aussi, selon le même auteur, à faire périr plusieurs commerçans. On donnait une telle extension à ce droit, que tout trafiquant qui avait le malheur de déplaire à un gouverneur était bientôt déclaré pirate; et il rend compte de l'entreprise d'un employé de la Compagnie et d'un agent dévoué du gouverneur du fort de Saint-Georges, qui, en se parjurant, tentèrent de lui faire perdre à lui-même la vie à Siam.....

«Quand la nouvelle du massacre d'Amboyne parvint en Angleterre, le peuple, déjà irrité contre les Hollandais par les récits répétés de leurs mauvais procédés envers nos compatriotes, fut porté au plus haut point d'exaspération. La cour des di-

recteurs fit tout ce qu'elle put pour ajouter aux fureurs populaires; elle ordonna d'abord la composition et l'exposition d'un tableau hideux dans lequel nos concitoyens étaient représentés expirant au milieu des tortures, avec l'expression révoltante de leur cruelle agonie, et entourés des instrumens effrayans qui servaient à les tourmenter. La presse enchérissait sur les horribles détails des scènes d'Amboyne, et la rage de la populace fut soulevée à un tel degré, que les marchands hollandais qui se trouvaient à Londres tremblèrent pour leur vie, et s'adressèrent au conseil privé pour réclamer protection. Les directeurs, appelés devant le conseil privé pour répondre à ces plaintes, nièrent la part qu'on les accusait d'avoir prise aux publications de la presse; mais ils avouèrent que le tableau avait été exécuté par leur ordre, ajoutant qu'ils voulaient le conserver et le placer dans leur hôtel, comme un monument éternel de la cruauté et de la trahison des Hollandais. » (Vol. 1, p. 50.)

Ceux-ci s'étaient en effet rendus bien coupables, sous d'autres rapports, envers la Compagnie, et notre historien explique, à la fin de cet intéressant chapitre, les véritables motifs du courroux des monopoleurs.

« Parmi les plaintes portées contre les Hollandais, une des plus graves était qu'ils vendaient à Surate les marchandises de l'Europe à *bien meilleur compte*, et achetaient celles de l'Inde *bien plus cher* que les Anglais, ce qui faisait exclure ces der-

niers des marchés de cette ville. C'était là se plaindre de la concurrence, qui est l'ame du commerce. Si les Hollandais vendaient à d'assez bas prix et achetaient à des prix assez élevés pour y perdre, il ne fallait aux Anglais que prendre un peu de patience. Mais la vérité était que les Hollandais, disposant d'un plus fort capital avec plus d'économie, se trouvaient ainsi en état de faire des offres plus avantageuses, tant pour les ventes que pour les achats. » (Vol. 1, p. 56.)

Pendant les années qui s'écoulèrent depuis 1624 jusqu'en 1627, les bénéfices de la Compagnie avaient toujours été en diminuant. Les directeurs, qui prenaient d'ailleurs le plus grand soin de dérober à la connaissance du public tous les faits qui pouvaient nuire à leur crédit, excepté dans les cas particuliers où quelque intérêt du moment les portait à avouer des pertes, se virent alors dans la nécessité de déclarer au gouvernement la marche rétrogade de leurs affaires. Sir Robert Shirley, qui avait été envoyé en ambassade près de la cour de Perse, s'adressa, lors de son retour à Londres, au roi en son conseil, afin d'obtenir qu'un ordre fût donné à la Compagnie des Indes orientales de lui payer 2000 liv. sterl. en reconnaissance des importans services qu'il avait rendus, ou en dédommagement de ses efforts, qui avaient été couronnés d'un plein succès, pour procurer à la Compagnie le commerce de la Perse. Les directeurs nièrent d'abord l'importance des services, et déclarèrent en outre qu'ils

étaient hors d'état de payer. Ils venaient, disaient-ils, d'être réduits à la nécessité d'emprunter l'énorme somme de 200,000 liv. sterl., et leurs actions perdaient déjà 20 pour 100, les coupons de 100 liv. sterl. se donnant alors pour 80.

Les bénéfices diminuèrent ensuite sensiblement par la conduite des employés mêmes de la Compagnie, Son historien s'en plaint en ces termes :

« Il n'est point aisé d'obtenir de bons offices de serviteurs employés à une distance immense, surtout si le maître est négligent. Les directeurs firent enfin cette découverte, qu'ils ne durent pas cependant à leur propre sagacité, mais bien aux querelles qui s'élevèrent entre leurs agens. Ceux-ci, se trahissant l'un l'autre, donnèrent la preuve, par leurs dénonciations réciproques, qu'ils avaient négligé les intérêts de leurs commettans, et que, tandis qu'ils se livraient avec la plus grande avidité à des entreprises particulières dont ils retiraient seuls les bénéfices, les affaires de la Compagnie étaient abandonnées à toute espèce de désordres.»

Vers cette époque, la Compagnie fut attaquée dans une foule d'écrits, où l'on cherchait à prouver non-seulement combien son administration était vicieuse, mais aussi combien le monopole dont elle s'était emparée, qu'elle cherchait à étendre de plus en plus, et aux lieux mêmes où elle n'avait pas encore formé d'établissement, était contraire à l'intérêt général. Les alarmes qu'elle conçut pour la

durée de son privilége exclusif devinrent très-vives; mais elle crut devoir mettre une grande modération dans ses réponses aux plaintes élevées contre elle. L'opinion publique, qui lui avait été jusque-là si favorable, lui était devenue contraire, et ses directeurs, jusque-là si fiers et si impérieux, baissèrent le ton en attendant des circonstances plus propices.

« Ainsi que tous les spéculateurs malhabiles, et par cela même malencontreux, la Compagnie trouvait des concurrens de toute espèce, auxquels elle attribuait le peu de succès de ses opérations. Pendant quelques années, elle s'était plainte hautement du commerce clandestin que faisaient ses propres employés, dont les profits étaient bien plus grands que les siens; mais elle aurait exagéré encore ses doléances et ses prétentions, si ce n'eût été l'ascendant général que prenaient les sentimens de liberté à l'époque des discussions violentes de Charles Ier et du parlement. On ne pouvait alors se flatter d'échapper au naufrage dont les institutions opposées à cet esprit d'indépendance étaient alors menacées qu'en *mettant prudemment à l'ombre* de pareilles prétentions. Quoique la compagnie fût entrée d'abord assez hardiment dans la lice avec les écrivains qui établissaient que tous les monopoles en général, et particulièrement celui de la Compagnie, étaient désastreux, elle jugea bientôt à propos de prendre une autre marche, afin de ne pas trop attirer sur elle l'attention du public, et ne s'opposa plus si ouvertement aux entreprises particulières, qui empiétaient assez fré-

quemment sur son commerce exclusif. » (Vol. I, p. 59, 60.)

La Compagnie crut devoir essayer ensuite une démarche ostensible, et intéresser en sa faveur le parlement. Elle lui présenta son humble pétition de 1641, pour solliciter une déclaration publique qui pût lui servir de bouclier contre ses nombreux adversaires. Cette pièce [1] remarquable, mais trop longue pour être citée ici en entier, fut imprimée à Londres; elle est devenue rare, et sera probablement reproduite avec quelques modifications, et commentée pendant les discussions actuelles.

La Compagnie expose humblement, dans un long préambule, que depuis qu'elle a obtenu sa charte, ses immunités et priviléges de la reine Élisabeth et du roi Jacques de sacrée et glorieuse mémoire, que depuis quarante et une années enfin, elle a procuré d'innombrables avantages aux sujets de S. M.; que des voyages et expéditions en des contrées lointaines ont été faits avec grand succès et un gain considérable, jusqu'en ces derniers temps, où quelques désastres essuyés sur mer, la rencontre d'ennemis, les blâmables actions et procédés de ceux qui se disent ses amis et alliés, ainsi que d'autres interruptions, ont porté un notable préjudice à son commerce, qui sans cela n'aurait pas cessé de prospérer

[1] The humble petition and remontrance of the governor and Company of merchants of London, trading to the east Indies, exhibited to the right honourables the lords and commons of the high court of parliament assembled. London, 1641.

et de devenir de plus en plus avantageux au public. Elle ajoute que ces malheurs avaient eu un autre déplorable résultat, en ce qu'ils avaient porté un grand nombre de sujets de S. M., de toutes les classes et de toutes les parties du royaume, à faire des plaintes mal fondées (contre la Compagnie), et à décourager ainsi les capitalistes ou armateurs intéressés qui craignaient d'opérer, en encourant la *malicieuse censure* de la multitude, tandis qu'ils ne désiraient autre chose que de contribuer par leurs richesses particulières au bien général. Les pétitionnaires suppliaient donc Leurs Seigneuries et l'honorable chambre des communes de prendre en sage et haute considération les divers articles annexés à cette pétition, afin qu'après un mûr examen, si le commerce était trouvé désavantageux à l'état, il fût supprimé; mais que dans le cas contraire il fût appuyé et sanctionné par quelque déclaration publique, à la satisfaction de tous les sujets de S. M., et pour l'encouragement des participans, qui seraient plus empressés à aventurer leur fortune dans des entreprises de cette importance, dès qu'elles auraient obtenu une aussi haute et honorable protection.

A cette pétition était annexée une série d'articles sous les rubriques suivantes : *pouvoir, richesse, sécurité, trésors* et *honneur;* avantages qui tous revenaient à la nation anglaise, grâce au monopole de la Compagnie, et seraient perdus s'il lui était enlevé. Les conquêtes et la gloire militaire ne furent pas moins vantées.

« Car, disait-elle, combien les exploits de nos marins ne sont-ils pas devenus fameux chez tous les peuples! Combien de riches carraques (vaisseaux portugais) n'ont-ils pas capturés ou coulés à fond! Combien d'attaques de galions espagnols n'ont-ils pas repoussées ou fait échouer! Quel carnage de leurs soldats, quel saccagement de leurs villes, quelle destruction de leur commerce, et combien d'autres honorables actions! Et tout cela avec peu de perte en hommes et en vaisseaux. Il faudrait de longs discours pour relater tant de faits glorieux.... Enfin combien de braves commandans élevés parmi nous, et quoique sortis des derniers rangs, ne trouve-t-on pas encore à notre service, tandis que d'autres ont été jugés dignes d'occuper de bons postes dans la marine de S. M., et que d'autres encore devenus riches se sont retirés dans leurs foyers? (Pages 4 et 5.)

Le crédit des monopoleurs ne put cependant se relever. Il fallut avoir recours à de nouveaux moyens.

« En 1647 et 1648, lorsque le parlement s'était élevé au plus haut degré de puissance, et que le roi Charles Ier était retenu prisonnier dans l'île de Wight, une nouvelle souscription fut ouverte, et l'on adopta une politique mise depuis lors assez souvent en pratique. On s'efforça d'obtenir au rang des souscripteurs le plus grand nombre possible de membres du parlement. Lorsque ceux qui avaient part au pouvoir suprême auraient pris un intérêt personnel dans les gains de la Compagnie, on pensait bien que

les priviléges de celle-ci ne pourraient manquer d'être protégés et augmentés. Dans l'avertissement qui fixait l'époque après laquelle les souscripteurs ordinaires ne seraient plus admis, il était dit que, par déférence pour les membres du parlement, il leur serait accordé un temps plus éloigné pour prendre cet objet en considération et signer leur souscription. » (Vol. 1, pages 67, 68.)

Cependant les bénéfices de la Compagnie étaient à cette époque trop médiocres pour rendre ses offres bien séduisantes, et les affaires restèrent encore quelque temps en stagnation.

Mais en 1651 et 1652 les Anglais obtinrent au Bengale le premier de ces priviléges particuliers qui furent les avant-coureurs de leur puissance dans l'Inde. Parmi les personnes attachées à leurs factoreries, et qui furent en diverses occasions envoyées à la cour impériale (du *Grand-Mogol*), il se trouvait par hasard quelques chirurgiens. Un d'eux est cité comme des plus habiles; c'était un *gentleman* nommé Boughton. Ces hommes acquirent une grande influence par les cures heureuses qu'ils effectuèrent, et ils employèrent leur crédit en secondant les vues de la Compagnie. On profita si bien de ces circonstances favorables, qu'enfin on obtint, pour la somme de 3,000 roupies une licence du gouvernement, accordant à la Compagnie un commerce illimité, et sans paiement de droits de douane, dans la plus riche province de l'Inde. » (Vol. 1, pag. 70.)

Quelque temps après (en 1654) commencèrent

de vives discussions, d'une part, entre quelques propriétaires des capitaux de l'*India stock*, qui désiraient retirer leurs fonds pour faire le commerce à leur propre compte, et de l'autre avec ceux qui soutenaient que les affaires ne pourraient être bien conduites qu'avec la masse des fonds réunis. L'historien de la Compagnie déduit avec impartialité les argumens employés par les deux partis, et entre dans de grands détails sur ces longs débats qui ne se terminèrent qu'en 1658 par une transaction. Les directeurs, après avoir vanté l'importance et la valeur de leurs possessions, forts et factoreries situés dans les domaines de quatorze souverains différens, consentirent cependant, au nom de l'ancienne Compagnie, à céder le tout à de nouveaux associés pour la faible somme de 20,000 liv. st., qui devait être payée en deux termes.

Après la mort de Cromwell, et lors de la restauration des Stuart, une nouvelle charte fut accordée par le roi Charles II, et celle-ci investissait la Compagnie de pouvoirs dont elle n'avait pas encore joui.

A chaque changement dans le gouvernement du pays, la Compagnie mettait la plus haute importance à obtenir la confirmation de ses priviléges exclusifs. Elle ne perdit pas de vue cet objet lors de la rentrée de Charles II, et une pétition fut aussitôt présentée à ce monarque pour le renouvellement de la Charte. Comme il ne paraît pas qu'il se soit formé alors un corps nombreux d'opposans; comme il était d'ailleurs plus facile d'accorder sans s'enquérir que

de faire une enquête et de refuser, la nouvelle charte fut bientôt octroyée sous la date du 3 avril 1661. Celle-ci non-seulement confirmait tous les anciens priviléges de la Compagnie, mais l'investissait en outre du droit de *faire la guerre* ou *la paix* avec tout prince ou tout peuple non chrétien, et de se saisir de toutes les *personnes non licenciées* qui se trouveraient au dedans des limites fixées, et de les envoyer en Angleterre. Les deux articles accordaient, comme on le voit, de bien importans priviléges, et quand on y joignit le droit d'*administrer la justice*, il se trouva que tous les pouvoirs du gouvernement furent alors, à peu de chose près, remis aux directeurs et à leurs agens. (Vol. 1, pag. 82.)

On usa largement de cette nouvelle autorité, et l'on redoubla d'efforts pour empêcher tout négoce particulier des employés de la Compagnie, mais surtout pour faire exécuter les ordres sévères qui concernaient les Européens. Tous ceux qui inspiraient quelque soupçon étaient saisis et embarqués pour l'Angleterre. Il fallait, dit M. Mill, *anéantir cette race de marchands* qui empiétaient sur le monopole, et qu'on flétrissait du nom d'*interlopers*; c'était à eux qu'on attribuait principalement les pertes et les revers qui avaient cependant bien d'autres causes. Un de ces actes de violence fit beaucoup de bruit en Angleterre, et donna lieu, dans l'année 1666, à de vives discussions entre les deux chambres du parlement. Thomas Skinner, marchand de Londres, qui avait des possessions particulières dans l'Inde où il

avait acheté d'un roi de ce pays l'île de Barella, venait d'y expédier, en 1657, un de ses navires avec une riche cargaison. Les agens de la Compagnie se saisirent du vaisseau, des marchandises et de l'île de Barella même. Afin de retarder le plus longtemps possible les réclamations qu'ils pensaient bien que Skinner ne manquerait pas de faire lors de son retour en Angleterre, ils lui refusèrent le passage sur leurs bâtimens, et il fut obligé de prendre la longue route de terre pour se rendre en Europe. Après d'innombrables traverses, il y revint enfin, et adressa ses plaintes au gouvernement. L'affaire fut d'abord portée devant un comité du conseil, et de là renvoyée à la chambre des pairs.

Quand la Compagnie reçut l'ordre de répondre à la plainte, elle refusa d'abord de reconnaître la juridiction de la chambre haute, sous le prétexte qu'elle n'était qu'une chambre d'appel, et par conséquent incompétente pour juger une cause en premier ressort. Cette fin de non-recevoir fut rejetée. La Compagnie en appela alors à la chambre des communes. Les lords indignés procédèrent au jugement et accordèrent au pétitionnaire 5,000 liv. st. en dédommagement. Les communes irritées à leur tour, et ne pouvant faire éprouver à la chambre haute les effets de leur colère, la firent retomber sur la malheureuse victime qui avait déjà tant souffert. Thomas Skinner fut envoyé prisonnier à la Tour. Les lords, poussés à bout par ces procédés, déclarèrent que la pétition adressée par la Compagnie à la chambre des communes était mensongère et scandaleuse.

Celle-ci décréta à son tour que quiconque prêterait la main à l'exécution de la sentence de l'autre chambre en faveur de Skinner serait considéré comme violateur des droits et libertés des communes d'Angleterre, et comme ayant enfreint les priviléges de leur chambre. Ces discussions se continuèrent avec une telle animosité des deux parts, que le roi jugea nécessaire d'ajourner sept fois de suite le parlement, et voyant qu'à chaque rentrée elles étaient de nouveau reprises, il fit venir les membres des deux chambres à Whitehall, et parvint enfin, par des moyens persuasifs, à les engager à faire rayer de leurs protocoles tous les votes, résolutions et autres actes qui avaient rapport à cette affaire. Ce fut ainsi que se termina une contestation, dont au reste les deux partis commençaient à se lasser. Le sacrifice et la ruine d'un individu parurent, comme de coutume, de peu d'importance. Skinner n'obtint aucun dédommagement. (Vol. 1, pages 88, 89, 90.)

Malgré la haute protection de la chambre des communes, où la compagnie comptait ses plus nombreux partisans, et malgré les persécutions qu'elle faisait éprouver aux *interlopers* dans l'Inde, ses opérations commerciales ne prenaient pas encore une grande extension, et ses dettes allaient toujours en augmentant. Les Hollandais continuaient à y faire des affaires bien plus avantageuses, parce qu'ils mettaient moins d'ostentation dans leurs établissemens. M. Mill fait à cet égard les observations suivantes.

« Des factoreries pour le commerce de l'Asie,

formées à l'imitation de celles de la Compagnie des Indes, étaient le résultat naturel des fonds réunis (*joint stock*). Les administrateurs ou directeurs tiraient bien meilleur parti du patronage qu'ils se créaient par ces établissemens, dont ils profitaient seuls, que des bénéfices simplement commerciaux de la Compagnie, dont ils ne recevaient qu'une part assez insignifiante. Le soin que prenait la cour des directeurs de dérober au public la connaissance des affaires de la Compagnie, empêchait d'établir avec exactitude le montant de ses dettes; mais il paraît qu'à cette époque elles étaient très-considérables. En 1676, on prétendait en Angleterre qu'elles s'élevaient à la somme de 600,000 liv. sterl., et nous avons vu qu'en 1674, les dettes contractées à Surate étaient déjà de 135,000; en 1682 et 83, les directeurs autorisèrent l'agence du Bengale à faire un emprunt de 200,000 liv., et dans les deux années suivantes, pour le seul établissement de Bombay, les emprunts furent portés à 300,000 liv. Il est très-probable qu'alors les dettes excédèrent déjà le capital. » (Vol. 1, pag. 101.)

Ce fut cependant vers ce temps que la Compagnie commença à porter son attention sur le commerce de la Chine. Le premier ordre donné pour l'importation du thé, objet de curiosité alors, et devenu depuis d'un usage si général en Angleterre, était conçu en ces termes : « Vous enverrez par ces vaisseaux 100 lbs. du meilleur *tey* (thé) que vous pourrez vous procurer. » (*Bruce's Annals*, vol. 11, pag. 510.)

En 1698, l'ancienne Compagnie eut à lutter contre une nouvelle association rivale, et c'était à qui obtiendrait par les offres les plus séduisantes la protection du gouvernement. La première, dont le privilége expirait trois ans plus tard, offrit de lui prêter 700,000 liv, sterl. à 4 pour 100, si sa charte était renouvelée; la seconde en offrit 2,000,000 à 8 pour 100, si le monopole était enlevé à la première, et accordé à celle-ci. Le plus offrant remporta la victoire, et l'ancienne Compagnie fut ainsi supplantée par une nouvelle. Ce n'était toujours, il est vrai, qu'un monopole opposé à un autre; mais il est assez curieux de voir avec quelle puissante logique les derniers monopoleurs surent argumenter contre les premiers, et s'emparer du champ de bataille, sans cependant attaquer le monopole même.

Les directeurs, qui se trouvaient encore investis pour trois années de leur omnipotence dans l'Inde, résolurent de renouveler le combat sur un terrain dont ils disposaient, et qui devait leur être favorable au moins pour se venger de leurs compétiteurs.

Ils firent passer de nouvelles instructions à leurs agens d'outre-mer. Les dernières mesures prises par le parlement, y était-il dit, avaient été dictées par le pouvoir prépondérant d'un parti, et non par la sagesse législative. Les *interlopers* (c'est ainsi qu'ils qualifiaient la nouvelle Compagnie) l'avaient emporté par l'offre insidieuse d'un commerce libre (fait individuellement par les membres de l'association),

et non avec des capitaux réunis, ou *joint stock;* mais ils avaient résolu (les anciens directeurs) d'entreprendre de suite de grandes et fréquentes expéditions, et pourvu qu'ils fussent bien secondés par leurs agens, ils feraient échouer toutes les entreprises et spéculations de leurs adversaires. « Deux » compagnies des Indes en Angleterre (ce sont leurs » propres termes) pouvaient aussi peu exister en- » semble que deux rois qui voudraient gouverner » en même temps. » Ils ajoutaient qu'on ne pouvait donc pas empêcher qu'une guerre civile n'éclatât entre l'ancienne et la nouvelle compagnie; que cette guerre pourrait durer deux ou trois ans, mais qu'il fallait que l'une détruisît l'autre, et qu'étant les vétérans, ils étaient bien sûrs de remporter la victoire, pour peu que tous leurs serviteurs dans l'Inde fissent leur devoir; qu'au reste, si le public se divertissait de ces débats, en voyant deux associations acharnées à se ruiner mutuellement, ils n'y sauraient que faire; qu'ils étaient sur un bon terrain, ayant une ancienne charte, etc..... Pendant que l'ancienne Compagnie avait ainsi à se débattre en Angleterre, elle résolut de faire de nouveaux efforts dans l'Inde, pour obtenir par sa conduite soumise et respectueuse, ainsi que par des offres réitérées de services, d'entrer plus avant dans la faveur de l'empereur du Mogol. Ses soins ne furent pas infructueux; elle obtint pour son commerce exclusif la concession des villes de Chuttanuttee, Govindpore et Calcutta, et elle commença, mais avec de grandes précautions, afin de ne pas alarmer le gouverne-

ment du pays, la construction d'un fort qui, depuis, reçut le nom de *fort Williams*. Cette station fut dès-lors érigée en présidence. (Vol. 1, p. 124, 125.)

Après de longs débats, et malgré la haine qu'elles se portaient, les deux Compagnies, pour éviter une ruine totale, prirent enfin le parti de se réunir, et la fusion s'opéra en 1702, sous le règne de la reine Anne. L'acte passa sous le grand sceau au mois de juillet de cette année, et les deux associations adoptèrent le titre de *Compagnie unie des marchands faisant le commerce des Indes orientales*, titre qu'elle a toujours porté depuis.

Nous terminerons cet article par une dernière citation de l'historien Mill, qui, entre autres détails curieux sur la réunion des deux Compagnies, rapporte l'anecdote suivante, comme un *spécimen* de la politique ou des intrigues de l'époque : « Sir Basil Firebrace, fameux agioteur, qui avait d'abord été un caboteur ou *interloper* dans l'Inde, et qui depuis s'était joint à la Compagnie de Londres, intriguait maintenant pour les deux Compagnies. Le 23 avril 1701, dans une réunion de la cour ou conseil général, il annonça qu'il avait un plan à proposer, et selon lequel la réunion désirée ne pouvait manquer de s'effectuer; mais il demandait quelle récompense lui serait accordée, s'il réussissait dans cette entreprise importante. Par une décision de la cour, le comité des sept fut autorisé à traiter avec sir Basil, et après de longues conférences, il fut enfin arrêté que si ce *gentleman* effectuait ses pro-

messes, on lui ferait le transfert de 150,000 liv. st. sur le *stock* de la Compagnie, dont il ne paierait que 80 pour 100, ou en d'autres termes qu'il recevrait 20 pour 100 sur la somme de 150,000 liv., ce qui équivalait à un don de 30,000 liv. pour la réussite de ses intrigues. » (Vol. 1, p. 129.)

Nous nous arrêterons à cette première période des fastes de la Compagnie, commençant par l'expédition du boucanier Lancastre, et finissant avec l'agioteur Firebrace. Le tableau historique va prendre une tout autre couleur. De nouveaux acteurs, les Clive, les Hastings, les Wellesley, d'une part, et de l'autre les Hyder-Aly, les Tipoo-Saeb, les chefs mahrattes et tant de malheureux princes indiens vont animer la scène. Il y avait loin sans doute de l'érection du fort Williams à la subversion du trône du Grand-Mogol et aux victoires remportées en dernier lieu sur les Birmans. Cet espace immense a cependant été franchi en peu d'années. Du petit fortin on est arrivé à la possession d'un village, du village à une cité, de la cité à une province, de la province à un royaume, du royaume à un empire. D'humbles marchands, de respectueux pétitionnaires, bornant d'abord tous leurs vœux à l'établissement de quelques factoreries sur les côtes, sont devenus de grands conquérans, de puissans souverains, étendant leur domination de l'Indus au Burrumpouter, du cap Comorin aux monts Himalaya, et cela sans avoir dans ces vastes et fertiles contrées acheté un seul acre de terre. Il n'a fallu

que l'emploi de deux moyens, bien puissans il est vrai dans tous les temps, quand ils se trouvent réunis, la ruse et la force.

D. L ....

(*La suite à un prochain cahier.*)

OBSERVATIONS INÉDITES

SUR

L'ÉTAT DE LA GRÈCE EN 1829.

Par M. S.... de D.....

§ III. ÉTAT MILITAIRE.

J'ai réservé pour un article à part le tableau de l'état militaire de la Grèce, des ressources dont elle dispose, et de l'emploi qu'elle en fait dans la guerre contre les Turcs. Cette question embrasse plusieurs parties que je passerai successivement en revue. Je parlerai d'abord de la composition des bandes irrégulières grecques, du genre de guerre qui leur est habituel, des essais qu'on a faits, à plusieurs reprises, pour organiser des corps réguliers, enfin de ce qu'a tenté le gouvernement actuel pour l'armée.

Bandes irrégulières.

J'ai dit plus haut que, lorsque la révolution avait éclaté, les Grecs avaient été obligés d'adopter le genre de guerre des montagnards.

Le palikare, qui n'a aucune idée d'organisation sociale, ne voit dans la guerre qu'une occasion de licence. Il se regarde comme parfaitement libre de toutes ses actions, ne fait que ce qu'il veut, et ne connaît d'autre guide que ses caprices ou son intérêt. Il ne dépend de qui que ce soit, et s'il veut bien prendre un chef, il ne lui reste attaché que comme et autant que cela lui plaît. Il s'en passerait volontiers, s'il ne sentait, pour son intérêt et pour sa propre conservation, la nécessité d'appartenir à une réunion d'hommes. Mais il la choisit et la quitte suivant les circonstances, ou suivant son humeur. Le seul bien qui puisse la maintenir est la perspective de l'argent ou du pillage, celle du danger l'aura bientôt dissoute. Nous en avons eu mille exemples dans la guerre actuelle. On annonçait pompeusement une expédition militaire, une armée formidable. L'instant d'après, on était tout étonné d'apprendre qu'elle n'existait déjà plus; on aurait pu croire qu'une bataille l'avait anéantie. Cette désertion provenait tout simplement du caprice des soldats, de l'attrait du pillage, enfin de mille raisons dont aucune ne tenait à la guerre. Cependant les

Grecs, qui savent fort bien tout ce qu'on peut faire avec des bulletins, n'en retraçaient pas moins à l'Europe une longue série de victoires. L'armée grecque avait conquis une province, c'est-à-dire qu'elle parcourait les montagnes, lorsque les Turcs étaient loin de là, ou se tenaient dans leurs villes; elle était entrée d'assaut dans une forteresse imposante, c'est-à-dire que les Turcs, réduits par la faim, avaient abandonné une bicoque; elle avait enlevé une position inexpugnable, sous un feu terrible, c'est-à-dire qu'elle avait mis des jours entiers pour forcer un méchant poste; les Grecs avaient opéré un mouvement de concentration, c'est-à-dire qu'ils se sauvaient; ils avaient pris des cantonnemens, c'est-à-dire qu'ils s'étaient dispersés pour piller. C'est sans aucune exagération que je donne ici le dictionnaire des bulletins grecs, et l'événement a toujours prouvé que c'était ainsi qu'il fallait les entendre. Je pourrais en citer une foule d'exemples. Parlerai-je de ce qu'a fait l'année dernière l'armée du prince Ypsilanti? Elle est entrée en Roumélie, au commencement de novembre 1828, au nombre de 6,000 hommes; elle s'est bien gardé de se porter sur Athènes, défendue par 2,700 Musulmans, Athènes dont la possession est si importante pour la Grèce; loin de là, elle s'est étendue dans les montagnes du Parnasse où il n'y avait pas un seul ennemi. Une cinquantaine de Turcs qui étaient à Salone, mauvaise bicoque tout ouverte, se sont repliés sur Livadie; de suite un bulletin pompeux où on annonce la prise de cette forteresse, dans

laquelle on a trouvé des canons, des munitions, etc. Cependant 4 ou 500 Turcs sont encore aux environs de Livadie et de Thèbes; ils ont suffi pour tenir jusqu'à présent toute l'armée grecque en échec, et quoiqu'ils ne puissent recevoir leurs vivres que de Négrepont, celle-ci n'a pu encore leur couper cette communication. J'entends dire aujourd'hui qu'il est fort à regretter que les Thermopyles n'aient pu être occupées. C'était cependant le plan qu'on avait tracé aux Grecs. Le but était d'empêcher l'arrivage des convois de la Thessalie dans l'Attique. Les Grecs n'y sont point parvenus, et ce sont les 500 Turcs de Livadie, qui ne peuvent avoir l'appui d'aucune place, qui les en ont empêchés jusqu'à présent.

Je vois des bulletins nous annoncer que les Grecs ont enlevé une position inexpugnable; qu'à la vérité il ne s'y trouvait point d'ennemis, mais que la valeur des troupes n'en est pas moins digne d'éloges. Une autre fois je vois qu'ils ont combattu pendant quatre heures, sous le feu le plus terrible; le résultat de cette bataille sanglante est un blessé.

Parlerai-je de la prise de Napoli de Romanie en 1823, qui a retenti dans toute l'Europe? Les Turcs, pris au dépourvu, avaient été réduits par la faim à de telles extrémités, que *neuf* hommes étaient restés seuls pour défendre la Palamide. Des milliers de Grecs n'en attendaient pas moins patiemment dans la plaine que la mort du dernier Turc vînt leur ouvrir les portes de la citadelle. Une vieille

femme s'en échappa, et vint annoncer aux Grecs le point où en était la garnison. C'est alors seulement qu'ils se hasardent à tenter une escalade de nuit. Les neuf malheureux, qui pouvaient à peine se mouvoir, sont égorgés sans se défendre, et l'intrépidité des Grecs ne tarde pas à être célébrée dans tous les journaux de l'Europe. Je tiens le fait que je raconte ici des Grecs eux-mêmes.

Parlerai-je encore de la célèbre bataille des Moulins, où une poignée de Grecs a arrêté toute l'armée d'Ibrahim? Les assaillans étaient un bataillon égyptien envoyé en reconnaissance. Les Grecs prirent position derrière les nombreuses coupures que présente la position resserrée des Moulins, pendant que leurs chaloupes canonnières les protégeaient de leur feu. Quelques coups de fusils furent échangés de part et d'autre, et en si petit nombre, que le seul blessé du côté des Grecs eut la main percée d'une balle; un des tirailleurs égyptiens fut tué, et leur bataillon ne continua pas plus loin sa reconnaissance. C'est le tort qu'il eut, car s'il avait poussé la moindre pointe, il est hors de doute que les Grecs eussent été culbutés. Dans la soirée, ils se retirèrent à Napoli par la mer, et ne manquèrent pas de faire les plus beaux récits de leur résistance héroïque. Comment l'Europe n'y aurait-elle pas été trompée? L'agent qu'un des principaux comités philhelléniques entretenait à Napoli en rédigea un rapport magnifique, qu'il montra à un officier français qui avait aussi été témoin de l'affaire. Ce dernier crut d'abord que c'était une mystification,

mais il fut bientôt détrompé : l'agent lui avoua ingénument qu'il savait bien que son rapport contenait tout autre chose que la vérité, mais que s'il la disait, on lui en saurait peu de gré, et qu'il préférait n'annoncer à ses commettans que ce qu'ils aimeraient apprendre.

Enfin, rappellerai-je tout ce qu'on a dit en Europe au sujet du fameux siége de Missolonghi ? J'ai déjà raconté par quel motif la flotte avait abandonné sa croisière, et avait laissé tomber entre les mains des assiégeans tous les convois qu'on y envoyait; comment ceux qui commandaient dans la place avaient vendu aux Turcs ses approvisionnemens, et leur avaient ainsi fourni les moyens de continuer le siége. Néanmoins les soldats tenaient bon et se défendaient avec vigueur; il est vrai qu'ils s'entendent assez bien à la défense des retranchemens, et que c'est dans ces seules occasions qu'ils montrent de la fermeté. Mais le défaut de vivres les obligea bientôt de céder. Ils formèrent alors deux colonnes: la première, composée de tous les hommes valides, fit, de nuit, une trouée à travers le camp des Turcs, et gagna les montagnes sans avoir perdu un seul homme; l'autre, composée des femmes, des enfans, des vieillards, des blessés, s'efforça de suivre la première, mais elle était abandonnée à elle-même; personne ne songea à protéger sa retraite, et elle tomba entre les mains des Turcs. Cependant quels beaux traits d'héroïsme n'avons-nous pas vus dans les journaux! Pour peu qu'il y eût alors vraiment de l'héroïsme,

c'était le cas de laisser avec ces malheureux une escorte qui, en ralentissant la poursuite des Turcs, aurait permis à quelques-uns du moins de s'échapper. Mais les palikares s'en inquiétaient fort peu; ils étaient sûrs de se retirer sains et saufs, et ce n'était point pour des femmes et des enfans qu'ils se souciaient de s'exposer.

J'ai voulu citer avec détail ce petit nombre d'exemples, pour donner une idée du degré de confiance que nous devons dorénavant accorder aux bulletins grecs. Chaque jour écoulé depuis le commencement de la guerre jusqu'à ce moment aurait pu m'en fournir de pareils. L'exagération est déjà un trait bien marqué du caractère des Grecs, et quand ils savent d'avance comment elle sera reçue, et l'effet qu'elle produira, nous devons nous attendre à ce qu'ils ne ménagent en rien notre goût pour le merveilleux.

Il est temps maintenant de dire comment l'armée grecque se compose, et comment elle s'est recrutée jusqu'à l'établissement du gouvernement actuel, qui ne date encore que de deux ans. Nous avons vu que les bandits des montagnes en ont été le premier noyau, et autour d'eux sont venus se grouper ceux qui avaient pris les armes pour la cause de l'indépendance, et ceux que la misère a ensuite obligés à les prendre comme dernière ressource. Prenons un corps d'armée à son origine. Un palikare veut être chef de bande; s'il a de l'audace, de l'impudence et quelques piastres, son chemin sera bientôt fait. Il commence par rassembler autour de

lui quelques bandits, à qui il fait de petites avances; il se promène alors, précédé par son drapeau, dans les campagnes, fait publier ses hauts faits, les promesses qu'il prodigue à ceux qui voudront se réunir à lui, et invite tous les hommes de bonne volonté à se joindre à sa bande. Quand il en a formé une petite troupe, il va se présenter au gouvernement, lui déclare qu'il a un millier d'hommes à sa disposition, en demande la solde, ainsi qu'une commission de *général* pour lui. La commission est facilement accordée; la solde éprouve plus de difficultés. Celui qui est chargé des recrues élèvera quelques doutes sur l'effectif du corps; on les apaisera facilement en le faisant entrer dans le partage. Celui qui est chargé de délivrer les fonds élèvera des doutes à son tour; on les fera taire par le même moyen, et, après tous ces sacrifices, le général aura encore pour lui une très-belle part du butin. Mais il se gardera bien de donner à sa troupe ce qui lui est dû. Par compensation, il l'emmènera courir les villages, lui donnera libre permission de piller, lèvera partout des contributions, et, en peu d'instans, il aura si bien ruiné le pays, que les habitans n'auront plus aucune ressource. Ceux qui sont capables de porter un fusil se joindront à la bande, car ils aimeront bien mieux aller se dédommager ailleurs des maux qu'ils auront soufferts, que d'attendre chez eux de nouvelles exactions et de nouveaux pillages. La bande grossit ainsi rapidement; mais elle grossit bien plus encore dans les comptes du gouvernement. Les plus honnêtes se

contentent de gagner le double ou le triple sur les finances; mais pour la plupart, il n'est pas d'exagération à laquelle ils ne se livrent, et ce scandale est parfaitement public; il n'est personne qui n'avoue les bénéfices qu'il a faits à ce trafic infame. C'est ainsi que la Grèce a payé jusqu'à 80,000 combattans, quand à aucune époque il n'y en a eu plus de 15,000 sous les armes. Encore aujourd'hui, les contrôles de l'armée grecque comptent 16,800 officiers supérieurs, dans le nombre desquels se trouvent 3 à 400 généraux.

Le gouvernement actuel a fait cesser ces désordres. On ne voit plus de bandes parcourir l'intérieur du pays pour le piller à volonté [1], elles ne se recrutent plus comme elles le faisaient jadis, et ceux qui les composent aujourd'hui sont les mêmes hommes qui ont déjà pris le métier de palikares, et que l'habitude, la perspective du pillage sur les Turcs, le désœuvrement, la répugnance, peut-être même la difficulté de se remettre au travail, enfin pour le plus petit nombre, l'occupation de leur pays par l'ennemi retiennent sous les drapeaux.

[1] Des nouvelles postérieures ne sont pas aussi favorables. Malgré la présence des troupes françaises, la tranquillité publique est souvent encore troublée d'une manière déplorable. Plusieurs lettres, que nous avons reçues de la Morée, font mention des vols et des déprédations qui s'y commettent de nouveau. Nous avons eu également sous les yeux des rapports officiels de nos généraux qui confirment tout ce que l'auteur dit plus bas sur l'indiscipline même des troupes régulières.

P. M., *directeur*.

Quand j'ai visité le camp des Rouméliotes à Mégare, ils étaient tous, à les entendre, dans cette dernière catégorie; proscrits de leur pays, pour avoir embrassé la cause de l'indépendance, c'était pour la délivrer du joug des Turcs, pour rentrer dans leurs familles, qu'ils se battaient. Les Grecs, qui sont pleins d'adresse, savaient très-bien que c'était le langage le plus propre à apitoyer sur leur sort, et ils ne manquaient pas l'occasion d'exciter l'intérêt. Quoi qu'ils en disent, il est positif que la plus grande partie de l'armée rouméliote n'est point composée de Rouméliotes; il y en a 3,000 tout au plus dans toute cette armée qui compte plus de 8,000 hommes; le reste est composé d'habitans de la Morée ou de l'Attique. Leur cause est complètement distincte de celle des Rouméliotes; s'ils font la guerre, ce n'est plus par nécessité, c'est par caprice, et on voit à quoi se réduit le nombre de ceux qui se donnent pour proscrits, et font un appel à notre pitié pour nous intéresser aux folles expéditions, dont le seul mobile est le désordre et le pillage.

Malgré tous les efforts du gouvernement actuel, il n'a pu parvenir encore à établir partout une régularité complète, et il ne cesse de payer un plus grand nombre d'hommes qu'il n'y en a effectivement. Le sentiment du devoir ne retient pas plus qu'auparavant les soldats sous les drapeaux; ils se débandent comme ils l'ont toujours fait, et les corps ne comptent pas comme présens la moitié de ceux qui sont inscrits sur les contrôles. Ils se plaignent

de ne point recevoir de solde, cependant le gouvernement la paie, ou au moins une portion à leurs chefs; ceux-ci la retiennent à leur profit, et il faut bien que les soldats qui n'ont pas de quoi vivre courent de côté et d'autre pour s'en procurer. S'ils recevaient leur solde, il est très-probable qu'ils ne quitteraient pas leur corps; car ils ne trouvent plus à piller comme auparavant, d'abord parce que le pays est trop dévasté pour qu'il y ait encore quelque chose à prendre, ensuite parce que l'administration n'est plus complice des désordres et s'y oppose. Ils ne se répandent plus en Morée, et on voit tout au plus quelques palikares aux environs de Corynthe ou d'Argos; les Turcs leur interdisent l'entrée de l'Attique; ils sont donc réduits aux environs déjà ravagés de Mégare, Lepsina et Coulouri. La somme qui doit fournir à leur entretien en armes, munitions et vêtemens, et les vivres que l'administration distribue, suffiraient à leurs besoins. Mais lorsque la solde manque, le peu de vivres qu'on leur accorde n'est pas un attrait assez puissant pour les retenir sous les drapeaux. C'est un spectacle curieux que de voir les préparatifs des revues qui se font de temps en temps. Alors tout ce qu'il y a d'hommes capables de porter un fusil dans les environs, à Coulouri, à Corynthe, à Egine, à Epidaure, etc., etc., part en masse pour le camp, afin de faire nombre à la revue. Leur course leur est payée, et quand ils ont fait acte de présence, ils repartent de nouveau, et rentrent chez eux attendre la prochaine revue. Ces désor-

dres se passent sous les yeux du gouvernement, et il n'est pas assez puissant pour les empêcher; il faut cependant convenir qu'il a obtenu quelque chose en réprimant les scandales qui étaient naguère encore poussés au comble. Mais tant qu'il voudra maintenir son armée irrégulière, il doit s'attendre à ce qu'il lui sera impossible de détruire les abus; ils sont trop profondément enracinés, et l'administration serait-elle plus forte, elle les trouvera plus forts qu'elle.

La composition des bandes irrégulières, telle que je viens de la décrire, montre déjà ce qu'on peut en attendre. Comme les soldats n'ont aucune idée d'ordre et de discipline, chacun se bat à sa façon et ne suit que son caprice et son instinct. Ils sont excellens tireurs, et possèdent une adresse étonnante pour profiter des moindres accidens de terrain. Aussi ne se battent-ils jamais qu'à couvert, et ils sont incapables d'aborder l'ennemi en rase campagne. Voici comment ont lieu ordinairement leurs attaques. Un Grec apercevra une pierre, un sillon, un léger pli de terrain qui pourra l'abriter; il s'y traînera à genoux, à plat-ventre, en s'arrêtant fréquemment, de manière enfin à ne point être aperçu dans son trajet[1]. Quand il yest ar-

[1] Cette description extrêmement curieuse ressemble beaucoup à celle que nous ont donnée les lettres reçues de notre armée d'Afrique sur la manière de combattre des Arabes. Il faut cependant ajouter que ces derniers se contentent de profiter des accidens du terrain, et ne portent pas la ruse aussi loin que le soldat grec.

P. M., *directeur*.

rivé, il commence par ramasser les pierres qui sont à sa portée, les élève peu à peu les unes au-dessus des autres, lentement et avec la plus grande précaution, car il a devant lui un ennemi qui tire aussi bien que lui, qui a sans cesse l'œil fixé sur les progrès de son travail, et qui est tout prêt à cribler de balles le moindre objet qu'il apercevrait un seul instant. Il n'est pas de ruses qu'il n'invente pour lui donner le change. Quelquefois il élèvera son bonnet au-dessus des pierres; d'autres fois il l'aura posé adroitement à quelques pas de lui, au bord d'un fossé, ou sur une motte de terre, et pendant que tous les coups s'y dirigeront, il poursuivra son travail sans danger. Peu à peu le petit mur s'élève; dès qu'il peut abriter trois ou quatre hommes couchés de leur long, ils s'y rendent avec les mêmes précautions, et continuent l'ouvrage en y pratiquant de petites meurtrières où peut passer le canon du fusil. Si on peut le perfectionner, on l'élèvera jusqu'à la hauteur d'homme; mais souvent on se contentera de lui donner la hauteur nécessaire pour qu'un homme puisse se tenir à genoux derrière: dans cet état, on l'appelle un *tambour*. Les tireurs se mettent alors derrière les meurtrières, et ils attendent patiemment l'ennemi qui est en face; on les voit quelquefois rester, en ajustant ainsi, des heures entières à épier le plus léger mouvement de l'ennemi. Après avoir construit une première ligne de tambours, on cherche à en établir une autre de la même manière en se portant un peu en avant, et ainsi de suite, jus-

qu'à ce qu'on ait atteint la position que l'on veut obtenir. C'est ce qui s'appelle *avoir enlevé une position*. On voit avec quelle rapidité ce genre d'attaque peut marcher, et ce que peut être une guerre conduite de la sorte.

J'ai détaillé ici l'opération qui est la plus difficile, celle de l'attaque en rase campagne. Elle se réduit toujours à une défense derrière des retranchemens. Aussi la défense est-elle le genre de guerre qui leur est propre, et pour peu qu'ils aient un abri, quelque mauvais qu'il soit, ils y résisteront avec autant de ténacité qu'ils montrent d'incertitude et de crainte, lorsqu'il s'agit de se montrer agresseur. Pour la défense, ils retrouvent tous les avantages des Turcs, qui ont, comme on sait, une grande réputation à cet égard; mais pour l'attaque, ceux-ci ont toujours la supériorité, car ils sont plus braves, et savent dans l'occasion assaillir leur ennemi avec vigueur.... Mais les plus terribles de tous sont les Albanais.

Rien n'est, dit-on, redoutable comme leur manière de charger. Le fusil rejeté en bandouillière, brandissant le sabre ou le yatagan, ils se jettent en furieux sur la troupe qu'ils veulent enfoncer, et il lui faut bien de la fermeté pour résister à un choc aussi violent. Ils ont l'habitude de porter le bras gauche au-dessus des yeux, jusqu'à ce qu'ils aient joint l'ennemi, afin de ne pas voir le danger; les hurlemens qu'ils poussent ajoutent encore à leur irritation. S'ils joignent l'ennemi, la mêlée ne dure qu'un instant, mais elle n'est qu'un carnage; leurs

armes sont terribles, ils les manient avec la plus grande dextérité, et les têtes tombent comme les épis sous la faux du moissonneur.

L'attaque des Albanais commence ordinairement par un porte-drapeau qui précède la troupe, et vient planter son étendard devant l'ennemi ou le jette dans ses rangs; c'est alors qu'ils se précipitent tous pour le reprendre [1]. Les Grecs redoutent beaucoup ce fatal moment, et ils ne l'attendent presque jamais quand ils n'ont pas pu se mettre à couvert derrière des murailles ou des retranchemens ; mais ce qui leur inspire surtout la plus grande terreur est la cavalerie turque : ils m'en ont souvent parlé avec l'accent de la frayeur, et se regardent comme perdus lorsqu'ils l'ont en face. On sait que cette cavalerie est composée des hommes les plus déterminés qu'on appelle *delhis*. Montés sur des chevaux excellens, ils les manient, ainsi que leurs armes, avec une adresse merveilleuse. Il n'y a pas de terrain, quelque coupé qu'il soit, qui puisse arrêter leur charge impétueuse. J'ai vu quelques-uns de leurs champs de bataille, tel que le sommet du mont Ithôme; on conçoit difficilement que d'autres animaux que des chèvres aient jamais pu y passer. De pareils hommes, qui se lancent partout, qui ne connaissent aucun danger,

[1] Ce trait d'audace s'est reprodnit plusieurs fois dans les combats que nous avons eu à soutenir contre la milice d'Alger avant la prise de cette ville.

P. M.

et dont la bravoure va jusqu'à la folie, sont très-redoutables pour l'infanterie la plus solide et la plus aguerrie. Que doivent-ils être pour les Grecs, qui n'ont aucune idée de combattre en masse, et qui sont déjà vaincus quand ils n'ont pas une muraille pour leur servir d'abri! Aussi ont-ils plus d'une fois éprouvé leur fureur d'une manière sanglante. C'est surtout à la journée d'Athènes que cette cavalerie a été la plus brillante; les Grecs y ont éprouvé une défaite, qui leur a porté un coup mortel, et dont ils ne se sont jamais relevés. Les détails de cette affaire, qui sont fort courts, dépeignent parfaitement ce que sont les troupes grecques; c'est le meilleur tableau qu'on en puisse tracer.

Bataille d'Athènes.

L'armée grecque, qui comptait plus de douze mille hommes sous les ordres de Cochrane et de Church, avait d'abord débarqué au port du Pirée, dans l'intention de débloquer Athènes. La première attaque fut dirigée sur le Pirée, où quatre cents Albanais s'étaient retranchés dans un couvent. La frégate *l'Hellas* s'embossa dans son port et les écrasa de son feu; on avait aussi amené quelques pièces d'artillerie de campagne. En peu de temps, le couvent ne fut plus qu'un monceau de ruines; néanmoins les Albanais se défendaient comme des lions au milieu des décombres, per-

sonne n'osait se montrer pour monter à l'assaut, et le couvent, que deux heures auraient dû suffire pour enlever, résista pendant trois jours entiers. Enfin les défenseurs ayant presque tous été mis hors de combat, le peu qui restait, mourant de faim et de soif, se vit contraint de capituler. La capitulation fut signée, scellée de tous les sermens imaginables; mais à peine les Albanais s'étaient-ils rendus, qu'ils furent impitoyablement égorgés. Après cet exploit, les Grecs songèrent à se porter sur Athènes. Le plan du général Church consistait à embarquer ses troupes au Pirée, à les débarquer de nouveau à Phalère, et à se diriger de là sur Athènes; il tournait ainsi les retranchemens des Turcs, qui étaient en position sur la route du Pirée à Athènes, et il ne lui restait plus qu'une distance d'une lieue et demie à parcourir de Phalère à Athènes par un chemin superbe. Tout cela devait s'exécuter de nuit, de manière à surprendre les Turcs avant le jour; dans le même moment, la garnison d'Athènes aurait fait une sortie, et on avait tout lieu d'espérer accomplir la jonction désirée. Au lieu de cela, on commença par perdre un temps énorme à l'embarquement, puis au débarquement des troupes. Il était grand jour quand les Grecs prirent terre à Phalère, et sans attendre la nuit suivante, Church les lança de suite dans la plaine, en prenant cependant la précaution de rester à bord de sa goëlette. Karaïskaki avait été tué l'avant-veille; ainsi les Grecs, privés de chefs, se trouvèrent livrés à eux-mêmes, au milieu de la

vaste plaine qui entoure Athènes. Bientôt ils furent en présence des avant-postes turcs, qui étaient sur leurs gardes, et retranchés derrière des tambours. Le simple bon sens voulait qu'ils les enlevassent par une attaque franche, et ils étaient assez nombreux pour que cette attaque ne les arrêtât pas un seul instant. Les officiers européens qui étaient parmi eux employaient tous leurs efforts pour les entraîner ; mais le moyen de les faire agir contre leurs habitudes! La première colonne s'arrêta donc, et la tête se mit en devoir d'élever des tambours vis à vis de ceux des Turcs, pendant que la queue restait en l'air. Pareils à l'autruche, qui croit avoir échappé à l'ennemi quand elle s'est enfoncé la tête dans le sable, ils se croyaient suffisamment protégés par quelques mauvaises pierres que ramassaient les hommes de l'avant-garde. D'ailleurs ils n'avaient aucune idée de la manière de se mettre en bataille, de placer des postes, de lancer des tirailleurs. C'est dans ce moment que quatre cents *delhis* chargèrent en flanc cette cohue ; en un clin d'œil tout fut dispersé, on ne fit pas même ombre de résistance. Ils jettent leurs armes pour se sauver plus vite, et les Turcs n'ont que la peine de sabrer ceux qu'ils peuvent atteindre ; dix-huit cents morts, étendus dans la plaine, marquaient le passage des delhis, qui s'étaient répandus en éventail. Tout ceci se passait sous les yeux des autres corps de l'armée, entre autres de celui de Vasso, qui était posté sur les hauteurs; aucun d'eux ne fit le moindre mouvement pour sauver ces malheureux. Ainsi fut

anéantie en un instant la plus belle armée qu'ait jamais possédée la Grèce. La faute en est incontestablement à ceux qui l'ont aventurée sur un terrain où l'on devait bien s'attendre à ce que l'affaire se passerait de la sorte. Ils devaient savoir que les Grecs n'avaient qu'une manière de se battre, et que surtout vis-à-vis de la cavalerie turque, ils ne ressemblent plus qu'à un troupeau de moutons. Ceux-là surtout sont coupables qui ont abandonné leur armée au moment décisif. A quoi pouvaient servir leurs plans pour des surprises, pour des attaques de nuit, s'il se tenaient à l'écart, au lieu d'être sur les lieux pour les faire exécuter?

Après la bataille, l'armée se retira dans la position de Phalère; elle était excellente : environnée de trois côtés par la mer qui était au pouvoir des Grecs, d'un accès fort difficile, elle leur permettait de rester encore long-temps en observation devant l'armée qui bloquait Athènes, et de tenter de nouveau le sort des armes. Mais les Grecs étaient trop effrayés, et il fut impossible de les retenir. C'est alors que Tzavellas, pour obliger Church à décamper, vendit aux Turcs tous les approvisionnemens du corps qu'il commandait, et ne manqua pas de publier en même temps que c'était une frégate française qui vendait des vivres aux Turcs. Avec un tel concours de volonté il était impossible que l'armée restât; elle se rembarqua donc, et abandonna Athènes à son malheureux sort.

Pendant la bataille, la garnison était restée tran-

quillement spectatrice du haut de ses remparts. Fabvier, qui y était entré en forçant la ligne de blocus, avait voulu à plusieurs reprises faire des sorties; mais les chefs grecs qui partageaient le commandement avec lui, l'en avaient toujours empêché. Il leur avait apporté en entrant une lettre du gouvernement grec, par laquelle on recommandait aux chefs de garder Fabvier dans Athènes, et d'empêcher, à quelque prix que ce fût, qu'il en sortît. Ce n'est que plus tard que cette trame infame lui fut dévoilée[1]; et quand la bataille fut perdue, qu'il vit bien qu'il ne restait plus aucune ressource pour Athènes, et qu'elle serait infailliblement prise tôt ou tard, il contribua à faire signer la capitulation sous la garantie du commandant de la station française qui se trouvait alors dans le Pirée. Cette capitulation a sauvé la garnison, qui ne pouvait manquer sans cela de tomber entre les mains des Turcs. Les Grecs qui s'y trouvaient avaient intercédé avec la plus grande instance pour l'obtenir. Cependant à peine furent-ils délivrés qu'ils se retrouvèrent tous des héros. Ils se répandirent en invectives contre Fabvier et les Français, qui étaient, disaient-ils, les auteurs de la reddition d'Athènes, tandis que ces derniers l'auraient encore défendue des mois entiers, s'ils avaient été laissés à eux-mêmes. Ceux qui s'étaient montrés les plus lâches devinrent les

[1] Nous avons entendu nous-même attester ce fait par un témoin oculaire, l'un des hommes les plus dévoués à l'indépendance de la Grèce. P. M.

plus vaillans, et crièrent plus fort que les autres; c'est ce qui arrive toujours en pareil cas; aussi je ne prétends point qu'il y aît lieu de s'en étonner.

Fabvier est du petit nombre des philhellènes (j'entends par ce nom les Européens qui sont venus prendre du service en Grèce), dont la conduite a toujours été honorable, si elle n'a pas toujours été conséquente. La plupart sont des aventuriers qui quittaient leur pays parce qu'ils y étaient mal, et venaient se donner en Grèce pour des victimes de l'injustice et des martyrs de la liberté. La France, l'Espagne et l'Italie en ont envoyé beaucoup de cette espèce; l'Allemagne a fourni plus d'enthousiastes que les autres; les illusions universitaires ont tourné la tête à beaucoup de jeunes gens, qui ont cru trouver en Grèce la terre classique de la liberté, mais ils ont dû être bientôt et bien cruellement désabusés. Enfin il est venu d'Allemagne, de France et de Russie des officiers qui, impatiens de l'inaction où ils vivaient, cherchaient partout un théâtre où ils pourraient exhaler leur ardeur belliqueuse. Ces derniers auraient été fort utiles aux Grecs, si ceux-ci eussent pu les comprendre; mais ils sont restés confondus dans la foule des aventuriers, ils se sont dégoûtés, ou ils ont arrosé de leur sang une terre ingrate. Telles sont les diverses catégories dans lesquelles on peut ranger tous les philhellènes; je n'ai pas besoin de rappeler que la dernière a été, à beaucoup près, la moins nombreuse.

Les commotions politiques qui ont tourmenté

l'Espagne et l'Italie, les mouvemens qui ont agité la France, ont jeté en Grèce beaucoup d'esprits inquiets qui y ont apporté des idées extravagantes, et ont fait beaucoup de mal à la cause des Grecs par le vernis de carbonarisme qu'ils lui ont donné vis-à-vis des souverains de l'Europe. C'étaient tous, à les entendre, d'importans personnages. A leur suite sont venus des chercheurs de fortune, des sous-officiers renvoyés de leurs corps pour mauvaise conduite, des intrigans que de mauvaises affaires obligeaient à quitter leur pays; ils ont pris le langage des premiers, et ont été autant de patriotes défenseurs de la liberté, auxquels on ne saurait trop tôt donner des grades et des emplois : en attendant, ils se sont affublés des titres les plus pompeux; les uns étaient généraux, d'autres directeurs du génie et de l'artillerie, d'autres directeurs de l'instruction publique, etc., etc. Des échappés de collége débarquaient en Grèce pour prendre les préfectures et les sous-préfectures qu'on allait sans doute organiser. Je n'en finirai pas si je rappelais leurs prétentions ridicules. Heureuse eût été la Grèce, s'ils n'y eussent apporté que du ridicule! Mais avec eux sont venus les amours-propres, les mensonges, les querelles, les intrigues, dont la Grèce était, Dieu merci, déjà assez riche. Ils n'ont pensé qu'à se déchirer entre eux, ont organisé des partis français, anglais, allemand, russe, etc., partis auxquels le pays ne songeait pas, et qui ne se sont fait connaître que par leurs folles manœuvres; ils ont donné aux Grecs les idées les plus fausses, les ont

leurrés d'illusions et de promesses fallacieuses; en un mot, ils n'ont semé que la division, ont fait beaucoup de mal, et ce n'est qu'alors, malheureusement pour les Grecs, qu'ils ont fini par s'en faire mépriser. Puis ils repassaient en Europe, débitaient les contes les plus absurdes, publiaient des ouvrages, et exploitaient la crédulité publique au profit de leur gloire et de leur bourse.

Voilà les guides que nous avons eus jusqu'à présent pour nous diriger. On ne peut s'empêcher maintenant de demander comment les gouvernans, qui devaient cependant savoir la vérité par leurs agens, ne lui ont point donné toute la publicité qu'ils pouvaient si bien répandre; je ne puis me l'expliquer que par la crainte qu'ils ont eue de choquer l'opinion, qui s'était prononcée si fortement, et d'envenimer encore la lutte qu'ils soutenaient peut-être contre elle dans les affaires intérieures de leur pays. Si tel a été leur motif, cette pusillanimité de leur part a été vraiment coupable; car c'est grâce à elle que nous avons été entraînés hors de la route que nous devions raisonnablement suivre.

J'ai eu occasion de dire que les comités philhelléniques d'Europe avaient fait plus de bruit que rendu de véritables services à la Grèce. Tout ce qu'ils y ont envoyé, en effets comme en argent, y a été honteusement dilapidé, n'a enrichi que des voleurs, et n'a servi qu'à dégoûter de plus en plus les Grecs de combattre pour la liberté; dès qu'ils ont vu qu'il y avait de l'argent à gagner, ils n'ont

plus pensé qu'à exploiter cette mine, n'ont plus compté sur eux seuls pour conquérir leur indépendance, s'en sont reposés sur la crédulité de l'Europe pour venir à leur aide, et ont consumé, en querelles pour le partage des dépouilles, des forces qui auraient suffi pour affranchir à jamais la Grèce, si elles avaient été constamment dirigées contre l'ennemi commun. La révolution n'y a été honorable que tant qu'elle a été pauvre, et ceux qui ont contribué à lui faire perdre ce caractère lui ont rendu bien involontairement, et avec les meilleures intentions sans doute, le plus mauvais de tous les services. Les agens que les comités envoyaient en Grèce ne s'y sont occupés que d'intrigues. Ils n'ont attisé que la discorde, et ont rempli la Grèce de partis étrangers, au milieu desquels il restait à peine de la place pour le parti grec. Il en est un surtout qui a fait le plus grand mal, et il n'a pas tenu à lui que le nom de son pays ne fût compromis de la manière la plus fâcheuse. Il est à désirer que ses intrigues restent, pour l'avenir, couvertes d'un voile épais. Elles compromettraient, si elles étaient dévoilées, des noms trop illustres, et dont l'honneur nous est trop cher, pour que nous ne devions nous empresser de les ensevelir dans l'oubli le plus profond.

Troupes régulières.

Dès que la révolution grecque se fut donné un gouvernement, celui-ci sentit, quelque agité qu'il

fût par les intrigues, qu'il n'aurait jamais de force tant qu'il n'aurait pas organisé un corps de troupes régulières, et que si les palikares avaient suffi lors de la première levée de boucliers, pour chasser de la Morée le peu de Turcs qui s'y trouvaient mêlés à la population, ils étaient incapables de tenir à la longue contre les efforts redoublés de la Turquie. Tous les Européens qui voyaient les Grecs, et qui s'intéressaient à leur cause, le leur répétaient sans cesse; mais ces vérités ne pouvaient être comprises que par le plus petit nombre, et une foule d'obstacles s'opposaient à ce qu'elles fussent exécutées. On doit mettre en première ligne l'extrême ignorance des Grecs, qui, n'ayant aucune idée de ce qu'est une troupe régulière, et de ce qu'elle peut faire, ne concevaient pas qu'il pût exister un système de guerre différent de celui qu'ils avaient toujours eu sous les yeux, leur humeur en général fort peu soumise aux lois, le dégoût qu'ils devaient avoir pour une discipline qui enchaînait leur volonté, et l'attrait beaucoup plus grand que leur offrait la licence où ils vivaient, quand ils n'avaient à rendre compte à personne de leurs actions; enfin la force de l'habitude. A ces causes est venue se joindre la crainte qu'éprouvaient les chefs des palikares qu'une organisation ne détruisît toute leur puissance, ne leur enlevât toutes les occasions de rapine, et ne terminât trop tôt une guerre dont ils savaient tirer tant de parti; ils se sont par conséquent servi de toute leur influence sur l'esprit du peuple pour l'en dégoûter, et lui faire voir avec mépris toutes les tentatives que

l'on essayait dans ce sens. Le pillage qu'ils laissaient commettre à leurs palikares était non-seulement bien plus de leur goût, mais leur était bien plus profitable que ne pouvait l'être la solde, quelle qu'elle fût, d'une troupe régulière, et dès qu'ils avaient le choix, il ne devait plus être un seul instant douteux. J'ajouterai encore le manque d'argent, car l'argent est indispensable pour l'entretien d'un corps régulier; les primats et les chefs de bandes aimaient bien mieux se le partager que de le consacrer à la défense de la patrie.

Malgré tant d'obstacles, Fabvier, qui s'était placé à la tête de cette organisation, mit toute sa persévérance à les surmonter. Il était connu et aimé des Grecs, pour lesquels il avait noblement combattu, et il ne désespéra point de se faire entendre de la masse du peuple, qu'il distinguait fort bien des montagnards, dont les habitudes de brigandage étaient irréformables; il conçut la pensée de lui persuader que son salut était attaché à cette mesure, et qu'il était plus digne de sa confiance que les chefs de brigands qui exploitaient la chose publique à leur profit. A force de ténacité, et secondé par le zèle de quelques officiers européens, Fabvier parvint en effet à organiser un petit corps qui compta jusqu'à 3,000 hommes d'infanterie et 200 de cavalerie. Il se félicitait déjà de la facilité avec laquelle il les avait instruits, de l'aptitude, de la docilité qu'il avait trouvées en eux, de la discipline, vraiment étonnante chez des Grecs, qu'il avait

réussi à y introduire; mais il fallait en venir à l'épreuve, et là de nouvelles difficultés l'attendaient. C'était fort bien d'avoir appris aux Grecs nos manœuvres; mais Fabvier n'avait pu leur donner ce sentiment de la force et cette confiance en eux-mêmes qui font seuls une bonne troupe; le temps seul pouvait les leur donner, et il était indispensable qu'ils s'aguerrissent peu à peu, en ne se présentant devant l'ennemi qu'avec de grandes précautions, et avec la certitude de la victoire: autrement on devait s'attendre à ce que le premier revers renverserait un édifice trop peu solide. Mais la chose n'était pas possible; les affaires pressaient, la Grèce était aux abois, et les Turcs étaient trop nombreux pour qu'on pût aguerrir le corps régulier dans une guerre de détails. Il fallut l'engager en entier dès la première affaire, et le résultat fut ce qu'il devait être. Les Grecs, que les raisonnemens de leurs officiers n'avaient pu guérir de la frayeur que leur avait toujours inspirée la cavalerie turque, ne tinrent pas beaucoup mieux que les palikares, et quelques succès partiels, remportés par des compagnies isolées, ne suffirent point pour rétablir leur moral, ébranlé par des revers bien plus importans. Une réunion de circonstances fâcheuses porta enfin un coup mortel au corps régulier. Soit malheur, soit mauvais calcul, Fabvier entreprit des expéditions qui eurent toutes la fin la plus funeste. Il se plaint amèrement que la faute en est au gouvernement grec, qui, après l'avoir engagé

dans des positions fort périlleuses, l'abandonnait sans argent, sans vivres, sans secours, au moment le plus critique. Il est certain que dans plusieurs circonstances ce gouvernement s'est conduit de la manière la plus étrange, et que c'est au dénuement absolu dans lequel il a laissé les expéditions de Carysto et de Chio qu'on doit attribuer les revers sanglans qui les ont terminées, et ont anéanti en même temps le corps régulier. D'un autre côté, on pourrait peut-être reprocher à Fabvier de s'être hasardé trop inconsidérément dans ces entreprises aventureuses, et de ne pas avoir prévu ce qui lui est arrivé, car il devait assez connaître les Grecs pour s'attendre à ce que ce ne serait pas du côté de l'ennemi qu'il rencontrerait les principales difficultés. Quoi qu'il en soit, je n'ai pas à juger ici cette question, je prends les faits comme ils se sont passés, et je signale des revers comme ayant contribué encore plus que tout le reste à renverser une organisation que les succès seuls pouvaient soutenir. Les Grecs, associant dans leur esprit ces revers avec l'organisation elle-même, se sont entêtés de plus en plus à la regarder comme inexécutable et dangereuse; elle est tombée dans le mépris, et les palikares n'ont pas manqué d'en profiter pour se proclamer les seuls défenseurs de la patrie, et leur manière sauvage de faire la guerre comme la seule qui convienne au génie de la nation grecque. Et qu'on remarque bien que les obstacles que je viens d'énumérer, et contre lesquels toute l'opiniâtreté

de Fabvier a été impuissante, ne sont pas d'une nature accidentelle; ils tiennent au fond même des choses. Quand on rencontrerait un gouvernement qui voudrait sincèrement créer et maintenir une armée régulière, qui ne détournerait point les richesses de la nation, et les emploierait avec scrupule à constituer ce qui peut seul faire sa force, il n'en resterait pas moins la répugnance, naturelle à tous les Grecs, pour un régime régulier, la préférence qu'ils donneront toujours à la vie indépendante des palikares, et si le gouvernement, s'obstinant de plus en plus à réformer ces habitudes, parvenait enfin à extirper cette race de bandits qui absorbe toute la richesse du pays, et le désorganise tous les jours sans donner le moindre appui à sa défense, il resterait encore la puissance de l'habitude et le cortége des préjugés qui inspirent aux Grecs une terreur profonde de leurs ennemis, qui font qu'ils n'ont aucune confiance dans leurs voisins, qu'ils ne comptent jamais que sur eux seuls, qu'ils ne voient de ressource que dans l'isolement; enfin qu'ils n'ont aucune idée de ce courage d'élan qui brave le danger ouvertement. C'est ce courage qui a toujours donné aux Turcs la supériorité sur eux, et du moment où il manque, il semble à peu près impossible d'organiser une armée dont on puisse attendre quelque chose. D'après tous ces motifs, j'ai l'intime conviction qu'on se trompe infiniment quand on veut organiser en Grèce une armée régulière, dans le but de l'opposer aux Turcs.

Ceux-ci ont, de leur côté, régularisé leurs armées, et leur résistance contre les Russes dans la campagne de 1828 a mis dans tout leur jour leurs qualités militaires que nous croyions éteintes. Ils ne cesseront, quelques moyens qu'emploient les Grecs, de conserver sur eux une immense supériorité, et si ces derniers n'ont, pour se défendre, que les ressources qu'ils tirent d'eux-mêmes, la lutte serait trop inégale pour se prolonger quelque temps. Si nous l'avons vue durer six années dans la révolution actuelle, on ne doit l'attribuer qu'à l'insouciance des Turcs, qui n'ont pas attaqué d'abord avec tous leurs moyens, et à la désorganisation intérieure qui ôtait à leur gouvernement toute sa vigueur. Dès que le sultan eut soumis les janissaires et reconstitué son autorité, dès qu'il eut dirigé contre les Grecs des forces suffisantes, le résultat ne fut plus douteux. C'est une folie que de croire que les Grecs puissent à eux seuls tenir tête à un colosse comme celui de la Turquie; leur unique défense est dans la protection que les cours de l'Europe leur ont accordée, et certes cette protection vaut bien des armées. C'est pourquoi, je le répète, ceux qui pressent aujourd'hui le gouvernement grec de créer une armée régulière tombent dans une grave erreur, lorsqu'ils motivent leurs instances sur la nécessité que la Grèce présente une force imposante à l'extérieur. La persévérance qu'ils y mettent suppose, en premier lieu, peu de connaissance du pays, et de l'état de la question qui s'agite entre la Porte Ottomane et la Grèce; en se-

cond lieu, ces conseils sont à mes yeux les plus funestes qu'on puisse donner aux Grecs.

Une simple inspection de la carte, et la connaissance la plus légère du pays, doivent suffire pour convaincre que la Grèce, dans les limites qui lui sont assignées, ne peut et ne doit jamais prendre une attitude de puissance à puissance vis-à-vis de la Porte Ottomane ; que la seule condition de son existence est la protection des trois puissances, dont le concours vient de la délivrer; que la déclaration de cette protection, faite par ces puissances à la Porte, assure désormais le sort des Grecs; qu'ils sont inattaquables tant que durera cette protection, et que si elle venait à être retirée, les armées les plus régulières qu'ils pourraient mettre sur pied ne les sauveraient pas : donc ces armées sont inutiles ; bien plus, elles seraient dangereuses. Nous connaissons tous l'humeur impatiente des Grecs, leur esprit remuant, la violente tentation qu'ils éprouvent d'étendre indéfiniment leurs limites, et de continuer à profiter, aux dépens des Turcs, de la bienveillance que l'Europe leur a témoignée jusqu'à présent. J'examinerai plus tard cette question des limites, qui est vivement débattue et peu comprise aujourd'hui. De quelque manière qu'elle soit résolue, quelque portion, large ou petite, qu'on leur accorde, le raisonnement sera le même. Les Grecs tiendront ces limites de la munificence des trois puissances ; mais ces puissances, une fois qu'elles les auront posées, qu'elles les auront déclarées inviolables, voudront sans doute qu'elles soient res-

pectées d'un côté comme de l'autre, et tant qu'une croisade générale n'aura pas été prêchée contre les Turcs, elles intimeront aux Grecs de s'en tenir à ce qui leur a été donné. Si les Grecs outrepassent ces défenses, s'ils s'obstinent à perpétuer une agitation et des troubles qu'il est de l'intérêt général de voir assoupir le plus tôt possible, ils doivent craindre que les puissances, fatiguées d'une protection onéreuse, n'abandonnent un peuple qui n'en est pas digne, et qu'ils ne se trouvent alors seuls, livrés à eux-mêmes vis-à-vis d'un ennemi implacable, qui les écrasera bientôt de tout son poids. L'intérêt le plus pressant des Grecs est donc de s'attacher à ce qu'on leur a donné, et de s'en tenir scrupuleusement aux limites qu'on leur a fixées. Dans ce cas est-il prudent de leur mettre les armes à la main, et d'exciter encore, en leur donnant les moyens de la satisfaire, l'impatience, déjà bien assez grande, qu'ils témoignent pour dépasser les barrières que nous avons posées à leur ambition? Nous nous plaignons déjà de leurs tentatives sur la Roumélie et sur Candie; que sera-ce quand ils auront une armée? Elle ne serait donc qu'un brandon de discordes, inutile pour la défense du pays, et propre seulement à provoquer la guerre. Ce n'est pas un pareil système que nous pouvons encourager, et l'organisation que nous voulons donner aux Grecs doit être toute conservatrice, toute pacifique de sa nature. C'est dans ce sens que je comprends une armée régulière en Grèce; c'est vis à vis du pays lui-même, c'est pour don-

ner de la force au gouvernement, et en même temps de l'emploi à quelques hommes qu'il serait peut-être trop difficile de rendre aujourd'hui à l'agriculture, que j'en presserai de tous mes vœux l'organisation.

Je voudrais donc, dans l'intérêt de la Grèce, que son gouvernement s'empressât de licencier toutes les bandes irrégulières, qu'il obligeât tous les jeunes gens qui en font partie à reprendre les instrumens de culture, et à déposer leurs armes qui ne leur servent que pour le pillage, qu'il fermât l'entrée de la Grèce à ceux qui ne voudraient pas s'engager à vivre en paix et à obéir aux lois, et qu'il composât un petit corps régulier dont l'organisation fût forte, et qui fût entièrement dans sa main. Ce corps n'aurait d'autre mission (et certes c'est la plus utile de toutes) que de maintenir la tranquillité dans le pays, de donner de la puissance au gouvernement, et de le soutenir contre l'anarchie qui menace sans cesse de bouleverser de nouveau la Grèce. Quant à l'espèce d'organisation qu'il faudra lui donner, aux institutions qu'il faudra fonder, telle, par exemple, qu'une colonisation militaire, que plusieurs personnes, et entr'autres Fabvier, regardent comme exécutable et comme très-avantageuse, c'est une question que je ne me permettrai pas de traiter; je laisse aux personnes qui ont l'expérience du pays et du caractère de ses habitans à la décider. Je ne m'occupe ici que de la pensée qui doit présider à la création d'une armée, et des bases sur lesquelles elle doit reposer. J'ai dit plus haut comment je

la conçois; ainsi cette armée doit, à mes yeux, être peu nombreuse : l'état du pays le réclame du reste impérieusement, car l'entretien d'une armée est une chose impossible par le peu de ressources dont il dispose. Il a besoin, avant tout, d'ordre, de paix et de travail; s'ils ne lui sont promptement rendus, la misère en aura bientôt fait un désert. Je ne pense pas maintenant qu'il y ait une seule personne raisonnable qui veuille mettre en balance l'intérêt des Rouméliotes qui se trouvent dans l'armée irrégulière avec un intérêt aussi pressant. S'il en était encore qui éprouvassent de l'inquiétude sur le sort de tous ces hommes compromis aujourd'hui vis-à-vis des Turcs, quelques observations fort simples suffiraient pour les convaincre : on leur répéterait encore qu'il ne s'agit pas de les sacrifier, que la Grèce, constituée par les trois puissances, sera dans tous les cas bien assez vaste pour leur offrir un asile et des terres à cultiver; que ceux qui voudront y prendre droit de bourgeoisie, sous la condition de se livrer au travail et de devenir des hommes utiles au lieu d'être des bandits, sont sûrs d'y trouver protection; que ceux qui ne voudraient point accepter ces conditions sont tout-à-fait indignes qu'on leur porte le moindre intérêt, et que s'ils s'obstinent à guerroyer avec les Turcs, libre à eux de le faire, mais qu'ils ne peuvent exiger que la nation se sacrifie pour satisfaire leurs caprices; enfin que ce serait le comble de la déraison d'écouter leurs prétentions ridicules, qui ne tendent à rien moins qu'à enlever aux Turcs toute province qui a fourni un

seul homme à l'armée grecque. Or, comme il en est venu de toutes les parties de la Roumélie, depuis la Morée jusqu'à la Thrace, il s'ensuivrait qu'il faudrait les suivre jusqu'aux portes de Constantinople. De pareilles extravagances ne méritent pas qu'on s'y arrête, et ce n'est pas pour quelques centaines de bandits qu'on peut retarder de constituer enfin la Grèce. Les limites qui lui seront données ne sont pas encore fixées définitivement[1], mais quelles qu'elles soient, le devoir impérieux de son gouvernement n'en est pas moins de travailler dès à présent et sans relâche à constituer une force publique sur une base raisonnable, et à rendre à ce malheureux pays l'ordre et la stabilité dont il est privé depuis si long-temps.

[1] On sait qu'elles l'ont été par le protocole de Londres (art. 2.) «En considération des avantages accordés au nouvel état, et pour déférer au désir qu'a exprimé la Porte d'obtenir la réduction des frontières fixées par le protocole du 22 mars, la ligne de démarcation des limites de la Grèce partira de l'embouchure du fleuve Aspropotamos, remontera ce fleuve jusqu'à la hauteur du lac d'Anghelo Castro, en traversant ce lac, ainsi que ceux de Vrachori et de Saurovitza; elle aboutira au mont Artolina, d'où elle suivra la crête du mont Axos, la vallée de Calouri et la crête du mont Olta jusqu'au golfe de Zeitoun, qu'elle atteindra à l'embouchure du Sperchios. Tous les territoires et pays situés au sud de cette ligne, que la conférence a indiqués spécialement, appartiendront à la Grèce, et tous les pays et territoires situés au nord de cette même ligne continueront de faire partie de l'empire ottoman. Appartiendront également à la Grèce l'île de Négrepont tout entière, les îles du Diable, l'île de Skyro, et les îles connues anciennement sous le nom de Cyclades, situées entre le 36e et le 39e degré de latitude N., et le 26e et le 29e degré de longitude E. du méridien de Greenwich. »

Le principe que je viens d'énoncer, comme le seul qui me paraisse applicable à l'état de la Grèce, n'est pas celui qui dirige le gouvernement actuel dans la réorganisation qu'il essaie de faire de son armée ; il veut la constituer pour faire la guerre. Je dirai plus loin ce que je pense de la ligne politique suivie par ce gouvernement ; je me borne seulement à la signaler ici, et je raconterai ce qu'il a fait pour parvenir au but qu'il s'est proposé. La première idée qui s'est présentée a été de conserver les palikares : en effet, comme il y en a parmi eux un grand nombre qui ne voudraient, sous aucun prétexte, se soumettre aux règles de la discipline, on a pensé qu'ils pourraient encore être utiles en les enrégimentant, et qu'on éviterait en même temps à l'état les frais considérables qu'entraîne la formation d'une armée régulière complète, frais qu'il est dans l'impossibilité de supporter. On a pensé qu'en donnant aux palikares un ordre hiérarchique et un corps d'officiers nommés par le gouvernement, on n'aurait plus à craindre le retour des discordes, qui étaient jusqu'à présent inséparables des bandes irrégulières. On les a donc partagés en régimens, bataillons et compagnies, et on leur a donné des colonels, des chefs de bataillons, des capitaines, des lieutenans, des sous-lieutenans, des sous-officiers et un état-major. On s'imagine les avoir régularisés, comme s'il suffisait pour cela de créer des noms et des grades. En attendant, il n'y a pas parmi eux plus de discipline qu'auparavant, les soldats vont et viennent

comme bon leur semble, ne font toujours que ce qui leur plaît; en un mot, ce sont toujours les mêmes bandits dont j'ai fait le portrait dans les pages précédentes. Je ne puis donc, malgré les noms pompeux dont on les a affublés, voir en eux autre chose que ce qu'ils ont toujours été, et je m'abstiendrai d'en parler, car tout ce que je pourrais dire ne serait qu'une répétition de ce que j'ai dit plus haut; la hiérarchie de leurs grades ne mérite même pas qu'on s'y arrête [1].

[1] Comme souvenir de ces palikares que j'ai vus à Mégare, et pour satisfaire ceux qui désireraient connaître ce fantôme d'organisation, je l'insère cependant ici en note.

L'armée rouméliote est divisée en chiliarchies ou régimens, qui sont censés être de 1000 hommes chacun. La chiliarchie comprend 2 pentacosiarchies (bataillons); chaque pentacosiarchie, 5 hécatonsiarchies (compagnies); chaque hécatonsiarchie, 2 penintarchies (lieutenances); chaque penintarchie, 2 eicosipentarchies (sous-lieutenances); chaque eicosipentarchie, 2 dodécarchies (commandées par un sergent); chaque dodécarchie, 2 exarchies (escouades). Le corps d'officiers et de sous-officiers dans chaque chiliarchie comprend par conséquent :

	Grade correspondant.	Commandement.	Solde par mois.
1 chiliarque.....	colonel.	1000	500 p.
2 pentacosiarques.....	chefs de bataillons.	500	300
10 hécatontarques.....	capitaines.	100	160
20 penintarques.... ...	lieutenans.	50	120
40 eicosipentarques.....	sous-lieutenans.	25	80
80 dodekarques.....	sergens.	12	50
160 exarques.....	caporaux.	6	40
1000 palikares	soldats.	»	36

Sur les 36 piastres par mois qui forment la solde du soldat, 11

La cavalerie irrégulière n'existe encore qu'en projet. A la fin de 1828, Hadji-Christo reçut du gouvernement 80,000 piastres pour acheter des chevaux, et il s'en occupait. Mais il n'y a point de chevaux en Morée, du moins la race y est trop misérable pour qu'on puisse y faire des remontes. Les seuls pays où on en trouve sont la Thessalie et la Macédoine; mais comme ils ne sont pas au pouvoir des Grecs, il est douteux que Hadji-Christo puisse réussir dans ses projets.

Quant au corps régulier que le gouvernement

doivent se mettre à l'ordinaire, et 25 doivent lui être livrées en argent. C'est sur cette somme qu'il doit fournir à son entretien en habillemens, armes et munitions. La valeur de la piastre répond à 0,36 c^mes^. En outre une ration de 1/2 oque (1 livre 1/4) de pain par jour est délivrée indistinctement aux officiers et aux soldats.

La chiliarchie a un état-major composé de

1	grammatikos....	quartier-maître	du grade d'hekatontarque
2	idem.....	idem	du grade de penintarque.
1	farnias.	trésorier,	du grade d'hekatontarque.
1	phrontistis.....	commis. des viv.	du grade de penintarque.
1	epapistis..... ..	adjudant	du grade d'eicosipentarque.

Les commandans des huit chiliarchies dont est composée l'armée rouméliote sont :

1re. Kitzo Tzavellas.
2e. Cristodoulo Hadji-Petro.
3e. Jannaki Itrato.
4e. Giorgaki Diovounisti.
5e. Grizioti.
6e. Vasso.
7e. Folio Lazopoulo.
8e. Demorphopoulo.

grec a l'air de vouloir réorganiser, rien n'est plus misérable. Il a atteint son plus haut degré de splendeur lorsqu'il était sous les ordres du géneral Fabvier, il comptait alors plus de 3000 hommes; mais les divers désastres qu'il a essuyés l'ont presque anéanti, et il ne s'y trouvait pas, au commencement de 1829, 1800 hommes d'infanterie, répartis dans trois bataillons. Et quelle espèce de troupes est-ce encore? Qu'on se figure le rebut de la population grecque, des vieillards, des enfans, des gens débiles, des éclopés que la misère seule a conduits dans les rangs de l'armée; tel est l'espoir de la nation grecque. Comme le gouvernement n'a pu encore faire les frais de leur habillement, rien n'est plus bizarre que leur accoutrement : les uns auront un mauvais schakos, d'autres une veste déchirée; ceux-ci une peau de mouton, ceux-là un pantalon en lambeaux; la seule uniformité qu'ils présentent est la saleté, car on n'a pu encore faire cette conquête sur leurs habitudes; leurs armes sont dans le même état que leurs personnes. Les dépenses que le gouvernement doit faire pour leur habillement sont, il faut en convenir, plus grandes que dans aucun autre pays; tous les objets sans exception doivent venir de l'étranger, et on manque d'ouvriers pour les confectionner. Les hommes, en entrant au service, sont absolument nus; il faut les pourvoir de linge, de chaussures, etc., en un mot des vêtemens les plus indispensables, que les plus pauvres mêmes possèdent dans les pays civilisés. La consommation qui s'en fait est souvent en pure perte, car ils

vendent fréquemment, pour avoir quelques piastres, les objets qu'on vient de leur livrer; il est presque impossible de les en empêcher, il l'est plus encore de les leur faire remplacer, et pour ne pas les voir nus et sans chaussures, on est bien obligé de leur en délivrer d'autres. On essaie de leur apprendre l'exercice. D'après ce que j'en ai vu, les résultats en sont des moins satisfaisans. On ne s'en étonnerait point, si leur organisation ne remontait qu'à quelques semaines. Mais elle est déjà de longue date, et il faut qu'on s'y soit bien mal pris pour n'en avoir pas obtenu plus que ce que nous en voyons aujourd'hui. Lorsque j'ai vu l'armée grecque au commencement de 1829, le corps régulier était sous les ordres de M. Heydeck, officier bavarois, à qui le président avait remis le soin de l'organiser. Avec les meilleures intentions du monde, M. Heydeck était au-dessous d'une tâche aussi difficile; il se perdait dans des détails frivoles, et l'organisation du corps régulier n'avançait pas en raison des ressources qui étaient mises à sa disposition. Le ministère français envoya le colonel Fabvier au président, pensant que c'était l'homme qui pouvait le mieux convenir à ce commandement. On ne pouvait, à la vérité, en trouver un qui réunît à un plus haut degré les avantages d'avoir rendu aux Grecs d'immenses services; de leur avoir donné, dans nombre d'occasions, des preuves d'une force de volonté inébranlable et du plus noble dévouement pour leur cause; d'être connu d'eux et de les connaître parfaitement. Mais le caractère de Fabvier,

qui est peu flexible, ne peut s'accorder avec celui du comte Capo d'Istria, à qui il s'est annoncé comme se croyant plus fort que lui dans l'opinion de la Grèce, et il échouera dans sa mission [1]. Enfin le commandement du corps régulier a été donné au général Trézel, officier d'un rare mérite; mais nous ne savons point encore quels sont les résultats qu'il a obtenus [2].

La composition du corps d'officiers de l'infanterie grecque est fort peu satisfaisante. Ces officiers sont, à part un petit nombre, des aventuriers de tous les pays, gens sans aveu comme sans ressources, incapables de rien constituer [3]. Il s'y trouve aussi beaucoup de Corfiotes, qui sont accourus en Grèce pour y envahir toutes les places de l'ordre militaire comme de l'ordre civil, et n'ont d'autre titre que d'être compatriotes du président.

Le corps de l'artillerie, dont le service deman-

[1] Les prévisions de l'auteur se sont complétement réalisées. Le président a peu de sympathie pour ce qui est français; fatigué des tracasseries qu'on lui suscitait, le colonel Fabvier a quitté la Grèce qu'il avait servie avec tant de dévouement. Ce n'est pas que nous voulions décourager les philhellènes; mais il est assez remarquable que la plupart de ceux que l'enthousiasme de la liberté a conduits vers ses rivages en soient revenus abreuvés de dégoûts, et se louant presque tous de la modération des Musulmans.

(P.M.)

[2] Ces résultats ont été presque nuls.

[3] Les officiers les plus distingués sont des Russes, et on leur a donné les postes de confiance, tels que le commandement de la Palamide, etc. Il est permis de supposer que leur gouvernement n'est pas resté entièrement étranger au service qu'ils sont venus prendre chez les Grecs.

derait cependant des officiers instruits, est composé de la même manière que l'infanterie. Quant au matériel, il n'a consisté jusqu'à présent que dans les vieilles pièces vénitiennes qui formaient l'armement des forteresses, lorsqu'elles sont tombées entre les mains des Grecs. Ces pièces datent elles-mêmes de l'époque où les Vénitiens possédaient la Morée, et sont naturellement presque toutes hors de service. A peine en voit-on quelques-unes qui soient montées sur des affûts capables de résister au premier coup de canon; la plus grande partie est dressée sur des tas de pierres au niveau des embrasures, ou couchée le long des parapets. Il faut ajouter que depuis que les Grecs s'en sont emparés, leur nombre a été considérablement réduit. Les chefs qui se sont succédés dans le commandement des forteresses en ont volé tout ce qu'ils ont pu. C'est ainsi que pendant que Colocotroni a occupé la Palamide, il a fait précipiter des remparts plus de 150 pièces de bronze qu'il faisait vendre à son profit. Le meilleur parti que le gouvernement pourrait tirer de ce qui reste serait de le vendre pour rétablir, avec ce qu'il en retirerait, un bon armement en pièces de fer; car dans l'état où cela se trouve aujourd'hui, c'est absolument sans valeur utile.

En recomposant le matériel de l'artillerie de place, il faudra s'occuper aussi de l'artillerie de campagne. Elle consistait seulement en trois mauvaises pièces, à la fin de la guerre de Morée. Depuis nous avons donné aux Grecs une batterie de

montagne complète. Ce genre de bouches à feu est le seul qui convienne à un pays très-montagneux et dénué de routes comme la Grèce. C'est celui que les Grecs feront bien d'adopter.

La cavalerie régulière comptait, lorsque je l'ai vue à Argos, deux escadrons à pied et une trentaine de mauvais chevaux. Depuis nous avons pourvu nous-mêmes à sa remonte, en lui envoyant deux cents chevaux harnachés. Ce corps est celui de l'armée grecque dont l'organisation m'a paru la meilleure. Les officiers sont de tous les pays; mais la plupart du moins sortent des armées européennes, surtout de la nôtre.

Dans tous les cas, il est toujours fort heureux pour les Grecs d'avoir rencontré des hommes qui ont l'habitude du métier, et peuvent les former. Ce corps est aussi celui où il y a le plus de tenue et de discipline. Les officiers se louent de la docilité de leurs soldats, et de la facilité qu'ils trouvent à les instruire. La cavalerie grecque doit sa première organisation à M. Regnault de Saint-Jean d'Angely, le compagnon d'armes de Fabvier. L'enthousiasme de la liberté l'amena en Grèce, et il a consacré à sa cause une partie de sa fortune; mais ses généreux efforts ont été bien mal récompensés. Après avoir vu son corps détruit dans le désastre de Carysto, après n'avoir échappé que par miracle aux sabres des *delhis*, trouvant la Grèce en proie à l'anarchie, payé d'indifférence par ceux pour qui il s'était dévoué, et abreuvé de dégoûts de toute espèce, il a abandonné une terre ingrate. Il avait obtenu quelques

bons résultats en écartant avec soin de son organisation tout ce qui avait été palikare, et n'y admettant que des hommes neufs.

Mais, il faut en convenir, ces hommes étaient à cette époque bien plus faciles à trouver qu'ils ne le sont aujourd'hui. Depuis lors tant de désordres ont bouleversé la Grèce, que le brigandage a étendu ses racines avec une effrayante rapidité, et l'habitude de la licence est maintenant le plus grand obstacle qui s'oppose à la formation d'une armée régulière. Tant que le gouvernement entretiendra des bandes irrégulières, telles que les chiliarchies de l'armée rouméliote, il doit s'attendre à n'avoir que le rebut de la population. Il aura beau favoriser les troupes régulières en leur donnant une solde plus forte (et celle qu'on leur donne aujourd'hui est vraiment exorbitante), le Grec préférera toujours l'indépendance du palikare à la discipline du soldat régulier; les bénéfices de la solde ne vaudront jamais pour lui ceux de la licence. Le corps régulier doit à la fois lutter contre l'intérêt, contre les préjugés et contre le mépris; faut-il s'étonner qu'il succombe dans une épreuve aussi cruelle?

Les reproches que mérite le gouvernement sont la négligence qu'il met à favoriser la formation d'une armée régulière par le seul moyen qui puisse le faire réussir, la suppression de l'armée irrégulière, et l'insouciance avec laquelle il s'occupe de cette formation elle-même. N'est-il pas honteux, en effet, que depuis que ce gouvernement est à la tête des affaires, le corps régulier, le seul qui puisse lui

donner quelque force, soit plus désorganisé encore qu'il ne l'était à la suite d'une longue anarchie, et après tous les désastres qu'il avait essuyés? En présence d'un ennemi dont l'invasion était sans cesse imminente, dans un temps de dilapidations et de désordres, en dépit des difficultés que le gouvernement d'alors était le premier à susciter, la volonté et la constance d'un seul homme ont beaucoup plus fait que l'administration actuelle, à la voix de laquelle l'ordre s'est rétabli, qui n'a plus d'ennemi à combattre, et que les plus grandes puissances de l'Europe soutiennent de leur influence, de leur présence et de leur argent, n'est parvenu à faire depuis qu'elle est au pouvoir. Je sais qu'elle a allégué pour excuse que les intentions manifestées par les hautes puissances étaient que les Grecs s'abstinssent de sortir des limites qu'elles leur ont données, et que les opérations militaires, qu'elles n'ont pas jugé à propos de pousser au dehors de ces limites, ne fussent point étendues par les Grecs plus loin qu'elles n'ont été elles-mêmes. Elle a donc cru devoir s'y conformer, en ne donnant point à son armée une organisation plus développée que ne le comporte le cercle dans lequel elle est restreinte. Cette excuse pourrait être admise, si le gouvernement grec lui-même n'avait pas été le premier à se priver de la possibilité de s'en servir. Mais que signifient alors ses expéditions sur Candie, sur la Livadie et sur l'Arta? Pourquoi s'obstine-t-il à conserver les bandes des Rouméliotes? Si le gouvernement grec tenait aujourd'hui la conduite me-

surée que les hautes puissances lui recommandent, personne ne lui reprocherait de ne pas donner à ses troupes régulières une organisation plus étendue; mais on a droit de le faire, quand on le voit ne rien créer pour la stabilité du pays, et se jeter en aveugle dans de folles tentatives qui ne peuvent que perpétuer le désordre. Quand l'armée française est venue en Morée, plusieurs amis lui ont donné secrètement le conseil de profiter de ce moment pour s'emparer de quelques pays au-delà de l'Isthme; on pensait que, si les Grecs parvenaient une fois à s'emparer de l'Attique, le traité qui interviendrait par la suite avec la Porte pour régler définitivement leurs limites, ne leur enlèverait point cette conquête. Le gouvernement grec a-t-il cru atteindre ce but, en lançant ses hordes de palikares dans les montagnes de Livadie? Le rôle qu'elles ont joué jusqu'à ce jour devait faire prévoir aux moins clairvoyans quel serait le résultat de leur nouvelle campagne; et certes avec toute la bienveillance que l'Europe porte aux Grecs, il leur sera, cette fois, impossible de lui persuader qu'ils possèdent réellement une seule lieue de terrain au-delà de Mégare. Si le corps régulier eût été alors bien organisé, si on eût dirigé une attaque sérieuse sur l'Attique, avec des moyens suffisans pour en chasser les Turcs, et réduire Athènes par un blocus rigoureux, on était disposé à pardonner aux Grecs ces nouvelles hostilités; les puissances les auraient désavouées, mais cependant elles n'en seraient pas moins parties du *statu quo*, lors du traité, pour arrêter avec les

Turcs la délimitation de la Grèce. Maintenant, grâce à l'interprétation que les Grecs ont donnée à ce conseil amical, et à l'armée rouméliote, qui ne sait remporter de victoires que lorsqu'il n'y a point d'ennemi devant elle, la Grèce n'a rien gagné à ce simulacre de guerre, et cependant, tout ridicule qu'il a été, il n'aura pas moins épuisé ses finances, et il aura servi de prétexte pour prolonger l'entretien des bandes qui ruinent le pays, et l'empêchent d'acquérir aucune force réelle.

S.... de D.....

(*La suite au prochain numéro.*[1])

[1] Voyez pour les précédens articles les numéros d'avril, de mai et juin.

DE

LA PÉNINSULE SCANDINAVE

SOUS LE RAPPORT

MILITAIRE ET MARITIME

EN 1830.

(INÉDIT.)

Il est difficile, à ce qu'il nous semble, de ne pas attacher quelque importance à l'état actuel de la Suède, quand on songe à l'influence qu'elle a exercée sur le développement politique du monde moderne, aux services qu'elle a rendus à la civilisation et à la liberté, et à l'éclat avec lequel elle a promené trois fois ses armes victorieuses au centre de l'Europe. Et dût-on même dérober à l'empire des souvenirs historiques, on ne saurait du moins lui refuser l'intérêt qu'elle revendique comme puissance limitrophe de la Russie, comme barrière septentrionale du colosse qui menace l'Occident.

Depuis la perte de la Finlande et de la Poméranie, en 1809, et l'union de la Norwège, en 1814, la position militaire de la Suède a dû nécessairement subir un changement complet. Il est facile de voir qu'elle n'est point encore résignée à un état de choses qui l'a dépouillée du rang de puissance continentale où l'avait élevée le génie de Gustave Adolphe et de ses successeurs. Sous le rapport militaire comme sous le rapport politique, elle est dans un état de transition peut-être trop prolongé pour le repos et la prospérité du pays.

Mais avant de nous livrer à des considérations générales sur la puissance militaire de la Suède, il convient de donner un aperçu des élémens qui la composent. Nous exposerons donc d'abord l'organisation de l'armée et de la marine des deux royaumes scandinaves, puis nous présenterons le détail de leurs forces de terre et de mer, et alors seulement nous chercherons à donner une idée des différens systèmes de défense qui occupent l'attention de leurs hommes d'état.

Armée de terre.

1. *Suède.*

L'organisation actuelle de l'armée suédoise remonte à Charles XI, monarque qui a créé la Suède telle qu'elle est sous le rapport administratif et militaire. Il consacra tous ses efforts à ruiner l'aristocratie suédoise qui gouvernait le pays depuis

la mort de Gustave-Adolphe, en 1680, au moment où il venait d'arracher aux états-généraux une déclaration qui l'investissait d'un pouvoir absolu. Il fit rendre par la même assemblée un acte dit de *réduction* ou de *restitution*, en vertu duquel tous les domaines de la couronne et du clergé, aliénés au profit de la noblesse depuis deux siècles, devaient être enlevés à leurs acquéreurs et revenir à l'état. La réaction s'accomplit; les principales familles de la noblesse furent réduites à la misère, et le roi se trouva possesseur d'une masse considérable de biens-fonds. Il résolut de l'employer à constituer d'une manière permanente l'armée nationale, qui, jusqu'alors, n'avait été recrutée que par des levées irrégulières. A cette fin, il distribua tous les domaines réunis en fiefs militaires de diverses grandeurs, dont les uns, sous le nom de *bostœlle*, furent assignés aux officiers de tout grade et de toute arme, et les autres aux soldats de cavalerie. Le produit de ces terres devait tenir lieu de solde aux officiers et aux cavaliers chargés de les faire valoir. Ensuite, afin de pourvoir à la levée des troupes en général, et à l'entretien des soldats d'infanterie, Charles XI conclut avec les provinces des contrats (*knekte-contractar*), d'après lesquels les propriétaires de biens fonciers, autres que les terres-nobles, furent répartis en petites associations *ad hoc*, dont chacune fournit un homme pour être soldat à vie, et le remplace en cas de mort ou d'infirmités. Sous cette condition, les propriétaires et leurs enfans

furent affranchis du service militaire. Les associations différèrent de nature et de nom selon qu'elles étaient destinées à fournir des cavaliers ou des fantassins : dans le premier cas, elles s'appelèrent *rusthall*, dans le second *rothall*. Le cavalier habite et cultive un terrain qui, comme nous l'avons vu, lui est assigné par la couronne; mais le *rusthall* est tenu de lui fournir le cheval, et de le remplacer. En revanche, les *rothall* sont obligés de fournir à chaque fantassin une chaumière et un coin de terre, dit *torp*, assez grand pour que le produit lui donne de quoi vivre. En outre, l'habillement des cavaliers et des fantassins est à la charge des associations qui les engagent. La répartition des domaines réunis et des *torpar* en fiefs militaires s'effectua conformément à un vaste cadastre, nommé *indelnings werket*, que Charles XI fit dresser. Les troupes dont l'organisation est régie par ce cadastre et les contrats provinciaux, et qui composent les cinq sixièmes de l'armée suédoise, sont désignées sous le nom d'*indelta* ou *réparties*.

Tel est le système de colonisation féodale institué par Charles XI, et qui s'est conservé, avec quelques légers changemens, jusqu'à nos jours. Seulement la répartition des propriétaires en associations chargées de la levée et de l'entretien du soldat, ayant été réglée d'après l'étendue du territoire et non d'après le nombre des personnes, ces associations se trouvent souvent réduites à deux ou même à un seul membre; quelquefois aussi le

nombre des membres s'est infiniment multiplié. De plus, la possession des terres-nobles ayant été, en 1789, rendue légale pour toutes les classes de citoyens, l'exemption du recrutement est devenue un privilége attaché à une certaine classe de terres et non de personnes. En cas de guerre, ces terres privilégiées sont forcées de pourvoir à une levée extraordinaire qui reçoit le nom d'*extra-rotering*, et se répartit entre les régimens *indelta*.

Dès que l'association est venue à bout de trouver un homme de bonne volonté qui consente à consacrer sa vie entière au service militaire, le gouvernement s'empare de sa personne, se charge de son armement, et l'astreint à habiter et à cultiver le *torp* qui lui est assigné, où il peut se fixer avec sa femme et ses enfans, s'il est marié, et qu'il fait valoir de la manière qui lui convient. Quelquefois, quand le produit du terrain est reconnu insuffisant pour assurer sa subsistance, l'association qui l'a engagé lui accorde une légère indemnité, soit en grains, soit en argent. Le gouvernement rend le même service aux officiers dont les *bostœlle*, primitivement attachés à leur grade, ont diminué de valeur par suite des temps. On s'est arrangé de manière à grouper les habitations des soldats autour de celles des officiers, et à répartir les *bostœlle* de toute une compagnie et même de tout un régiment sur le plus petit espace possible, de sorte que les cantonnemens d'un régiment *indelta* constituent une véritable colonie militaire. Les villages que forment ces réunions de fiefs militaires

se distinguent aisément des autres tant par la tournure militaire des habitans que par les chiffres apposés aux chaumières, et qui désignent le numéro d'ordre de chaque habitant dans sa compagnie.

Six régimens de cavalerie, divisés en trois brigades et deux inspections générales, et vingt-six régimens d'infanterie, divisés en neuf brigades et quatre inspections générales, sont ainsi répartis sur toute la surface de la Suède. Ils portent le nom des provinces où ils sont cantonnés. Depuis les lieutenans-généraux, qui sont chargés des inspections, jusqu'au dernier soldat, tous vivent du produit de leurs *bostœlle* ou des indemnités provinciales, et nul n'est soldé par l'état. Pendant onze mois de l'année, les troupes restent dans leurs foyers, occupées à cultiver leurs terres : seulement les régimens d'infanterie sont employés successiment à des travaux extraordinaires, au creusage des canaux ou à la construction des routes, et alors ils reçoivent une solde journalière. Bien loin de murmurer de ce genre de travaux, comme il arrive dans les autres armées, le soldat suédois, accoutumé à manier la pioche et la bèche, regarde l'exécution de ces entreprises nationales comme un grand avantage. Aussi plusieurs régimens *indelta* ont reçu annuellement des sommes très-considérables pour avoir creusé le canal de Gothie, et cette considération du bien-être du soldat a souvent contribué à faire voter par les états-généraux les sommes immenses que ce canal a coûtées à la Suède.

Tous les dimanches les officiers et sous-officiers exercent les soldats qui sont immédiatement sous leurs ordres. Le mois de juin est consacré aux exercices généraux : les compagnies s'exercent d'abord séparément, puis se réunissent en régimens, et quelquefois l'on forme des camps de plusieurs régimens[1]. Au bout d'un mois tout est fini, et ce court espace de temps suffit pour donner à ces troupes colonisées une tenue excellente et un aplomb parfait : la cavalerie surtout est remarquable, et l'emporte certainement sur celle de plusieurs autres nations de l'Europe chez qui elle est constamment sous les armes. Il est vrai que les officiers, vivant au milieu de leurs soldats et n'ayant point les distractions qu'offre la vie de garnison, sont à même de les surveiller pendant toute l'année, et d'agir puissamment sur leur moral. Tous les trois, ans il y a une inspection faite par les officiers-généraux.

Les officiers ne sont jamais pris dans les rangs des soldats. Ce sont pour la plupart de jeunes nobles, sortis de l'école militaire de Carlberg. Ils sont obligés d'acheter leurs grades d'après un taux fixé par la loi. Ils ont de droit un congé de six mois tous les ans; et d'après la constitution

[1] Pendant le mois d'exercice, l'entretien des troupes est aux frais des propriétaires associés, qui concluent, à cet effet, des abonnemens avec le gouvernement. Le prix moyen par année est de 7 écus (15 francs) par homme pour toute la durée des exercices.

de 1809, les généraux et colonels sont seuls passibles de la destitution, comme possédant des *places de confiance.* Les autres officiers ne peuvent être privés de leurs grades que par un *jugement.*

Les régimens colonisés ou *indelta* forment la principale force de l'armée suédoise, qui du reste comprend deux autres élémens, les régimens *enrôlés* ou en activité (*værfvade*), et la réserve ou *conscription* nationale.

Les trois régimens des gardes à pied et à cheval qui forment la garnison de la capitale, un régiment de cavalerie légère du prince royal, en Scanie, et le corps d'artillerie, divisé en trois régimens (en tout environ 5 à 6,000 hommes), composent cette partie de l'armée, dite *værfvade,* tout-à-fait distincte de l'*indelta,* en ce qu'elle ne possède point de terre, et reçoit, à l'instar des autres troupes de l'Europe, une solde régulière, et portée au budget de l'état. Ces troupes sont constamment sous les armes. L'artillerie est très-perfectionnée en Suède. Elle est organisée d'une manière toute spéciale sous le nom d'*artillerie volante.* Chaque pièce est attelée de sept chevaux, dont chacun est monté par un artilleur. Trois autres se placent sur le caisson, de sorte que les dix hommes nécessaires pour le service de la pièce ne la quittent jamais, quelle que soit la rapidité de la course. On conçoit combien cette disposition accélère les mouvemens de l'artillerie que favorise encore la constance infatigable des chevaux du pays. Les canons sont pour

la plupart en fonte, et ne crèvent jamais, grâce à l'excellente qualité du fer suédois [1].

La *conscription* ou réserve nationale, dont l'institution définitive est due au dernier adjudant-général, le comte de Bjærnstjerna, se compose de tous les jeunes gens non mariés de vingt à vingt-cinq ans. Elle se divise en cinq classes, d'après l'âge des conscrits, et l'une d'elles se rassemble tous les ans pendant quinze jours. Les jeunes gens dont le tour est arrivé, reçoivent un habit et des armes, et vont se réunir au régiment colonisé de leur province : les officiers de ce régiment leur apprennent l'exercice pendant les quinze jours que dure leur réunion. Ce terme expiré, ils déposent leurs uniformes et leurs fusils [2], et sont déchargés de tout autre service militaire en temps de paix. Si la guerre éclate, ils sont susceptibles d'être rappelés sous les drapeaux jusqu'à ce qu'ils aient

[1] Le prince royal, qui est grand-maître de l'artillerie, s'occupe activement du perfectionnement de cette arme. S. A. R. possède des connaissances étendues sur cette partie de l'art militaire, et c'est principalement à son zèle et à ses encouragemens que l'artillerie suédoise doit la supériorité qu'elle a atteinte depuis plusieurs années.

[2] Après le temps des exercices, tous ces objets d'habillement et d'armement sont déposés et étiquetés dans de vastes magasins, placés sous la surveillance des chefs des régimens *indelta*, qui les distribuent successivement aux classes du *bevilring*, à mesure que le temps du service de chacune d'elles arrive. La conservation de ce précieux matériel, ainsi que celles des tentes, couvertures et autres objets de campement, forme une partie essentielle des fonctions de ces officiers.

atteint leur vingt-cinquième année. Il semblerait d'abord que ces conscrits, dont toute l'instruction se borne à quinze jours d'exercice, ne dussent remplir que très-imparfaitement le but de leur institution. Toutefois le caractère de la population suédoise est si essentiellement militaire, que la plupart des officiers étrangers qui ont pu en juger s'accordent à dire que cette courte réunion suffit pour déposer dans l'âme de ces jeunes gens un germe précieux de discipline et tous les élémens nécessaires pour former un bon soldat.

On le voit, c'est à l'armée *indelta* que se rattachent toutes les institutions militaires de la Suède; c'est elle qui représente la force de la nation, et qui peut être regardée comme la véritable base de l'indépendance du pays.

Il est difficile de déterminer l'influence que cette organisation a exercée sur le moral du soldat suédois, puisqu'elle date d'un règne postérieur aux conquêtes de Gustave-Adolphe, et antérieur aux exploits de Charles XII; que par conséquent, sous ce régime comme avant son existence, les Suédois ont donné des exemples d'un courage presque fabuleux, et d'une discipline que nul autre peuple n'a surpassée. Si la renommée des armes suédoises pâlit pendant la guerre de sept ans, on ne doit voir dans ce déclin qu'une suite du système de corruption oligarchique qui ruina la Suède au dernier siècle; et pendant la lutte inégale que Gustave III soutint contre la Russie en 1789 et 1790, l'on put croire que les beaux jours de l'antique Suède allaient

renaître. Au milieu même des malheurs que l'aveuglement et l'imprévoyance de Gustave IV apportèrent à son pays en 1809, Adlercreutz, avec une poignée d'hommes, rappela maintes fois aux Russes l'ancienne supériorité des Suédois. Nous ne dirons rien du rôle militaire qu'a joué la Suède de 1812 à 1815, parce que ses troupes n'ont jamais eu l'occasion d'y déployer leur nationalité d'une manière exclusive. Il est certain que le Suédois est essentiellement guerrier. Il possède toutes les qualités qui constituent le bon militaire. La dureté de son climat l'habitue aux privations et aux fatigues; la pureté de l'air qu'il respire lui donne un physique robuste, une taille élevée et dégagée; ses principes et ses habitudes lui inspirent un respect profond, une subordination absolue envers ses officiers; enfin il est doué au suprême degré de cette patience inaltérable, de cette résignation à la souffrance, silencieuse et stoïque, de cette abnégation des jouissances de la vie, de ce courage calme et persévérant, qui ont toujours été l'apanage des peuples du Nord, et qui leur ont valu de si nombreuses et de si brillantes victoires sur les races méridionales. Aussi il semble impossible de concevoir un système mieux fait que celui de l'*indelta*, pour conserver cet esprit militaire au sein des classes agricoles, pour familiariser la population avec l'idée de la défense nationale, même au milieu de la paix, pour profiter enfin des dispositions naturelles du peuple, le maintenir dans des habitudes de subordination, et l'attacher au sol de

la patrie, quelque peu favorisé qu'il soit des dons de la nature. Dans un pays où les ressources pécuniaires sont très-faibles, où la population est répartie sur une très-vaste surface, où la mer sert de frontières, et tient lieu de forteresses, cette organisation réunit encore les grands avantages d'être fort économique, sans nuire à aucun besoin du service, et de ne pas condamner à l'oisiveté des garnisons une foule de bras indispensables à l'agriculture. Enfin, il est une dernière considération que nous nous garderons bien de passer sous silence; l'armée ainsi colonisée est éminemment nationale; elle est unie aux autres citoyens par une conformité de besoins, d'intérêts, de travaux, par une sympathie perpétuelle. Quoi de plus propre à attacher le soldat à son pays que de confondre sans cesse dans ses idées, dans ses occupations, la culture de son champ avec les moyens de le défendre?

L'administration de l'armée suédoise est extrêmement compliquée : elle n'est point sous la direction d'un ministre, d'un chef unique, mais se partage en trois départemens, dont il est difficile de déterminer exactement les attributions. Nous donnons ici ce que nous avons pu recueillir de plus positif à cet égard.

1° Le *personnel*, que dirige un aide-de-camp général (le comte de Brahe), qui travaille directement avec le roi, et qui est chargé de la présentation aux emplois militaires.

2° Le *matériel*, qui est placé sous la direction

d'un *collége*, composé d'un président amovible, de six membres militaires et six civils, tous inamovibles. Ce collége se subdivise en bureaux, ceux 1° de l'artillerie, 2° des fortifications, 3° des vivres, 4° de l'équipement, 5° des affaires civiles. Il est spécialement chargé du maintien des réglemens relatifs aux troupes *indelta*.

3° *L'expédition des affaires*, dirigée par un secrétaire d'état qui signe les brevets, reçoit les demandes de congé, d'avancement, etc., et fait au roi le rapport de toutes les affaires du département. Il est responsable de toutes les décisions qui s'y rattachent.

Enfin, la constitution de 1809 réserve au roi seul la direction suprême des affaires militaires sans l'intervention du conseil d'état.

ÉTAT APPROXIMATIF DE L'ARMÉE SUÉDOISE DE 1827 A 1829.

(Extrait de relevés officiels.)

1° *Armée permanente en temps de paix.*

1° État-major-général.	Feld-maréchaux.	2	161
	Officiers-génér.—5 généraux, 11 lieut.-gén., 26 gén.-maj., Corps d'Etat-Major.— 30 adj.-gén., 15 col., 14 lieut.-col.,	42	
	16 majors, 42 capitaines. . .	117	
2° Troupes VÆRFVADE ou en service actif. . .	Corps du génie.	370	6,867
	Artillerie. — Trois régimens.	2,801	
	Cavalerie. — Gardes à cheval, hussards du prince.	1,140	
	Infanterie. — 2 rég. de gardes, 1 bataillon de chasseurs. . .	2,546	
3° Troupes INDELTA ou colonisées.	Cavalerie. — 2 rég. de drag., 3 rég. de hussards, 1 escadr. de chasseurs.	4,944	29,818
	Infanterie. — 23 régimens. .	24,874	
	Total de l'armée permanente. . . .		36,846

2° *Levée de guerre.*

1° Extra-rotering ou levée extraordinaire sur les terres nobles.	3,387
2° Les cinq classes du Bevilring, ou de la conscription générale.	95,518
3° La conscription particulière de l'île de Gothland. . .	7,398
Total général de l'armée de terre. . . .	142,649

Il y a à Carlberg, près de Stockholm, une école militaire qui contient environ cent trente cadets. L'étude des sciences militaires a été récemment perfectionnée par des professeurs français.

Le célèbre couvent de Wadstena a été transformé en hôtel des invalides; un grand nombre y sont logés. La caisse de l'établissement paie des pensions généralement insuffisantes à ceux qui préfèrent un autre domicile. Le château d'Ulrichsdal est destiné aux officiers invalides.

A Marieberg, aux portes de la capitale, il y a une fonderie importante de canons en bronze; les fonderies de canons en fonte de fer sont à Finspâng, à Aker, à Staffsjæ, à Helleterp, etc. Les produits de ces établissemens sont très-estimés, et il s'y fabrique annuellement un grand nombre de bouches à feu, tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation. On en envoie surtout un nombre très-considérable en Amérique et aux régences barbaresques. La fonderie et la forerie de Finspâng, appartenant au ministre des affaires étrangères, comte de Wetterstedt, méritent surtout d'être signalées, tant pour l'étendue des tra-

vaux que pour la perfection des produits[1]. Il y a des manufactures d'armes dans cinq villes du royaume; la principale est à Eskilstuna.

La seule forteresse importante du pays est celle de Carlscrona, encore cette place n'est-elle très-forte que par mer. Les approches des ports de Stockholm et de Gothembourg sont également défendues par des forts et des batteries assez redoutables. Quant à *Carlsten*, et aux autres forteresses sur la frontière de Norwége, elles sont négligées et regardées comme inutiles depuis l'union des deux royaumes. Il en est de même de Malmæ, Warberg, Christianstad, Landscrona, dont l'importance a totalement déchu depuis la réunion définitive de la Scanie à la Suède, sous Charles X et XI. On construit actuellement une forteresse centrale sur un des lacs intérieurs; elle a reçu le nom de *Uœnœs;* nous en reparlerons tout à l'heure.

Les dépenses de l'armée sont portées au budget de l'état pour la somme de 3,380,000 écus de banque (environ sept millions de francs); mais cette somme ne pourvoit qu'à l'entretien des états-majors, des régimens *enrôlés* et du matériel. Les dépenses de l'armée provinciale retombent entièrement, comme nous l'avons vu, sur les habitans des campagnes. Les tableaux statistiques de Tors-

[1] Il est à remarquer que les Suédois fondent leurs canons de grande dimension à bien meilleur marché que les autres puissances; une pièce de 24, en fer, ne leur coûte que 7 à 800 francs.

sell estiment les frais d'entretien payés par les propriétaires fonciers à 2,680,000 écus (environ six millions de francs), et les revenus des domaines occupés par des officiers, à 335,000 écus (environ sept cent mille francs); mais ces évaluations sont regardées comme fort au-dessous de la vérité.

II. *Norwége.*

L'organisation de l'armée norwégienne n'est pas encore définitivement fixée, et le *storthing*, actuellement assemblé à Christiania, sera probablement appelé à prononcer sur cet objet. Telle qu'elle existe actuellement, cette organisation se rapproche beaucoup du système établi en France par la loi Gouvion-Saint-Cyr [1]. Tous les jeunes gens de vingt à vingt-sept ans font partie des classes de la conscription. Le *storthing* fixe le nombre de soldats qui doivent être appelés sur chaque classe. Ils restent pendant sept ans sous les drapeaux, et à l'expiration de leur service, ils sont susceptibles d'être rappelés en cas de guerre. Ils forment alors une réserve, dite *landvœrn*. Les jeunes gens qui exercent une industrie sont affranchis du service militaire, qui retombe ainsi exclusivement sur les habitans des campagnes. Il est vrai qu'il n'a rien de pénible, car les conscrits, à l'exception du petit nombre de ceux appelés à faire partie des corps

[1] Principalement dans ses dispositions relatives aux vétérans, dont l'abolition fait encore tous les jours le sujet des regrets des officiers les plus distingués de notre armée.

qui sont en activité permanente, ne sont assujétis qu'à quinze jours d'exercice chaque année. Pendant ce temps, le gouvernement les habille et les entretient. Ils consacrent le reste de l'année à leurs travaux agricoles. Les officiers sont soldés par le trésor. On voit qu'il n'y a rien de commun entre ce système et celui de *l'indelta* suédois.

Il n'y a guère que douze à quinze mille hommes désignés pour faire partie des cadres militaires; le tiers de ce nombre à peu près est *værfvade*, c'est-à-dire en activité permanente, et soldé par l'État. Les soldats compris dans cette division ne servent que cinq ans au lieu de sept. Ils séjournent dans les forteresses, qui sont plus nombreuses en Norwége qu'en Suède. La *landvœrn* ou réserve ne doit jamais sortir du territoire norwégien. Les autres troupes ne le peuvent qu'en cas de guerre, et avec l'autorisation du *storthing*. Seulement il est permis au roi d'avoir à Stockholm une garde norwégienne composée de volontaires, et de faire exercer ensemble des troupes suédoises et norwégiennes dans l'un ou l'autre des deux royaumes, pendant six semaines au plus par an. Mais dans aucun cas plus de trois mille hommes de troupe de l'un des deux pays ne pourront, en temps de paix, entrer dans l'autre [1].

L'administration de l'armée est dirigée par un membre du conseil d'état, chargé du département de la guerre, et par des commissaires provinciaux. Le personnel est confié à un adjudant-général.

[1] Constitution de Norwége, art. 25.

ETAT APPROXIMATIF DE L'ARMÉE NORWÉGIENNE.

Officiers-généraux et état-major-général.	40
Corps du génie.	50
Artillerie. — 1 brigade, 6 batteries de campagne, 5 comp. de garnison.	1,596
Cavalerie. — 1 brigade, divisée en trois corps.	1,237
Infanterie. — 5 brigades, divisées en vingt-quatre corps.	11,128
Total de l'armée en temps de paix.	14,051
Réserve de vétérans ou LANDVÆRN, susceptible d'être rappelée sous les drapeaux en cas de guerre.	10,381
Total général.	24,432

La Norwége a son école militaire à Christiania. Ses principales forteresses sont Aggershus, qui sert de citadelle à la capitale, Fridrichsten, Bergenhus, Fridrichstad, Christiansand, Friedrichsværn.

Un document semi-officiel, publié en 1822, contenait le résumé suivant des forces militaires de la péninsule scandinave.

	Officiers.	Artill. etc.	Caval.	Infant.	Total de l'armée régulière	Levée de guerre et conscript.	TOTAL général.
ARMÉE Suédoise.	1,659	2,867	4,960	35,653	35,653	75,096	110,623
ARMÉE Norwégienne.	515	1,616	1,237	11,128	13,981	10,381	24,362
TOTAUX. .	2,174	4,483	6,197	38,953	49,634	83,477	142,985

Nous croyons que cette évaluation n'élève pas assez haut le chiffre de la cavalerie suédoise, ni celui des classes de la conscription, ou *bevaring*.

Armée de mer.

I. *Suède.*

L'organisation de la marine a été modelée par Charles XI sur celle de l'armée de terre. Le personnel se compose de deux élémens principaux : les matelots *répartis* (*indelta*), et la conscription maritime (*sjo-bevaring*). Les propriétaires des cantons limitrophes de la mer, et ceux des provinces entières de Bleknige et de Halland sont chargés, comme les propriétaires des districts intérieurs, de la levée et de l'entretien d'un certain nombre d'hommes, qui, au lieu de servir dans les régimens *indelta*, forment le corps des marins *indelta*, divisés en trente-quatre compagnies. On prend parmi eux les équipages des bâtimens qui sont en mer, et on exerce les autres à des intervalles réglés sur des flottilles armées pour cet objet. Tant qu'ils ne sont pas en mer, ils cultivent les coins de terre qui leur sont assignés, et se livrent aux travaux qui leur conviennent. Les officiers ont, pour la plupart, leurs *bostœlle*, comme ceux de l'armée de terre.

En cas de guerre, la *conscription maritime* peut être appelée tout entière. Elle se compose, comme celle de terre, des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans qui habitent le littoral, et se distribue

entre les trente-quatre compagnies *indelta*. Il y a de plus deux contingens, l'un fourni par les villes maritimes, et l'autre, dit *extra-rotering*, par les propriétaires de terres-nobles qui n'ont point été comprises dans le travail de *l'indelning*.

La Suède a souvent entretenu des flottes considérables, qui disputèrent pendant deux siècles l'empire de la Baltique à celles du Danemarck et de la Russie. Jusqu'à Gustave III, elle a eu, comme les autres puissances maritimes de l'Europe, de nombreux vaisseaux de haut bord; mais depuis l'admirable victoire de *Svenska-Sund*, gagnée sur les Russes [1], par Gustave III, avec une flotte composée uniquement de chaloupes canonnières, on a commencé à reconnaître que ce dernier genre de bâtimens, avec l'adjonction de quelques frégates, était le seul qui convînt à la Suède. En effet, la marine suédoise ne peut aujourd'hui servir qu'à la défense des côtes, que les rochers et les bas-fonds qui les entourent rendent entièrement inaccessibles aux vaisseaux de haut bord. Aussi depuis plusieurs années on n'en construit plus; en revanche, on a introduit d'immenses perfectionnemens dans la construction des chaloupes canonnières; il y en a de diverses sortes et de toutes grandeurs, les unes pontées et mâtées comme des bricks, les autres découvertes, et à rames. Elles portent de dix à deux pièces de canon, et quelquefois une seule caronade à la poupe : elles ont de cent à vingt-cinq hommes d'équipage.

[1] En 1790.

On a supprimé dernièrement la division de la flotte suédoise en deux sections, la flotte de guerre (*orlogs-flottan*), et la flottille côtière (*skærgards-flottan*). La flotte réunie est aujourd'hui divisée en trois escadres, stationnées dans chacun des trois ports de Cariscrona, Stockholm et Gothembourg. Ces deux derniers ports sont peu importans sous le rapport militaire. C'est à Carlscrona qu'est le chef-lieu de la marine suédoise, et le siége de tous les établissemens qui en dépendent. Cette ville, créée par Charles XI, renferme des chantiers très-considérables et de magnifiques bassins, creusés dans le roc, où se trouvent les vaisseaux de haut bord qui restent encore. Les canonnières sont ordinairement à sec dans des cales couvertes : elles se conservent ainsi beaucoup plus long-temps.

La Suède n'a point de stations maritimes permanentes; elle n'entretient à la mer que quelques flottilles de canonnières pour exercer les jeunes officiers et les classes de marins. Elle a obtenu, pour plusieurs de ses officiers, la permission de servir sur les escadres de la France et de l'Angleterre[1].

Chose surprenante, dans les vastes forêts de la Suède il se trouve fort peu de bois de construction pour la marine. On est obligé d'en faire venir de la Finlande et des autres pays riverains de la Baltique. Il en est de même des cordages.

[1] Onze officiers suédois et norwégiens se sont embarqués sur la flotte que la France a envoyée contre Alger l'année dernière, et quatre autres se trouvent sur son escadre de l'Archipel.

Le prince royal est grand-amiral de Suède. Le département de la marine, comme celui de la guerre, est divisé en deux parties entièrement indépendantes l'une de l'autre : 1° le *personnel*, dirigé par un amiral aide-de-camp-général du roi; 2° *l'administration*, qui est confiée à un conseil spécial, composé d'un président amovible, de quatre membres militaires et deux membres civils *inamovibles*. Le secrétaire d'état de la guerre est chargé de l'expédition des affaires de la marine au conseil d'état.

Tableau de la marine suédoise.

1° PERSONNEL.

OFFICIERS.	Officiers-généraux	11	227
	Commandeurs	24	
	Capitaines	16	
	Lieutenans en premier et en second	176	
	Artillerie de marine		1,028
	Elèves aspirans		360
	Mariniers, pilotiers, artificiers, etc.		812
	Génie maritime		21
	Administration civile des ports, etc.		185
	Ouvriers		954
	Marins INDELTA		5,694
	Marins des villes		892
	Marins de l'EXTRA-ROTERING		1,535
	Conscription maritime		11,500
	TOTAL		23,209

2° MATÉRIEL.

Vaisseaux de ligne	10
Frégates	13
Corvettes et bricks	19
Galères	28
Canonnières pontées	25
Canonnières découvertes	200
Chaloupes canonnières	100
Bombardes, etc.	48
Goëlettes et avisos	29
Bâtimens de servitude	75
TOTAL	547

II. *Norwége.*

La marine norwégienne comprend toute la population active des côtes, divisée en classes de conscription. Les classes, qui fournissent les hommes requis pour monter les bâtimens que le gouvernement équipe, sont de deux sortes, selon qu'elles comprennent les habitans des villes ou ceux du littoral, pêcheurs et cultivateurs. Les habitans des villes sont répartis en cinq districts de conscription, et forment *l'enrollering*. Les autres habitans des côtes, de dix-huit à trente-cinq ans, font partie du *sjœ-lemit*, qui se divise en sept districts. En temps de guerre, cette double conscription est tout entière susceptible d'être mise en activité pour le service de l'état. Les Norwégiens sont connus comme les meilleurs matelots du Nord.

La Norwége n'a ni vaisseaux ni frégates, seulement quelques bâtimens légers et une nombreuse flottille de canonnières. Il n'y a jamais en mer plus de deux ou trois bricks et goëlettes, de sorte que le nombre de marins actuellement employés (*værfvade*) est, comme en Suède, très-peu considérable.

La Norwége a deux ports militaires, Friedrichsværn et Christiansand. Le premier, qui sert d'avant-port à la capitale, est celui qui contient les établissemens les plus complets. Le département de la marine est organisé absolument comme celui de la guerre : un amiral aide-de-camp-général pour le

personnel, un conseiller d'état et des commissaires de guerre pour l'administration et le matériel.

Tableau de la marine norwégienne.

1° PERSONNEL.

Officiers du corps de la marine.	78
Compagnie de cadets.	30
Artillerie de la marine.	109
Mariniers et ouvriers des ports.	424
ENROLLERING ou conscription urbaine, cinq classes. . . .	4,592
SJŒ-LEMIT ou conscription générale, sept classes. . . .	22,840
TOTAL.	28,093

2° MATÉRIEL.

Bricks, goëlettes, etc.	14
Canonnières de diverses grandeurs.	105
TOTAL.	119

Résumé général des forces militaires et maritimes dont le royaume uni pourrait disposer en cas de guerre.

	SUÈDE.	NORWÉGE.	TOTAUX.
Armée de terre. —	142,649	24,362	167,011
Armée de mer. —	23,209	28,093	51,302
Total général. .	165,858	52,455	218,313[1]

On le voit, la Scandinavie possède en hommes des ressources considérables, et l'appareil de forces

[1] D'après les derniers relevés, la population de la Suède se monte à 2,860,000
Celle de la Norwége à. 1,051,318
TOTAL. . . 3,911,318

qu'elle peut déployer serait vraiment imposant, si elle ne se trouvait constamment dans le dénûment pécuniaire le plus complet, si surtout l'union entre les deux royaumes était réelle et complète. Mais il n'en est nullement ainsi : il est faux de dire que la Suède et la Norwége forment un *royaume uni;* ce sont deux royaumes essentiellement distincts, gouvernés par le même chef, mais qui ont des intérêts, des mœurs et des institutions absolument différens, pour ne pas dire contraires. Chacun d'eux a ses lois, son armée, sa marine, son trésor en propre : toute fusion est prévue et interdite par la constitution norwégienne, qui semble avoir eu pour but principal d'établir entre les deux peuples une éternelle barrière.

Cette barrière est renforcée chaque jour par le peuple norwégien, et de son côté le gouvernement suédois n'adopte aucun système propre à la renverser, ni même à la miner graduellement. Tous deux ont tort, à notre avis; mais au moins le gouvernement suédois peut couvrir son incurie du voile de la modération et de la générosité, tandis qu'il nous semble difficile de ne pas accuser la Norwége à la fois d'ingratitude et d'aveuglement : d'ingratitude, parce qu'elle perd de vue l'immense service que lui a rendu la Suède, en garantissant, lors de la conquête, la liberté démocratique qui lui est si chère, et en dérobant ainsi à l'œil jaloux des souverains européens un système demi-républicain qui contraste étrangement avec la domination absolue que le Danemarck avait exercée pendant

trois siècles sur la Norwége; d'aveuglement, parce qu'elle oublie que la Suède peut seule la protéger contre le seul ennemi de son indépendance, la Russie. Elle oublie que, si la Suède succombait, elle ne serait pas plus à l'abri, derrière ses montagnes, d'une invasion russe, qu'elle ne l'a été en 1814 de l'invasion suédoise; elle n'aurait d'autre ressource que la protection intéressée de l'Angleterre, c'est-à-dire la liberté dérisoire des îles Ioniennes.

Toutefois, nous le répétons, ni la Suède, ni la Norwége ne paraissent occupées de ces graves pensées. La nécessité d'une fusion indispensable à la prospérité des deux pays n'entre dans aucun de leurs calculs, dans aucune de leurs prévoyances. Nous devrons donc, en disant quelques mots du système général de défense, parler comme si la Suède était isolée et réduite à la Suède propre, comme elle l'a été de 1809 à 1814.

Diverses opinions se sont manifestées en Suède sur le moyen de défense que l'on devrait employer contre la Russie, seule puissance vraiment redoutable pour la Scandinavie. L'opinion qui compte le plus de partisans, et que le gouvernement semble disposé à adopter, est connue sous le nom de *système de défense centrale*. Ce système consiste à abandonner la capitale et ses environs à l'armée russe qui débarquerait vis-à-vis des îles d'Aland[1],

[1] Ou qui passerait sur la glace d'Abo à Griolehamn, comme en 1809.

et à se retirer vers le centre du pays, derrière une ligne de défense naturelle qui se trouve toute formée par les grands lacs Wener et Wetter, et par le canal de Gothie, destiné à réunir ces lacs entre eux, et à établir ainsi une communication intérieure entre la mer du Nord et la Baltique. Ce canal, projeté et presqu'achevé par le comte de Platen [1], auteur du système de défense centrale, couperait la Suède en deux parties; la partie méridionale, la plus fertile et la plus peuplée, serait seule défendue par l'armée *indelta*, qui aurait sa principale position à Vanœs, forteresse en construction à l'embouchure du canal, dans le lac Wetter, où l'on transporterait le trésor et les administrations publiques, et qui formerait le pivot de toutes les opérations militaires. Quand le moment de la crise serait venu, on répartirait toute la population active des provinces du sud et du centre

[1] Ce grand citoyen, qui était gouverneur-général de Norwége, est mort en décembre 1829, avant d'avoir pu terminer la noble et imposante entreprise dont il avait doté son pays. Cette grande communication intérieure, dont la première pensée date du règne de Gustave Wasa, fut commencée en 1809. Les malheurs de la guerre et les embarras financiers de la Suède en ont retardé indéfiniment l'exécution; mais comme il ne reste plus que trois lieues à creuser, on espère qu'il sera achevé très-prochainement, d'autant que la dernière diète a accordé les fonds nécessaires. Il doit avoir cinquante-deux lieues de long, dont vingt-quatre environ de creusage. Il aura dix pieds de profondeur et vingt-quatre de large. Le canal du Languedoc n'a que quatre pieds et demi de profondeur. La dépense présumée est évaluée à environ 20 millions de francs.

sur les bords du canal, tandis que les populations des provinces occupées par l'ennemi seraient chargées de le harceler et d'entraver ses mouvemens, que la nature montueuse du pays entre Stockholm et le Wetter rendrait doublement difficiles. Des chaloupes canonnières et des bateaux à vapeur, stationnés aux extrémités du canal, se porteraient rapidement sur tous les points menacés, et l'on attendrait ainsi patiemment que l'ennemi fût forcé par le manque de vivres de battre en retraite. Ce système a été proclamé et défendu à la dernière diète (1828 et 1830), d'abord par le comte de Platen, puis par tous les chefs du département de la guerre, le comte de Brahe, le baron de Nordin, le colonel Lefren, etc. [1].

D'autres militaires pensent, au contraire, que l'effet moral de l'abandon de la capitale serait ac-

[1] Plusieurs d'entre ces derniers y rattachaient diverses modifications du système national de l'armée *indelta :* la principale consistait à substituer une solde en argent aux *bostælle* ou fiefs des officiers-généraux, et des officiers au-dessous du grade de capitaine. Les colonels, majors et capitaines conserveraient seuls leurs *bostælle*. Cette opération, qui a d'abord été conçue par S. A. R. le prince royal, n'a pas encore été proposée officiellement : elle aurait l'avantage de mobiliser les officiers inférieurs, de leur donner plus de temps pour l'instruction militaire, afin de remplacer, par des appointemens fixes, les produits incertains des fiefs, dont la valeur a tellement varié depuis Charles XI, que quelques *bostælle* de lieutenant valent plus que ceux des colonels, tandis que d'autres ne suffisent pas aux premiers besoins de leurs possesseurs.

cablant, que rien ne compenserait la perte des établissemens publics et des richesses qui y sont concentrés, et qu'il faudrait construire, pour la protéger, une forteresse du premier ordre entre Stockholm et les îles d'Aland; le siége de cette forteresse donnerait le temps aux troupes nationales de s'assembler, et si l'ennemi la négligeait, elle servirait toujours de point de ralliement aux troupes des provinces du nord. Dans tous les cas, selon eux, Vanœs est complètement inutile, car l'ennemi, une fois maître de Stockholm sans coup férir, s'établirait dans la capitale et ses fertiles environs, et ne daignerait pas seulement s'approcher de Vanœs. Enfin, la Suède, en s'isolant de la population septentrionale, serait privée du secours des Dalécarliens et de ses plus braves enfans. On rattache à ce système un changement complet dans l'organisation militaire de la Suède, changement qui tendrait à substituer à l'armée permanente et colonisée l'armement général, en cas de guerre, de la population, divisée en plusieurs catégories, selon l'âge, et exercée, soit tous les dimanches, soit à différentes reprises dans l'année, en temps de paix. L'union de l'éducation militaire à l'éducation ordinaire, et l'adoption d'un costume national qui servirait à la fois d'uniforme et de vêtement quotidien, sont deux bases principales de ce système, d'après lequel la Suède pourrait mettre sous les armes en temps de guerre quatre cent mille hommes. Il a pour auteur le baron d'Anckarsvârd, ancien chef d'état-major de l'armée

suédoise en Allemagne, et l'orateur le plus éloquent de la diète.

Sans avoir la prétention de prononcer entre ces deux systèmes, qui, à vrai dire, nous semblent également impraticables dans toute leur extension, nous remarquerons qu'ils dévoilent et proclament l'un comme l'autre la mauvaise position de Stockholm. De fait, cette ville n'est plus capitale, n'est plus centre du royaume, elle est descendue au rang des villes frontières. La Livonie, la Courlande, l'Esthonie, la Carélie, la Finlande elle-même ont disparu successivement sous les serres de l'aigle moscovite; tout ce vaste ouvrage avancé dû au génie conquérant des Vasa est enlevé; pour emporter le corps de la place par un coup de main, l'ennemi n'a plus qu'un fossé à franchir, et ce fossé, couvert tous les trois ou quatre ans d'une glace solide, offre aux envahisseurs un passage facile et de pied ferme.

Ces considérations détermineront peut-être un jour la translation du gouvernement de Stockholm à Gothembourg, ville qui semble merveilleusement propre à faciliter l'union entre les deux royaumes scandinaves, et à agrandir leurs relations avec les autres nations de l'Europe, et surtout avec les états de l'Amérique.

Nous terminerons ce rapide exposé par une dernière considération. En général, la Suède ne nous paraît pas avoir assez pleinement saisi le rôle militaire qu'il lui reste à jouer en Europe. Il semble qu'elle ne puisse pas se résigner à n'être

plus qu'une puissance pour ainsi dire insulaire, à renoncer pour toujours à toute guerre offensive, et cependant il est clair que telle est sa destinée. Son manque absolu de ressources pécuniaires lui imposera toujours la nécessité de solder ses troupes avec des subsides étrangers, et l'indépendance nationale comme l'honneur de la couronne ne peuvent que perdre à de pareils secours. L'organisation militaire à laquelle elle est restée fidèle lui indique assez la marche qu'elle doit suivre, car cette organisation, admirablement calculée pour un état de paix ou pour une guerre défensive, semble ne devoir se prêter que difficilement à des expéditions continentales. Du reste, nous sommes persuadés que ces idées gagneront chaque jour du terrain en Suède; et puisque l'Europe insouciante ou aveugle lui interdit de songer à la Finlande, puisque les révolutions inévitables des évènemens et sa position géographique lui interdisent de nourrir un esprit exclusivement militaire, nous aimons à croire qu'elle emploiera toutes ses forces et toutes ses lumières, d'un côté, à la consolidation de son union avec la Norwége, et de l'autre, à l'incorporation complète des deux peuples, au développement progressif de ses ressources maritimes et commerciales.

C. M.....

Statistique.

ESSAI

SUR LA

STATISTIQUE COMPARÉE DE L'EUROPE

A LA FIN DU MOYEN AGE

ET A L'ÉPOQUE ACTUELLE.

(INÉDIT.)

Rien n'est plus intéressant pour le philosophe qui cherche à découvrir les causes qui ont amené l'avancement de la civilisation, ou qui ont déterminé la décadence des États, que de comparer leurs forces et leurs richesses aux différentes périodes de leur existence. Cela est surtout instructif,

quand leur situation présente nous est parfaitement connue, ainsi que les époques antérieures de leur histoire, qui peuvent nous servir de terme de comparaison. Le tableau qui va suivre donne un aperçu statistique des forces militaires, et surtout du revenu des puissances de l'Europe vers la moitié du xve siècle, dont la comparaison avec l'état actuel présente une foule de rapprochemens curieux. Pour bien établir le parallèle, il faut de toute nécessité commencer par poser nettement les limites de ces états vers la moitié du xve siècle, afin de les comparer avec les portions qui leur correspondent dans les circonscriptions politiques du xixe siècle. Plusieurs de ces états n'ont guère changé de limites, et offrent par conséquent des termes de comparaison parfaitement semblables, quant à l'étendue, à la nature du sol, au climat, aux côtes, ports, etc., etc. Tels sont l'Angleterre, l'Écosse, le Portugal.

Une des choses qui frappe davantage dans ce tableau, c'est l'immense supériorité de la république de Venise, quant à son revenu, comparativement à toutes les puissances de l'Europe. En effet, si l'on considère l'étendue et la population de cette république en 1453, ainsi que celles de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, de la Hongrie, on sera frappé de la richesse de ce petit état; et si l'on cherche la cause de son grand revenu, on verra sans peine qu'il était le résultat du commerce, de la navigation et de l'industrie manu-

facturière, encouragées par un gouvernement plus sage et plus éclairé que ne l'étaient à la même époque ceux du reste du monde.

En jetant ensuite un coup-d'œil sur notre *Balance politique du globe*, on verra également que le plus grand développement de forces et de richesses est aussi le produit des mêmes élémens, et que c'est l'Angleterre (depuis un siècle surtout) qui offre les plus étonnans résultats de l'industrie et du commerce, encouragés par un gouvernement protecteur de toutes les branches de la prospérité publique. En 1500, la marine anglaise était presque nulle, ainsi que sa navigation et son commerce; et cette nation, malgré sa position merveilleusement calculée pour avoir une grande prépondérance sur mer, était alors très-inférieure, sous ce rapport, au Portugal et à Venise.

Une autre observation non moins importante, c'est que la navigation a été la principale source des richesses, et le moyen le plus rapide d'en acquérir; mais cette branche de l'industrie humaine n'a chez aucun peuple acquis un grand développement qu'à la faveur de deux circonstances également essentielles et inséparables l'une de l'autre : la première, c'est une position favorable, soit insulaire, soit offrant des ports et des côtes avantageusement placés pour la navigation et pour devenir des entrepôts de commerce; la deuxième, c'est l'établissement de colonies maritimes.

C'est à ces deux élémens que Venise dut sa grande prospérité et ses immenses richesses, ainsi que le Portugal, et après lui la Hollande et l'Angleterre. Mais il faut remarquer que Venise conserva longtemps sa prospérité, parce que cette république avait des maximes fixes et une forme de gouvernement propre à les maintenir, tandis que l'Espagne, le Portugal surtout, dont la fortune fut bien plus rapide et plus brillante, tombèrent presque aussitôt en décadence, faute d'un gouvernement constitué de manière à s'occuper sans relâche des moyens d'assurer la prospérité nationale. C'est ainsi que la Hollande et l'Angleterre, qui héritèrent des dépouilles du Portugal, ont non-seulement su conserver, mais ont donné à leur système commercial un développement inconnu dans les temps anciens. Le lecteur instruit pourra faire d'autres rapprochemens que le manque d'espace nous force à supprimer, et qui ont déjà été faits dans nos tableaux statistiques de la *monarchie française*, de *l'empire russe* et de la *monarchie anglaise*, que nous avons publiés récemment.

Mais, avant d'offrir le tableau comparatif de l'Europe aux deux époques susmentionnées, il faut que nous indiquions les sources auxquelles nous avons puisé.

Le premier tableau a été rédigé par Marino Sanudo le jeune. Ce noble Vénitien traça en 1485 un aperçu statistique des ressources militaires des principales puissances du monde alors connu, en

rapportant ses calculs à l'année 1450, et un semblable aperçu des revenus des principaux états de l'Europe en 1453. Les précieux renseignemens que ce savant avait puisés dans les archives de la république de Venise, collection immense de trésors statistiques rassemblés depuis le XIIIe siècle jusqu'à l'époque de sa chute, et les faits qu'il a pu recueillir lui-même, animé comme il l'était de la plus ardente passion pour cette science, doivent inspirer quelque confiance dans ses estimations. Nos relations d'amitié avec feu le comte Carli, fils du célèbre économiste de ce nom, nous ont procuré l'avantage de remplir les lacunes laissées par Marino Sanudo à l'égard de quelques états. Nous ne dissimulerons pas cependant que plusieurs des estimations du statisticien vénitien et du comte Carli nous paraissent erronées. Malgré ces imperfections, et malgré quelques lacunes, ce tableau n'en est pas moins toujours un des plus précieux documens que possède la statistique. Il offre la mesure des forces et des ressources relatives des principaux états de l'Europe, d'après l'idée que s'en faisait alors un des juges les plus compétens. Lorsqu'on pense aux étonnantes contradictions, aux absurdités même qu'on rencontre dans les ouvrages de notre époque, on doit pardonner à Marino Sanudo les erreurs dans lesquelles il peut être tombé. Les travaux qui nous occupent actuellement ne nous laissent pas le loisir nécessaire pour faire les recherches qu'exigerait leur recti-

fication, que nous nous proposons d'entreprendre à l'aide des matériaux contenus dans une foule de documens publiés depuis quelques années, et avec le secours des savans distingués qui nous honorent de leur amitié ou de leur bienveillance. Ce sera une des parties les plus importantes de notre tableau physique, moral et politique des cinq parties du monde, dans lequel nous tâcherons d'offrir un *Essai sur la superficie, la population, les revenus et les forces de terre et de mer des principaux états du monde connu à cette époque.*

Le second tableau est un extrait de notre *Balance politique du globe.* Cet ouvrage a été trop favorablement accueilli pour que nous ayons besoin de rien ajouter sur les évaluations qu'il offre.

Nous croyons indispensable de faire observer que le petit nombre de *cavaliers* assigné par Sanudo à certains états, nombre qui paraît d'abord disproportionné à leurs revenus, vient de ce que ces mêmes états employaient une grande partie de leurs ressources pour entretenir des flottes nombreuses. C'est au moins ce que nous supposons pour justifier quelques-uns de ses calculs qui, au premier aperçu, semblent inexacts.

On a mis une étoile avant tous les états qui ont cessé d'exister, et se trouvent aujourd'hui réunis aux grandes puissances actuelles. On ne l'a cependant pas placée avant la Morée, parce que cette partie de la Grèce est comprise dans le nouvel état

que les grandes puissances de l'Europe viennent de constituer. Le vaste empire de Pologne n'est maintenant représenté que par la petite république de Cracovie, et jusqu'à un certain point par le royaume actuel de Pologne : ce dernier, quoique régi d'une manière particulière et jouissant d'une constitution, n'en était pas moins de fait, avant les événemens qui l'agitent actuellement, dépendant de la Russie.

On a ajouté dans des notes séparées les revenus que Marino Sanudo assignait à quelques états dans d'autres époques. Nous prévenons le lecteur que plusieurs de ces évaluations nous paraissent inexactes, d'après quelques renseignemens positifs que nous possédons; mais il n'est pas facile de les rectifier d'une manière précise.

Le *ducat* dont il est question dans le tableau de Marino Sanudo et dans l'*aperçu statistique* de la république de Venise au xve siècle, vaut actuellement environ 12 francs. Tout le monde sait l'immense différence qu'il y a aujourd'hui entre la valeur relative de cette somme et celle qu'elle avait au milieu du xve siècle.

I. TABLEAU STATISTIQUE DES REVENUS ET DES FORCES DES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE VERS LE MILIEU DU XVe SIÈCLE.

NOMS des PRINCES ET DES ÉTATS.	REVENUS EN DUCATS en 1453.	ARMÉE DE TERRE VERS 1450. NOMBRE DE CAVALIERS qu'ils pouvaient ARMER dans L'INTÉRIEUR.	ENVOYER hors de leurs FRONTIÈRES.
L'empereur avec tous les princes de l'Allemagne, en y comprenant aussi les villes libres. . . .	2,000,000	60,000	30,000
Le roi de France [1].	1,000,000	30,000	15,000
* Le duc de Bourgogne [2].	900,000	3,000	1,500
Le roi d'Espagne [3].	800,000	30,000	15,000
Le roi de Pologne.	800,000	50,000	25,000
* République de Venise [4]. . . .	800,000	10,000	5,000
* Le roi de Hongrie, avec tous les princes de ce royaume.	600,000	80,000	40,000
* Le duc de Milan [5].	500,000	10,000	5,000
* Le grand-maître de Prusse. . .	500,000	30,000	15,000
Le roi d'Angleterre.	500,000	30,000	15,000
* Barcelonne, avec toute la Catalogne.	400,000	12,000	6,000
Le pape.	400,000	6,000	3,000
Les possessions du roi d'Aragon dans le royaume de Naples . .	310,000	12,000	6,000

Revenus à d'autres époques antérieures, selon Marino Sanudo.

	Ducats.
[1] Le roi de France en 1414.	2,000,000
[2] Le duc de Bourgogne en 1400.	3,000,000
[3] Le roi d'Espagne en 1410.	3,000,000
[4] La république de Venise en 1423.	1,100,000
[5] Le duc de Milan en 1423.	1,000,000

SUITE DU TABLEAU STATISTIQUE DES REVENUS ET DES FORCES DES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE VERS LE MILIEU DU XVe SIÈCLE.

NOMS des PRINCES ET DES ÉTATS.	REVENUS EN DUCATS en 1450.	ARMÉE DE TERRE vers 1450. NOMBRE DE CAVALIERS qu'ils pouvaient	
		ARMER dans L'INTÉRIEUR.	ENVOYER hors de leurs FRONTIÈRES.
Le roi de Danemarck, Suède et Norwége.	250,000	14,000	7,000
* Le roi René.	250,000	6,000	3,000
* Albanie, Croatie, Esclavonie, Servie et Bosnie.	250,000	30,000	15,000
* Le maître de Saint-Jacques.	200,000	4,000	2,000
Tous les princes du royaume de Naples ensemble.	200,000	4,000	2,000
* République de Bologne [1].	200,000	2,000	1,000
* République de Florence [2].	200,000	4,000	2,000
Le prince de Morée.	200,000	20,000	10,000
* Le roi d'Ecosse.	180,000	10,000	5,000
* République de Sienne.	180,000	2,000	1,000
* République de Gênes.	180,000	4,000	2,000
* Valachie.	180,000	20,000	10,000
Le duc de Savoie.	150,000	8,000	4,000
Le roi de Portugal [3].	140,000	6,000	3,000
* Le duc de Bretagne [4].	140,000	8,000	4,000
* Le grand-maître de Rhodes.	140,000	4,000	2,000
* Le marquis de Montferrat.	100,000	2,000	1,000
* Le roi de Chypre.	100,000	2,000	1,000
* Le duc de Naxos, dans l'Archipel.	80,000	2,000	1,000
* Le seigneur de Mételin.	70,000	2,000	1,000
* Le marquis de Ferrare [5].	70,000	2,000	1,000
* Le marquis de Mantoue [6].	60,000	2,000	1,000

[1] La république de Bologne en 1423. 400,000

[2] La république de Florence en 1423. 400,000

[3] Le roi de Portugal en 1410. 200,000

[4] Le duc de Bretagne en 1414. 200,000

[5] Le marquis de Ferrare en 1423. 150,000

[6] Le marquis de Mantoue en 1423. 150,000

II. TABLEAU STATISTIQUE DES REVENUS ET DES FORCES DES PRINCIPALES PUISSANCES DE L'EUROPE EN 1826.

NOMS DES ÉTATS.	REVENUS en 1826.	FORCES DE TERRE en 1826.
	francs.	hommes.
Monarchie anglaise.	1,527,730,000	102,283
Monarchie française.	989,000,000	231,560 [1]
Empire russe.	400,000,000	1,039,000
Empire d'Autriche.	350,000,000	271,404
Empire ottoman.	250,000,000	278,000
Monarchie prussienne.	215,000,000	162,600
Monarchie néerlandaise.	161,836,000	43,297
Monarchie espagnole.	108,000,000	50,000
Royaume des Deux-Siciles. . .	84,000,000	30,000
Royaume de Bavière.	79,100,000	35,800
Royaume sarde (états du roi de Sardaigne).	65,000,000	26,000
Monarchie portugaise.	54,096,000	26,636
Monarchie norwégienne-suédoise.	42,000,000	45,200
Monarchie danoise.	40,000,000	38,819
Etat de l'église.	30,000,000	6,000
Royaume de Saxe.	28,000,000	12,000
Royaume de Hanovre.	26,000,000	13,054
Royaume de Wurtemberg. . .	23,761,000	13,955
Grand-Duché de Bade.	20,353,000	10,000
Grand-Duché de Toscane. . . .	17,000,000	4,000

[1] Il est inutile sans doute de faire observer qu'il n'est question ici que de *l'armee de ligne*. En ce moment, la France compte *dix-sept cent mille hommes armés* de gardes nationales; elle aura avant le printemps *cinq cent mille* hommes de troupes de ligne.

(P. M., *directeur*.)

Maintenant, pour mettre nos lecteurs en état de remonter plus facilement aux causes qui produisirent l'étonnante prospérité et la grande puissance de la république de Venise pendant tout le moyen âge, nous allons tracer le tableau de ses ressources, de ses richesses, de sa marine et de son commerce, considéré dans le point culminant de sa splendeur, c'est-à-dire au XVe siècle. Nous l'empruntons à l'excellent ouvrage que M. Quadri, secrétaire du gouvernement de Venise, a rédigé avec un talent remarquable, sous le titre modeste de *Compendio della Storia Veneta.* Il nous a paru nécessaire de le faire précéder d'un court exposé sur les possessions de cette illustre république, leur étendue et leur population approximative en 1453. Nous l'avons rédigé nous-même à l'aide de plusieurs documens que nous avons pu nous procurer.

APERÇU STATISTIQUE SUR LA RÉPUBLIQUE DE VENISE, AU XVe SIÈCLE.

Le territoire de la république de Venise en 1453 se composait de trois parties distinctes, 1° le *Dogado,* qui embrassait la ville de Venise et ses dépendances immédiates dans les lagunes, et où se trouvaient Chiozza, Malamocco, Murano, Burano, Grado, etc., etc.; 2° les *états de terre-ferme,* qui comprenaient le Frioul et les territoires de Trévise, Padoue, Vicence, Vérone, Brescia, Bergame, Crême et Ravenne; 3° les *états maritimes,*

qui embrassaient l'Istrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie avec Durazzo, Scutari, Alessio, etc.; une partie de la Livadie, avec Lépante, etc., partie de la Morée, avec Patras, Argos, Napoli de Romanie, etc. etc.; partie de la Macédoine, avec Tessalonica ou Saloniki, l'île de Candie, celle de Négrepont et plusieurs autres dans l'Archipel. Tous ces pays pouvaient avoir une superficie de 25,400 milles carrés de 60 au degré équatorial, et environ 3,600,000 habitans.

Avec un si petit territoire, d'ailleurs très-morcelé et très-difficile à défendre, et une population si faible, les Vénitiens n'en étaient pas moins la première puissance maritime et commerçante du globe à cette époque. Leur commerce s'étendait sur toutes les mers alors connues. Sans parler du grand nombre de bâtimens particuliers qui parcouraient l'Adriatique, la république envoyait tous les ans quatre grandes flottes marchandes, escortées par les *galere di mercato,* qui étaient montées par les équipages de l'état. Ces flottes avaient les destinations suivantes :

La *première* se rendait dans la mer Noire, et se partageait en trois divisions : l'une parcourait les mers de la Grèce, d'où elle faisait voile pour Constantinople; la seconde se dirigeait vers Sinope et Trébisonde, sur la côte méridionale de la mer Noire; et la troisième allait vers le nord, dans la mer d'Azof, à Tana, près de l'embouchure du Don, où arrivaient les caravanes russes et tartares chargées de marchandises qui, après avoir traversé la

mer Caspienne, remontaient le Volga, et étaient transportées dans cette ville.

La *seconde* flotte parcourait les ports de la Syrie, touchait à Alep et Baïrout, et dans son retour, visitait l'île de Chypre, celle de Candie et la Morée.

La *troisième* se rendait en Egypte, où elle chargeait les marchandises qui venaient de la mer Rouge.

La *quatrième* enfin, appelée *flotte de Flandre*, faisait le tour du royaume de Naples et de la Sicile; ensuite elle longeait la côte d'Afrique, et touchait les ports de Tripoli, Tunis, Alger et des pays voisins; elle passait le détroit de Gibraltar, parcourait la côte de Maroc, et se dirigeait vers le Portugal, l'Espagne et la France. Elle finissait sa course en abordant à Bruges, Anvers et Londres, d'où elle revenait à Venise, en repassant le détroit, et en longeant les côtes de la France et celles d'autres états sur la Méditerranée.

M. Quadri a consigné dans son ouvrage l'extrait fort intéressant du discours prononcé au sénat de Venise par le doge Mocenigo, à l'occasion d'un projet de guerre contre le duc de Milan. Cet extrait suffira pour donner une idée des richesses et des ressources immenses de cette république à l'époque en question.

Le doge exposait que les registres des banquiers montraient l'introduction annuelle à Venise de 1,612,000 ducats d'or, qui venaient de Milan, Monza, Côme, Alexandrie, Tortone, Novarre, Pavie, Crême, Bergame et Parme.

Ces mêmes villes y envoyaient en outre beaucoup de produits de leurs fabriques, entre autres 90,000 pièces de draps de toute espèce, ce qui montait, en y comptant les futaines, à 900,000 ducats; elles envoyaient aussi des toiles pour la valeur de 100,000 ducats. Les droits seuls payés par ces marchandises rendaient 200,000 ducats par an au trésor de la république.

Venise vendait annuellement aux villes de la Lombardie :

Coton, pour la valeur de.	250,000 ducats.
Fil.	30,000
Laines d'Espagne et de France.	240,000
Draps tissus d'or et de soie.	250,000
Poivre, cannelle, sucre, et autres épices. . .	540,000
Savon.	250,000
Couleurs.	170,000
Esclaves.	30,000
Articles plus petits pour coudre et broder. . .	30,000
	1,790,000 ducats.

Dans cette somme ne sont pas compris divers autres articles moins considérables.

Le même doge Mocenigo raconte que les Vénitiens gagnaient, dans leur commerce avec la Lombardie, 600,000 ducats, sans aucune mise de fonds, et cela seulement par le moyen du courtage, du nolis de barques, du poids des marchandises, etc. etc.

Venise tirait annuellement de Florence 16,000 pièces de draps, et ses banquiers recevaient, toutes

les semaines, de cette place, 7,000 ducats en argent comptant.

La seule capitale de la république mettait tous les ans en circulation dix millions de ducats, sur lesquels elle en gagnait deux par le transport des marchandises, et deux autres par divers moyens, ce qui faisait quatre millions par an de bénéfice, et pour un siècle 400 millions. D'après ces résultats, et en calculant même que la moitié environ des profits fût dépensée pour l'entretien des vaisseaux et des équipages, il restait encore le gain considérable de 200 millions.

Par le recensement de cette époque, on voit que la population de Venise montait à cent quatre-vingt-dix mille habitans, parmi lesquels il y avait, selon le doge Mocenigo, mille nobles qui jouissaient d'une rente annuelle de 600 à 4,000 ducats. Le cadastre porte le revenu annuel des maisons de cette ville à 500,000, et estime leur valeur à 7,000,000 de ducats.

L'hôtel des monnaies de Venise frappait tous les ans 1,000,000 de ducats d'or ou sequins, 200,000 monnaies d'argent et 800,000 sous. On envoyait en Syrie et en Égypte 500,000 ducats, 100,000 en Terre-Ferme, 100,000 dans les colonies maritimes, et 100,000 en Angleterre. L'exportation du numéraire montait donc à 800,000 ducats; le reste enrichissait Venise.

En effet, pendant le règne de Mocenigo, c'est-à-dire dans l'espace de dix ans, on amortit 4,000,000 (ducats) de dette publique, on satisfit ponctuelle-

ment aux dépenses courantes, et on travailla avec la plus grande activité dans l'arsenal à préparer les matériaux qui servirent ensuite à repousser, pendant quelques siècles, les attaques terribles des Ottomans.

Cette grande quantité d'argent, si remarquable à cette époque, lorsque l'Amérique n'avait pas encore ouvert ses trésors à l'Europe, était apportée à Venise par ses vaisseaux marchands.

Le doge Mocenigo en donne l'état suivant qui se rapporte à l'année 1421. On comptait alors 3,000 bâtimens de la portée de 10 à 200 tonneaux, montés par 17,000 matelots, 300 gros navires avec 8,000 matelots, et 45 grosses galères, en tout 3,345 *bâtimens de commerce* qui occupaient 36,000 *hommes* pour leur service, outre 16,000 *ouvriers* employés à la construction, à la réparation, etc.

L'histoire de cette république nous montre qu'elle mettait en campagne des armées de 30,000 et 40,000 soldats, qui allaient de pair avec ceux de l'Empire, de l'Espagne et de la France. Les princes, les ducs et les seigneurs accouraient pour les commander, invités par les gros appointemens que la république leur assignait. Il est souvent question de 100, 200 et jusqu'à 480 *vaisseaux* sortis de ses ports. Enfin, pour avoir une idée approximative de ce que coûtait une flotte à cette époque, nous allons terminer par le tableau des dépenses ordinaires pour une flotte de dix galères. Ce tableau, qui fut tracé par Marino Sanudo le vieux, appelé Torsello, dans son grand projet pour la con-

quête de la Terre-Sainte, et présenté au pape vers 1300, contient les évaluations suivantes :

	florins.
Valeur de dix galères de grandeur moyenne, capables de porter 250 hommes chaque, avec agrès et armes.	15,000
Solde à 2,500 hommes qui devaient monter ces galères pendant neuf mois (c'était la durée d'une campagne à cette époque).	70,000
Ainsi, pour une escadre de dix galères seulement. . .	85,000 fl.

D'après cette proportion, la dépense pour une flotte de 100 galères aurait monté dans une seule campagne à 850,000 *florins* ou *sequins*, puisque au temps de Torsello le florin correspondait à peu près au ducat, qui était le sequin. On peut juger par là quelles devaient être les richesses immenses d'une république qui pouvait lancer à la fois sur les mers plusieurs flottes de 100 vaisseaux.

ADR. BALBI.

Fragmens littéraires.

LÉNORE,

CONTE FANTASTIQUE

TRADUIT ET IMITÉ DE BURGER.

Les contes fantastiques d'Hoffmann sont maintenant connus; mais ceux de Burger, son heureux rival, ne le sont pas. Madame de Staël disait de ce dernier : « C'est l'auteur qui a le mieux saisi cette veine de superstition qui conduit si loin dans le cœur. Aussi ses romances et ballades sont-elles connues de toute l'Allemagne. La plus fameuse de toutes, *Lénore*, n'est pas, je crois, traduite en français..... Il serait difficile qu'on pût en

exprimer tous les détails ni par notre prose, ni par nos vers. »

C'est ainsi qu'on jugeait encore il y a quelques années; c'est ainsi qu'un auteur aussi puissant de moyens que madame de Staël se hasardait avec précaution à traduire quelques fragmens de la tragédie de *Faust*, que nous possédons aujourd'hui tout entière dans notre langue..... Le temps est un grand maître!

Burger semble devoir, sous plusieurs rapports, mériter la préférence sur Hoffmann. Ses compositions ont presque toujours un but moral, ostensible ou caché, et son talent n'est pas, comme celui de son rival, un dévergondage mental sans but, et quelquefois sans méthode. Aujourd'hui il demeure prouvé qu'Hoffmann écrivait sous l'influence continuelle d'un cauchemar, sous le joug d'une idée fixe, et souvent sans savoir ce qu'il voulait. Que de fois ses compositions sont restées à la pensée du lecteur comme une énigme sans mot!

Les sujets que traitait Burger étaient pris au hasard comme ils lui arrivaient, mais avaient presque toujours un but bien déterminé. La ballade de *Lénore*, si populaire dans toute la Germanie, lui fut inspirée par une jeune fille.

Un soir, par un beau clair de lune, il entendit une jeune paysanne chanter d'une voix altérée ces mots:

« La lune est si claire!
» Les morts vont si vite à cheval!
» Dis, chère amie, ne frissonnes-tu pas? »

Burger n'eut plus de repos qu'il n'eût composé une *histoire fantastique* sur ce refrain. Il fit *la ballade de Lénore*, et la lut à la société littéraire de Goëttingue. Arrivé à ce passage :

« Il s'élance à bride abattue contre une grille de fer..... D'un coup de sa houssine légère il frappe..... les verroux se brisent, » etc., il frappa contre la cloison de la chambre..... les auditeurs tressaillirent, et se levèrent spontanément. Le poète, qui craignait que son ouvrage n'eût pas de succès, vit qu'il avait réussi. La vogue qu'obtint *Lénore* lui en donna bientôt la certitude.

C'est cette ballade que j'ai essayé de rendre en français ; elle m'avait tristement ému dans mes cantonnemens lors de nos guerres d'Allemagne, et je l'avais retenue presque par cœur, ainsi qu'une autre : « *Guter Mond du gehst so stille,* » que je chantais en Poméranie, en traversant la nuit au clair de la lune, sur les glaces de la Baltique, le détroit qui sépare *Stralsund* de l'île de *Rugen*. Les nuits ainsi passées n'étaient jamais stériles pour moi, et je devenais poète par la pensée et par les émotions que j'éprouvais en présence de ce grand spectacle de la nature.

Lénore.

Le soleil se levait radieux, et Lénore s'éveillait après un songe pénible..... Wilhem, où es-tu ? dit-elle. Les plaines de Prague te voient-elles victorieux, ou la cruelle mort t'a-t-elle frappé ?

Du grand Frédéric l'épée est suspendue au temple de la paix. Le soldat revient joyeux, et cherche des yeux le clocher de son village, où l'attend son vieux père..... Il va retrouver celle qu'il aime..... Tout le monde est heureux, et tu ne viens pas tarir mes larmes !

L'infortunée Lénore soupire, se plaint, attend toujours, mais c'est en vain; Wilhem ne revient plus ! Désespérée, elle accuse la Providence..... Sa mère inutilement la presse sur son cœur. — Ma fille, lui dit-elle, sache supporter les maux que le ciel t'envoie. — Ma mère, laissez-moi, répond la jeune fille égarée, que parlez-vous du ciel ?..... Avec Wilhem, oui, toujours le ciel; sans Wilhem, l'enfer !.....

C'est ainsi que, dans son désespoir, elle osait provoquer l'anathème de celui qui peut tout; elle meurtrissait son sein, et appelait la mort à grands cris.....

Cependant la nuit s'avançait. Il était tard, et les astres brillaient aux cieux; le silence le plus profond régnait..... Écoutez..... C'est le bruit d'un cavalier..... Il s'arrête..... Le marteau se lève..... Il retombe, et le coup fait tressaillir Lénore..... Écoutez..... On parle.....—« Ouvre-moi, Lénore; dors-tu, ma fiancée ? Mon absence ne te tient-elle pas éveillée pour gémir ?..... »

— C'est Wilhem, dit Lénore, et elle s'élance vers la grande porte du manoir. — C'est toi, mon ami, mon bien, que je t'ai pleuré ! mes jours étaient sans repos, et mes nuits sans sommeil.....

Mais pourquoi tant tarder et laisser ainsi ta fiancée?

— Parti de la Bohême, lorsque la cloche de la nuit frappa la première heure, j'arrive près de toi rapide comme la pensée..... Il me faut repartir; le temps presse, viens avec moi, ô ma fiancée.

— Il est si tard, mon ami, dit la jeune fille, le vent est si froid, la feuille des bois s'agite et tombe, et l'orage paraît s'approcher à grands pas; entre plutôt chez ton amie.

— Enfant, que fait la nuit? que font les vents? Je ne puis m'arrêter en ces lieux; mon noir coursier me presse : entends-tu la terre trembler sous ses pas? Viens, ne perds aucun instant; Lénore, monte en croupe, partons, encore cent milles à faire pour te mener à ton lit nuptial. — Quoi! rien ne peut t'arrêter, et cent milles à franchir, nous n'arriverons jamais! — Viens, te dis-je, partons; vois-tu ces vastes plaines qu'il nous faut traverser?... Partons, je suis rapide comme l'éclair qui déchire la nue; viens, le lit nuptial t'attend. — Ta demeure est bien éloignée! Ne peux-tu la laisser pour une autre?

— Non, elle fut faite pour moi; elle est petite, à l'abri des frimas, et le sapin du Nord l'entoure dans tous les sens.

— Mais, dis, y tiendrons-nous tous deux? — oui, tous deux!..... Ne tarde donc plus, monte sur mon coursier, arrivons au festin, les convives sont là qui t'attendent, et la demeure tranquille est ouverte pour ma fiancée.

Sur la croupe du destrier, Lénore s'est enfin élancée, et ses blanches mains entourent le corps de son ami. La terre résonne, les ponts fléchissent sous les pas du sombre coursier, qui, de ses pieds poudreux, fait jaillir l'étincelle bleuâtre. Dans leur vélocité, bientôt tout s'efface à leurs yeux; les plaines, les monts, les déserts silencieux et les cités endormies; ils franchissent tout comme le nuage poussé par l'ouragan.... La jeune fille serre encore plus le cavalier. — As-tu peur, Lénore? Vois-tu ces grandes ombres qui passent entre nous et la lune? Hurrah! les morts vont vite! Tu trembles, enfant, crains-tu les morts?.....—Non, Wilhem, mais laisse les morts en repos. Écoute plutôt les tristes sons qui se font entendre..... Et ces corbeaux avides, que nous veulent-ils?..... Vois ce cercueil et cette procession qui se glissent sous l'ombre de ce nuage, et qui paraissent nous précéder. Vois ces figures vaporeuses qui nous entourent.

Et ces êtres difformes et ondoyans qui semblent effleurer la terre, qui sont-ils? — Ce sont, dit le noir cavalier, ceux qui ne dorment que lorsque le tonnerre gronde, qui ne rient que lorsque le faucon déchire la fauvette innocente, qui ne chantent et ne dansent que lorsque la timide vierge est entraînée dans la tombe, et qui s'inclinent seulement quand l'enfer rend ses arrêts.—Écoute, dit Lénore, ils chantent : « Quand l'airain sonnera douze fois, tu seras dans la tombe!!! » — Chef de l'hymne des morts, s'écrie Wilhem, célèbre notre hyménée, et bénis la fiancée; je la conduis au banquet solennel.

— Tout à coup la lune brillante rompt brusquement ce nuage fantastique. Les chants ne se font plus entendre, le cercueil s'évanouit, et le convoi qui précédait la fiancée disparaît dans la vapeur de l'horizon, comme la vision légère qui berce le sommeil du matin.

Le cavalier de ses longs éperons excite le coursier qui effleure la terre...—Hurrah! la lune éclaire, dit-il, et les morts vont vite. Tu trembles, enfant, crains-tu les morts? — Non, mon ami, mais laisse les morts dans leurs tombeaux.

—Vois-tu ce coteau, ma fiancée, sur son penchant les fées dansent en rond : « Esprits d'enfer, accourez, escortez la pompe de mes noces; vous danserez encore quand nous serons sur le lit d'hyménée.» Et de sa houssine le cavalier rapide flagelle l'infatigable coursier. Les astres semblent fuir, et le vent est moins prompt dans sa course....

— Hurrah!.... la lune éclaire, et les morts vont vite..... Allons, mon noir coursier, redouble d'efforts, le sablier va finir; je sens l'air qui fraîchit, mes membres se raidissent; nous voilà près du terme du voyage : allons, la lune éclaire encore, et les morts vont vite!.... Arrivons, le lit nuptial est là.....

Ils arrivent en effet, mais une énorme grille se présente pour arrêter leur course précipitée.

L'étrange cavalier que rien ne surprend, d'un coup de houssine renverse cet obstacle, qui s'écroule avec fracas. Ils entrent, ils sont au milieu des tombeaux! C'était là que la mort habitait!.....

Le premier chant du coq se fait entendre.... Quel prodige effrayant !... Le manteau du cavalier tombe sur le sol, et laisse apercevoir un squelette épouvantable. La figure hideuse de la mort se montre décharnée et terrible ; d'une main elle tient un sablier, et de l'autre son inexorable faux. Lénore, pâle, échevelée, respirait à peine. La vie semblait l'entourer encore comme la flamme légère couronne le flambeau qui s'éteint : elle sent son corps trembler et son cœur défaillir.

L'affreux coursier pousse un cri effroyable, la terre s'ébranle et s'entr'ouvre, tous les esprits infernaux sortent à l'instant de cet abîme..... Lénore voit l'enfer, et sent briser sa vie..... Elle disparaît aussitôt avec le démon qui la portait, et qui se précipite dans la demeure infernale !....

Et la lune pâle et douteuse éclairait cette scène fatale..... et les esprits d'enfer dansaient en voyant s'accroître les âmes condamnées.... et les morts debout écoutaient ces mots qui retentissaient menaçans dans le vague des airs :

« Mortels, supportez avec résignation les maux » qui vous surviennent, et n'accusez jamais le » Tout-Puissant. »

Baron de Mortemart-Boisse.

La Mer.

MÉDITATION.

Ambleteuse..... juillet 1824.

I.

Me voici revenu sur le rivage des mers ! Pour la troisième fois le vent favorable m'appelle vers l'Angleterre ; pour la troisième fois je n'y aborderai pas !

II.

Est-il donc vrai qu'il y a là-bas, devant moi, à quelques lieues de la noble France, une terre non moins glorieuse peut-être, un empire plus puissant encore?....

III.

Est-il vrai que la nature a jeté si près l'un de l'autre deux

peuples si différens entr'eux ? Fougueux et terrible, le premier planta ses étendards des bords du Nil au sommet du Kremlin.... Plus heureux encore, le second n'a pas vu, depuis huit siècles, le pied insolent de l'étranger.

IV.

Combattre avec un courage héroïque, remporter de prodigieuses victoires, repousser du sol natal l'Europe entière, et la conquérir au pas de course, c'est là un merveilleux rôle.... Mais lutter patiemment, longuement, toujours; attendre avec constance l'heure décisive du triomphe; avoir gardé intact l'héritage sacré de ses pères.... telle fut la destinée du peuple anglais. Cette destinée est grande!

V.

La mer! la mer! voilà le secret de sa fortune. La mer donna le monde à Carthage et à Rome.... Ainsi Lépante affranchit la chrétienté des conquêtes de l'islamisme..... La France perdit l'Égypte dans les flots d'Aboukir.... et le désastre de Trafalgar réduisit l'aigle impériale à ne planer qu'au-dessus du continent.

VI.

Prolongez vos regards sur l'étendue des flots! voyez-vous à l'horizon cette ligne incertaine et blanchâtre? vous diriez des rochers nus, quelques falaises sauvages et abandonnées. Là est pourtant la souveraine de l'océan.... Un trident immense lui tient lieu de sceptre; les vagues orageuses composent sa royale ceinture. Fière de son île et de ses tempêtes, Albion peut dormir en paix : mille vaisseaux protègent son sommeil.

VII.

Oh! que ne m'est-il donné d'aborder ces voisins rivages!

pourquoi ne puis-je visiter ces ports, ces arsenaux, ces nombreux bazars? Si l'aspect du sol natal émeut vivement notre âme, pour l'aimer mieux encore, il faut l'avoir quitté, il faut y revenir après un long voyage.....

VIII.

Alors que vous n'avez vu long-temps qu'un océan sans bornes, entendu que la voix rauque des matelots et le sifflement monotone du navire; alors que tout à coup retentit ce cri si désiré : *Terre, terre! voici la terre!* qu'on distingue peu à peu les rochers grisâtres, et la flèche des églises, et les vieilles pierres du môle, et les maisons blanches du rivage....

IX.

Alors qu'un pilote habile a saisi le gouvernail, que le vaisseau vogue à pleines voiles, que les vents semblent le caresser et le conduire avec amour; alors qu'il entre superbe et blanchissant d'écume, rase la digue où s'inclinent les spectateurs, et s'arrête majestueusement à la place qui lui est assignée.....

X.

L'Angleterre est le marché des peuples. On dirait une colonie de l'univers..... Ici s'ouvrent de vastes rades pour la marine militaire; on n'y voit que préparatifs guerriers..... De là partent sans cesse ces flottes redoutables qui sillonnent les mers, et promènent la Grande-Bretagne armée sur tous les points du globe.

XI.

Voguez, voguez, heureux matelots! allez montrer le lion britannique aux plages désolées du pôle, aux solitudes brû-

lantes de l'Inde.... Le vent s'empresse d'enfler vos voiles ; le soleil brille dans un ciel d'azur ; les ondes s'inclinent sur votre passage, comme le coursier fougueux sous la main qui l'a dompté.... Voguez, voguez, géants dominateurs ! que ne puis-je vous suivre !

XII.

Mais non ! je reste enchaîné sur ce fatal rivage; je lutte en vain contre le vautour qui me dévore. Flots brillans de l'Adriatique, ruines d'Athènes, sommets de l'Olympe, bosquets parfumés du Bosphore, je ne vous verrai donc jamais !

XIII.

Quoi ! jamais la jeune et virile Amérique, la patrie de Washington, la fille adoptive de Lafayette ! jamais ces gigantesques forêts, ces fleuves immenses, ces lacs grands comme des océans, rapides comme des cataractes !

XIV.

Jamais les Pyramides, ni la plage deux fois ensanglantée d'Aboukir, ni la poussière de Thèbes, ni le sable immortel du désert, ni les ossemens de nos légions près du tombeau de Sésostris !....

XV.

Jamais les bords sacrés du Gange, ni les colléges vénérés des brames, ni les palais d'Aurengzeb, ni cet antique et mystérieux empire, avec ses langues disparues et ses immuables croyances, ses dynasties fabuleuses et sa compagnie de rois-marchands !

XVI.

Jamais ! jamais ! Comment se soustraire au destin aveugle ?

comment briser les tables d'une impérieuse loi? Il me faut retourner dans la fange des villes, au milieu d'êtres jaloux, malfaisans; j'entendrai de nouveau les débats haineux de la politique, et l'éternelle clameur des passions humaines!

XVII.

Partout l'homme ressemble à l'homme, je le sais: mais le voyageur du moins peut plier sa tente; il fuit, quand il veut l'air corrompu des cités. Il est fier, il est heureux le voyageur! car il se sait libre, car il sent délicieusement la vie.... soit qu'il écoute les frémissemens de la tempête, soit qu'il s'endorme au désert, sous l'ombrage des oasis....

XVIII.

Mais porter toujours le poids de la même chaîne, traîner toujours la même existence; voir toujours les mêmes cieux, la même terre, les mêmes hommes; n'avoir pas même un peu de gloire pour se consoler!...

XIX.

Passer ignoré, inconnu; suivre l'immense troupeau qui vit sans but, qui meurt sans bruit; marcher dans l'étroit chemin de ses pères, et descendre dans le même tombeau... Serait-ce l'avenir qui m'attend? .....

XX.

Cependant roulez toujours, flots voyageurs, symboles sublimes de l'éternel mouvement! Allez où vous pousseront les tempêtes! d'un pôle à l'autre baignez tous les rivages! Encore quelques années, et je ne pourrai plus vous voir.... Je rejoindrai la génération qui s'écoule. J'irai dormir, oublié, près de ceux qui ne sont plus...

XXI.

Les montagnes s'affaissent, les fleuves changent de cours, l'arbre centenaire tombe desséché. Toi seul es immortel, majestueux océan! Toi seul survivras à toutes les ruines! Le monde, au commencement, n'est sorti de tes abîmes que pour y rentrer encore.... Il disparaîtra encore une fois sous ton noir manteau....

P. Mauroy.

PLIK ET PLOK.

PAR E. SUE [1].

C'est chose douce et consolante, dans ces temps de commotions politiques, qu'une œuvre qui révèle un talent original et plein de sève; c'est comme l'oasis fraîche et parfumée d'un désert sans fin, autour de laquelle tourbillonnent des myriades de grains de sable. L'homme d'art, le voyageur littéraire s'y repose avec délices, admirant cette verve si jeune, qui peint avec tant d'éclat ces mœurs maritimes, cette vie si accidentée, si pleine de contrastes, et pourtant si peu connue. C'est une mine nouvelle dont M. Sue a exploité un premier filon, et sans doute il ne restera pas en si beau chemin. M. E. Sue peint cette rude nature de marin en homme qui a vécu sur le sol mouvant du navire; c'est que lui aussi a fait le

[1] Chez Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, n. 22.

quart de nuit quand la pluie tombe sur le pont par torrents, quand la bourrasque souffle dans les haubans et fait siffler les drisses des pavillons déchirés par l'ouragan; lui aussi a vu la mer en fureur battre les flancs du navire, entrer par les sabords, et l'abîmer dans son immensité.

L'ouvrage de M. Sue forme, pour ainsi dire, deux romans jumeaux, que l'auteur a liés par deux noms de personnages fort secondaires. Dans le premier, c'est le hardi Gitano qui promène dans la Méditerranée sa terrible tartane aux voiles rouges, l'effroi des douaniers espagnols; dans le second, c'est le farouche pirate Kernock, bas-breton renforcé qui vous tue un homme avec autant d'aisance qu'il avale un verre d'eau-de-vie. Dans la première partie, peut-être pourrait-on reprocher à l'auteur quelques affections de phraséologie de l'école nouvelle; et pourtant quelles belles pages! Quel tableau animé que ce brillant amphithéâtre, cette arène poudreuse où le taureau, après avoir éventré quelques toréadors, se promène fier et haletant, défiant ses ennemis au combat. Personne ne se présente, la foule fait retentir les airs de ses applaudissemens. Tout à coup paraît le Gitano monté sur son léger Iskard; l'animal fringant évite d'un bond son terrible adversaire. Le Gitano ne voulait que voir un combat de taureaux; mais il aperçoit une figure comme il n'y en avait pas d'autre dans toutes les Espagnes, *une colombe du Seigneur;* il s'approche de la vierge : *Pour vos beaux yeux azurés*, dit-il, et il s'élance dans

l'arène. Bientôt il revient auprès de cette idéale créature, attiré par une influence magnétique : *Pour vos lèvres purpurines*, et il abat le taureau, mais contre toutes les règles du combat ; et la foule de pousser des cris de mort! Le Gitano perce le flot populaire, emporté par son fougueux coursier. Pourtant il veut revoir sa *Monja*, qui lui rend son amour avec toute l'ardeur d'une âme andalouse. C'est une scène délicieuse et déchirante tout à la fois, ornée de toutes les fleurs de la poésie.

AMOUR.

> Je voudrais avoir autant de sens que les belles nuits ont d'étoiles, pour les occuper tous de notre amour ; je pense que c'est par là que les anges sont heureux entre toutes les créatures.
>
> CH. NODIER, *Roi de Bohême*.

Oh! que j'aime une nuit d'été, une douce nuit d'Espagne, avec son ciel transparent et bleu comme le ciel des beaux jours de France, et sa lune plus étincelante que leur soleil! car alors tout est mystère et silence, tout grandit dans l'obscurité ; car alors le léger frémissement de l'aile diaprée d'un phallène, une fleur qui, détachée de sa corolle, tombe et bruit sur une feuille sèche, le murmure des rameaux que l'air agite et balance, résonnent plus à votre oreille inquiète et attentive que le canon qui tonne dans un jour de bataille, que les cris de joie de tout un peuple dans un jour de fête.

Voyez le couvent de Santa-Magdalena : maintenant que le soleil ne le dore plus de ses rayons, comme il s'élève imposant avec ses noires et hautes murailles et ses vastes portiques gris, découpés en festons! Comme ses tours pesantes, ses longues galeries désertes encadrent bien la sombre verdure des vieux chênes! Comme ces grandes ombres font ressortir la lumière blanche et vive qui éclaire

les murs, argente les toits de plomb et la brillante aiguille du clocher!

Je vous le dis, tout est silence; on distinguerait le vol d'un papillon de celui d'une abeille.

Tenez! n'entendez-vous pas les violentes pulsations d'un cœur qui bondit, et les élans d'une respiration saccadée? n'entendez-vous pas jusqu'au souple et frais gazon crier sous le léger fardeau qui le presse?

Glissez-vous derrière ce chevrefeuille qui entoure ce beau palmier de ses guirlandes de pourpre... Voyez... Vrai Dieu! c'est la Monja! c'est le Gitano!

Un pâle et faible rayon de la lune se jouait sur ce joli groupe. Le Bohémien était assis aux pieds de la nonne, ses coudes sur les genoux de la jeune fille, et il souriait avec amour à cette tête d'ange, et se prêtait aux caprices enfantins de la Monja, qui tantôt voilait ce front large et élevé; tantôt le découvrait en écartant son épaisse chevelure.

— Ange de toute ma vie, dit enfin Rosita, je voudrais mourir ainsi, dans tes bras, mes yeux fixés sur les tiens, mes mains dans les tiennes!

— Non pas moi, mon amour; c'est ainsi que je voudrais toujours vivre, répondit le Gitano.

— Oh oui! toujours vivre ainsi, car vivre, c'est être près de toi; vivre, c'est t'aimer... Aussi ma prière de chaque soir est que la Vierge protège nos amours, *caro mio!*

— Elle les protège aussi, cher ange: vois, tout nous sourit.

— Pourtant te souvient-il de cette tempête? Jésus! quelle frayeur en te voyant escalader les murs à la lueur des éclairs, pour regagner ta chaloupe! Le ciel était en feu, sainte Vierge! et je vis plus tard, aux blessures de tes mains, que tu avais été obligé de t'attacher aux rochers aigus, au risque d'être enlevé par les lames furieuses.

Et encore tremblante du danger passé, elle s'enlaça fortement de ses deux bras, comme si elle eût voulu se soustraire à un péril imminent. — T'en souviens-tu? dis...

— Non, mon ange, je ne me souviens que du baiser que tu me donnas en me disant adieu.

— Te souviens-tu de la course de taureaux? du jour où je te vis dans la plaine qui s'étend dans le cloître? Oh! comme mon cœur

battait quand je compris à tes gestes que tu m'avais reconnue, et quand j'entendis ta voix sous ma fenêtre!

Et puis, dit-elle plus bas, quand, au moyen d'une flèche, tu me lanças une échelle de soie dans ce jardin.... Comme ma main tremblait en l'attachant au pied de ce palmier!

— Ma main tremblait aussi, Rosita.

— Te souviens-tu?... Mais pourquoi parler du passé, ô mon amant! le présent est à nous, à nous le présent et son délire, et sa joie enivrante, et ses brûlantes caresses, et sa douce lassitude... Va.... quand je serai seule, quand, dans une ardente insomnie, mon sein palpitera, mes yeux se noieront de larmes, alors... il sera temps d'invoquer mes souvenirs.

Et sa tête se pencha sur celle du Gitano, et leurs bouches se pressèrent. — Oh! viens, dit-il en la soulevant doucement; viens promener sous ces vieux orangers et respirer leur parfum... Tiens! vois-tu, Rosita? je suis ton cavalier. Cette sombre allée, c'est le Prado de Madrid. Viens, mon amoureuse, enlace ton bras au mien, baisse la longue dentelle de ta mantille sur tes yeux brillans, et viens voir ces beaux équipages, ces magnifiques livrées. Et puis, ce vieux cloître noir et silencieux, c'est le théâtre, tout resplendissant d'or, de cristaux et de lumière. Voici le roi, voici la reine et leur cour étincelante de pierreries; on se lève, on salue. Toi, tu entres dans ta loge, ta robe est blanche comme ton sein, une fleur pourpre comme tes lèvres est enlacée dans tes cheveux... On se lève aussi, Rosita; on se lève pour toi, comme pour la reine de toutes les Espagnes, en disant: Qu'elle est belle!

Et il regardait la jeune fille en souriant, et il épiait une pensée de vanité sur ce front pur et candide.

— Oh! j'aime mieux le vieux cloître et ton amour, reprit-elle; et comme elle se rapprochait de lui, son pied heurta contre une pierre verdâtre; elle trébucha. — Qu'est-ce que ceci, mon amour? demanda le Gitano.

— Une tombe! dit la jeune fille en l'arrêtant, comme il allait fouler cette terre sacrée; elle se signa.

— Eh quoi! une tombe ici, dans le jardin de ce cloître; mais je croyais que les chrétiens n'enterraient leurs morts que dans une terre béme: celle-ci l'est-elle donc?

— Non, sainte Vierge! car on dit bien bas, bien bas dans le cloître, que cette fosse est celle de Pepa, de Pepa, qui un jour

osa fuir cette sainte retraite ; mais on l'atteignit sur la route de Séville. Son amant fut tué en la défendant, et elle...

— Eh bien ! et elle, cher ange ?

— Oh ! elle fut ramenée prisonnière dans le couvent et mourut de mille morts. Trois ans de supplice, mon amour ; couchant sur un lit de pierres aiguës, sans sommeil, sans repos ; battue chaque jour, et vivant de la nourriture la plus misérable, dans laquelle encore on jetait des animaux immondes pour la mortifier ici-bas, et lui faire expier son crime, disait la supérieure.

— Ainsi, par le disque du soleil, s'écria le Bohémien, si l'on nous surprenait ?... Et il regardait la jeune fille avec anxiété, car cette cruelle question lui était, pour ainsi dire, échappée malgré lui, et il sentait tout ce qu'une pareille supposition devait avoir d'affreux pour elle.

— Je mourrais comme Pepa, répondit l'enfant en souriant avec une admirable expression d'amour et de résignation ; comme elle, je mourrais pour mon amant. Oh ! je le savais, j'y avais pensé.

— Eh quoi ! cette horrible destinée...

— Est mille fois moins horrible qu'un jour passé sans te voir, sans te dire : je t'adore..., murmura-t-elle entre ses dents convulsivement serrées, et se laissant glisser à ses pieds toute frémissante.

. . . . . .

. . . . . .

— Tu le veux ? Adieu, dit-elle avec un profond soupir.

— Oui, adieu, mon ange ; il faut nous quitter. Vois, déjà la nuit est moins sombre, les étoiles pâlissent, et cette lueur rougeâtre annonce le retour de l'aurore. Encore adieu, ma Rosita.

— Encore un baiser... un seul... le dernier ! âme de ma vie.

Et le soleil dorait déjà la cîme des hautes tourelles du couvent, que ce dernier baiser durait encore.

Enfin le Gitano s'arracha des deux bras qui l'étreignaient amoureusement, regagna son échelle de soie et la gravit avec son agilité habituelle.

La Monja, assise au pied du palmier, suivait tous ses mouvemens d'un œil inquiet et charmé.

— A ce soir, disait-elle ; à ce soir, mon seigneur, mon amour !

Le Bohémien, arrivé au dernier échelon, s'étant retourné une dernière fois pour sourire encore à Rosita, s'apprêtait à enjamber le mur, lorsque l'échelle se replia tout à coup sur elle-même, glissa

rapidement le long de la muraille, et le Gitano tomba aux pieds de la nonne, sanglant, mutilé, le crâne ouvert! On venait sans doute de couper les amarres qui retenaient l'échelle en dehors.

— Je suis trahi! s'écria le Bohémien, et ses yeux se tournèrent vers la nonne, qui était à genoux, les mains jointes, pâle, immobile, le regard fixe, la respiration suspendue.

— Rosita, Rosita, tâche de me traîner derrière ces orangers, avant que le jour paraisse, car je ne puis me soulever; oh! je souffre bien.

Le malheureux avait la cuisse brisée, et les os trouaient la peau.

— Rosita, mon amour, ma Rosita, aide-moi!... répéta-t-il d'une voix faible.

La nonne poussa un éclat de rire violent et saccadé, ses yeux s'agrandirent d'une manière effrayante; mais elle ne bougea pas.

— Enfer! la malheureuse devient-elle folle? s'écria le Gitano; et il voulut prendre la main de la jeune fille, mais ce mouvement lui arracha un cri perçant.

Sa fracture était vive et saignante.

Tout à coup on entendit un bruit, d'abord sourd et confus, dans la direction de la porte du jardin.

— Rosita! Rosita! c'est ton amant qui t'en prie, sauve-toi, du moins sauve-toi! disait le Bohémien d'un ton déchirant.

Elle restait immobile et agenouillée devant lui.

Le bruit devenant plus distinct et plus rapproché, il essaya de se traîner derrière un épais bouquet de chevrefeuille qui pouvait le cacher à tous les yeux.

Après des souffrances inouies, il parvint à s'y blottir.

Tout à coup la porte du cloître s'ouvrit, et une foule de douaniers, de moines, de gens du peuple envahit le jardin en poussant d'atroces rugissemens.

— Mort au damné! mort au maudit! criait-on de toutes parts.

Le Gitano se glissa comme un serpent derrière une touffe d'aloës. La foule arriva près du mur, auprès du palmier, et là trouva la nonne, toujours agenouillée, toujours immobile, toujours les mains jointes.

Ces cris désordonnés la tirèrent du paroxisme où elle était plongée; elle baissa les yeux, vit du sang fraîchement répandu, et sourit. Mais ses lèvres s'étaient si convulsivement rétrécies, que ce sourire était atroce

La foule frémit, se signa et resta muette.

La nonne alors, faisant signe de la main à ceux qui l'entouraient, se mit à suivre à genoux la trace sanglante que le Gitano avait laissée sur le sable. Tous marchaient en silence et frappés d'horreur; il arrivèrent enfin au buisson qui recélait le Bohémien.

Là, Rosita s'arrêta un moment pour écarter les feuilles épaisses et vernissées des aloës, se fit jour à travers cet épais taillis, se traîna auprès du maudit, poussa un cri terrible, et tomba à ses côtés... morte...

— Le renégat est là! Cernez cet endroit et repoussez le peuple. Rends-toi, chien! car vingt carabines sont braquées sur toi. En joue, vous autres! s'écria le commandant des garde-côtes.

Les batteries craquèrent.

— Pauvre enfant! tu ne souffriras pas leurs tortures, au moins, dit le Gitano en regardant la Monja; et une larme, que les plus affreuses douleurs n'avaient pu lui arracher, tomba sur sa joue brûlante.

— Rends-toi, renégat! ou je fais feu! répéta le commandant.

— Vous êtes des vaillans, mes fils, répondit le Gitano; le cerf est aux abois et vous le craignez encore! Belle chasse, sur ma parole!

Il se tut. On se précipita sur lui, on le garrotta, et trois jours après il était à Cadix, dans la prison de San-Augusto, sous la garde d'un bataillon de miliciens.

N'est-ce pas là l'Espagne avec son beau ciel, ses couvens et son ardente populace, avec ses jeunes filles aux passions soudaines? Cependant *Kernock le pirate* nous paraît supérieur au Gitano. L'orgie après la prise, le combat terrible où l'équipage du brick *l'Épervier*, après avoir épuisé toutes ses munitions, reçoit son ennemi, prêt à monter à l'abordage, avec une mitraille de piastres et de dollars; l'oraison funèbre de Kernock, qui finit par se faire marguillier de sa paroisse, sont des tableaux admirables de vérité, des pages frappées

d'un cachet unique. C'est une source nouvelle à nos émotions blasées. M. Sue, dans une préface modeste en parlant de l'auteur du *Corsaire rouge*, observe que nous avons aussi notre Cooper; et, se-selon lui, c'est Gudin, avec ses belles esquisses marines. Nous croyons, nous, que le véritable Cooper français, c'est M. Sue lui-même. Il a fait son *Pirate;* il lui reste à faire son *Pilote*. Mais M. Sue va, dit-on, partir pour l'Italie. Espérons qu'il nous reviendra avec de nouveaux titres littéraires.

M. B.

SOUVENIRS POÉTIQUES,

PAR M. A. DE BEAUCHESNE [1].

Ces *Souvenirs poétiques*, dont nous avons déjà eu occasion de parler, sont dus à la plume facile d'un de ces jeunes hommes chaleureux qui ont été inspirés par l'amour, la liberté et la gloire nationale, toutes choses qui font battre le cœur et donnent de nobles pensées.

Le mouvement passionné de notre époque demande des impressions vives et pénétrantes. M. de Beauchesne l'a parfaitement compris, comme le prouvera le fragment suivant, ajouté à la nouvelle édition. L'auteur s'adresse à un malheureux enfant jeté sur de lointains rivages par un inconcevable aveuglement et le poids d'un nom qui résume, à lui seul, un état de choses désormais impossible :

. . . . . .
Te voilà donc aussi détourné de la route,
Enfant, dit du miracle, et pour jamais sans doute !
Que de fois j'ai pleuré, citoyen dans ta cour,
Sur ton vaste avenir que l'on rendait si court !

[1] Seconde édition. Paris, chez Delangle, place de la Bourse.

Quand ta mère enchantée et rieuse en ses fêtes,
Voyait bondir la foule et tournoyer les têtes,
Et se presser confus les mannequins titrés,
Les habits cousus d'or, et de croix chamarrés,
Automates parlans, garde-robe vivante
Qui bruit dans les cours comme une mer mouvante,
Dans mon âme souvent je me suis dit : Mon Dieu !
La ruine du trône est ici, dans ce lieu !
Voyez-les, voyez-les, ces salles inondées
D'orgueilleuse ignorance et de vieilles idées !
Par le temps, le malheur, nul ne fut corrigé :
Le monde a couru vite..... Aucun d'eux n'a bougé.
Tels ils étaient hier, tels ils seront encore
Et demain et toujours..... Un besoin les dévore
De jeter de la boue au siècle qu'ils n'ont pas
La force d'arrêter, ni de suivre à grands pas.
Voyez l'avidité.... Chacun pousse et se rue ;
La foule s'entrechoque aux portes qu'elle obstrue :
Il faut serrer les rangs, voiler le jour qui luit;
Il faut qu'autour des rois le rempart soit construit,
De sorte que jamais le peuple ne parvienne
A lancer par-dessus sa clameur citoyenne.
Malheureux insensés ! un enfant près d'ici
Sommeille, et vous jouez son diadème ainsi !...
Et quand viendra le jour de payer votre dette,
Dites-moi, pourrez-vous, héros de l'étiquette,
Lui rendre sa couronne et son royal trousseau,
Lorsque vous les aurez perdus dans le ruisseau !
Et je disais cela dans mon cœur, avec larmes,
Ne sachant pas qu'un jour Paris crîrait : aux armes !
Que l'erreur périrait, que les peuples lassés
Se diraient fièrement un matin : C'est assez !...
Et qu'il plairait à Dieu dans ce temps des merveilles,
De jeter un secret immense à leurs oreilles !....
Les flatteurs devaient tous mourir pour leurs vieux rois ;
Des hauteurs de Saint-Cloud, regarde, enfant, et vois
Paris étincelant du fleuret des batailles ;
Pendant que le tocsin sonne les funérailles,

Que le grand peuple meurt avec des cris joyeux,
Le fat, blotti, tremblant sous l'édredon soyeux,
Se tait, et refermant le rideau qui le couvre,
N'entend pas le canon dont s'ébranle le Louvre. —
Assez ! — C'était hier que j'ai vu tout cela :
Et ce que dans trois jours le ciel nous dévoila,
Ce que fit en trois jours Paris dans son délire,
Ne pourrait s'exhaler des cordes d'une lyre.
Enfant, il est donc vrai que je n'ai point rêvé !
Ce qui fut fait est fait. — Sur le sanglant pavé
Je ne descendrai point avec des chants de fête ;
Je craindrais, en marchant, de heurter une tête,
Et ne saurais poser un pied mal affermi
Entre le sang d'un frère et le sang d'un ami.

. . . . . .

Cette nouvelle édition des *Souvenirs* de M. de Beauchesne est enrichie de plusieurs pièces inédites et précédée d'un spirituel jugement, comme Charles Nodier seul sait en porter. Nous partageons entièrement les opinions de l'ingénieux écrivain. Cependant des critiques plus sévères reprocheront à M. de Beauchesne d'avoir un peu trop prodigué une certaine coupe de vers à laquelle notre oreille n'est pas encore habituée; mais ces légers défauts disparaissent au milieu d'une foule d'inspirations gracieuses. Il nous suffira de nommer *le Bal*, *la Vallée de Royat*, *Cannes*, *etc.*

E.....

CORRESPONDANCE

ET

VARIÉTÉS.

CORRESPONDANCE

ET

VARIÉTÉS.

EUROPE.

§ Ier.

PARIS. — *Académie des Sciences.* — *Séance du 4 octobre* 1830. — M. *Cordier* communique à l'Académie, de la part de M. Bozet, ingénieur à Alger, des détails géologiques sur la partie de la côte occupée par l'armée française. Le même membre présente encore, au nom de la Société d'histoire naturelle de Strasbourg, le premier volume des Mémoires de cette Société. Il contient des travaux d'un grand intérêt. — M. *Alexandre de Humboldt* présente un Mémoire et une carte sur les chaînes de montagnes et les volcans de l'intérieur de l'Asie. — Le même membre annonce aussi à l'Académie que de nouveaux diamans ont été recemment trouvés dans les monts Ourals. M. Smith et le comte Collier, ses compagnons de voyage, en ont trouvé huit, et depuis, on en a découvert sept autres. — M. *Serullas* fait en son nom, et celui de M. Chevreul, un rapport favorable sur un Mémoire intitulé : *Monographie de l'asparagine*, de MM. A. Plisson et Henri fils, pharmaciens. — MM. *Boyer, Dupuytren* et *Larrey* font un rapport sur le Mémoire de M. Velpeau, relatif à l'amputation de la jambe dans l'articulation

du genou, dans lequel, tout en donnant des louanges à ce dernier sur son travail, ils conseillent cependant aux praticiens de préférer l'amputation dans l'épaisseur des condyles. — M. *Geoffroy Saint-Hilaire* lit un Mémoire sur de grands sauriens trouvés à l'état fossile sur les côtes de la Basse-Normandie, établissant deux genres, celui des teleo-saurus et celui des spheleo-saurus, animaux désignés jusqu'ici sous les noms de crocodiles de Caen et de Honfleur. — M. *Latreille* lit l'extrait d'un Mémoire intitulé : *Vues générales sur les aranéïdes quadripulmonaires ; Notice sur quelques espèces nouvelles du genre mygale de* M. Walkenaer, *et sur l'habitation de celle qu'il a nommée réclusc.*

— 11 *octobre.* — MM. *Henri de Cassini* et *Mirbel* font un rapport sur un Mémoire de M. Fay, intitulé : *Monographie du genre trypethelium*, genre de plantes agames appartenant à la famille des lichens. Ce Mémoire présente un recueil d'observations exactes sans aucun mélange d'idées systématiques. L'Académie accorde son approbation à ce travail modeste et utile. — M. *Poisson* lit un Mémoire sur la propagation du mouvement dans les milieux élastiques. — M. *Delpech*, de Montpellier, adresse un Mémoire sur l'ablation de l'utérus. Renvoyé à MM. Serres et Dupuytren, chargés d'en faire un rapport. — M. *Geoffroy Saint-Hilaire* lit un Mémoire intitulé : *De la Spécialité des formes de l'arrière-crâne chez les crocodiles, et de l'identité des mêmes conditions organiques chez les teleo-saurus.*

— 19 *octobre.* — M. le docteur *Charles Said* adresse à l'Académie un ouvrage anglais sur la nature et le traitement du *choléra-morbus*. M. Dupuytren fera un rapport verbal sur cet ouvrage. — Le ministre de l'intérieur demande l'opinion de l'Académie sur une méthode nouvelle d'enseigner l'arithmétique, imaginée par M. Delahaye. — MM. Lacroix et Poisson sont nommés commissaires pour cet objet. — M. de *Humboldt* fait une communication relative à des observations magnétiques faites en différens lieux du monde,

par M. Erman. — M. *Cordier* communique une note de M. William Fox, l'un des principaux intéressés des mines de Cornouailles, sur les rapports de l'arrangement des filons métalliques avec l'électricité. — M. *Leroux*, pharmacien à Vitry-le-Français, qui, le premier, a découvert dans l'écorce du saule l'existence de la salicine, fait part à l'Académie d'un nouveau procédé plus simple que celui qu'il a déjà publié pour préparer cette substance, et annonce qu'il pense bientôt la livrer au commerce à 5 francs l'once, c'est-à-dire à un prix qui n'est que la moitié de celui auquel revient le sulfate de quinine. — M. *Le Chevalier*, capitaine d'artillerie, fait lecture de son Mémoire sur le mouvement des fluides. — M. *Moreau de Joanès* lit un Mémoire sur la population des différens états de l'Europe, et sur la proportion qui existe dans le nombre des individus des différens âges.

— 25 *octobre*. — M. *Poisson* fait un rapport sur un ouvrage manuscrit de M. Ostrogrask, intitulé : *Cours de Mécanique céleste*. — M. *Levavasseur* soumet au jugement de l'Académie un nouveau baromètre avec l'exposé des principes sur lesquels cet instrument est construit. — MM. *Gay-Lussac* et *Dulong* font un rapport sur cette communication. — M. *Duvernis* lit un Mémoire sur les caractères anatomiques qui peuvent faire distinguer les serpens venimeux de ceux dont la morsure est sans danger.

Séance du 2 novembre 1830. — M. le docteur *Lassis* demande qu'il soit fait un rapport sur les documens relatifs aux *maladies prétendues contagieuses*, qu'il a soumis au jugement de l'Académie. — M. *Thomas Johnston*, de Glascow, écrit à l'Académie une lettre dans laquelle il donne une description détaillée d'une machine de son invention, dont les effets sont semblables à ceux des machines à vapeur, et dans laquelle le seul moteur est l'air comprimé. — M. *Serullas* lit un Mémoire sur les chlorures d'iode, sur un nouveau procédé pour obtenir très-promptement l'acide iodique, et sur un

moyen de reconnaître la plus petite quantité de l'un des alcalis végétaux dans leur dissolution alcoolique. — M. le chevalier *Gamba*, consul de France à Tiflis, adresse quelques détails sur l'origine et les progrès effrayans du *choléra-morbus*, dont les ravages sont tels, qu'à Tiflis même, résidence de l'auteur, la population, qui s'élevait à 30,000 âmes, a été réduite à 8,000. — M. le baron de *Halberg* adresse une lettre sur le projet d'établir une communication entre le Rhin et le Danube. — M. *Velpeau* lit un Mémoire sur la cessation spontanée des hémorrhagies traumatiques, le froissement, la fermeture, le renversement, la torsion des artères, et fait un exposé intéressant des recherches qu'il a faites à ce sujet. — M. *Person*, inventeur d'un nouveau électomètre destiné à mesurer les plus petites quantités d'électricité, joint une note à l'appui d'un fait qu'il avait avancé dans la dernière séance, savoir que les nerfs des animaux étaient moins bons conducteurs de l'électricité que les métaux. Cette assertion ayant été depuis révoquée en doute, M. Person décrit les expériences sur lesquelles sa conviction est fondée. — Renvoyé à la commission.

— 8 *novembre*. — M. *Paul Binet* lit une note sur les formules relatives aux calculs des équations aux différences partielles. — MM. *Poisson* et *Poinsot* sont nommés commissaires. — M. *Tanchon* fait hommage à l'Académie d'un ouvrage relatif à une nouvelle méthode de détruire les calculs dans la vessie, sans opération sanglante. — M. *Duméril*, au nom d'une commission, fait un rapport favorable sur le travail de M. *Strauss*, relatif à l'anatomie du frelon. — M. *Libri* lit un Mémoire sur la détermination de l'échelle thermométrique des instrumens employés par les membres de l'Académie *del Cimento*, académie fondée par les élèves de Galilée, et qui s'occupa en particulier de la météorologie avec beaucoup de soin. — MM. *Corbin*, *Ajasson de Grandsagne*, *Fossé*, *Brière de Boismont*, demandent à faire partie d'une commission qui serait chargée d'aller en Russie étudier le *choléra-morbus*. Leurs lettres sont renvoyées à la

section de médecine, ainsi que les observations de M. *Leymerie* sur cette maladie. — M. *Brière de Boismont* lit un Mémoire sur la *pelagre*, maladie qui sévit depuis plusieurs siècles sur les habitans du Milanais, et qui, selon l'opinion de cet académicien, semblerait être une sorte de dégénérescence de la lèpre.

— 16 *novembre*. — M. le docteur *Eusèbe de Salle* et *Louis Lesper* demandent à faire partie de la commission future chargée d'aller observer le *choléra-morbus*. — M. *Geoffroy Saint-Hilaire* lit une note concernant plusieurs circonstances nouvelles de l'organisation sexuelle des animaux à bourses. — M. *Beautemps de Beaupré* présente, de la part du directeur de l'observatoire de Copenhague, un tableau des distances du centre de la lune, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne pour l'année 1832; ces distances sont celles dont on se sert maintenant pour déterminer les longitudes. — Le ministre de la justice adresse deux Mémoires, l'un de M. *Pouillet*, l'autre de M. *Lebrun*, relatifs aux moyens de découvrir l'altération des écritures. — MM. *Cuvier, Latreille* et *Duméril* font un rapport sur les Mémoires de MM. *Audouin* et *Milne Edwards*, relatifs aux animaux sans vertèbres des côtes de la Manche. — M. *Duméril* fait un rapport sur un Mémoire de M. Benoiston, de Châteauneuf, relatif à l'influence qu'exerce la profession de tailleur de pierres à fusil sur le développement de la phthysie pulmonaire. — MM. *Prony, Mathieu* et *Navier* font un rapport sur une jauge pour les tonneaux, construite par M. Pugnaut, marchand de vin à Belleville. — M. *Serullas* lit un Mémoire sur la séparation du chlore et du brome contenus dans un mélange de chlorure et de bromure alcalins.

— 22 *novembre*. — Le *ministre de la guerre* annonce que le conseil de l'École Polytechnique vient de proposer M. Dulong pour directeur des études. Il invite l'Académie à vouloir bien, de son côté, s'occuper de la présentation d'un candidat. On procède immédiatement au scrutin pour la nomi-

nation d'une commission de cinq membres. MM. Gay-Lussac, Arago, Poisson, Legendre et Lacroix réunissent la majorité des suffrages. M. Gay-Lussac déclare que la commission dont il est l'organe présente à l'unanimité M. Dulong comme candidat à la place de directeur des études à l'École Polytechnique.

— 29 *novembre.* — M. *Foy* annonce avoir employé utilement contre le *choléra-morbus* un traitement particulier, et demande à être envoyé en Russie. Renvoyé à la section de médecine. — M. *Isidore Bourdon* insiste sur la nécessité d'envoyer en Russie pour prendre connaissance du *choléra-morbus.* Il pense que c'est à l'Académie de choisir les commissaires, et fait connaître les titres qu'il a pour en faire partie. — L'Académie nomme M. *Dulong* candidat pour la place de directeur des études de l'École Polytechnique. — M. *Flourens* lit des considérations sur l'opération du trépan et sur les lésions du cerveau. La section de physique présente pour la place de correspondans près de cette section, MM. *Larive*, à Genève; *Amici*, à Modène; *Marianini*, à Venise; *Nobili*, à Reggio; *Bellani*, à Pavie; *Morlet*, à Saint-Cyr.

— *Académie française.* — *Séance du* 18 *novembre.* — Dans sa séance du 18 novembre, l'Académie a procédé au remplacement de MM. *Fourier* et *Ségur* père. Les candidats étaient MM. *Victor Cousin*, *B. Constant*, *Viennet*, *Tissot* et *Kératry;* M. Cousin a été nommé au premier tour de scrutin, et M. Viennet après un ballottage avec M. Benjamin Constant.

NIMES. — *Académie royale du Gard.* — L'Académie royale du Gard a proposé les questions suivantes pour le concours de l'année 1831.

1° Quels sont les obstacles qu'apportent les patois aux progrès de la civilisation des classes du peuple dans les contrées où ils sont en usage. Le prix qui doit être décerné pour

cette première question sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

2° Déterminer quelle est l'influence exercée par les substances salines solubles que l'on peut se procurer à bas prix dans le commerce, telles que le sel commun, le sulfate de soude, l'hydrochlorate et l'acétate de chaux; les sels ammoniacaux, soit employés en dissolution dans l'eau, soit surtout à l'état pulvérulent; déduire de ce genre de recherches, et indiquer, d'après des expériences, quelles ressources l'agriculture pourrait retirer de ces sortes de matières employées comme engrais. Le prix consiste en une médaille de la valeur de 450 fr.

Les ouvrages envoyés au concours doivent être adressés *francs de port avant le* 1er *août* 1831, à M. Nicot, secrétaire de l'Académie du Gard.

— *Résultat général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères pendant l'année* 1829.

Mouvement général du commerce avec le dehors.

ENTRÉE.

valeurs entrées par	30,48 navires français, jaugeant ensemb.	331,049	tonneaux	241,178,936 f.
	4,342 nav. du pays d'où les march. vienn.	487,739		146,229,812
	728 navires de tiers pavillon,	94,016		33,344,558
	Terre,			195,600,071
				616,353,397 f.

SORTIE.

		tonn.	fr.	
valeurs sorties par	3,101 navires français, jaugeant ensemb.	316,462	216,785,846	607,818,646 f.
	3,698 navires du pays où ils vont,	311,286	183,007,401	
	792 navires de tiers pavillon,	108,942	40,555,044	
	Terre,		167,470,355	
			Différence.	8,534,751 f.

Commerce spécial de ce que la France a reçu pour la consommation, et de ce qui a été extrait de l'intérieur pour l'étranger ou les colonies.

ENTRÉE.

Valeurs en marchandises mises en consommation avec paiement de droits,	Matières nécessaires à l'industrie,		307,907,130
	Objets de consommation	naturels,	140,283,428
		fabriqués,	35,162,581
		Total.	483,353,139 f.

SORTIE.

Valeurs en marchandises françaises exportées	Produits naturels,	153,269,519	504,247,629 f.
	Obj. manufacturés	350,973,110	
		Différence.	20,894,490 f.

Le mouvement en numéraire n'est pas compris dans ce résultat. Les entrées et sorties qui ont pu être constatées sont, savoir :

Pour l'entrée de 148,475,281
Pour la sortie de 58,574,581.

ANGLETERRE. — *Passage d'un phalarope.* — On a tué en novembre dernier, à Chichester (Angleterre), un *phalarope gris,* oiseau extrêmement rare et d'une grande beauté. La prévoyante nature l'a doué d'une faculté qu'il partage avec quelques animaux des régions polaires, c'est de changer de couleur selon les saisons. Entièrement d'un gris clair, et quelquefois blanc pendant l'hiver, il devient d'un beau noir pendant l'été. Celui qui a été tué à Chichester avait quinze pouces d'envergure, quoiqu'il ne pesât guère qu'une once et un quart. Quelques plumes de la queue, d'un gris d'ardoise, annonçaient que l'oiseau était sur le point de prendre son costume d'hiver.

PLYMOUTH. — *Habitans de la Terre-de-Feu.* — Les deux bâtimens anglais *l'Aventure* et *le Basset,* qui, pendant les cinq dernières années, ont été employés à explorer les environs du cap Horn et les côtes comprises entre la rivière de la Plata à l'est du continent américain, et Chiloé à l'ouest, viennent de rentrer à Plymouth, chargés de nombreux échantillons d'histoire naturelle appartenant aux trois règnes. *Le Basset* a amené aussi en Angleterre quatre individus de la Terre-de-Feu, dont deux hommes, un garçon et une petite fille. Le commandant du bâtiment se propose de leur faire donner une éducation européenne, et se flatte que, rentrés ensuite dans leur pays, ils pourront y faire apprécier et y propager les bienfaits de la civilisation.

PAYS-BAS — *Progrès de l'instruction primaire.* — La Société pour l'encouragement et l'amélioration de l'instruction élémentaire, dans la province de Namur, a tenu son assemblée générale le 9 août dernier. Au nom du conseil d'administration, M. Arnould a fait un rapport dont le fragment suivant servira à relever l'influence qu'exerce cette association. « Le compte que nous vous avons rendu de nos opérations de l'année qui vient de s'écouler, nous paraît de nature à vous satisfaire. Vous avez vu, d'après notre dernier rapport, que nous avons distribué, tant pour les écoles que pour les bibliothèques des réunions d'instituteurs, des ouvrages dont le nombre s'élève à :

	Exemplaires.	Ardoises,	Crayons.
	176,162	»	»
Des ardoises pour écrire.....	»	5,891	»
Des crayons d'ardoises.....	»	»	57,700
Distribué depuis cette époque..	31,532	1,333	26,200
En tout.....	207,494	7,274	83,900

» Ces objets ont coûté ensemble une somme de 20,066 florins, qui se compose du montant de vos souscriptions,

reproduites par des ventes successives, de sorte que chacun de vous, au moyen d'une simple rétribution annuelle de trois florins, peut être considéré comme ayant donné lieu au mouvement de fonds pour une quote-part d'environ 400 florins. Calculez, messieurs, l'énorme différence que l'emploi de votre cotisation en secours individuels aurait produite ! Sans doute vos bienfaits n'auraient pas été sans mérite, mais il n'en resterait peut-être déjà plus aucune trace, tandis que vous avez procuré aux vingt-cinq mille enfans qui fréquentent vos écoles, c'est-à-dire au huitième de la population de cette province, des moyens d'instruction, dont l'heureuse influence se fera seule sentir pendant leur vie entière, et augmentera le bien-être général.

» Vous vous êtes proposé, messieurs, dans votre dernière assemblée, d'animer, par des encouragemens honorifiques, les instituteurs qui vous seconderaient le plus efficacement pour l'érection des écoles des dimanches; nous vous apprenons avec plaisir qu'un grand nombre d'entre eux ont cherché à répondre à vos vues. Les écoles du soir réussissent, parce que généralement les jeunes gens qui les fréquentent ne sont pas intimidés par la crainte de montrer leur ignorance devant des enfans en bas âge plus instruits qu'eux. Cette fausse honte ne serait venue à personne il y a dix ans; on ne rougissait point alors d'une ignorance souvent commune à tout un village, tandis que bientôt elle ne sera plus qu'une rare exception. »

ANVERS.—*Lettre de M. de Siebold à M. de Férussac*[1]. — « La part que vous prenez à mes recherches sur le Japon,

[1] Nous sommes heureux que les craintes que nous avions manifestées sur le retour de M. Siebold dans notre numéro du mois de janvier 1830 (*Relation inédite du voyage au Japon de don Rodrigo de Vivero Velasco*), ne se soient pas réalisées. Notre article a été traduit par plusieurs journaux anglais, notamment l'*Asiatic journal* jusque-là rien que de naturel, un journal qui trouve des documens curieux dans un recueil étranger a droit d'en

et aux aventures que j'y ai eues dans la dernière année de mon séjour, m'oblige à vous exprimer toute ma reconnaissance.

» Après une détention de près de treize mois, je parvins enfin à m'embarquer pour Batavia à la fin de décembre 1829; j'y arrivai le 28 janvier 1830, assez heureusement, avec mes collections et mes travaux littéraires, mais avec une santé bien délabrée. Ces collections se composent d'objets d'histoire naturelle que j'ai recueillis dans les dernières années au Japon (celles faites précédemment avaient déjà été envoyées dans les Pays-Bas), et d'objets qui ne peuvent avoir qu'un intérêt scientifique, comme livres, dessins, peintures, monnaies; bref, des objets qui peuvent jeter un jour sur l'état des arts et des sciences de ce pays remarquable. J'ai aussi sauvé tous mes travaux littéraires et une copie de la carte du pays qui a été la cause de tous les désagrémens que j'ai éprouvés.

» Le 5 mars 1830, je quittai la rade de Batavia à bord du même navire marchand qui m'avait amené du Japon; le 3 mai, nous doublâmes le Cap; le 20, nous étions à Sainte-Hélène, et enfin, le 7 juillet, à la rade de Flessingue.

» Je m'occupai d'abord à transporter mes collections au lieu de leur destination. Des nombreuses plantes vivantes, j'en ai conservé avec beaucoup de peine deux cent cinquante en vie, et parmi les animaux il se trouve une grande espèce de Salamandre (ou Triton) qui paraît ressembler au *Triton giganteus;* cet individu vivant a plus de deux pieds de France. Le plan d'après lequel je travaillai pendant mon long séjour au Japon, m'imposa l'obligation de recueillir, non-seulement le nouveau et l'extraordinaire, mais de tendre à obtenir une revue générale des produits naturels de ce pays remarquable, de façon qu'il se présente pour la des-

faire jouir son pays; mais ce qui l'est moins, c'est qu'un journal périodique français ait retraduit de l'anglais des fragmens de notre article pour en gratifier ses lecteurs; il eût été plus simple de nous copier en nous citant. (*Note du directeur.*)

cription classique du Japon, un vaste champ dans lequel les savans Hollandais m'offrent leurs services avec la même libéralité que la compagnie m'a soutenu pendant huit années dans mes entreprises, et j'espère que les savans étrangers, qui, par leur correspondance instructive, m'étaient d'une si grande utilité lorsque j'étais dans les régions lointaines, m'accorderont d'autant plus volontiers de l'intérêt que je suis plus rapproché d'eux. Avant tout, je me sens obligé de témoigner publiquement ma reconnaissance à la Société asiatique de Paris, à vous, Monsieur, à MM. Temminck, Blume, De Candolle, Nees, d'Ésenbeck, Dollinger, à tous les amis des sciences dont les secours actifs me sont parvenus, et aux protecteurs qui ont pris un si grand intérêt à ma situation critique.

» Vos efforts pour obtenir une connaissance intime des mollusques terrestres et d'eau douce m'étaient déjà connus lors de mon séjour au Japon, par votre *Bulletin des Sciences naturelles*, et j'ai chargé M. de Villeneuve, dessinateur, qui fait cette année, en qualité de secrétaire, le voyage de la Cour à Yedo, de recueillir particulièrement ces mollusques; je lui ai envoyé de Batavia votre instruction à ce sujet. Pendant mon séjour de Batavia, j'ai eu le plaisir de présenter à la Société des Sciences et Arts un rapport succinct sur les résultats de mes recherches scientifiques au Japon; et, à mon arrivée ici, j'ai eu l'honneur de déposer au ministère des colonies un exposé historique des malheurs que j'ai essuyés. »

Anvers . . . . . 1830.

PRUSSE. — *Accroissement d'industrie.* — D'après des mémoires récemment publiés à Berlin, par M. Fevlier, et puisés à des sources authentiques, il est prouvé que les mesures adoptées par le gouvernement depuis la paix, pour l'extension et le perfectionnement du commerce et des manufactures, ont été suivies du plus grand succès. La diminution de l'importation des toiles a été plus que com-

pensée par les produits des manufactures de coton et de laine qui ont été créées dans la Silésie, et l'on peut se faire une idée de l'extension qu'a prise cette dernière branche, par le nombre des moutons du royaume, qui, n'étant que de huit millions en 1815, s'élevait à onze millions en 1825, et qui a augmenté depuis cette dernière époque. Des manufactures de soie ont été établies avec succès à Berlin et dans quelques autres villes. On s'occupe des moyens de faciliter la navigation sur l'Oder, sur la Saale et les autres rivières navigables; et depuis 1817, plus de 100 millions ont été employés à faire des routes nouvelles et à réparer les anciennes. A l'exemple du gouvernement de Saint-Pétersbourg, celui de Berlin a promulgué un tarif prohibitif d'importation et d'exportation, qui a déjà eu pour résultat de diminuer considérablement les revenus de quelques grands propriétaires russes, dont les domaines sont limitrophes de la Prusse.

BRÊME. — *Mouvement de ce port en* 1829. — Il est entré 881 navires dans le port de Brême pendant l'année 1829, ce qui fait 199 de moins qu'en 1828, et 13 de moins qu'en 1827. 66 de ces navires venaient des États-Unis d'Amérique (17 de Baltimore, 12 de New-York, 9 de la Nouvelle-Orléans); 45 des Indes-Occidentales (26 de Cuba, 11 d'Haïti, 2 de Porto-Rico, 6 de Saint-Thomas); 14 de l'Amérique du sud (8 du Brésil, 5 de Colombie, 1 de Buenos-Ayres); 110 de la Grande-Bretagne (37 de Londres, 25 de Hull, 12 de Liverpool, 12 de Newcastle); 37 de France (19 de Bordeaux); 5 d'Espagne et des îles Canaries; 1 d'Italie; 1 de Trieste; 80 de Russie (26 de Saint-Pétersbourg, 20 de Riga); 15 de Suède; 11 de Norwège; 66 de Danemarck et du Holstein; 2 de Mecklenbourg; 41 des ports de la Prusse (17 de Dantzig, 13 de Mémel); 11 de Lubeck; 78 de Hambourg; 131 des ports du royaume de Hanovre (39 d'Emden); 99 des ports du duché d'Oldenbourg; 64 des Pays-Bas (46 d'Amsterdam); enfin 2 bâtimens de la pêche de la ba-

leine. — Les principaux articles d'importation consistent en café, 13 millions 1/2 de livres, sucre 17 millions, tabac 14 millions, coton 1 million 1/2, et riz 5 millions; environ 15,000 oxhoft de vin; froment 125, seigle 2291, orge 524, avoine 1956, fèves 202, en tout 5,098 last.

SAXE. — *Mines d'argent.* — Pendant les premières années du siècle dernier, où l'administration des fonderies n'était pas encore en activité, le produit net en argent fin des mines de l'Erzgebirge était annuellement de 17,202 marcs. Mais depuis 1710, époque où a été créée l'administration générale, on trouve les résultats suivans :

de 1710—1730	on a eu ann. un prod. de	27,953 ma. d'arg. fin.
1731—1750	. . . . .	35,337
1751—1770	. . . . .	35,337
1771—1780	. . . . .	37,946
1781—1800	. . . . .	52,947
1801—1820	. . . . .	50,113
1821—1827	. . . . .	52,630
1828	. . . . .	61,391

et en 1829 le produit a été augmenté d'environ 100 marcs. Enfin, en 1828, les mines de Saxe ont donné les produits suivans qui ont été mis en circulation, savoir : pour 828,778 thlr. d'argent; 32,930 thlr. de plomb et de litharge; 12,400 thlr. de cuivre; 78,064 thlr. d'étain; 381,020 thlr. d'articles en fer manufacturé; 3,763 thlr. de bismuth; 16,361 thlr. d'arsenic; 982 thlr. de soufre; 695 thlr. de manganèse; 472,934 thlr. de cobalt et couleurs bleues; 16 thlr. de terres rouges colorantes; 26 thlr. de fleur de fer; flos ferri); 73 thlr. d'uran noir; 1,772 thlr. d'échantillons pour les cabinets minéralogiques; 7,007 de vitriol; 88 thlr. d'alun; 994 thlr. de basalte; 300 thlr. de terre à porcelaine, en tout, 1,839,405 thlr. Pour obtenir cette somme, il n'a été fait qu'une dépense d'environ 100,000 thlr. employée à acheter à l'étranger l'acier, la potasse, le mercure, etc., nécessaires pour l'exploitation. Le reste des dépenses ont été faites dans le

pays. Ainsi l'exploitation des mines, seulement en 1828, a augmenté la richesse nationale de plus de 1,700,000 thlr., et cet accroissement se répète chaque année. On peut encore ajouter à ce revenu une somme annuelle de 200,000 thlr, produit moyen de l'exploitation des mines de charbon de terre.

POLOGNE. — *Instruction primaire.* — Deux écoles normales, établies à Lowiez et à Pulawy, forment des instituteurs pour les écoles primaires. Dans la capitale, des institutrices et des maîtresses de pension reçoivent l'instruction nécessaire à leur état, sous l'autorité d'un comité nommé à cet effet.

En 1828, le nombre des élèves à l'université de Varsovie montait à 589. Les écoles supérieures des palatinats instruisaient 8,682 jeunes gens; 1,624 fils d'artisans allaient aux écoles dites du dimanche, tant dans la capitale que dans les provinces. 68 individus se trouvaient à l'institut des sourds-muets.

Les écoles élémentaires de la capitale étaient fréquentées par 349 garçons et 383 jeunes filles. D'autres écoles particulières à Varsovie procuraient l'enseignement à 688 élèves mâles et 339 du sexe féminin. 28 pensions à Varsovie comptaient 717 jeunes filles, et 42 institutions dans les palatinats donnaient l'instruction à 1,624 écolières. Une école de rabbins, établie en 1826, avait 72 élèves. 4 écoles élémentaires étaient fréquentées par 298 étudians israélites.

ALBANIE. — *Cessation des troubles.* — La tranquillité paraît être décidément rétablie en Albanie, et il n'est plus douteux aujourd'hui que le pacha de Scodra n'ait agi d'intelligence avec le grand-visir pour l'exécution des chefs les plus opposés au nouvel ordre de choses. La fermeté de Reschid-pacha parviendra sans doute à faire adopter en Albanie le système militaire régulier. En attendant, la soumission des rebelles est complète; sur tous les points, la tranquillité a reparu, et la Macédoine n'est plus menacée

par les excursions des bandes qui se détachaient du gros de l'insurrection, et allaient piller les villages. On croit que le grand-visir prolongera pour quelque temps encore son séjour à Monastiri. Sa présence de ce côté sera d'ailleurs nécessaire, tant que le protocole du 3 février, converti en traité par l'acceptation de la Porte, n'aura pas reçu son entière exécution, et qu'il pourra exister quelque incertitude sur la possession définitive du pays des Rouméliotes.

SALONIQUE. — (29 septembre). *Exécutions atroces.* — « Le pacha de Salonique a fait mettre à mort la semaine dernière, dans l'espace de trois jours, treize Grecs, qui, pour la plupart, étaient innocens. Ces exécutions ont indigné toute la population. Le consul de France s'est empressé de faire faire au pacha des représentations énergiques sur des actes d'une aussi cruelle sévérité. Le consul de Russie a suivi cet exemple. Ce gouverneur, d'un caractère sanguinaire, fait pendre, sous le plus léger prétexte, ceux qu'on lui désigne comme coupables; il ne demande ni ilam (sentence) du mollah, ni conseil de personne, et sous ce rapport il viole effrontément les lois faites dans ces dernières années par son souverain, qui a voulu placer la vie de ses sujets sous certaines garanties. Il avait dans ses cachots d'autres malheureux destinés au même sort; mais depuis les démarches du consul de France, qui a déployé, dans cette circonstance, autant de fermeté que de zèle pour défendre la cause de l'humanité, il semble retenu par la crainte que des plaintes sévères n'arrivent à son gouvernement. On sait par ses alentours que les représentations de M. de Saint-Sauveur ont fait impression sur lui.

» La cruauté de ce pacha, qui méconnaît si indignement les intentions de la Porte, est cause que tous les Grecs des villages fuient ou se cachent. Des bandes de voleurs inquiètent la Macédoine; il ne peut les atteindre et ne prend guère de dispositions pour cela. Cependant, afin de prouver à la Porte qu'il entretient une bonne police, et rétablit la tranquillité, il fait périr des paysans grecs qu'il représente comme

les véritables coupables. Toutes les autres autorités, telles que le miri-olaï, le douanier, le mollah, l'évêque grec, ont partagé l'indignation générale qu'ont excitée les dernières exécutions, et s'en sont expliqué hautement. Le miri-olaï est un homme sage, éclairé, qui comprend la nécessité et la marche des réformes. S'il était gouverneur de la province, toute la population s'en réjouirait, et le pays aurait bientôt pris un autre aspect. »

CONSTANTINOPLE. — *Fête donnée par le sultan au corps diplomatique.* — Le 26 septembre a eu lieu la fête que le sultan, sous le nom de son premier secrétaire Mustafa-bey, et sous prétexte d'une revue, a offerte au corps diplomatique. Une pluie légère, tombée pendant la nuit, et un temps un peu couvert, ont permis de jouir de tous les agrémens de cette journée.

De superbes voitures, attelées de quatre chevaux, et des chevaux de main richement harnachés, avaient été préparés à l'échelle de *Haïdar-pacha* pour les dames et les ministres étrangers. Mustafa-bey reçut, sous une belle tente, les membres du corps diplomatique. Après avoir pris le café, le séraskier invita la société à passer dans un salon de verdure, pratiqué avec beaucoup d'art et d'élégance sous un énorme platane, et entouré de lauriers et de roses entremêlés. La circonférence de ce salon était occupée par des sofas, et le milieu par de petites tables sur lesquelles on servit des rafraîchissemens de toute sorte.

Plus de quarante mille femmes turques, venues pour voir la parade, parcouraient la plaine et les collines environnantes, et formaient, par la variété des couleurs de leurs costumes, le coup-d'œil le plus pittoresque et le plus ravissant.

Bientôt on annonça que la revue allait commencer, et tout le monde se dirigea dans la plaine, derrière l'endroit appelé *Tever-Baghtzisi*, où des tentes avaient été dressées pour les dames et le corps diplomatique. Le séraskier eut l'attention d'engager les ministres étrangers à ne pas se

donner la peine de suivre la revue à cheval : aussi l'ambassadeur d'Angleterre et le ministre de Prusse furent les seuls qui, pour voir les manœuvres de plus près, furent à cheval se placer sur une hauteur, mais sans s'approcher du grand-seigneur.

De retour au salon de verdure, de nombreux rafraîchissemens furent encore offerts, et des danseurs de corde amusèrent l'assemblée en attendant l'heure du dîner. Tout avait été prévu, et la galanterie turque avait été jusqu'à faire disposer une tente particulière pour que les dames y pussent arranger leur toilette.

A quatre heures, le séraskier-pacha fit le tour de la plaine pour faire retirer le peuple, et, après avoir fait défiler les troupes, il donna l'ordre à deux régimens d'infanterie de cerner l'enceinte où se trouvaient le kiosque de Sa Hautesse et une riche tente contenant une table de soixante-quatorze couverts.

On se mit à table vers cinq heures. Mustafa-bey porta la santé des souverains amis et alliés dont les représentans l'honoraient de leur présence. Cette santé fut suivie de vingt-un coups de canon, tirés par une batterie placée tout près de là. L'ambassadeur de France, au nom du corps diplomatique, répondit à cette santé en portant celle du sultan. Une nouvelle salve de vingt-un coups de canon suivit ce toast.

Vers la fin du dîner, le sultan se présenta à l'entrée de la tente. L'ambassadeur de France, l'ayant aperçu le premier, se leva ainsi que tous les assistans, et cria *vive l'empereur Mahmoud!* Ce cri, répété à plusieurs reprises par tous les convives, et de nombreux *hourra* témoignèrent à Sa Hautesse la satisfaction que faisait éprouver sa présence, et combien on était sensible à cette marque flatteuse d'une bienveillante distinction. Lorsque le silence fut rétabli, le sultan demanda à l'ambassadeur de France si lui et tous ses collègues étaient satisfaits de la revue et de la fête en général. L'ambassadeur répondit affirmativement; Sa Hautesse lui adressa encore quelques mots, et fit le tour de la

table en saluant tout le monde et parlant à tous ceux que le séraskier lui désignait. Lorsque le sultan quitta la tente, l'ambassadeur de France donna le signal, de nouveaux *vivat* furent mille fois répétés, et furent suivis d'un troisième salut de vingt-un coups de canon.

Sa Hautesse ordonna, en sortant, qu'on illuminât la tente; en un instant, elle se trouva éclairée de mille bougies et présenta un coup-d'œil difficile à décrire. Il faisait déjà nuit quand on sortit de table, un superbe feu d'artifice fut aussitôt tiré et termina cette belle journée. A dix heures, tout le monde partit, enchanté de l'affabilité de Sa Hautesse et de la politesse de son premier secrétaire.

Sa Hautesse a fait commander à Paris de la vaisselle et des services à son chiffre, pour les fêtes qu'elle a l'intention de donner par la suite. Cette fois-ci, on a été obligé de recourir aux services de M. de Ribeaupierre.

— *Recensement de l'empire turc.* — Le gouvernement vient d'envoyer dans les diverses provinces de l'empire un certain nombre d'ulémas, gens de loi, et de *mubachirs*, commissaires, pour aller y faire le recensement des habitans et des propriétés. Cette mesure a pour but l'organisation uniforme, civile et militaire, et l'établissement d'un impôt proportionnel à la place des impositions arbitraires qui ont causé tant de mécontentemens et de révoltes. On ne saurait trop engager la Porte à entrer franchement et largement dans cette voie de réforme du mode d'impositions.

— (6 novembre). — *Présens du vice-roi d'Égypte au sultan.* — Méhémet-Pertew effendi est depuis quelques jours de retour de l'Égypte. La mission dont il avait été chargé auprès de Méhémet-Ali a obtenu un plein succès. La corvette ottomane qui l'avait amené jusqu'aux Dardanelles, d'où il est venu ici par terre, est arrivée portant un subside de 500 mille piastres fortes d'Espagne, et en même temps a mouillé dans le port un bâtiment suédois affrété

par cet envoyé, portant une giraffe et vingt-cinq beaux chevaux arabes, que le vice-roi d'Égypte envoie à S. H. Pertew effendi a reçu de la munificence de Méhémet-Ali 50 mille piastres fortes; mais la santé de ce ministre, déjà très-affaiblie, s'est ressentie défavorablement de ce voyage.

Les ministres étrangers ayant témoigné le désir de voir la giraffe, Mustafa effendi, premier secrétaire du sultan, les a fait inviter le 3 octobre, à se rendre au jardin du palais impérial de Thérapia. C'est lui qui les a reçus. Aussitôt qu'ils ont été réunis, on a servi des rafraîchissemens. Presque toute la société diplomatique se trouvait rassemblée dans ce magnifique jardin, où la giraffe a été conduite. On a également amené plusieurs des beaux chevaux arabes nouvellement reçus, et qui ont été admirés de tout le monde. M. l'ambassadeur d'Angleterre n'a pu se trouver à cette réunion, parce qu'il donnait le même jour un déjeuner dansant à Belgrade.

— *Projet d'une perception nouvelle de l'impôt.* — On s'occupe assez sérieusement ici d'asseoir l'impôt sur de nouvelles bases. On reconnaît que le système de vendre le droit de perception à l'autorité chargée d'administrer la province ou le canton, est non-seulement un foyer d'abus et de vexations envers les populations, que la rapacité des percepteurs pousse quelquefois au désespoir, mais encore un dommage évident pour le trésor public qui ne retire qu'une faible partie des tributs levés sur les sujets de l'empire. Il serait impossible d'imaginer un mode plus funeste, plus capable de désorganiser un état, et la Porte ne saurait trop se hâter d'y renoncer. Parmi les nombreuses combinaisons par lesquelles on peut le remplacer, il n'en est aucune qui ne vaille mieux, pourvu qu'elle enlève aux gouverneurs la faculté d'imposer et de percevoir. Si on redoutait les fatigues et les longueurs d'une réorganisation tout entière, le mode d'abonnement avec les communautés (conseils municipaux) offrirait un moyen simple et facile de

soulager le peuple d'une partie des charges énormes que l'arbitraire des percepteurs fait peser sur lui, et d'augmenter considérablement le chiffre des sommes qui entrent dans le trésor.

Cet important objet réclame toute l'attention du cabinet ottoman. La réforme dans la perception de l'impôt est la clé de toutes les autres, elles en découleront naturellement, et les résistances disparaîtront comme par enchantement.

On annonce que des commissaires vont être envoyés dans les provinces pour faire le dénombrement de la population.

— *Arrivée de l'archevêque arménien catholique.* — L'archevêque arménien catholique est arrivé ici depuis peu de jours; il s'est transporté sans pompe et presque *incognito* de Khiat-Khané, par mer, à la maison située dans le quartier de Galata, que la nation a louée pour servir d'archevêché. Ce personnage ne s'est pas encore présenté à la Porte pour recevoir son diplôme et le bâton de commandement dont on investit les patriarches grec et arménien. Cette formalité doit sanctionner la séparation des Arméniens catholiques d'avec les Arméniens schismatiques, séparation déjà consentie par la Porte à la suite de négociations entamées par l'ambassadeur de France, et auxquelles les légations d'Autriche et même de Russie doivent, au besoin, prêter leur appui. Cette mesure de la division des deux sectes d'Arméniens offre une importance réelle, en raison de la guerre acharnée qu'elles se font depuis longtemps, et dont les résultats ont plus d'une fois causé des secousses nuisibles à la tranquillité de l'empire et aux intérêts des deux ennemis. Elle se rattache d'ailleurs à l'esprit de tolérance qui préside aux relations de la Porte avec tous les peuples d'une autre croyance habitant sur son territoire, et elle est reconnue nécessaire par les membres les plus influens du cabinet ottoman. On pense donc que son exécution complète ne souffrira plus de retards, et que les Arméniens catholiques pourront bientôt jouir de la plénitude

de leurs droits, constitués en corps de nation sous le chef religieux auquel la Porte conférera à ce sujet des pouvoirs analogues à ceux des patriarches des autres communions.

— *Visite du sultan à des Européens.* — Le 23 novembre, le sultan est allé faire une visite à madame la baronne de Husbch mère, dans sa maison de Buyuk-Déré, accompagné de son secrétaire Mustafa effendi, du séraskier Hosrew Méhémet pacha, du colonel de la garde impériale, Ahmet pacha, et de quelques autres officiers de sa maison. Aussitôt qu'il aperçut madame de Hubsch, le sultan lui dit avec beaucoup d'affabilité qu'il avait depuis long-temps le projet de venir la voir, mais que jusqu'à ce moment il y avait tant de monde à Buyuk-Déré, et que la maison de la baronne était si fréquentée, qu'il avait dû différer sa visite jusqu'à ce jour. S. H. causa familièrement avec elle sur divers sujets, en prononçant de temps à autre quelques phrases en français.

En apercevant son portrait où il est représenté sous le costume oriental, qui lui déplaît depuis qu'il a adopté le costume militaire, le sultan fit la remarque que ce portrait ne lui ressemblait pas.

La conversation dura long-temps, et le grand-seigneur y déploya beaucoup de grâce et de gaieté. En s'en allant, il invita madame de Hubsch à aller le lendemain au palais impérial de Thérapia, pour voir la giraffe nouvellement arrivée d'Égypte. Madame la baronne n'ayant pu s'y rendre le lendemain, le grand-seigneur lui a fait offrir, par un de ses officiers, deux montres émaillées, aussi riches qu'élégantes, et a fait distribuer des étrennes aux domestiques.

— *Conférences pour l'établissement d'un lazaret.* — Depuis long-temps on reproche à la Porte l'esprit de fatalisme qui, l'empêchant de se précautionner contre les dangers de la peste, alimentait ce fléau en Europe, et menaçait constamment de la répandre au sein de cette partie du monde.

Plus d'une fois les politiques de cette capitale ont répété que les efforts du sultan pour former une armée disciplinée à l'européenne seraient inutiles, tant qu'il n'établirait pas des lazarets pour garantir Constantinople de la peste, qui devrait exercer principalement ses ravages dans les casernes. Quoique tout le monde se récrie contre les préjugés religieux des Turcs, sans en bien connaître la nature et la force, le sultan a toujours eu cette pensée de fermentation des lazarets; mais depuis que la résolution a été prise de la mettre à exécution, voilà que tout à coup les Francs changent de langage et trouvent que la gêne des entraves est au-dessus des dangers de la peste et même du choléra-morbus ; on trouve que l'établissement d'une quarantaine compromettrait quelques droits et quelques intérêts commerciaux.

Le 2 novembre, une conférence a eu lieu entre les drogmans et chanceliers des diverses légations et le nazir, directeur de la chancellerie du port, pour discuter un projet d'établissement sanitaire. Le nazir a dit aux personnes réunies chez lui que le gouvernement attendait leur opinion pour former la sienne, et qu'il suivrait les mesures qui lui seraient indiquées comme les plus convenables. Voyons maintenant si on lui proposera des mesures, et si les Européens, qui ont tant désiré voir arriver le moment où la Porte adopterait les précautions admises dans les états civilisés, voudront bien s'occuper de seconder aujourd'hui ses bonnes intentions à cet égard, en mettant de côté, dans un but de sûreté générale, les petits inconvéniens qui peuvent résulter de la nouvelle mesure pour quelques intérêts particuliers. Du moins, si le projet d'un établissement sanitaire se borne à la conférence qui a eu lieu, ne faudra-t-il plus accuser la Porte d'incurie et d'obstination. Ces reproches devront aller ailleurs.

GRÈCE. — *Situation actuelle d'Athènes* (20 octobre.) — Les Turcs s'occupent de vendre les biens qu'ils possèdent

dans l'Attique, et les prix auxquels ils les cèdent ne peuvent qu'offrir, pour l'avenir, des chances d'un profit considérable. On s'étonne que les capitalistes européens n'emploient pas ici des fonds à l'achat de propriétés de toute espèce; ce serait le meilleur emploi qu'ils en pussent faire. Les Turcs vendeurs paraissent disposés à acquitter les dettes dont sont grevées ces propriétés.

La forteresse d'Athènes est encore dans les mains des Musulmans, et y sera probablement pendant tout l'hiver. Les canons et les boulets sont embarqués journellement à bord d'un brick de guerre turc. Le Patrona-bey (commandant du navire), qui se trouve ici, et qui a déjà rempli la même mission à Négrepont, a fait occuper la forteresse par des réguliers qu'il a amenés. Plusieurs compagnies albanaises ont été licenciées; il ne reste que très-peu de ces troupes, auxquelles on ne donne que la ration sans paie.

Athènes ne présente que des ruines; dans toute la ville, il n'existe pas une seule vitre; heureux ceux qui peuvent avoir de mauvais volets qui laissent arriver un peu de jour en préservant du froid qui commence à se faire sentir. Les ressources pour se nourrir consistent dans un peu de viande de bouc, dont on ne trouve pas toujours, et un peu de poisson; mais tout cela se paie à des prix excessifs, ainsi que le pain et le vin.

On ne sait rien ici de ce qui se passe pour les affaires de ce pays; seulement il est constant que les habitans musulmans se résignent à l'évacuation, en exécution des ordres de leur souverain.

— *Rapport au président sur la situation des écoles.* — « En exécution des ordres de Votre Excellence, le sécrétaire pour les affaires ecclésiastiques et pour l'instruction publique a l'honneur de mettre sous vos yeux, monsieur le président, les renseignemens qu'il a recueillis jusqu'à ce jour, relativement aux écoles de la langue grecque et à

celles de l'enseignement mutuel qui se trouvent établies dans l'état.

» Ces renseignemens, d'une part puisés dans les rapports que les commissaires extraordinaires et les gouverneurs provisoires ont faits au gouvernement, en se conformant à la circulaire qui leur avait été adressée, en date du 3 octobre dernier, et d'un autre côté confrontés avec les catalogues des maîtres et avec les indications données par des particuliers à portée de connaître la situation de ces établissemens, ont été consignés dans un registre *ad hoc*. Ce registre contient le catalogue des écoles de langue grecque et de celles d'enseignement mutuel, le nom des maîtres de chacune d'elles, l'indication du traitement de ceux-ci, les fonds accordés par le gouvernement pour la fondation et l'entretien de ces établissemens, enfin les contributions payées par des particuliers.

» D'après le tableau sommaire que j'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence, elle verra qu'il se trouve établi,

1° dans le Péloponèse, 18 écoles pour la langue grecque, contenant.	694 élèves.	
25 écoles d'enseignement mutuel, contenant	1,768	
2° Dans les îles de l'archipel, y compris l'Orphanotrophe et l'école centrale, 31 écoles pour la langue grecque.	1,712	
37 d'enseignement mutuel.	3,659	
Total 111 écoles renfermant.		7,833 élèves.

» Quant à la Grèce continentale, le lieutenant plénipotentiaire vient de fonder à Lépante une école pour la langue grecque, et l'édifice qui se construit pour le même objet à Missolonghi, aux frais du gouvernement, va bientôt être achevé. Ainsi Votre Excellence se convaincra que les Grecs, à peine rentrés, depuis son arrivée, dans leurs habitations, s'empressent partout avec une égale ardeur de concourir de tous leurs moyens à la fondation des écoles.

» Les ressources que la sollicitude de Votre Excellence a procurées à ces établissemens, les mesures qu'elle a bien voulu adopter pour les assujétir à des règles uniformes, la fondation d'une école centrale où viennent se former les instituteurs qui doivent les diriger, le zèle enfin que des citoyens hellènes, domiciliés en Grèce ou dans l'étranger, mettent à encourager l'instruction, garantissent à la nation des progrès rapides vers les lumières qui constituent le principe vital de toute société. »

C.....

— Un voyageur donne aussi des nouvelles intéressantes sur l'état de l'instruction primaire. « Ce que j'ai vu, dit-il, de l'ardeur des enfans à recevoir l'instruction, et l'étonnante rapidité de leur intelligence, a dépassé tout ce qu'on m'avait dit. A Égine, où le séjour momentané du gouvernement fait affluer les nationaux, les bâtimens manquent aux écoles. J'ai vu des enfans étudier à l'ombre d'un mur, parce qu'ils ne pouvaient pas trouver place dans l'enceinte. La pénurie est si grande, qu'on voit à peine un volume entier dans une école; les élèves se partagent les feuillets, et ceux qui ne peuvent en avoir copient leur leçon. Malgré ces difficultés matérielles, on ne saurait exprimer combien ces pauvres enfans font de progrès. On compte actuellement dans Égine vingt écoles d'enseignement mutuel de 15 à 100 enfans chacune. L'asile des orphelins, bâti par souscription pour recevoir les enfans grecs dont les parens sont morts en servant la patrie, en renferme 500. Non loin de là s'élève un collége de 120 élèves, où l'on étudie les auteurs anciens, l'histoire, la géographie et la géométrie.

» J'ai distribué dans ces divers établissemens des exemplaires du *Nouveau-Testament* grec, qui ont été reçus avec la joie la plus vive.

» Dans la ville d'Argos, l'école primaire contient 250 enfans; il existe en outre une école de 20 petites filles. A Napoli di Romani, l'école est composée de 220 garçons et de

130 filles. On bâtit une maison qui en contiendra un plus grand nombre.

» A Syra, on en construit une pour 300 enfans; à Andros, l'école contient 127 garçons et 13 filles; à Tinos, 100 garçons et 30 filles. Celle que viennent d'ouvrir dans cette île M. King et sa femme a reçu 13 filles le premier jour, et le troisième 27. A Miconi, l'école renferme 93 garçons et 60 filles; il y a en outre un collége de 60 enfans; à Naxos, il y a un collége de 90 garçons, et l'école primaire contient 127 garçons et 25 filles. »

ILE DE CANDIE (24 octobre.) — *Allocution du major-général Osman bey aux chefs des troupes albanaises.* — Les premières opérations de LL. EE. Mustafa pacha et du major-général Osman bey ont eu pour but de faire connaître aux Grecs les avantages qui, selon eux, leur étaient offerts de la part du vice-roi d'Egypte, si, livrés à eux-mêmes et repoussant les intrigues du dehors, ils se décidaient à la soumission sans affronter les chances d'une lutte inégale.

Depuis ce temps, les représentans du vice-roi n'ont pas cessé de poursuivre leur entreprise.

En attendant, Mustafa pacha qui, dans sa lettre, avait donné aux insurgés quinze jours de délai pour accepter ou refuser la soumission, a dû ne pas leur laisser l'idée qu'il se bornait à des paroles, et a ordonné les préparatifs pour une sortie prochaine. Tout le monde a été prêt en trois jours.

Avant de gagner la campagne, les deux généraux du vice-roi ont voulu faire connaître aux Albanais irréguliers les devoirs qu'ils avaient à remplir vis-à-vis des Grecs qu'ils allaient combattre. Ainsi, après avoir réuni dans une des salles les officiers-supérieurs et capitaines de drapeaux (baïractars) de ces corps, le major-général Osman bey leur a tenu le discours suivant :

« CAPITAINES,

» L'ordre du départ vous a été donné; le soleil de demain doit nous trouver entre cette ville et le premier poste des in-

surgés. Mais, suivant les instructions que j'ai reçues de S. A., qui vous offre par mon organe ses plus affectueux souvenirs, je sens la nécessité de commencer par vous communiquer mes pensées, dignes chefs des vétérans de l'armée de Crète, pour vous développer tout ce qu'a de délicat la nouvelle tâche que vous allez remplir, et de noble la gloire que vous allez acquérir.

» La guerre que nous allons entreprendre aujourd'hui ne ressemble plus à celle que votre vaillance a soutenue sur cette île depuis huit ans. Alors il fallait vaincre, il fallait conquérir, et vous l'avez fait, bien qu'isolés des Crétois, vos coreligionnaires, vous ne fussiez qu'une poignée d'hommes comparativement aux forces que vous opposait l'ennemi. Aujourd'hui nous devons rappeler à nous des vassaux de S. A. le vice-roi d'Égypte, trompés par la cupidité de quelques spéculateurs, et vous concevez bien que c'est moins par la force des armes que par celle de la persuasion et de la confiance, que nous devons réussir. Quel interprète plus loyal, plus éloquent, pourrons-nous donc choisir pour remplir ce but, que celui de la douceur et de la clémence? Demain nos yeux verront déployés ces drapeaux sous lesquels vous avez acquis tant de renommée; mais n'oubliez pas que les longs malheurs de cette île excitent une compassion générale, et que l'Europe entière a les yeux fixés sur vous. Gardez-vous donc bien dans les combats, si nous avions le malheur de nous voir obligés d'en livrer, de vous abandonner à la moindre action qui pût souiller votre gloire passée.

» Vous serez, sans doute, obligés de frapper celui qui vous résistera, mais ne le faites qu'en le plaignant, et que tous ceux qui se soumettront de bon gré, même ceux qui céderont à la force, trouvent toujours auprès de vous l'indulgence et la protection d'un ami.

» Les insultes que font des hommes à des femmes ou à des enfans, avilissent trop l'âme noble du guerrier, pour que je croie nécessaire de vous faire entendre à cet égard mes recommandations; mais je vous parlerai avec un soin

particulier du respect que vous devez aux propriétés, en vous déclarant que nul de vous n'a le droit de détruire ni de s'approprier celles des Grecs, même les plus rebelles. La terre est couverte de bestiaux qui, plus tard, doivent servir aux besoins de tous; ceux qui tomberont en votre pouvoir devront être respectés par vous, pour être restitués à leurs propriétaires ou à leurs héritiers; et quant à ceux qui seront nécessaires à votre subsistance, ils seront payés avec les deniers que vous fournit généreusement le vice-roi.

» Tels sont, capitaines, les points sur lesquels j'ai cru devoir vous entretenir; que chacun de vous fasse connaître ces instructions aux troupes qu'il commande, et pour lesquelles nous le constituons garant, et je me plais à croire que le soldat imitant son chef, et le suivant dans la voie de l'honneur, ne fournira jamais à la discipline militaire la triste occasion de punir suivant sa sévérité.

» OSMAN-BEY. »

— *Exécution militaire d'un officier égyptien.* — Osman-Bey a tenu parole; peu de jours après le débarquement du 11e régiment à Calives, un capitaine de ce corps s'étant oublié jusqu'à prendre 400 piastres et un tapis dans une maison grecque, le major-général l'a fait arrêter sur-le-champ et livrer à un conseil de guerre. Le fait examiné, et l'accusé convaincu de vol, la sentence a été rendue et l'a condamné à la peine de mort. Il a été fusillé sur les lieux mêmes. Ce coup éclatant de la discipline égyptienne a été le premier et le dernier dont la nécessité se soit fait sentir. La solennité d'un procès militaire, ces formes qui n'avaient jamais été observées par les chefs turcs pour disposer de la vie d'un homme, ont produit une sensation profonde sur l'armée, et elle s'étendra jusqu'aux Grecs, qui y verront le commencement de l'établissement de l'ordre légal. Les militaires, soit réguliers, soit irréguliers, ont, depuis ce moment, compris toute l'étendue de leurs devoirs.

SMYRNE (13 novembre.) — *Firman de la Porte pour la mise en liberté des esclaves grecs.* — La Porte vient d'ordonner, par une circulaire visirielle, la mise en liberté de tous les chrétiens devenus esclaves à la suite des événemens de la révolution grecque. Cette résolution de la Porte éprouvera sans doute de grandes difficultés, surtout dans les provinces éloignées. Toutefois, nous apprenons déjà que les conseils européens, dans les Échelles de l'Asie-Mineure, se louent de l'appui bienveillant que leurs démarches ont trouvé auprès des Cara Osman Oglou, à Magnésie, à Vourla, partout où commandent les membres de cette famille patriarcale. Voici ce firman.

Traduction d'une circulaire visirielle adressée aux juges, naybs, gouverneurs, musselims, ayans, etc., de toutes les villes, bourgs et villages de la droite de la Natolie, en Asie-Mineure.

« A l'époque où des sujets séditieux proclamèrent la révolte en se déclarant rebelles envers leur maître et bienfaiteur, le chef de la sublime Porte Ottomane, une sentence fut, suivant la loi sacrée, rendue par le mufti contre les révoltés, afin que tous ceux qui persévéreraient dans leur trahison et leur insolente sédition fussent punis. L'armée turque qui marchait contre eux les châtia et les battit, tant qu'ils persistèrent dans leur rebellion, et leurs enfans ainsi que leurs familles furent faits prisonniers et réduits en esclavage. Mais, toujours magnifique et miséricordieux envers ceux qui ont demandé grâce et protection, notre souverain, quoique fortement irrité, veut bien, par pure commisération, leur accorder le pardon qu'ils implorent, assurer leur tranquillité et les rétablir dans leurs foyers.

» A cet effet, considérant que, parmi les esclaves qui furent faits et ensuite vendus et achetés, il en est qui se sont trouvés disposés à recevoir les lumières de Mahomet et ont

eu le bonheur d'être admis à la véritable croyance; qu'il en est d'autres qui sont demeurés dans la religion chrétienne, et qui manifestent sans cesse le désir de retourner dans leur patrie; que ces derniers, par leurs continuelles tentatives de fuite, finissent par n'être d'aucune utilité à leurs maîtres;

» Considérant d'ailleurs, qu'actuellement que la paix et l'ordre règnent à l'ombre protectrice de S. M. I., qui ne veut tolérer aucune fraude ni violence, lesdits esclaves qui servent depuis long-temps, et qui, les regards toujours fixés vers leur patrie, sont restés fermes dans leur foi, ne sont retenus en esclavage que par la force; que, s'ils recouvraient leur liberté et étaient renvoyés dans leurs pays, l'empire y gagnerait en population, et les maîtres qui les auraient délivrés acquerraient des droits à leur reconnaissance;

» En conséquence donc, vous aurez soin de faire publier et d'expliquer la présente ordonnance à qui de droit, et vous veillerez à son exécution, c'est-à-dire que vous ferez délivrer tous les esclaves, hommes et femmes, qui n'ont pas embrassé la religion mahométane. Pour atteindre ce but, vous ferez comparaître devant vous les esclaves et leurs maîtres, et vous ferez envisager à ceux-ci qu'*ils se font peu d'honneur et se privent de toute estime en obligeant des esclaves qui refusent de renoncer à leur croyance, de les servir par force.* Observez bien que cet ordre suprême ne s'étend pas à ceux des esclaves qui ont embrassé l'islamisme; veillez au contraire attentivement à ce qu'aucun de ces derniers ne puisse fuir, et faites punir conformément aux lois ceux qui en auraient manifesté l'intention. Quant à ceux qui sont restés chrétiens, vous les ferez délivrer, vous leur ferez fournir les sommes nécessaires pour retourner dans leur patrie, et vous me transmettrez la liste de tous ceux qui auront profité du bénéfice de la présente ordonnance.

Timbré du sceau visiriel.

— *Mariage du fils du gouverneur.* — Le 18 novembre, S. Exc. Omer Lutfi effendi, gouverneur de Smyrne, a

donné, dans son palais, à l'occasion du mariage de son fils, un dîner auquel avaient été invités les consuls des puissances chrétiennes, les commandans de tous les bâtimens de guerre sur la rade, et des négocians de chacune des nations qui ont des comptoirs à Smyrne. On s'est réuni à cinq heures dans la salle d'audience du gouverneur. La cérémonie des pipes et du café a eu lieu à plusieurs reprises. De longues files de domestiques se présentent dans un ordre parfait, armés chacun d'une pipe à riche bouquin d'ambre émaillé, dont ils munissent en un clin d'œil chacun des assistans, en témoignage de l'accueil cordial et hospitalier du maître de la maison envers ses hôtes. A six heures, on est passé dans la salle du banquet, l'une des plus belles du vaste palais construit par Kiatib Oglou, devenu la résidence des gouverneurs de Smyrne. Au milieu de cette salle, décorée de jolies peintures à la turque et resplendissante de lumières, une table de quarante couverts avait été dressée, et fut servie à l'européenne avec la plus élégante recherche. Rien n'a manqué à ce repas, pendant lequel a régné la plus franche gaîté. Omer effendi, légèrement indisposé depuis plusieurs jours, n'a pu se mettre à table et s'est fait excuser auprès de ses convives. Il a été remplacé par son beau-fils, Masloum bey, jeune homme d'un esprit délié et de manières élégantes, qui sait allier à la dignité des mœurs turques l'aisance des usages européens. Mansour Zadé, premier ayan (chef du corps municipal) de la ville, Chakir bey et Omer bey, colonel et major des troupes régulières en garnison à Smyrne, étaient les seuls musulmans admis à faire avec lui les honneurs du banquet. M. le vice-consul Fauvel, gérant le consulat général de France, a porté, en sa qualité de doyen d'âge, le premier toast : « Au sultan Mahmoud, régénérateur de son peuple ; à la prospérité de la nation musulmane ! » Le second a été porté par Masloum bey : « A tous les souverains des nations amies de la Porte ! » Le troisième par Mansour Zadé : « A la prospérité du commerce de Smyrne ! » Le quatrième par M. le comte Accurty, commandant l'escadre autrichienne du Levant : « A l'armée ottomane ! »

Des divertissemens variés avaient été préparés. Sur la place du palais, où étaient allumés des feux assez nombreux pour l'éclairer, des danseurs de corde italiens ont donné une représentation à la foule immense accourue pour jouir de ce spectacle nouveau pour elle : dans l'intérieur, des danses turques et des ombres chinoises ont terminé la soirée, à laquelle s'étaient rendus un nombre considérable d'Européens qui étaient venus grossir celui des convives. Ils se sont retirés à dix heures, charmés de la cordialité pleine de grâce qui a présidé à cette fête, dans laquelle on a vu pour la première fois, à Smyrne, l'autorité musulmane réunir chez elle et associer à ses plaisirs la société européenne. On ne saurait assez encourager cet esprit de fraternisation qui commence à s'introduire chez les Turcs, et nous devons féliciter S. Exc. Omer Lutfi d'avoir eu l'heureuse idée d'imiter en cette circonstance l'exemple donné récemment par les principaux personnages de la cour du sultan.

C'est une grande circonstance chez les Turcs que le mariage d'un fils. En opposition avec nos mœurs, c'est sa famille qui fait tous les frais; et quand elle occupe un rang élevé, ces frais sont très-considérables. Il est vrai que la majeure portion est employée à faire participer le peuple à l'heureux événement, car en Turquie le peuple n'est jamais oublié dans les réjouissances des grands. Pendant trois jours, plusieurs centaines de familles sont nourries aux dépens de celle qui célèbre la nouvelle situation d'un de ses membres, et de nombreuses aumônes sont distribuées en son nom. Mais ce qui n'est pas moins remarquable, jamais on ne va chercher la jeune compagne dans une famille plus riche et plus puissante; l'homme doit conserver une influence morale sur celle qu'il associe à son sort; elle doit, dès le premier jour, le regarder comme son protecteur et son bienfaiteur, comme celui qui, étant le plus fort, le plus important des deux, donne et ne reçoit pas. Cet usage a un caractère de vérité philosophique qui est dédaigné pourtant chez beaucoup de peuples plus avancés en civilisation.

— *Troupes régulières.* — Le 21 novembre, les deux bataillons de troupes régulières, commandés par Hadgi Chakirbey, ont fait l'exercice à feu à l'emplacement de *la Pointe*. Trois tentes avaient été dressées sur l'un des tertres qui entourent la place, afin que les autorités turques et européennes pussent assister aux exercices. Dans l'une était S. Exc. Omer Lufti, gouverneur de Smyrne, en compagnie du mollah; dans l'autre se trouvaient son beau-fils, Masloum bey, et les ayans (notables municipaux) de la ville. La troisième était réservée aux dames européennes. Les consuls, commandans et officiers des stations navales, ainsi que plusieurs négocians, étaient réunis dans la tente du gouverneur, où des places avaient été préparées pour eux. Ils ont ensuite visité dans sa tente le beau-fils de S. Exc.

Les exercices ont commencé à dix heures du matin, et se sont prolongés jusqu'à deux heures de l'après-midi. Les feux ont été exécutés de la manière la plus satisfaisante pour de jeunes soldats. En résultat, il est facile de reconnaître dans ces troupes des progrès journaliers, parmi lesquels on peut signaler ceux dans la tenue des hommes. C'est en général la partie la plus négligée de l'organisation militaire des Turcs. Ces jeunes recrues feront honneur au colonel chargé de leur instruction et aux officiers sous ses ordres.

Une foule considérable s'était rendue à cette revue, qui a été favorisée du plus beau temps. L'infatigable Hadgi bey, accompagné de trente à quarante hommes, gardait, en sa qualité de chef de police, le terrein des manœuvres. Ces soins ne l'ont pas empêché de veiller, avec une certaine galanterie, à ce que les dames arrivées plus tard pussent traverser la foule et se placer dans les tentes.

DARDANELLES. — *Fête en l'honneur de Louis-Philippe* Ier. — On écrit des Dardanelles en date du 4 novembre : M. Outrey, consul de France en cette résidence, qui avait

déjà montré son zèle le 15 septembre, en obtenant pour les couleurs nationales françaises une salve de vingt-un coups de canon tirés de la forteresse, qui arbora en même-temps le pavillon ottoman, vient de donner une fête qui fera époque dans les fastes de cette résidence silencieuse. Cette fête, projetée depuis long-temps, n'a pu avoir lieu que le 2 de ce mois, la maison consulaire ayant été, jusqu'à cette époque, en état de réparation.

A défaut de nationaux, M. Outrey avait invité à un dîner les consuls d'Angleterre, d'Autriche, de Sardaigne, de Hollande, leurs familles et tous les Européens qui se trouvaient dans le pays. Le consul de Russie ne put s'y trouver, n'ayant pas encore reçu les ordres qu'il attendait de son ambassade.

La salle destinée au repas était entièrement garnie de draperies. Des guirlandes de laurier, de myrte, d'olivier, en décoraient toute la partie supérieure, et offraient le triple symbole de la sagesse des Français, de la gloire du prince et de l'amour de ses sujets pour lui. Dans le fond de la salle, au-dessus de deux colonnes de laurier, brillait un transparent sur lequel M. Outrey avait gravé à la main :

A LOUIS-PHILIPPE Ier, ROI DES FRANÇAIS.

Ce roi que notre amour sur le trône a porté,
Au bonheur de son peuple asservit sa puissance;
De ses hautes vertus l'univers enchanté
Admire avec respect la première alliance
Du sceptre et de la liberté.

Au-dessus de ce transparent, deux flèches dorées soutenaient deux énormes drapeaux tricolores qui retombaient en festons.

Le dîner, qui fut splendide, commença à six heures, et dura jusqu'à neuf. Au dessert, après avoir porté le premier toast au roi des Français, le consul de France porta le second « au roi d'Angleterre, qui, le premier, a reconnu le nouveau roi des Français, et à la continuation de la bonne

harmonie entre les deux nations .» Le consul d'Angleterre a répondu : « Je suis bien sensible à l'hommage que vous rendez à mon souverain ; la bonne intelligence entre nos deux pays n'est pas seulement le vœu de nos cœurs, elle est garantie par les bons sentimens que mes compatriotes professent pour le peuple français .» On a porté divers autres toasts.

Un bal a terminé cette fête, dans laquelle a constamment régné la gaieté la mieux sentie.

S. Exc. Hadgi Ali pacha, dont l'inclination pour les Européens est bien constatée par l'accueil hospitalier que les voyageurs reçoivent dans tout son district, avait aussi voulu honorer cette fête, en faisant allumer de nombreux *mashallahs* (feux de résine) devant la porte de la maison consulaire.

AFRIQUE.

ÉGYPTE. — *Innovations hardies du vice-roi.* — Voici quelques renseignemens fort curieux qu'on trouve dans les cinquante premiers numéros du journal officiel [1].

1. Mohammed-Aly a ordonné l'introduction en Égypte du système de comptabilité usité en Europe, c'est-à-dire en partie double. Depuis 1829, les fonctions des receveurs et des employés des finances ne sont plus accordées qu'aux Égyptiens indigènes, tandis qu'auparavant on les confiait à des Juifs, à des Grecs et à des Turcs renégats.

2. Dans l'intérieur de la citadelle du Caire, la comptabilité de l'administration publique a été mise en activité. Les frais d'établissement et d'installation se sont élevés à 200,000 liv. ital.

3. Une école d'administration publique pratique a été

[1] Voyez *Revue des Deux Mondes*, janvier 1830.

ouverte au Caire. Les préfets et vice-préfets y seront choisis; on y enseignera l'agriculture et la statistique agraire des provinces de l'Égypte.

4. Le dix-huitième jour du ramazan de l'année 1829, ère chrétienne, l'ingénieur anglais Gallois a fait un essai de l'éclairage par le gaz, dans le jardin du Caire, par ordre du vice-roi.

Le conseil d'état a aboli *la peine de mort* pour toute l'Égypte, en la maintenant cependant pour les délits politiques.

Pour les délits ordinaires, la peine de mort est remplacée par celle des travaux forcés à temps ou à perpétuité suivant les circonstances plus ou moins aggravantes[1].

Quelques numéros du journal renferment une indication des prix de toutes les marchandises qui sont arrivées à Alexandrie. Le numéro 46 contient un rapport très-intéressant sur l'arsenal d'Alexandrie. Cet arsenal est maintenant organisé entièrement sur le modèle des arsenaux de la France.

Il est facile de voir par ce qui précède que le vice-roi d'Égypte ne manque ni de l'énergie, ni de la résolution nécessaires pour introduire des améliorations de tout genre dans son pays. Malheureusement les efforts de Mohammed-Aly ne paraissent appuyés ni par la majorité du peuple, ni même par ses partisans les plus dévoués.

ALEXANDRIE (14 octobre). — *Fête en l'honneur de Louis-Philippe* Ier. — Le consul de France, M. Mimaut, à l'occasion des mémorables événemens qui viennent de changer si heureusement la face de la France, a réuni dans un somptueux banquet les Français qui habitent Alexandrie. A

[1] Voilà un fait extrêmement remarquable que nous livrons aux réflexions de nos lecteurs, au moment où cette grande question s'agite en France.

la suite d'un discours remarquable et digne en tout des sentimens honorables et du rare talent qu'on connaît à ce digne magistrat, il a porté un toast à Louis-Philippe Ier. Une salve de vingt-une boîtes a répondu à ce toast, et tous les bâtimens du commerce français mouillés sur rade ont répété ce salut. De nombreux toasts respirant tous le plus pur amour de la patrie, de la liberté et de l'ordre, ont été portés par les assistans et accueillis par de vives acclamations. Pendant le banquet, la musique du régiment arabe en garnison à Alexandrie, qui avait été envoyée par le colonel, a exécuté, dans la cour de l'hôtel consulaire, plusieurs morceaux, entre autres le fameux air : *Allons enfans de la patrie.*

M. Mimaut, n'ayant point de local assez vaste pour réunir tous les Français chez lui, a dû se borner à inviter les plus âgés et les chefs de maison au nombre de trente-deux. Les jeunes gens se sont assemblés dans un jardin voisin de la ville, et ont aussi, de leur côté, célébré dans un magnifique banquet, où la joie et la cordialité n'ont cessé de régner, l'époque de la régénération de la France.

Les deux salles étaient élégamment décorées de fleurs, de draperies et de drapeaux tricolores.

Après le dîner, M. Mimaut et ses convives sont allés rejoindre les jeunes gens; et, après avoir quelques instans confondu leur gaîté, les deux sociétés sont rentrées en ville, ayant à leur tête la musique militaire, et parées l'une et l'autre des couleurs nationales.

Aucun désordre, aucun excès n'a troublé cette fête brillante, qui offrait l'image la plus parfaite d'une réunion de famille, présidée par un père chéri, et dont on conservera long-temps le souvenir sur cette échelle.

ASIE.

INDES ORIENTALES. — *Bateaux à vapeur.* — Nous avons déjà parlé du projet formé par M. Taylor, d'établir, au moyen de bâtimens à vapeur, des communications entre

l'Inde et l'Angleterre, par la mer Rouge et la Méditerranée. Une réunion à laquelle ont assisté toutes les autorités du pays et les chefs des principales maisons de commerce, a eu lieu dernièrement à Colombo (île de Ceylan). M Taylor y a développé en détail, et avec beaucoup de lucidité, l'ensemble de son plan, qui a reçu les plus grands éloges. L'assemblée a décidé unanimement que ce projet présentait des avantages considérables, et qu'il était urgent de fournir à son auteur tous les secours et les encouragemens dont il pourra avoir besoin.

BOMBAY. — *Nouveau sacrifice d'une veuve indienne* (extrait d'une lettre particulière). — « Après l'ordonnance de lord Bentinck, relative à l'abolition des *sutties*, je ne fus pas peu surpris d'apprendre qu'un sacrifice de ce genre devait avoir lieu dans les environs de Bombay. On s'attendait, il est vrai, à voir les autorités mettre tout en œuvre pour s'y opposer. Mais on apprit bientôt que la veuve persistait invariablement dans sa résolution, et que les parens avaient pris toutes les dispositions nécessaires pour que le sacrifice s'accomplît. Je me rendis sur les lieux où, pour la première, et j'espère pour la dernière fois de ma vie, j'ai vu les détails de cette horrible solennité. Le cortége, précédé par un orchestre composé de tam-tams et de cornets à bouquins, sortit à deux heures de la maison du défunt, dont le corps était porté par quatre bramines sur une litière en bambous. La veuve marchait immédiatement après, entourée par ses parentes, qui s'efforçaient évidemment de faire parade d'un calme affecté, à l'exception d'une jeune personne de seize ans, fille du défunt par une première femme, et dont les cris et les sanglots contrastaient d'une manière pénible avec le calme véritable ou contraint qui l'entourait. Quant à la veuve, c'était l'image parfaite de la résignation. Vêtue d'une robe blanche d'une étoffe grossière, elle portait au cou, au nez et aux oreilles quelques ornemens en or. Son âge paraissait être de vingt-trois à

vingt-quatre ans; et, malgré l'excès d'embonpoint qui gênait sa marche et ses mouvemens, elle conservait encore de la fraîcheur et de la beauté. De temps à autre, elle se retournait à droite et à gauche vers ses parentes, sans doute pour les encourager et les consoler.

Le cortége s'arrêta à environ quarante toises de la mer. La veuve s'assit à terre, au milieu des femmes qui l'avaient accompagnée et suivie, tandis qu'à quelques pas les parens et quelques bramines s'occupaient de la construction du bûcher. A cet effet, ils enfoncèrent d'abord en terre quatre pieux d'environ huit pieds de hauteur, et formant un carré de six pieds sur chaque côté. On remplit cette enceinte par plusieurs couches successives d'herbes sèches et de bois très-léger; on attacha à l'extrémité des pieux quatre bâtons que l'on traversa par des planches plus fortes, de manière à ce que le tout s'affaissât lorsque le feu prendrait aux liens. Trois des côtés du bûcher furent couverts jusqu'au sommet avec des herbes, tandis que le quatrième demeura libre pour que la victime pût se placer, et eût la liberté de fuir, si le courage venait à l'abandonner. Pendant que ces préparatifs se faisaient, la malheureuse qui en était l'objet répétait des prières qu'un brame lisait dans un livre, et de temps à autre posait les mains sur des fruits qu'on lui présentait, apparemment pour les bénir. On vint bientôt lui dire que tout était prêt, et à cette nouvelle ses traits ne décelèrent pas la moindre émotion. Elle s'avança d'un pas ferme vers le bûcher, se dépouilla de ses ornemens et récita quelques prières. Une légère pâleur que je remarquai sur sa figure me fit croire un instant qu'elle allait renoncer au sacrifice; mais cet espoir fut bientôt détruit, car je la vis aussitôt poser un pied sur le bûcher, tourner la tête pour dire un dernier adieu à la terre et aux amis qu'elle y laissait, et se placer à côté de son mari, dont elle embrassa le corps avec le bras droit. Les parens mirent alors le feu aux quatre angles du bûcher, qui s'enflamma en un instant. Je vis, aux premières atteintes du feu, la malheu-

reuse faire un mouvement convulsif; mais les liens qui soutenaient le plancher supérieur ayant été consumés, ce plancher et les deux corps s'écroulèrent avec fracas dans le fond, furent de toutes parts enveloppés par les flammes, et des cris de triomphe, mêlés au bruit des instrumens, et destinés à couvrir les cris de la victime, se firent entendre dans la foule. Quelques instans après, le calme était rétabli, le sacrifice entièrement consommé, le cortége se dispersa, et il ne resta plus auprès des restes fumans du bûcher que quelques brames qui devaient en recueillir les cendres.

CALCUTTA. — *Société bibliographique.* — Le dernier rapport fait par les commissaires de cette institution donne une idée avantageuse de ses progrès. Le goût de l'instruction et des sciences de l'Europe se propage d'une manière très-sensible parmi les indigènes de l'Inde anglaise. Les libraires du pays font de nombreuses demandes aux presses anglaises, et la vente des ouvrages imprimés aux frais de la société reçoit chaque année une nouvelle extension. Pendant les deux dernières années, elle a produit environ 10,000 roupies.

ILE DE SUMATRA. — *Commerce avec Campar.* — Campar est une province de Sumatra, située sur la côte orientale, entre les rivières de Siak et Danir. La rivière qui donne son nom à la province, la divise en deux parties, *Campar Kiri, Campar Kanan,* haut et bas Campar. Ses rives, basses et d'un aspect peu varié, sont couvertes de cultures assez soignées, qui se prolongent de chaque côté à environ deux milles dans l'intérieur. Les principales productions du pays sont le riz, la noix de coco, le bétel, la canne à sucre et les rotins.

Le commerce de Campar avec l'intérieur, et surtout avec Singapore, est entièrement dans les mains des Malais, qui le font avec des prames, formant des flotilles de dix à

douze de ces bâtimens pour être à même de résister aux attaques des pirates, si nombreux dans ces parages. Elles portent de vingt à trente hommes, et sont ordinairement armées de deux petits canons. Les marchandises qu'elles exportent à Singapore sont du café, de la cire, des dents d'éléphans, des cornes de rhinocéros, etc. Elles prennent en échange des madras, de la soie, du coton, du plomb, du fer, du cuivre, du tabac de Java, etc.

Les éléphans, les rhinocéros sont très-nombreux à Campar. On tue les derniers à coups de fusil; quant aux éléphans, on préfère les empoisonner. Toutes les fois qu'on a remarqué les traces d'un de ces animaux, dont le passage seul occasionne souvent des pertes considérables, on dépose sur ces lieux quelques-uns des fruits qu'il mange de préférence, et qu'on a eu soin de broyer et de réunir en pâte, en y ajoutant une forte dose de poison minéral; pour rendre cet appât plus sûr, on a soin de l'arroser et de le saupoudrer de sel. Le lendemain, on trouve l'éléphant mort, ou tellement étourdi par le poison, qu'il est facile de le tuer.

Tout le café qui se vend à Campar, et qui s'exporte de ce point, y est apporté de fort loin dans l'intérieur de l'île et par très-petites quantités à la fois. Les cultivateurs ou les indigènes qui se livrent à ce commerce, se réunissent ordinairement pour cet objet par compagnies de huit ou dix hommes, dont deux seulement portent sur la tête un panier ou ballot de café, et les autres les provisions pour nourrir la troupe pendant ce voyage long et pénible.

CHINE. — *Prisons disciplinaires.* — L'empereur s'est fait lire dernièrement une série de documens que son père a laissés avant sa mort, et a paru remarquer, entre autres choses, un état des prisons tracé par ce souverain. Il en résulte qu'à l'époque de la dixième année de son règne, outre les prisons du gouvernement existantes dans les districts de Canton et de Whampoa, les officiers de police

avaient encore à leur disposition plusieurs lieux de réclusion où on détenait les personnes accusées de légères contraventions, et même les témoins dont on avait à recevoir les dépositions. Il n'était pas rare que dans l'un ou l'autre cas, des individus fussent ainsi privés de la liberté pour la vie. Il y avait aussi de ces prisons particulières pour les femmes, et qui étaient administrées par des officiers de police, des concierges et des geôliers appartenant au même sexe. Les malheureuses qui y étaient renfermées étaient forcées de se livrer à une prostitution dont leurs gardiennes recevaient le prix. L'empereur, après avoir entendu cette lecture, craignant que de pareils abus existassent encore dans ses états, a fait expédier à tous les gouverneurs des provinces des ordres pour qu'ils eussent à l'instruire de ce qui peut avoir lieu actuellement à cet égard.

— *État des esclaves.* — Le district de Namhoi, dans la province de Canton, contient au moins dix mille esclaves; d'autres districts de la même étendue en ont un nombre à peu près égal. On appelle esclaves *de droit* ceux qui sont nés dans l'esclavage, ou qui s'y trouvent par suite d'une condamnation. Les esclaves *volontaires* sont ceux qui se vendent eux-mêmes, ou se laissent vendre par leurs parens. Les enfans des esclaves sont la propriété du maître, et à la mort de celui-ci, ils passent à ses héritiers comme le reste de sa succession. Les esclaves ne se marient qu'entre eux; il leur est sévèrement interdit de porter certaines couleurs, certaines formes d'habillement. Du reste, les maîtres n'ont point sur eux droit de vie et de mort, puisque la mort d'un de ces malheureux, occasionnée par suite des coups qu'il a reçus, est punie d'une amende et d'une déportation d'un an et demi. Mais les militaires tartares, auxquels le gouvernement donne des esclaves, les traitent ordinairement avec la dernière rigueur.

— *Dissolution de la Société de la Triade.* — Un des censeurs impériaux a représenté à Sa Majesté que la So-

ciété de la Triade, qui professait une alliance entre le ciel, la terre et l'homme, est très-nombreuse dans la province de Keang-se. Il fait observer que le gouvernement local en est fort effrayé, au point de négliger les réclamations des personnes qui ont à se plaindre, ou que si on le presse vivement, il ne poursuit que pour sauver les apparences, et renvoie les coupables après leur avoir infligé des peines légères. En conséquence de cet état de choses, l'empereur a ordonné aux gouverneurs de Keang-nan et de Keang-se d'employer la force armée pour dissoudre cette association. On promet le pardon à ceux qui ont été contraints d'en faire partie, à la condition de déclarer ce qu'ils en savent.

Cette Société est la même qui existe dans l'archipel chinois et les détroits de Malacca, où les Chinois ont des établissemens. Ils perçoivent une amende sur tous ceux qui passent à l'étranger, et ils persécutent ceux qui se refusent à entrer dans leur Société. Un de leurs membres a offert à un missionnaire de Bankok, dans le royaume de Siam, de lui prêter son secours pour propager le christianisme, moyennant une rétribution; mais il fut refusé. De même que les francs-maçons, ils se reconnaissent par des signes secrets.

ROYAUME D'AVA. — *Ambassade anglaise.* — D'après des lettres adressées à Calcutta, le major Burney, nommé récemment à la résidence d'Ava, a reçu à Rangoon l'accueil le plus distingué. A son approche de la ville, deux magistrats en grand costume furent envoyés pour le recevoir, avec une escorte de trois cents hommes.

La détermination prise par le gouvernement de l'Inde anglaise, d'avoir un résident à Ava, doit entraîner les résultats les plus avantageux; non-seulement cette mesure est faite pour donner une grande extension aux relations commerciales qui vont s'ouvrir avec le pays, mais les Birmans eux-mêmes y trouveront la source de nombreuses et importantes améliorations. Soumis à fort peu de préjugés, et disposés à adopter ce qui peut contribuer à perfectionner leur

position sociale, ces peuples ne peuvent que gagner à des dispositions qui vont multiplier leurs relations avec les Européens.

OCÉANIE.

— *Colonie de la rivière des Cygnes.* — Le courrier d'*Hobart-Town* donne les détails suivans sur cette nouvelle colonie :

L'établissement de la rivière des Cygnes répond pleinement aux espérances qu'on en avait conçues. Des concessions de terrain ont été faites dans une étendue de trente ou quarante milles en remontant la rivière, et les colons poursuivent avec succès le cours de leurs opérations agricoles. Des magasins et autres bâtimens publics ont été construits à Perth, où demeure le gouverneur. Cependant il est à croire qu'un lieu plus propice sera désigné pour établir le chef-lieu de cette colonie, dont tout annonce la prochaine prospérité; car les environs de Perth, naturellement arides et d'un défrichement difficile, sont peu propres à donner à ceux qui viennent se fixer dans ces lieux une idée favorable du pays. La foule de ces émigrans entoure constamment le gouverneur, et souvent lui demande de prime-abord tous les biens que le fabuleux El-Dorado pourrait à peine leur permettre d'espérer. Parmi ceux qui viennent chercher ici des moyens d'existence, il en est malheureusement un grand nombre qui, poussés par une fatale manie, abandonnent une vie heureuse et paisible et des habitudes faites, pour courir après une fortune qu'ils s'imaginent trouver en débarquant, ne pouvant se figurer qu'ils n'y parviendront que par un long et pénible travail, une constance à toute épreuve, et surtout de nombreuses et dures privations.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — *Tableau de la population indienne.* — Le nombre des Indiens qui résident dans les limites des États-Unis, tant à l'est qu'à l'ouest du Mississipi, est évalué à environ 300,000, dont 130,000 habitent au milieu de la population blanche. Le tableau suivant de la population et des possessions territoriales de ces derniers est extrait d'un ouvrage intitulé *Indian treaties*, qui a été publié par ordre du département de la guerre.

NATIONS OU TRIBUS.		POPULATION. habitans.	POSSESSIONS TERRITORIALES. acres.
Maine. —	Indiens Saint-Jean.	300	»
	Passamaquoddies.	379	100
	Penobscots.	277	92,160
		956	92,260
Massachusetts. —	Marshpées.	320	»
	Herring Pond. . .	40	»
	Martha's Vineyard.	340	»
	Troy.	50	»
		750	»
Rhode-Island. —	Narragansett. . . .	420	3,000
Connecticut. —	Mohegan.	300	4,000
	Stonington.	50	300
	Groton.	50	»
		400	4,300
New-York. —	Senecas.	2,325	»
	Tuscaroras.	253	»
	Oneidas.	1,096	»
	Onondagas.	446	246,675
	Cayugas.	90	»
	Stockbridge.	273	»
	Brotherton.	360	
	Saint-Regis.	300	»
		5,143	246,675

NATIONS OU TRIBUS.	POPULATION. habitans.	POSSESSIONS TERRITORIALES. acres.
Virginie. — Nottaways.	47	27,000
Caroline du Sud. — Catawbas. . . .	450	144,000
Ohio. — Wyandotts.	542	163,840
Shawanees.	800	117,615
Senecas.	551	55,505
Delawares.	80	5,760
Ottawas.	377	50,581
	2,350	393,301
Michigan. — Wyandotts.	7	»
Pottawatamies.	136	»
Chippewas et Ottawas.	18,473	7,057,920
Menomienies.	3,900	»
Winnebagoes.	5,800	»
	28,316	7,057,920
Indiana. — Miamis et Eel Rivers. .	1,073	10,104,000
Illinois.—Menomienies.	270	»
Kaskaskias.	36	5,314,560
Sauks et Foxes ou Renards.	6,400	»
	6,706	5,314,560
Indiana et *Illinois.* — Pottowatamies et Chippewas.	3,900	»
Géorgie et *Alabama.* — Creeks. . .	20,000	9,537,920
Géorgie, Alabama et *Tennessee.* — Cherokees.	9,000	7,272,576 (dans l'Alabama.) 1,055,630 (dans le Tennessee.)
Mississipi et *Alabama.* — Choctaws.	21,000	»
Mississipi. — Chickasaws.	3,625	15,705,000
Floride. — Séminoles et autres. . . .	5,000	4,032,640

NATIONS OU TRIBUS.		POPULATION. habitans.	POSSESSIONS TERRITORIALES. acres.
Louisiane. —	Billoxis.	55	»
	Apalaches.	45	»
	Passagoulas.	111	»
	Addies.	27	»
	Yaltassees.	36	»
	Cochatties.	180	»
	Caddows.	450	»
	Delawares.	51	»
	Choctaws.	178	»
	Chawanies.	110	»
	Natchitoches.	25	»
	Quapaws.	8	»
	Piankechaws.	27	»
		1,313	»
Missouri. —	Delawares.	1,800	21,120
	Kickapous.	2,200	9,600
	Chawanees.	1,383	14,086
	Weas.	327	»
	Jovas.	1,100	»
		5,810	44,806
Missouri et *Arkansas.*—	Osages.. . .	5,200	3,491,840
	Piankechaws.	207	»
		5,407	3,491,840
Arkansas. —	Cherokees.	6,000	4,000,000
	Quapaws.	700	»
	Choctaws.	»	8,858,560
		6,700	12,858,560
	Totaux.	129,266	77,402,318 *.

* Depuis l'année 1795 jusqu'en 1825, les États-Unis ont obtenu des Indiens la cession de 209,219,865 acres de territoire, savoir :

— *Recensement général de l'Union.* — En conformité des dispositions de la loi sur le recensement rendue par le congrès dans sa dernière session, l'énumération décennale des habitans des États-Unis a dû être terminée le 30 novembre. Elle offrira probablement pour résultat une population de 13,000,000 d'âmes. L'adoption du nouveau cens comme base pour les élections de représentans au congrès augmentera essentiellement le pouvoir relatif des états de l'Ouest. Nous croyons que ceux de la *New-England en masse* présenteront une population moindre que celle de l'état de New-York, et nous ne serions pas surpris de voir l'état de l'Ohio prendre rang après la Pensylvanie, et devenir par conséquent, en nombre et en représentation, le troisième état de l'Union.

— *Répartition de l'instruction.* — L'instruction est donnée dans 43 colléges ou lycées, dont 33 comptaient, en 1828, 682 gradués (docteurs), et 2,809 sous-gradués (bacheliers). Le nombre des volumes de 30 bibliothèques de ces colléges est de 128,118, et 25 bibliothèques des étudians en ont 66,730. Outre ces instituts, il y a 20 séminaires théologiques, dont les bibliothèques contiennent environ 40,000 volumes. Les bibliothèques d'Andove, de Princetown et de Guttysburg en ont chacune 6,000. L'éducation du peuple se fait dans les *common schools* (écoles communes), qui ne prospèrent pas également dans tous les états ; cependant elles sont d'une immense utilité là où elles sont soutenues convenablement par des gens influens.

24,854,888 dans l'Ohio ; 16,243,685 dans l'Indiana ; 24,384,744 dans l'Illinois ; 2,492,000 dans la Louisiane ; 19,586,560 dans l'Alabama ; 12,475,231 dans le Mississipi ; 36,169,383 dans le Missouri ; 17,561,470 dans le Michigan ; 55,451,904 dans l'Arkansas et la contrée de l'ouest. Le gouvernement paie encore aux tribus cessionnaires, à titre d'indemnité, une somme annuelle de 179,575 dollars.

Dans l'état du Maine, chaque ville, grande ou petite, est obligée de donner au moins 16 centimes par habitant pour l'entretien de ces écoles. On doit l'établissement des *common schools* au juge Peck, de la ville de Barlington, dans l'état de New-York; il chercha à les répandre avec un enthousiasme remarquable, et parvint à les faire adopter de son vivant dans plusieurs états.

NEW-YORK. — *Nouvelles de l'expédition antarctique.* — Nous avons annoncé le départ de New-York d'une expédition composée de deux bricks et une goëlette, sous le commandement du capitaine Palmer, et destinée à faire aux régions glacées du pôle antarctique un voyage scientifique et commercial. Ces bâtimens avaient fait voile le 15 octobre 1829. En janvier dernier, ils étaient près du cap Horn et se proposaient d'approcher du pôle pendant cette saison.

Dans le rapport que fit dans le temps, au secrétaire-d'état de la marine des États-Unis, M. Reynolds, un des principaux auteurs du projet qui s'exécute, et qui est chargé de la partie commerciale de l'expédition, il avait établi qu'on pouvait évaluer à 200 le nombre des bâtimens employés dans les mers antarctiques à la pêche de la baleine ou des phoques; chacun de ces navires de 725 tonneaux mettait vingt-neuf mois à rapporter une cargaison de 1,700 barils d'huile. Les baleiniers qui ont pénétré dans ces hautes latitudes ont découvert beaucoup de terres, mais sont très-réservés dans leurs communications. Le rapport de M. Reynolds signale au moins deux cents îles, rochers ou récifs qui ne sont portés sur aucune carte, ou y sont portés d'une manière inexacte. Tels sont, par exemple, les points suivans, qu'il serait bon de vérifier sur les meilleures cartes.

DATE des découvertes.	LATITUDE sud.	LONGITUDE O. de Greenwich.	NOMS des îles.	NOMS des NAVIGATEURS.	OBSERVATIONS.
1823	11°48'	164°47'	Hydra.	cap. G. Rule.	Point d'habitans. Bois et poisson en abondance.
1824	31 23	177 50	Récifs.	*id.*	S'étendent au N. O. distans de 4 lieues des rochers des Amis.
1824	26 30	141 » E.	Bonin.	cap. Coffin.	Groupe de 6 îles; de l'eau et du bois. Point d'habitans ni de quadrupèdes.
1823	59 »	91 » O.	» »	cap. Macy.	Abondance de phoques.
1824	11 20	148 50	Philippe.	*id.*	Terrain bas, couvert d'arbrisseaux. Point d'hab
1826	5 30	155 50	» »	*id.*	Terrain bas : 5 milles d'étendue.
1824	21 21	161 04	Armstrong.	*id.*	Fertile : bien peuplée, abonde en rafraîchissemens.
1825	26 32	103 59	» »	cap. Ruy.	La terre la plus proche de cet endroit est l'île de Pâques, lat. 27°, long. 109° 46'
1823	21 17	159 40	Perstuah.	cap. Bunker.	Vingt milles de circonférence, environ 5,000 habitans.

CANADA. — *Nombre des émigrés d'Europe en* 1829. — Le nombre des émigrés arrivés au Canada pendant le cours de l'année 1829 ne s'est pas élevé à moins de 17 à 18,000. Sur ce nombre, 10,000 et plus sont venus d'Irlande, 3,500 d'Angleterre, 2,500 d'Écosse. Ils se sont établis de la manière suivante : 3,500 dans le Bas-Canada, 8,000 dans le Haut-Canada; le reste a gagné différentes parties des États-Unis, mais probablement il reviendra dans les provinces du Canada.

Les spéculateurs américains recommandent avec instance leur pays aux colons; mais ceux-ci reviennent dans nos provinces, lorsqu'ils ont reconnu les avantages qu'elles présentent. Le nombre des familles établies cette année dans les

environs de Québec s'élève à 350, et l'on estime leur capital à 25,000 liv. sterl. Nous n'avons pas lieu de nous plaindre cette année des pauvres et des gens privés de travail, car la facilité avec laquelle on obtient des établissemens nous a délivrés de ce fardeau. En somme, le nombre des arrivages et l'argent qui les accompagne offrent une perspective encourageante.

§ II.

RELATION D'UNE TRAVERSÉE AUX INDES.

Pondichéry, 22 février 1830.

Mon cher compatriote,

Après cent vingt-huit jours de navigation, plus un mois de relâche, soit au cap de Bonne-Espérance, soit aux îles de France ou de Bourbon, je suis arrivé à Pondichéry le 24 janvier 1830, à dix heures du soir; la nuit était profonde, la mer violemment agitée. Mon voyage a été fort heureux, sans toutefois avoir été exempt de gros temps et de tempêtes. Nous restâmes douze jours à la cape dans le golfe orageux de Gascogne, et doublâmes après le cap Finistère. Nous eûmes bientôt atteint les *Canaries,* et aperçu le pic de Ténériffe, dont la cime aérienne attire depuis tant de siècles la curiosité des navigateurs. Parvenus dans les parages des îles du cap Vert, rien n'égalait la vitesse de notre léger navire fendant la surface bleuâtre des mers paisibles du Sénégal, dans la région des vents alisés, sous le ciel d'or et d'azur des tropiques.

Nous coupâmes l'équateur par un temps peu commun; il faisait froid, on endurait le drap, il pleuvait, le temps était

fort sombre, le ciel terne. Au-delà de la ligne équinoxiale, par un de ces hasards qui souvent s'offrent sur les mers, nous aperçûmes un navire à trois mâts; nous lui donnâmes la chasse; nous l'atteignîmes après-midi; c'était *le Gange et Garonne,* navire de mille tonneaux, qui, pour la première fois, sillonnait les plaines de l'océan. Il était parti de Bordeaux dix jours après nous. C'est un plaisir de se rencontrer au milieu des solitudes de l'Atlantique, et ce plaisir est double lorsqu'on est compatriote. On ne saurait peindre l'effet de ces voix humaines qui se correspondent au milieu des mers, où, sans la présence d'une foule de cétacées qui se jouent sur les ondes, et d'une multitude d'oiseaux qui viennent récréer le navigateur, l'homme, placé entre les abîmes de l'océan et l'immensité du ciel, semblerait seul jeté sur ce vaste univers.

Nous mouillâmes vingt-quatre heures devant Sainte-Hélène. Ses rochers noirs et brûlés, et pendant au-dessus de nos têtes, me menacent encore. Je ne manquai pas d'aller saluer le tombeau du grand et belliqueux empereur. Je parcourus les lieux accoutumés de ses promenades solitaires.

Nous eûmes bientôt atteint les parages orageux du cap des Tempêtes. Avant d'arriver à la baie de la Table, nous éprouvâmes une tempête horrible qui dura six jours. Nous voyagions en pays de montagnes d'eau mugissantes, bien plus hautes que nos montagnes des Vosges; les vagues agitaient le navire avec tant de violence, qu'on ne pouvait se tenir debout; nous mangions couchés, et dans une obscurité profonde, car tout était fermé. On ne voyait ni soleil, ni étoiles. Nous étions dans les ténèbres comme des cadavres au fond de leurs tombeaux; je me rappelai alors un vers d'*Hafez*, poète persan :

> « Le bruit des flots est affreux au milieu des ténèbres de la nuit, celui qui voyage gaîment sur le rivage est loin de se faire une idée de nos maux. »

Je ne vous peindrai point la situation charmante de la ville du Cap, dans une vallée fertile, au milieu d'une mul-

titude de fleurs et d'herbes odoriférantes, avec ses belles rues ombragées d'arbres. Dix fois j'allai me promener dans les jardins fameux de Constance. J'ai vu des Hottentots, des Boschismans et des Cafres, et pour la première fois une habitation coloniale régie par le fouet d'un commandeur.

Du Cap je saute à l'île Bourbon, où je restai trois semaines, d'où je passai quelques jours à l'île de France, qui m'a rappelé un faubourg de Paris. A Bourbon, j'ai été témoin du commerce infâme de l'homme vendu ou acheté par l'homme; la traite s'y fait toujours; des spéculateurs féroces viennent la nuit débarquer les noirs le long des côtes, au signal des fanaux des Bourbonnais. J'ai parcouru cette île; j'ai vécu dans la cabane du noir de Mozambique et de Madagascar; j'ai joué avec lui sur la *bobe*, au retour de son travail, et j'ai pris le repas de riz avec sa femme et ses enfans.

Je passais à Bourbon pour un envoyé de Benjamin Constant ou de l'abbé Grégoire, parce que je m'apitoyais sur le sort de mes semblables qui travaillent sous le fouet pour enrichir des *Desbassyns* et des *Villèle*. Le sieur Desbassyns est propriétaire de quatre cents noirs, il les fouette lui-même. De jolies mulâtresses avec de belles robes, des bijoux, marchent nu-pieds dans les rues. Je m'adressai un jour à une, et voulus lui donner une paire de souliers; *les blancs le défendent sous peine de cinquante coups de fouet*, fut sa seule réponse, et elle partit en pleurant. Il y a soixante-dix mille noirs ici : qu'ils se lèvent donc!.....

Je partis de l'île Bourbon le 20 décembre, et nous allâmes sur les côtes de Madagascar pour nous y approvisionner, car à Bourbon la viande vaut 20 sous la livre, et une poule vaut une piastre ou 5 francs, une dinde 35 francs.

Après trente-quatre jours d'une navigation fort agréable et fort douce sur les eaux paisibles de l'Océan indien, j'arrivai en rade de Pondichéry. Nous coupâmes de nouveau l'équateur par les 90 degrés, non loin des côtes de Sumatra, parce que nous fûmes obligés de prendre la mousson du

sud-ouest. Le lendemain de mon arrivée, qui était un dimanche, je débarquai de grand matin. A peine eus-je abordé le rivage, que je fus entouré par plus de trois cents Indiens qui se disputaient pour me porter; ils s'arrachaient de tous côtés mon léger bagage. Je fus obligé de tirer, pour leur faire peur, le sabre que M. le duc de Choiseul me donna pour aller faire la guerre en Grèce, en me disant : *Faites honneur au département des Vosges*. Les Indous alors se sauvèrent à toutes jambes; je déposai mon sabre, ils revinrent et m'enlevèrent en triomphe sur leurs épaules jusque dans la ville, où j'entrai dans un palanquin, et fus porté au gouvernement. Jamais je n'ai vu des gens plus pusillanimes, plus passionnés pour les étrangers, et en même temps pour l'argent. La masse de la population est si pauvre, que pour un *fanon* (6 sous) vous feriez en plein soleil courir un homme à cinq lieues. Je remis à M. le duc de Mélay, gouverneur, ma commission ministérielle et ma lettre de recommandation de M. le comte *Dupuis*. M. le gouverneur pourvut à mes besoins, m'assigna un logement au collége, où je suis installé. Il y a soixante élèves, jeunes Pondichériens, doués tous d'une imagination orientale. On enseigne l'indostani, langue classique de l'Inde, le *tamoux* ou malabar, en usage ici, l'anglais, le portugais. Avec l'indostani et le portugais, on peut voyager depuis le cap Comorin jusqu'au *Thibet*. J'apprends l'indostani sous un savant maître nommé *Ramadamassy*.

Que de choses j'aurais à vous raconter d'un pays si nouveau, si curieux pour le voyageur qui arrive des villes d'Europe dans cet autre monde! Ah! si vous étiez ici pour peindre ce que je vois, quelles sources vives et fécondes jailliraient du rocher frappé par une main puissante!

Je ne me lasse pas d'observer ce peuple si singulier, si original par ses mœurs, ses usages immobiles, ses cérémonies, ses croyances. Matin et soir, au déclin des chaleurs (à présent c'est comme au mois d'août à Paris), je parcours les rues de Pondichéry, les fertiles campagnes qui environnent cette ville,

plus agitée que Bordeaux. Vu de la mer, Pondichéry (*Pondid-chéry,* ville nouvelle) n'offre que l'aspect imposant d'une grande ligne de maisons d'une blancheur éclatante, aux deux extrémités de laquelle se prolongent à perte de vue des forêts de palmiers et de cocotiers. Mais, descendu sur le rivage, la scène change comme par enchantement pour le navigateur. De belles rues spacieuses, bordées de trottoirs tirés au cordeau, s'offrent aux yeux du voyageur. Des avenues ombragées de tamariniers conduisent à de vastes places bien plus grandes que la place d'armes à *Strasbourg,* où je me promenai tant de fois à l'ombrage de ses arbres. L'hôtel du gouvernement domine au loin la ville blanche par ses belles colonnades. Les maisons sont toutes élégantes ; il y en a qui seraient à Paris hors de tout parallèle. On dirait qu'elles sont couvertes de marbre ; elles sont revêtues de *stuc,* qui les rend éblouissantes. Pondichéry rappelle *Nanci* en Lorraine, ou plutôt je crois revoir *Malte* avec ses maisons en plate-formes où les dames se promènent le soir.

De longs boulevarts plantés de palmiers séparent la ville blanche de la ville noire. On passe des ponts, et on arrive dans la dernière. Alors on est dans une ville d'Orient toute pittoresque. On entre dans de grandes rues à frais ombrages, où circule la foule nombreuse des *Indous.* A mesure qu'on approche des bazars, la population se presse. Çà et là sont des pagodes où chantent des brames, où dansent des bayadères. On aperçoit des fakirs, des *pandarous,* qui, au nom de Mahomet et de Chives, se torturent le corps devant la foule.

Le 2 février, j'assistai à une procession annuelle, qui part de l'Aldée *Oulgarey,* à sept heures du soir, et se rend à travers Pondichéry, à l'église des jésuites. Jamais coup-d'œil semblable ; c'était une scène des *Mille et une Nuits.* La population des Aldées environnantes était accourue à cette fête nocturne. Les adorateurs de *Wichnou,* de *Siven* et de Mahomet se mêlaient parmi le chrétiens, bordaient les haies et les avenues. Ce peuple aime tant les cérémonies qu'il se plaît

à assister à celles qui sont étrangères à son culte. Les cérémonies religieuses et la reproduction physique paraissent ici-bas ses seules jouissances.

Au milieu de tant de figures diverses, la blancheur des jeunes Françaises et des jeunes Anglaises y contrastait d'une manière frappante avec le brun foncé des Indiennes. Des milliers d'Indous, tous vêtus de blanc, à la clarté de mille torches, de mille flambeaux, précédés de cent bannières flottantes et des images des saints portées sous de magnifiques dômes dorés, au bruit des *tam-tams*, des tambours, des clairons et des trompettes, s'avançaient par masses, tant la foule était grande à la superbe église des jésuites, au centre de Pondichéry. C'est là le triomphe de ces missionnaires, qui ne sont pas des jésuites, mais des lazaristes. Une grande partie de la population leur est dévouée; ils pourraient se rendre maîtres de Pondichéry.

La vie est ici à bon compte; les Indous ne se nourrissent que de riz et de *cary*, sorte de ragoût de poissons; les Européens, les créoles et les *topas* (porte-chapeaux), descendans de Portugais, se nourrissent comme en France, boivent du vin, mangent de la viande. Il y des bals trois fois la semaine; on est ici passionné pour la danse, et déjà je passe pour le petit *Coulon* de Pondichéry. Avec 3 ou 4,000 francs de revenu, on peut avoir cabriolet, cheval, quatre domestiques. Avec 6,000 francs, on a carrosse, dix palanquins. Avec 20 ou 30,000 francs, on pourrait avoir des palais, cent chevaux, cent domestiques, vingt carrosses, cent palanquins. Ce climat est la demeure de l'homme. On va tout nu; une toile légère en ceinture suffit. Il y a tant de riz, tant de poissons, que l'Indou, avec un *fanou* (6 sous), peut suffire à ses besoins. Pour deux roupies (la roupie vaut 48 sous), on a une paire de bottes. Une maladie connue dans l'Inde afflige à présent les naturels, c'est le choléra-morbus. On prie *Siven*, elle se ralentit, disent les Indous. La polygamie est en honneur; les riches seuls en usent. La stérilité y est flétrie; la fécondité y a des autels.

J'ai découvert un compatriote qui est ici depuis quarante-

cinq ans ; c'est le père *Motet*, savant jésuite de *Vauvillers*, près de Bains, dans les Vosges ; il a demeuré à Épinal ; il a quitté la France en 1785 ; il est bon astronome, a couru les Indes et en parle les idiomes. Je lui ai communiqué de vos ouvrages ; je tâcherai de faire venir ceux que je n'ai pas ; je les ai proposés au bibliothécaire pour les acheter. On écrira sans doute à Paris. Le père Motet m'a présenté à l'évêque d'Halicarnasse, qui est ici depuis quarante ans. Je les cultive fort.

SCHACK.

Nécrologie.

STEIN (*Chrétien - Godefroy - Daniel*).

Stein, docteur en philosophie, et professeur au Gymnase des Frères gris à Berlin, reçut le jour dans cette ville, le 14 octobre 1771. Fils d'un marchand de Leipzig, il passa ses premières années à l'école de Saint-Thomas, puis à l'université de Berlin, où il étudia la théologie pendant deux années de 1788 à 1790. Nommé en 1797 instituteur au Gymnase, il obtint en 1802 le titre de professeur royal, et fut admis successivement dans plusieurs sociétés savantes, à Iena, à Erlangen, à Erfurt. Il avait été nommé à la chaire de statistique et d'histoire lors de la fondation de l'université de Berlin.

Comme savant, Stein avait acquis une réputation brillante et méritée, surtout par ses travaux dans les sciences géographiques et naturelles qui faisaient sa principale étude, et auxquelles il a rendu de grands services. La société de géographie de Berlin, composée des hommes les plus distingués, l'avait choisi pour son secrétaire.

Outre les articles nombreux et remarquables pour diverses feuilles scientifiques et littéraires, et pour l'*Encyclopédie des sciences* d'ERSCH et GUIBER, Stein a encore publié des ouvrages dont plusieurs, devenus classiques, ont obtenu des éditions nombreuses. Il publia en 1825, chez Dummler, un livre intitulé : *Das Gelehrte Berlin* (la ville savante de Berlin); et deux ans plus tard, de 1827 à 1829, il fit paraître à Leipzig un autre ouvrage en 7 volumes in-8°, intitulé : *Voyages dans les principales capitales de l'Europe centrale.*

Il mourut le 14 juin de cette année, à Berlin, sa ville natale, à l'âge de cinquante-huit ans, d'une hydropisie de poitrine.

Hazlitt (*William.*)

William Hazlitt, né en 1779, et que l'Angleterre peut compter au nombre de ses littérateurs distingués, étudia, jeune encore, la peinture qu'il aimait avec passion. Mais, tourmenté par l'amour de la gloire, et ambitionnant une renommée plus rapide, il quitta cet art, où sans doute il aurait pu se faire un nom, pour se livrer tout entier à la littérature. Capricieux et mobile, son caractère ne lui permit pas d'entreprendre des ouvrages de longue haleine. Aussi tout ce que nous avons de lui ne consiste-t-il qu'en morceaux détachés et nombreux, mais remarquables par la nouveauté des idées, et un style plein de force et d'originalité. Collaborateur depuis plusieurs années de revues et de journaux politiques et littéraires, il réunit tous ses articles en un volume qui eut du succès. Parmi ses œuvres, qui sont, comme nous l'avons dit, en assez grand nombre, nous citerons, 1° une *Collection d'essais sur la littérature, les hommes et les mœurs;* 2° un *Tableau du théâtre anglais,* contenant une suite d'articles de critique dramatique; 3° *la Table-Ronde* (écrite de moitié avec Leig Hunt); 4° *Littérature du siècle d'Élisabeth,* 1 volume; 5° *les Conversations de James Northcote,* in-8° de 338 pages, ouvrage où se fait surtout remarquer l'esprit vif, piquant et original de l'auteur. Dominé par la politique, il se fit ultrà-radical, fut l'homme d'un parti, et comme tel, éprouva des chagrins et des persécutions. Suivant tous les mouvemens du parti radical dont il était l'apôtre, tombant, s'élevant et retombant avec lui, il en fut aussi le martyr. Quant à sa vie domestique, elle ne fut pas plus heureuse; rarement il fréquentait la société dont il affectait de mépriser les usages; il vécut solitaire après s'être séparé de deux femmes

qu'il avait épousées et quittées au bout de peu de temps. Son seul plaisir était le théâtre, où il passait presque toutes ses soirées. De retour chez lui, il restait une partie de la nuit à écrire confusément les idées qui pouvaient lui venir, et à boire du thé, sa seule occupation pendant le jour, se levant à toute heure, et ne se décidant à dîner que lorsque la faim se faisait trop vivement sentir. Il est mort à Londres le 19 du mois de septembre de cette année, âgé à peine de cinquante ans.

Diorama Montesquieu. — Si nous avons attendu avec espoir et anxiété la réouverture du Diorama-Montesquieu, le nouveau tableau qui vient d'y être exposé n'a pas trompé notre attente.

Ce tableau, d'une très-grande dimension, représente l'Hôtel-de-Ville, le 28 juillet, au moment où le peuple, retranché derrière la barricade de la rue du Mouton, tire sur les Suisses qui sont en possession de l'Hôtel-de-Ville, et sur les cuirassiers qui chargent vers la rue de la Vannerie; des artilleurs sur la place pointent leurs pièces, et font feu sur le peuple qui débouche par le quai Pelletier. Plusieurs compagnies de la garde royale défendent le passage de l'arcade Saint-Jean.

L'action, la vie, le mouvement se peignent chez ces hommes franchissant les barricades, renversés les uns sur les autres. C'est que le peuple de juillet avec sa sainte colère, se ruant, courant à la mort, était aussi un beau modèle, et M. Colin, auteur du tableau, ne lui est pas resté inférieur. On doit aussi des éloges au peintre pour le monument même de l'Hôtel-de-Ville, qui fait une illusion complète. C'est bien le ton et la couleur de la pierre noircie par le temps. Nous avons remarqué la maison qui fait le coin de la rue du Mouton. Les croisées de l'Hôtel-de-Ville, dont on croit voir les vitres brisées, d'où s'échappe une fumée grisâtre d'une vérité frappante, nous paraissent également dignes

de l'attention du public. En un mot, c'est une chose à voir pour tout le monde, pour les personnes qui, ayant été acteurs ou témoins dans ces grands événemens, voudraient voir si c'est bien là l'Hôtel-de-Ville au 28 juillet, comme pour celles qui, n'y ayant pas assisté, désireraient avoir une idée de Paris dans ce jour de gloire populaire.

On voit encore au Diorama-Montesquieu la *Vue générale de Rouen*, par Huet, et celle du *Tunnel* ou *Passage sous la Tamise*, par Paul Martin. Nous avons déjà annoncé ces deux tableaux avec éloge.

P. DE M.

RÉCLAMATION.

Paris, 12 novembre 1830.

Au Directeur de la *Revue des Deux Mondes*.

Permettez-moi, Monsieur, de réclamer contre une erreur qui me concerne personnellement, et qui se trouve dans l'article de votre dernier numéro, intitulé : *Des Différends de la France avec les États-Unis*. On y lit (p. 256) : « La mort de M. Barlow en décembre 1812 laissa momentanément le gouvernement américain sans *représentant*. » Les faits suivans prouveront, je crois, l'inexactitude de cette assertion. J'étais le seul secrétaire appartenant à la légation américaine, à Paris, lorsque je fus nommé, sans aucune sollicitation de ma part, consul et agent des prises, par feu le président Jefferson, et confirmé dans cette place, en 1812, par la voix unanime du sénat des États-Unis. La mort de M. Barlow me laissa le seul agent accrédité auprès du gouvernement français, qui me reconnut, comme autrefois, en qualité de consul-général, ainsi que le prouve la lettre de M. le duc de Bassano, du 13 janvier 1813, dans laquelle ce ministre m'invita à entrer en relation avec lui pour les affaires de mon gouvernement. Je sentis la nécessité de me charger de ces nouvelles fonctions que

je remplis jusqu'à ce que le retour de l'empereur permît à notre nouveau ministre, M. Crawford, de présenter ses lettres de créance.

J'entretins, durant cette époque, une correspondance des plus actives, tant avec le gouvernement français qu'avec celui de mon pays, et nos ministres et les consuls des villes et des ports de l'Europe, touchant les affaires de commerce, les prises maritimes, l'échange des prisonniers, la délivrance des passeports, la légalisation et l'enregistrement des actes; enfin, sur tout ce qui pouvait regarder les intérêts des États-Unis : je refusai seulement d'entrer en négociation sur le traité des indemnités réclamées, parce que, dans une matière pareille, des instructions spéciales étaient indispensables. Bien loin donc d'invalider ma commission, la mort de M. Barlow ne fit naturellement qu'accroître mes attributions et leur donner plus d'importance.

Je finirai par deux faits qui établissent nettement ma situation dans cette circonstance. Ce fut d'après la décision de l'empereur et sur l'invitation formelle de M. le duc de Bassano, que j'eus l'honneur de présenter à la cour ceux de mes compatriotes les plus distingués qui se trouvaient alors à Paris.

En second lieu, me trouvant le seul représentant d'une puissance neutre dans la capitale, j'étais appelé à légaliser une foule de pièces pour des étrangers détenus ou résidant en France, et j'ai gardé en dépôt les archives de l'ambassade de Russie, sur la demande que m'en fit l'ambassadeur prince Kourakin.

Au reste, j'ai mis (en janvier 1830) sous les yeux de notre président actuel, le général Jackson, par l'entremise du dernier ministre, M. Brown, l'exposé de ma conduite pendant que je remplissais ces fonctions importantes, et les extraits d'une des correspondances les plus étendues qui aient jamais été tenues par un agent américain.

Ayez la bonté, Monsieur, d'insérer cette réclamation, à laquelle l'enchaînement des faits m'a fait donner plus d'extension qu'elle ne le méritait, et agréez, je vous prie, l'assurance de ma haute considération.

D. B. Warden.

Documens officiels.

OUVERTURE DU PARLEMENT ANGLAIS.

(3 *novembre.*)

DISCOURS DU TRÔNE.

MILORDS ET MESSIEURS,

J'éprouve une vive satisfaction de vous voir ici réunis en parlement, et de pouvoir recourir à vos conseils dans la conjoncture présente.

Depuis la dissolution du dernier, il est arrivé sur le continent européen des événemens de haute importance et de grand intérêt.

La branche aînée de la maison de Bourbon a cessé de régner en France, et le duc d'Orléans a été appelé au trône avec le titre de roi des Français. Ayant reçu du nouveau souverain la déclaration du désir qu'il avait d'entretenir la bonne intelligence, et de respecter les engagemens existans entre les deux nations, je n'ai point hésité à continuer mes relations diplomatiques avec la cour de France, et l'harmonie qui régnait dans les rapports mutuels n'a point été interrompue.

J'ai vu avec un profond regret l'état des affaires dans les Pays-Bas. Je m'afflige de ce que l'administration éclairée du roi n'a pu préserver ses états de la révolte, et de ce que la

sage et prudente mesure qui avait été adoptée de soumettre à une assemblée extraordinaire des états-généraux les plaintes et les vœux du peuple, n'a pas amené de résultat satisfaisant. Dans le but de rétablir la tranquillité, je m'efforce, de concert avec nos alliés, de trouver des moyens qui garantissent à la fois aux Belges un bon gouvernement, et aux autres états une continuation de sécurité.

Des apparences de tumulte et de désordres en diverses parties de l'Europe ont fait naître des inquiétudes ; mais les assurances de dispositions amicales que je continue à recevoir des puissances étrangères, me confirment dans l'espoir que je pourrai conserver à mon peuple les bienfaits de la paix. Convaincu de tout temps de la nécessité de respecter la foi des engagemens nationaux, j'ai pensé qu'en me déterminant à maintenir, de concert avec mes alliés, les traités généraux sur lesquels se fonde le système politique de l'Europe, je travaillerais le plus efficacement possible à assurer la tranquillité du monde.

Je n'ai pas encore accrédité mon ambassadeur près de la cour de Lisbonne ; mais le gouvernement portugais est résolu à faire un grand acte de justice et d'humanité en accordant une amnistie générale. Je pense que le moment ne tardera pas où l'intérêt de mes sujets exigera le renouvellement des relations qui ont si long-temps existé entre les deux pays.

La vive sollicitude que je ressens pour le bonheur de mon peuple m'oblige à recommander d'une manière très-pressante à votre attention les mesures qu'il conviendrait de prendre pour l'exercice de l'autorité royale, dans le cas où il plairait à Dieu de terminer ma vie avant que mon successeur eût atteint l'âge de maturité.

Je serai tout prêt à concourir avec vous à l'adoption des mesures qui sembleront les plus propres à maintenir la dignité et la stabilité de la couronne, et à affermir de la sorte pour mon peuple les garanties des libertés civiles et religieuses.

MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES,

J'ai ordonné qu'on plaçât sous vos yeux l'estimation des sommes pour la partie des dépenses publiques à laquelle n'avait pas pourvu le dernier parlement. L'estimation pour l'année prochaine sera faite conformément aux plus strictes règles d'économie, et la même économie sera observée dans toutes les branches des dépenses publiques : j'y suis fermement résolu.

Par le fait du décès de mon bien-aimé frère le feu roi, le revenu de la liste civile a cessé.

Je remets sans réserve entre vos mains mes intérêts, tant en ce qui touche aux revenus héréditaires qu'à ceux provenant des droits de la couronne ou de l'amirauté, des redevances des Indes occidentales, et tout autre revenu casuel, soit dans mes possessions étrangères, soit dans le royaume uni.

En remettant ainsi à votre disposition la fixation de revenus qui précédemment étaient réservés aux droits de la couronne, lorsqu'en formant la liste civile je me trouve heureux de pouvoir vous donner une preuve de l'extrême confiance que j'ai, d'une part, en votre attachement respectueux à ma personne, et de l'autre en votre empressement à voter tous les fonds nécessaires pour le soutien de l'administration civile, de l'honneur et de la dignité de ma couronne.

MILORDS ET MESSIEURS,

Je vois avec une peine extrême que dans quelques cantons les propriétés de mes sujets ont été mises en danger par suite de coalitions pour la destruction des machines, et que des incendies dus à la malveillance ont été la cause de pertes considérables.

Je ne puis voir sans douleur et sans indignation les efforts qu'on fait malicieusement pour exciter dans le peuple un

esprit de mécontentement et de désaffection, et pour troubler la concorde heureusement existante entre ces parties de mes domaines qui trouvent dans leur union la force et la félicité. Je suis déterminé à faire tous mes efforts, à user dans toute leur extension des moyens que la constitution et les lois mettent à ma disposition, pour punir la sédition et réprimer promptement les désordres. Au milieu de toutes les difficultés des conjonctures présentes, je me reporte avec la plus haute satisfaction vers l'idée de l'attachement loyal et affectueux qu'a pour ma personne la grande masse de la nation. Je sais qu'elle apprécie convenablement tous les avantages d'une forme de gouvernement, qui, avec la faveur divine, a fait jouir pendant une longue suite d'années ce pays d'une somme de paix intérieure, de prospérité commerciale et de vraie liberté, plus grande que celle qui est échue en partage à aucun autre peuple au monde. Ce sera la grande affaire de ma vie que de conserver pour mon peuple des biens si précieux, et de les transmettre intacts aux générations prochaines. En remplissant ce devoir sacré, je suis soutenu par la confiance que j'ai en la sagesse du parlement, et en la coopération cordiale de mes loyaux et fidèles sujets.

AVÈNEMENT DU JEUNE ROI DE NAPLES.

Ferdinand II, par la grâce de Dieu, etc.

Dieu nous ayant appelé à occuper le trône de nos augustes ancêtres, en conséquence de la mort de notre père très-chéri, le roi François Ier, de glorieuse mémoire, en même temps que notre cœur est vivement pénétré de la perte irréparable que nous avons faite, nous sentons l'énorme fardeau que le suprême dispensateur des royaumes a voulu nous imposer en nous confiant le gouvernement de ce

royaume. Nous sommes persuadés qu'en nous investissant de son autorité, Dieu n'a pas voulu qu'elle restât inutile dans nos mains, ni que nous en fissions un mauvais usage. Il veut que notre règne soit un règne de justice, de vigilance et de sagesse, et que nous accomplissions envers nos sujets tous les devoirs que sa providence nous impose.

Intimement convaincus des desseins de Dieu sur nous, et résolus à nous y conformer, nous tournerons toute notre attention sur les besoins principaux de l'état et de nos sujets bien-aimés, et nous ferons tous nos efforts pour cicatriser les plaies qui, depuis plusieurs années, affligent ce royaume.

En premier lieu, étant convaincus que notre sainte religion catholique est la source principale de la félicité des royaumes et des peuples, notre premier et principal soin sera de la protéger et de la conserver intacte dans nos états, et d'employer tous les moyens en notre pouvoir pour faire observer exactement ses divins préceptes. Les évêques étant, par la mission spéciale qu'ils ont reçue de Jésus-Christ, les principaux ministres et gardiens de cette religion, nous comptons sur eux pour seconder par leur zèle nos justes intentions, et pour remplir exactement les devoirs de leur épiscopat.

En second lieu, considérant qu'il ne peut y avoir dans le monde aucune société bien ordonnée sans une juste et impartiale administration de la justice, ce sera le second objet sur lequel nous tournerons notre ardente sollicitude. Nous voulons que nos tribunaux soient autant de sanctuaires qui ne puissent jamais être profanés par les intrigues, les protections injustes, ni par aucun égard ou intérêt humain. Aux yeux de la loi, tous nos sujets sont égaux, et nous ferons en sorte que la justice soit impartialement rendue à tous.

Enfin, la branche des finances réclame notre attention particulière comme étant celle qui donne la vie et le mouvement à tout le royaume. Nous n'ignorons pas qu'il y a dans cette partie des plaies profondes que l'on doit guérir,

et que notre peuple attend de nous quelque soulagement aux charges qui nous ont attiré les troubles passés. Nous espérons, avec l'aide et l'assistance de Dieu, satisfaire à ces deux objets si précieux pour notre cœur paternel, et nous sommes prêts à faire toute espèce de sacrifices pour y parvenir. Nous espérons que chacun, en ce qui le concerne, imitera notre exemple, afin de rendre à ce royaume la prospérité qui doit être l'objet des désirs de toutes les personnes vertueuses et honnêtes.

Quant à notre armée, à laquelle depuis plusieurs années nous avons donné nos soins particuliers, nous reconnaissons que, par sa discipline et son excellente conduite, elle s'est rendue digne de toute notre estime ; nous lui assurons que nous ne cesserons de nous occuper d'elle et de son bien-être, espérant que de son côté elle nous donnera, dans toutes les occasions, des preuves de sa fidélité inviolable, et qu'elle ne laissera jamais ternir l'éclat de ses bannières.

FERDINAND.

Naples, 8 novembre 1830.

OUVERTURE DU CONGRÈS BELGE PAR M. DE POTTER.

(10 *novembre* 1830.)

Au nom du peuple belge, le gouvernement provisoire ouvre l'assemblée des représentans de la nation.

Ces représentans, la nation les a chargés de l'auguste mission de fonder, sur les bases larges et solides de la liberté, l'édifice du nouvel ordre social, qui sera pour la Belgique le principe et la garantie d'un bonheur durable.

Vous le savez, Messieurs, à l'époque de notre réunion à

la Hollande, une loi fondamentale fut présentée à des notables désignés par le pouvoir, non pour l'examiner, la discuter, la modifier et enfin l'accepter, et en faire la condition du pacte entre le peuple et le chef de l'état, mais uniquement pour s'y soumettre aveuglément ou la rejeter dans sa totalité. Elle fut rejetée, comme on devait l'attendre du bon sens et de la loyauté belge. Mais, par un subterfuge sans exemple, elle fut déclarée acceptée, et une constitution, imposée par la Hollande, pesa sur notre patrie.

Si du moins cette loi fondamentale avait été franchement exécutée dans toutes ses dispositions, avec le temps, peut-être, et à l'aide des progrès que l'arbitraire ministériel nous forçait à faire chaque jour dans la carrière de l'opposition constitutionnelle, elle aurait pu devenir l'espoir de la liberté belge.

Mais, loin de là : les consciences violées; l'enseignement enchaîné; la presse condamnée à n'être plus que l'instrument du pouvoir, ou forcée au silence; la substitution arbitraire du régime des arrêtés au système légal établi par le pacte social; le droit de pétition méconnu; la confusion de tous les pouvoirs, devenus le domaine d'un seul; l'imposition despotique d'un langage privilégié; l'amovibilité des juges, abaissés au rôle de commissaires du pouvoir; l'absence complète de la garantie de la publicité et de celle du jury; une dette et des dépenses énormes, seule dot que nous eût apportée la Hollande lors de notre déplorable union; des impôts accablans par leur hauteur et plus encore par leur répartition toute impopulaire, toute au détriment des classes indigentes; des lois votées par les Hollandais pour la Hollande seulement, et toujours contre la Belgique, si inégalement représentée aux anciens états-généraux; le siége de tous les grands corps constitués et de tous les établissemens importans fixés dans cette même Hollande; la scandaleuse distraction des fonds spécialement destinés à favoriser l'industrie; et enfin la plus révoltante partialité dans la distribution des emplois civils et militaires, par un

gouvernement aux yeux duquel la qualité de Belge était un titre de réprobation; en un mot, la Belgique entière traitée comme une province conquise, comme une colonie; tout, Messieurs, nécessitait une révolution, la rendait inévitable, et précipitait l'époque.

De si justes griefs, des griefs si réels, devaient aussi en assurer le résultat.

Nous étions insurgés contre le despotisme pour reconquérir nos droits; nous fûmes traités par la tyrannie comme des rebelles. Nos villes incendiées, les actes les plus barbares exercés jusque sur des vieillards et des femmes, les lois de l'humanité, les droits de la guerre foulés aux pieds, témoignent encore de la férocité de nos ennemis, en faisant bénir la victoire du peuple qui en a purgé notre sol.

Le fruit de cette victoire était *l'indépendance*. Le peuple l'a déclarée par notre organe. Interprète de ses vœux, le gouvernement provisoire vous a appelés, Messieurs, vous, les hommes choisis par la nation belge, pour constituer cette indépendance et pour la consolider à jamais.

Mais en attendant que vous puissiez venir remplir cette tâche, un centre d'action était nécessaire pour pourvoir aux premiers, aux plus urgens besoins de l'état. Un gouvernement provisoire s'est établi, et il a suppléé temporairement à l'absence de tout pouvoir. La nécessité d'un gouvernement quelconque justifiait sa mission, l'assentiment du peuple confirma son mandat.

Tout était à faire, tout était à créer : il fallait réorganiser l'administration intérieure, le pouvoir judiciaire, les finances, l'armée, et cette garde citoyenne sur laquelle désormais s'appuieront les empires modernes. C'est à vous, Messieurs, c'est à la nation à juger si, avec le peu de moyens qui étaient à notre disposition, nous avons réussi à préparer pour la Belgique un avenir de force et de prospérité.

Nos actes, vous les connaissez, Messieurs, et la nation, nous osons l'espérer, les a ratifiés. L'impôt odieux de l'abattage aboli; une entière publicité rendue aux procédures

criminelles; l'institution du jury promise, et de nouvelles garanties assurées aux prévenus devant les cours d'assises; l'abolition de la dégradante punition de la bastonnade; les élections populaires des bourgmestres et des régences, et l'élection directe des députés au congrès national; plus de direction générale de police; plus de haute police; affranchissement de l'art dramatique; abolition de la loterie; publicité des comptes et budgets des communes; et finalement liberté pleine et entière pour la presse, pour l'enseignement, pour les associations de toute espèce, et pour les opinions et les cultes, désormais délivrés de toute crainte de persécution, de tout danger de protection. Voilà, Messieurs, les principaux titres avec lesquels le gouvernement provisoire s'offre devant la nation et ses représentans.

Des relations avec l'étranger, nous n'avons pas cru devoir en établir dans les circonstances où se trouvaient et la nation et nous-mêmes. Nous savions d'ailleurs, à n'en pouvoir douter, et nous pouvons vous en donner l'assurance positive, que le principe de non-intervention serait strictement maintenu à notre égard. Nous jugeâmes donc que la libre Belgique devait fonder son indépendance par ses propres forces, toujours prête à les tourner contre quiconque voudrait entraver ce droit sacré. Depuis que nous avions pris cette résolution, nous avons reçu des cinq grandes puissances des communications récentes et officielles, dont nous sommes heureux de pouvoir vous faire part en ce jour solennel : ces communications confirment pleinement les assurances précédemment données, et nous font espérer, avec la cessation prochaine des hostilités, l'évacuation, *sans condition aucune,* de tout le territoire de la Belgique.

Messieurs, vous allez achever et consolider notre ouvrage. Fondez l'édifice de notre prospérité future sur les principes de la liberté de tous, de l'égalité de tous devant la loi, et de l'économie la plus sévère. Que le peuple soit appelé à profiter de notre révolution; les charges de l'état diminuées dans la proportion de ses vrais besoins; le salaire des fonc-

tionnaires publics réduit de manière à ne plus être que la juste indemnité du temps et des talens qu'ils consacrent à la patrie; enfin la suppression des emplois inutiles et de ces nombreuses pensions, récompenses trop souvent accordées à la servilité, vous mettront à même de consommer l'œuvre de notre régénération nationale.

Et nous, Messieurs, en quelque position que nous soyons placés, nous soutiendrons de tous nos vœux, de tous nos moyens, de tous nos efforts, cette œuvre patriotique; trop heureux, après son entier succès, de nous confondre dans les rangs de ce peuple qui aura tout à la fois vaincu et assuré les bienfaits de la victoire.

Au nom du peuple belge, le congrès national est installé.

Comte Félix de Mérode, Alex. Gendebien, de Potter, Ch. Rogier, baron Emm. d'Hoogvorst, Jolly, J. Vanderlinden, F. de Coppin.

Par ordre : L. A. Van de Weyer.

Bruxelles, le 10 novembre 1830.

Bulletin bibliographique.

Librairie des étrangers, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 55, près la place Vendôme.

Nous recommandons ce précieux établissement aux amateurs de littérature étrangère; ils y trouveront tous les journaux et livres étrangers qu'ils pourront désirer, anglais, américains, allemands, italiens, espagnols, etc. Un immense salon littéraire est joint à l'établissement.

Plik et Plok, par Eugène Sue, 1 vol. in-8°. Chez Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22. Voyez les Fragmens littéraires, page 207.

Fragmens historiques, suivis de *scènes dramatiques* sur la vie de Charles-le-Téméraire; par M. J.-J. de Sellon, membre du conseil souverain de Genève, 1 vol. in-8°. A Genève, chez Barbezat. Au bénéfice des prisonniers libérés des maisons pénitentiaires de Genève et de Lausanne.

M. de Sellon, auteur du concours ouvert en 1826, à Genève, sur l'abolition de la peine de mort, et qui a lui-même beaucoup écrit sur ce sujet, est du petit nombre d'hommes dont toute l'existence est consacrée à répandre des idées utiles et philantropiques. Dans tous ses ouvrages, il semble n'avoir qu'un but, celui de faire disparaître de nos Codes une pénalité cruelle et souvent dangereuse. Les scènes historiques sur Charles-le-Téméraire sont une espèce de biographie dramatique qui ne manque pas d'intérêt. Nous reviendrons quelque jour sur les écrits de M. de Sellon.

Essai historique, géographique et statistique sur le royaume des Pays-Bas, par MM. Balbi et de La Roquette; in-plano, chez Jules Renouard, rue de Tournon, n° 6; Treuttel et Würtz, rue de Lille, n° 17; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23; Delaunay, au Palais-Royal.

Cet *Essai*, qui permet d'embrasser d'un seul coup-d'œil la monarchie, aujourd'hui écroulée des Pays-Bas, ne pouvait venir plus à propos; chacun est curieux de connaître tout ce qui touche à la Belgique et à la Hollande. Le tableau commence par un précis historique qui divise l'histoire du royaume des Pays-Bas en huit époques, depuis les temps les plus reculés jusques et y compris la révolution de 1830. Vient ensuite un *Essai sur la statistique physique, morale et politique*, qui embrasse les provinces septentrionales et méridionales, le nom des départemens qu'elles portaient sous le gouvernement français, leur superficie en milles carrés, leur population, l'indication des chefs-lieux des provinces, de leurs villes principales et des lieux les plus remarquables. Le tableau est terminé par un *Aperçu géographique*, divisé en plusieurs titres, dont la simple énumération fera assez connaître l'importance : *Confins, Pays, Gouvernement, Ethnographie, Classification des habitans d'après les langues, Religion, Classification des habitans d'après les religions, Finances, Forteresses et armée, Flotte, Tableau du matériel de la marine, Marine marchande, Navigation, Division administrative, Colonies*. Ces deux dernières parties sont dues aux savantes recherches de M. Balbi.

North-American Review.

Destiné, comme les publications du même genre que les quinze dernières années ont vu naître et se propager dans les deux mondes, à donner un résumé de ce que la littérature, les sciences et la politique offrent de plus intéressant, ce recueil a obtenu, dès son apparition, un succès que justifie le mérite de sa rédaction. Il ne faut pas oublier du reste que cette publication se fait remarquer par une gravité, que, dans l'état de notre littérature européenne et de nos mœurs, aucun journal mensuel ou quotidien ne pourrait adopter aussi exclusivement, sans compromettre son suc-

cès. Aussi, parmi les articles contenus dans le numéro que nous avons sous les yeux, il en est un fort étendu, destiné à donner l'analyse et des fragmens des discours prononcés au sénat des États-Unis, sur la question du refoulement des tribus indiennes vers le nord, et l'exécution des traités faits dans les temps avec ces peuplades. Le rédacteur ajoute à ces fragmens ses propres réflexions et une foule de documens du plus haut intérêt sans doute pour l'Union, mais d'un intérêt trop local et trop exclusif, pour que nous puissions nous permettre quelques citations, surtout en présence des événemens qui se succèdent et qui concentrent l'attention immédiatement autour de nous.

La même observation peut se rapporter aux articles consacrés à la littérature ou aux arts. Les premiers sont des comptes rendus, faits avec talent et impartialité, de plusieurs ouvrages importans et volumineux, les autres sont une critique raisonnée de la dernière exposition de peinture faite à Boston. Nous avons lu les uns et les autres avec intérêt, mais des fragmens détachés n'en donneraient qu'une idée imparfaite.

Nous ne pouvons, du reste, que recommander le *North-American Review* à tous les amateurs de la littérature anglaise, et surtout aux personnes que les mœurs et la législation des États-Unis d'Amérique intéressent plus spécialement.

La Lyre nationale, ou 1789, 1815 *et* 1830. Prix : 3 francs.

C'est une heureuse idée que celle d'avoir réuni dans un joli livre tout ce que les révolutions de 1789, 1815 et 1830 ont inspiré à tous nos jeunes poètes lyriques : aussi est-il facile de s'expliquer la vogue que ce recueil vient d'obtenir.

La Lyre nationale se trouve chez l'éditeur, rue Dauphine, n° 33.

Airs Chinois

Envoyés à la Société de Géographie, par un Missionnaire Français à la Cochinchine.

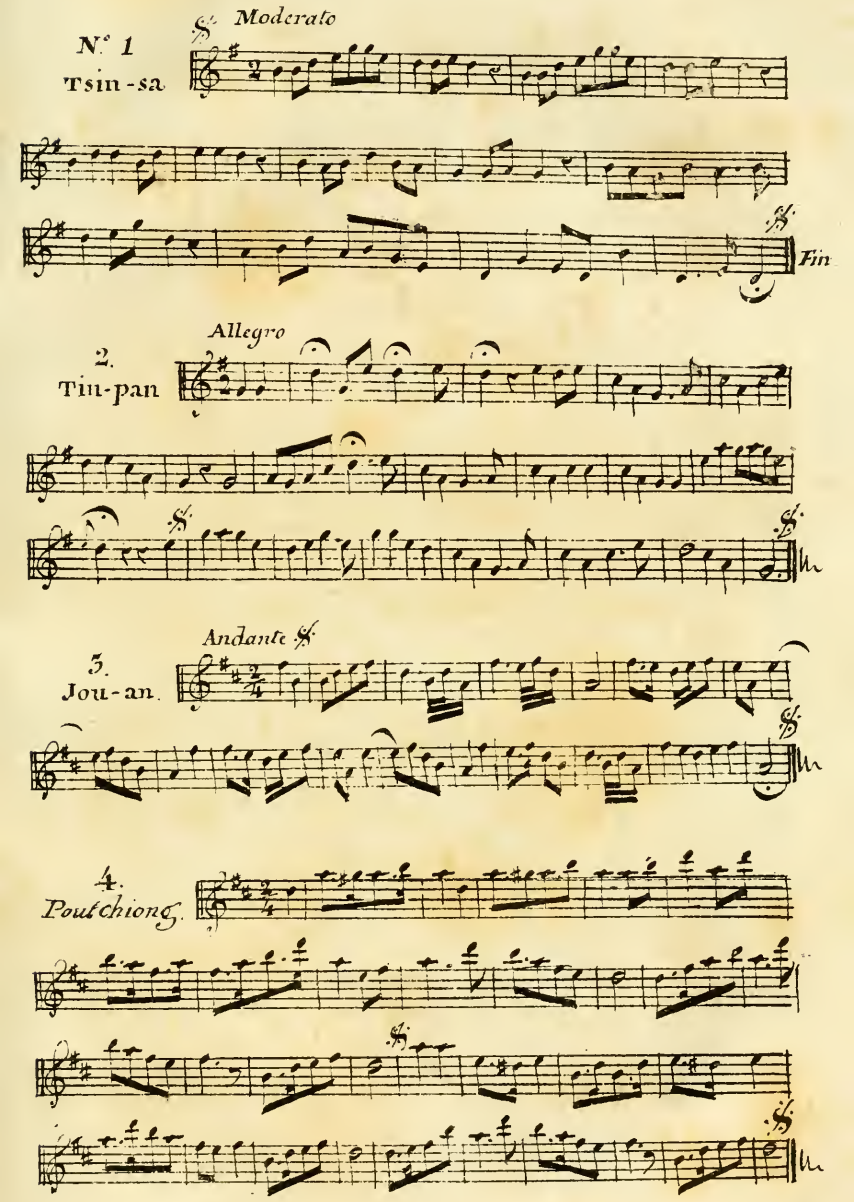

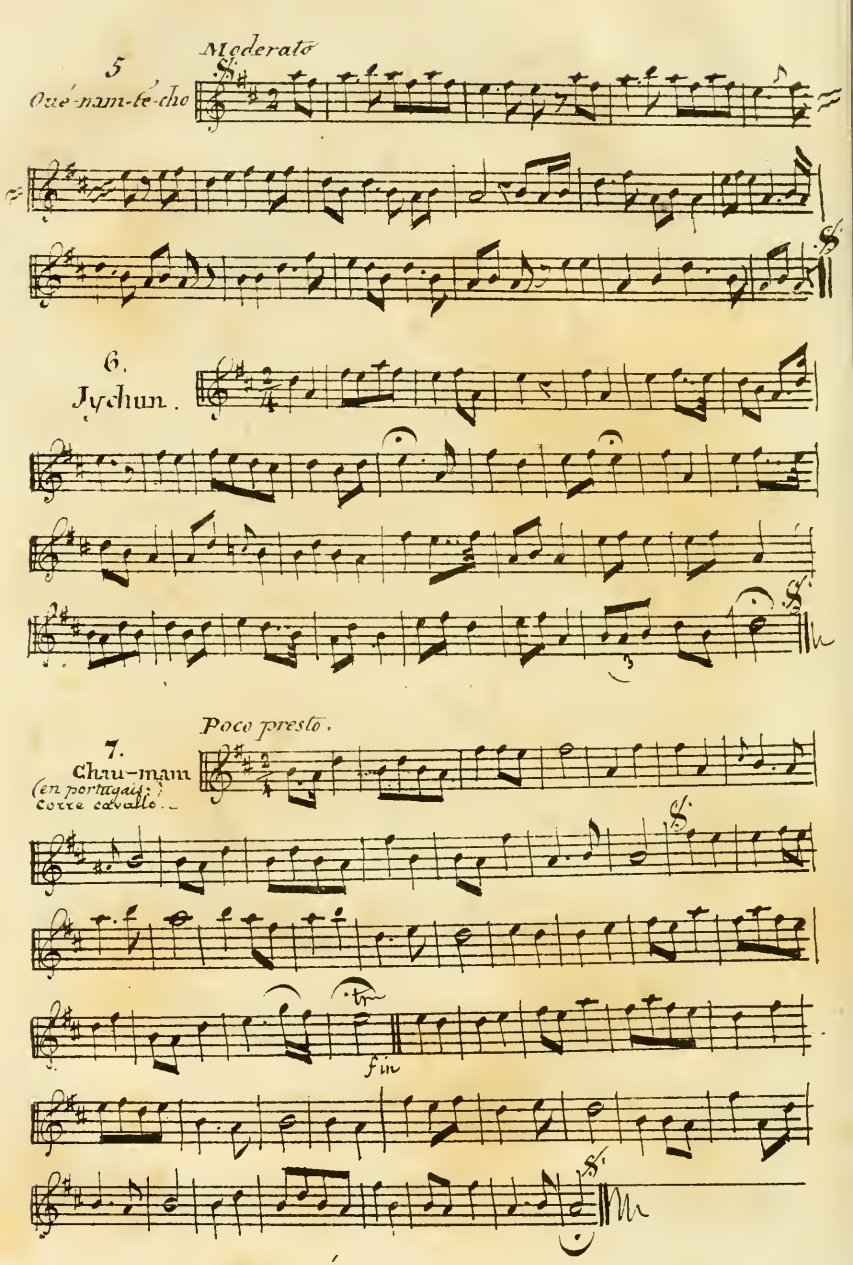
5
Moderato
Ouê-nam-le-cho
6.
Jychun.
7.
Poco presto.
Chau-mam
(en portugais)
corre cavallo.
fin

REVUE

DES

DEUX MONDES.

Voyages.

L'ILE DE CUBA

DANS CES DERNIÈRES ANNÉES [1].

Incidens d'un voyage sur mer. — San-Salvador. — Vue de Cuba. — La baie de Matanzas. — Physionomie de la ville. — Intérieur de l'île. — Énorme cotonnier. — Les *bibiaguas*. — Leurs ravages, leurs cités souterraines. — Monopole des Anglais pour les machines à vapeur. — Hospitalité des planteurs. — Montagnes de Hacana. — Vengeance d'un esclave. — *L'arbre de beauté*. — Paysages élyséens. — Combats de taureaux. — Combats de coqs. — Fréquence des meurtres. — Leur impunité. — Clergé. — Esclaves. — Traite. — Populationde Cuba. — Les *Montanéros*.

Il serait difficile de trouver réunis à la fois, pendant une courte époque de trois mois, plus

[1] *Letters written in the interior of Cuba*, etc. Lettres écrites de l'intérieur de l'île de Cuba, par le docteur Abiel Abbot. Boston, chez Bowles.

d'inconvéniens, de jouissances, de privations, d'agrémens, de scènes romantiques et de contrastes, que dans un voyage à l'île de Cuba. Celui qui s'embarque, comme M. Abbot, dans un port de l'Amérique septentrionale au mois de février, quitte alors un sol glacé, une côte couverte de neiges amoncelées. L'élément sur lequel il s'élance est encore moins hospitalier que la terre qu'il voit fuir derrière lui. Les vents à cette époque sont violens et froids. Il aura de la peine à s'envelopper de vêtemens suffisans pour se mettre à l'abri de la sévère influence du climat. Le premier jour se passera en *désappointemens* divers. Dans ses migrations fréquentes de la cabine au pont du navire, et du pont à la cabine, il marchera d'abord d'un pas mal assuré, il fera quelques tentatives pour lier conversation avec le capitaine ou les officiers du vaisseau; bientôt il rompra le dernier lien qui l'unit au continent, en faisant ses adieux au pilote qui retourne au port; il suit de ses regards cette terre qui n'est plus qu'un point dans l'éloignement, et qui lui devient plus chère par la distance même qui l'en sépare. Le rivage disparaît enfin sous l'horizon; des souvenirs du passé, des anticipations sur un avenir incertain se pressent alors en foule dans l'âme du voyageur, et paraissent, pour ainsi dire, jeter un isthme entre deux existences diverses. Il ne sera pas aussi frappé de la transition pendant le jour; il éprouvera bien mieux pendant la nuit la différence qu'il y a entre le terrain solide, inébran-

lable qu'il a quitté, et une coquille flottante, violemment agitée. Toutefois les inquiétudes pour sa sécurité personnelle ne tarderont pas à s'évanouir; s'il monte sur le pont, il trouvera les voiles bien tendues, les cordages solidement fixés; il s'apercevra de la marche assurée du bâtiment, il entendra la voix de l'officier qui donne ou qui répète les ordres, et qui veille au salut commun; il verra le navire fendre avec majesté les flots, et tracer un sillon lumineux, d'autant plus brillant, que l'obscurité environnante sera plus profonde.

Au commencement de la traversée, le vent sera souvent à la tempête, ou bien des brouillards épais envelopperont l'atmosphère; on apercevra de temps à autre une ou deux voiles au loin, mais bientôt, et à mesure que les routes des navires divergeront, il se passera plusieurs jours sans qu'on en signale une seule. La pluie continue; le vent souffle par grains, vos vêtemens, votre linge, votre lit sont imprégnés d'humidité, et l'eau qui pénètre partout coulera en gouttes pressées le long de la chambre. En changeant de place, tenez-vous ferme à la table ou contre les parois de la cabine; combinez adroitement votre marche chancelante avec les mouvemens du vaisseau; défiez-vous des secousses qui peuvent vous renverser ou vous jeter avec violence contre les parois de babord à tribord. Peut-être entendrez-vous le capitaine jurer, tempêter contre son intendant ou son cuisinier,

qui n'auront pas assez ménagé l'eau douce, ou choisi à son gré ce qui doit être consommé à dîner. La volaille maigre doit être immolée et servie la première. Si vous êtes assez heureux pour ne pas souffrir de la plus cruelle des calamités, le mal de mer, toujours serez-vous loin d'être à votre aise; vous aurez des nausées, votre cœur se soulèvera. Mais cet état de souffrance et d'irritation éprouvera sans doute un notable allégement par l'exquise politesse du capitaine, qui vous offrira quelques tranches de bœuf salé. La nappe qui couvre la table est déjà devenue d'une couleur si sombre, elle est si maculée, que tout contact entre elle et votre couteau, votre cuillère ou votre assiette, vous paraîtra redoutable. Si par hasard vous avez réservé quelque linge pour votre usage particulier, le capitaine vous lancera des regards de mépris comme à un homme indigne de la mer, ou qui voudrait déprécier l'ordre et la propreté qui règnent à son bord. Vous ne serez plus à ses yeux qu'un être perdu de mollesse ou d'affectation. Les vents sont capricieux en cette saison, et passent souvent d'un rumb à l'autre. A peine établis autour de la table pour prendre votre repas, une secousse du vaisseau vous jettera de côté, vous et vos compagnons avec les chaises, le bœuf, la sauce, la soupe aux pois, les plats et les assiettes dans un chaos inextricable; il faudra dès lors renoncer aux chaises, se cramponner aux bancs, et ramasser quelques débris dans ce nau-

frage général du dîner. Le soir, vous cherchez à combattre l'humidité et le froid en attisant le feu; mais le bois est imbibé d'eau, une fumée épaisse remplit la chambre, le capitaine se réfugie sur le pont, il est morose, querelle l'équipage; les matelots, mouillés jusqu'aux os, sont récalcitrans, et font le service à contre-cœur. Épuisé de fatigue, vous vous jetez sur votre matelas, et trouvez enfin un peu de repos.

Mais un beau matin la scène change, le vent est favorable, toutes les voiles sont dehors, le vaisseau fait dix milles à l'heure. Vous montez sur le pont, le capitaine et ses gens vous saluent avec aménité, chacun s'occupe gaîment de sa besogne. Vous êtes maintenant porté bien avant dans le golfe, le courant vous seconde; pour la première fois depuis votre départ, vous vous apercevez que vous avez changé de latitude. L'air est pur, d'une douceur caressante, le soleil paraît sur un horizon clair, et l'atmosphère orientale présente l'aspect d'une mer resplendissante de mille feux. Dans plusieurs directions, vous découvrez au loin de petits points d'une blancheur éclatante; ce sont autant de voiles qu'on signale, et qui vous rappellent que vous vous trouvez encore dans des régions habitées par vos semblables.

Tels sont, en partie du moins, les incidens qu'on est certain de rencontrer en un pareil voyage. Ils seront variés à l'infini pendant chaque traversée; pour les décrire tous, il faudrait des volumes, et en continuant comme nous avons

commencé, nous perdrions de vue M. Abbot et ses lettres. Revenons-y donc, en omettant toutefois une foule de détails, tels que l'approche du *Hole in the wall*, le grand nombre de navires qu'on est certain de rencontrer venant de tous les points du globe, les joyeuses exclamations de l'équipage à la vue de la terre basse d'Abaco, l'aspect aussi nouveau qu'agréable des nombreux palmiers rangés en file au bout de l'horizon, les petites îles verdoyantes qu'on laisse à gauche, la plupart inhabitées, ou portant quelques mauvaises huttes de pêcheurs; le passage du banc de Bahama, la transparence remarquable des eaux de la mer, dont vous découvrez le fond sablonneux, parsemé de taches par les éponges qui y croissent.

En passant le banc de Bahama, vous vous rappellerez sans doute qu'à vingt-cinq lieues environ à l'est se trouve *San Salvador*, la première terre que découvrit Christophe Colomb. En consultant la carte, la distance vous paraîtra peut-être grande; mais qui ne désirerait se détourner de quelques milles de sa route pour visiter les lieux où les premiers pas européens furent imprimés sur le sol d'un nouvel hémisphère? Si vous avez laissé derrière vous les sombres nuages et les vents impétueux vers la latitude des Bermudes, ou à l'entrée du golfe du Mexique, le reste de votre voyage se fera à travers une atmosphère pure et lumineuse; la chaleur vivifiante du climat vous ranimera, et vous en éprouverez la douce influence par le contraste qu'elle offre avec les vents glacés et le froid

pénétrant de la région que vous avez quittée il y a si peu de jours. Ce sera pour vous une source inépuisable de bien-être et de jouissances. Quand vous aurez suffisamment goûté un sommeil salutaire, ou quand vous serez fatigué de la lecture de Byron ou de Walter Scott, vous pourrez encore passer plusieurs heures du jour à rêver assis près d'un mât ou dans le taclage du vaisseau; des objets nouveaux vous entourent en foule, et le spectacle à chaque instant varié qu'offre l'élément si souvent perfide sur lequel vous voguez, spectacle tour à tour doux, effrayant ou sublime, qui ne lasse jamais que par le calme plat, peut fournir à lui seul d'amples sujets à vos méditations.

Au bout de l'horizon apparaît enfin une légère brume bleuâtre, on la distingue à peine des nuages; bientôt les bords se dessinent mieux à la vue, c'est *Cuba*, et une foule de sensations nouvelles viennent assaillir le voyageur qui découvre pour la première fois cette île. Tous les regards sont fixés sur ce point; chacun cherche à reconnaître le *Pan de Matanzas*, qu'on vous a décrit d'avance comme une montagne qui ressemble au chapeau d'un quaker : examinez bien, peut-être aurez-vous la gloire de l'apercevoir le premier.

Dans un beau jour, éclairé par un doux soleil, la baie de Matanzas est superbe à voir. Le long de la baie à droite, on passe devant une rangée d'îlots, derrière lesquels s'élèvent des rochers escarpés. Quelques petites huttes de pêcheurs et des cases de

nègres, chacune entourée de son jardin, paraissent prêtes à se plonger dans la mer, tant elles s'approchent de ses bords : sur la gauche, la côte plus élevée est en plusieurs endroits coupée par des ravines profondes, et quelques jolies habitations d'une blancheur éblouissante s'y montrent de loin en loin. Dans le fond de la baie, qui est d'une médiocre étendue, on voit la ville de Matanzas même, avec ses maisons entassées sans ordre ni symétrie. Les deux bâtimens qui seuls se distinguent dans cette masse, sont la douane, édifice en pierre sur la grande place de la ville, orné de portiques et entouré d'une haute colonnade, et une maison blanche en bois qui se trouve près d'une autre place plus à l'ouest. Dans l'atmosphère pure et transparente de cette contrée, où tous les objets paraissent se revêtir de couleurs brillantes, le paysage borné au loin par des collines, ces arbres et ces végétaux d'espèces inconnues, l'éclat des maisons bien peintes, parsemées le long de la côte; ces vaisseaux qui partent ou qui arrivent à chaque instant; les chants des matelots, et particulièrement ceux des navires de la Virginie, qui prennent ou déchargent leurs cargaisons en répétant en chœur des airs joyeux; la foule de bateaux qui se croisent en tous sens, conduits par des nègres ou par de graves Espagnols à longues et noires moustaches, couverts de chapeaux de paille, les uns en haillons, les autres en vêtemens fantastiques, et quelques-uns à peu près sans vêtemens quelconques; les cris et le bruit de ce petit port

où règne une grande activité; cet ensemble offre aux nouveaux arrivans une scène animée et des plus pittoresques. Les docteur Abbot décrit assez bien l'aspect de la ville de Matanzas.

« Il venait de tomber une petite averse, et nous cheminions dans les rues à peu près comme dans une couche de mortier. Les maisons formaient des groupes bizarres d'édifices de toutes formes et grandeurs. Mais ce qui nous frappait surtout, c'étaient ces figures espagnoles avec leurs costumes si pittoresquement bigarrés. Il était impossible de résister à la gaîté de la scène, on aurait dit qu'on assistait à une mascarade, où chacun s'efforçait d'amuser les spectateurs par sa grotesque tournure. Ici vous rencontrez un noble cavalier; un éperon brille à sa chaussure, sa monture porte la tête basse, la queue relevée et tressée en une grosse masse. Là arrive une *volante* (espèce de chaise) à énormes roues, ornée de plaqué en argent, avec une couverture ou des rideaux de gros drap fixés au haut du véhicule, et tombant des côtés, comme s'il y avait à l'intérieur des *donnas* ou des nonnes qu'il fallût dérober aux regards vulgaires. Le lourd équipage est tantôt traîné par un seul cheval, tantôt par deux; un postillon en livrée avec de larges bottes qui lui montent jusqu'aux hanches, un monstrueux éperon au pied, un court fouet à la main, et faisant des deux un fréquent usage, sert de conducteur. Quelquefois, quand le soleil se cache, la couverture est levée, et vous découvrez deux ou trois

jeunes filles en toilette recherchée, souriant aux passans, ou bien quelques graves personnages blottis au fond de l'antique chaise. Si vous détournez vos regards de la *volante*, pour les porter sur de plus humbles équipages, vous trouverez de lourdes charrettes à larges roues, masses informes, parfois couvertes de peaux, et traînées par des bœufs harnachés de la manière la plus étrange. Le joug est placé derrière les cornes et attaché avec des cordes; l'animal tire péniblement sa charge. Une autre corde ou courroie venant du joug passe à travers les naseaux, qui sont percés pour la recevoir; le conducteur tient d'une main la corde qui entoure le muffle de chaque bœuf, et de l'autre une perche de dix pieds de long avec laquelle il aiguillonne ses bêtes.

» Il y a une variété infinie d'enharnachemens pour les chevaux de monture, depuis la selle en cuir avec des étriers plaqués, jusqu'à la botte de paille attachée avec des cordes; les formes des brides ne sont pas moins différentes. Il y en a avec ou sans mords, en cuir, en cordes ou en liens d'herbes tordues. Ce qui cause encore plus de surprise aux étrangers, et fait naître des sensations pénibles, c'est de voir tant de gens armés; on croirait être en temps de guerre, et que chaque cavalier est une vedette. Un large sabre ballotte au côté de tout *gentleman*, et des pistolets sont une garniture de rigueur à chaque selle. Le plus misérable paysan huché sur sa botte de paille porte un coutelas à sa ceinture, et tout homme dont la peau

est un peu moins noire que celle de l'esclave africain paraît ainsi prêt à livrer combat. »

Après avoir passé quelques jours dans la ville, le docteur Abbot fit une excursion dans l'intérieur de l'île, remontant d'abord la rivière qui a son embouchure dans la baie de Matanzas, et continuant ensuite sa route en *volante*, à travers de belles plantations de café et de cannes à sucre. Le chemin était en partie bordé de palmiers, d'orangers, d'arbres d'agrément et de haies.

« Vers les cinq heures du matin, la cloche de la grande église ayant appelé les habitans à la prière, nous fûmes sur pied, et en quelques minutes nous eûmes achevé notre déjeûner avec du café, qui est la quintessence des productions de l'île. Nos bagages furent portés au môle, où notre barque et nos rameurs nous attendaient. Après avoir traversé rapidement la baie, nous arrivâmes à une rivière qui me parut bien la plus romantique que j'eusse jamais vue. L'embouchure de celle-ci est défendue par un fort espagnol; la sentinelle solitaire s'y promenait le fusil sur l'épaule, et un grand bonnet sur la tête. Nous dûmes à nos rameurs, qui appartenaient à la douane, ou peut-être aussi à notre apparence innocente et pacifique, de n'être point arrêtés ni même hélés; quelques plaisanteries espagnoles furent cependant échangées par un rameur avec la sentinelle du fort, et notre barque fut ensuite lancée comme un trait dans cette rivière enchanteresse. La marée n'y monte qu'à deux pieds, et guère plus dans la baie

même. Mais nous fûmes bientôt retardés dans notre marche par la nécessité de tourner autour d'une hauteur rocailleuse que la nature a fait surgir du fond de l'eau, et qui me parut avoir de soixante-quinze à cent pieds d'élévation. La pente en était rapide en quelques endroits, et à peu près perpendiculaire en d'autres. Mais n'imaginez pas que ces sommets sourcilleux soient d'une nudité majestueuse, ou noircis par le soleil brûlant du tropique. A quelques pieds de l'eau, et jusqu'aux points les plus élevés, ces tertres immenses étaient couverts de la plus riche végétation. Des buissons, des arbres de diverses espèces, un brillant feuillage, des fleurs de toutes couleurs, et pas une seule plante qui ne me fût inconnue, frappaient nos regards. Plusieurs arbres étaient d'une rare beauté. Le *mango rouge* s'élève à une grande hauteur et se couronne de branches touffues, couvertes de fleurs roses, et en aussi grand nombre que celles du pommier de la Nouvelle-Angleterre, aux premiers jours du printemps. Le *mahawa*, qui ressemble assez au catalpa par la tige et le feuillage, a aussi une abondance de fleurs, rouges sur quelques arbres, jaunes sur d'autres; et ce qui me parut une singulière anomalie, c'est que plusieurs plants portaient sur la même tige des fleurs de ces deux couleurs, toutes aussi vives que disparates, quoique ces arbres n'eussent jamais reçu de greffes. Dans les crevasses des rochers, on découvrait souvent des essaims d'abeilles qui y avaient établi leurs ruches natu-

relles ; mais malheur à l'homme téméraire qui tenterait d'en enlever le miel, ou de troubler la paix de ces républiques industrielles.

» La rivière forme des coudes fréquens, et ses bords offrent les aspects les plus variés. Ici le terrain s'élève en amphithéâtre régulier; là, il est ondulé. Parfois on dirait que l'art a été employé pour donner de gracieux mouvemens aux terres. De distance en distance on aperçoit de petites cabanes en murs de torchis ou en claies, avec un toit en chaume, et quelques toises de jardin auprès. De petites jetées en pierres s'avancent en quelques endroits dans la rivière, avec des treillages qui forment un enclos où les bestiaux vont s'abreuver, et les porcs se baigner. En d'autres lieux, des enclos plus serrés servent de réservoirs au poisson qui s'y trouve pris au retrait de la marée. Des canards sauvages venaient nager sans crainte autour de notre bateau, et si près qu'on aurait pu les atteindre avec la rame; mais dès qu'on l'essayait, ils plongeaient un moment. Ils différaient entièrement de tous ceux que j'avais vus jusque-là. D'autres oiseaux volaient en foule autour de nous, se perchaient sur les arbres du rivage, ou nageaient sur la rivière; leurs formes, leurs plumages, leurs noms, tout était nouveau pour moi. »

Le grand, mais inutile cotonnier (*cotton-tree*) se dessine de la manière la plus pittoresque dans les paysages de cette île. Les *bibiaguas*, petites fourmis noires, attirent aussi l'attention du voya-

geur; c'est une race indestructible d'aborigènes qui maraudent sur toutes les plantations, et font une guerre permanente aux propriétaires.

« En approchant d'une plantation (la Carolina), dans le voisinage de Matanzas, j'aperçus pour la première fois un des plus grands et des plus beaux objets que l'exubérance de la nature produise dans ces fortunés climats, le cotonnier. Cet arbre n'est pas rare; sur chaque plantation, on en cultive quelques-uns pour l'embellissement des sites, car il n'est d'aucun usage pour l'homme, ne pouvant servir ni de charpente ni de combustible. J'oublie cependant de dire que le coton grossier qu'il fournit en petite quantité peut à la rigueur tenir lieu de bourre à un coussin ou à un matelas, et s'emploie parfois à cet objet. Un de ces arbres, sur la plantation de Santa-Anna, s'élançait vers les nuages à plus de cent pieds d'élévation, dont soixante-cinq, selon une mesure exacte, formaient un cylindre parfait, lisse et sans nœuds quelconques. A six pieds du sol, l'arbre avait vingt-sept pieds et demi de circonférence, et à sa base, où le tronc grossit dans la direction de ses principales veines, le géant, qui semblait avoir redoublé de force pour mieux résister aux tempêtes, mesurait quarante-six pieds et demi. En ne considérant que la tige avec sa surface blanche et unie, elle exciterait à elle seule l'admiration; mais à la hauteur mentionnée ci-dessus saillissent horizontalement et avec symétrie des branches grosses comme des poutres, qui forment un énorme bou-

quet digne du trone qui le supporte. On a aussi calculé l'étendue de ce vaste parasol, il couvre un diamètre de cent soixante-cinq pieds, et sa circonférence en a près de cinq cents.

» Cet immense produit du règne végétal est à lui seul un monde peuplé de millions d'êtres divers. Des pommes de pin et leurs graines, dont plusieurs animaux sont très-friands, se trouvent en grand nombre sur le sommet. La *bajuca* (espèce de liane) végète sur ses branches étendues, et retombe au loin en épais cordages qui se rattachent à la terre. En les coupant par le milieu, le voyageur altéré qui manque souvent d'eau en cette contrée où les sources sont si rares, y trouve un jus doux, laiteux et abondant, qui lui fournit une boisson agréable. Ces lianes remplissent peut-être encore un autre but que se propose la nature, elle qui étend sa bienveillance jusqu'aux plus humbles êtres de la création. Les souris, les rats, les oppossums ne pourraient que difficilement grimper le long du tronc glissant, mais ils arrivent facilement jusqu'au sommet, à l'aide de ces échelles naturelles, et s'abreuvent là dans les coupes que forment les feuilles de quelques plantes qui reçoivent et concentrent dans leurs cavités l'eau des rosées et des pluies.—J'ai dit que cet arbre était peuplé de millions d'habitans, et j'étais encore au-dessous de la vérité. On trouve dans son branchage les nombreux établissemens des *comajens* (espèce de pous de bois); leurs grandes et noires cités sont attachées à des rameaux isolés, ou plus solidement

fondées dans les bifurcations des grosses branches : là ils forment des populations innombrables. Cet insecte est de la grandeur d'une mouche commune; il se construit des chemins couverts avec un mortier qui lui est propre, et comme il établit ainsi plusieurs routes à l'usage de la communauté, il est probable qu'il y en a pour ceux qui montent, et d'autres pour ceux qui descendent le long du tronc, afin que les voyageurs ne soient pas retardés dans leur marche. Au reste, cet insecte est entièrement inoffensif; ses nids populeux sont souvent portés dans les basses-cours, où j'ai vu les volailles par centaines en faire avidement leur pâture.

» Il est un autre insecte dont il faut aussi faire mention, et qui est devenu l'ennemi le plus incommode des planteurs; c'est la *bibiagua*, petite fourmi à moitié aussi grande que nos fourmis noires communes. Ces animaux, pris individuellement, ne sauraient nuire; mais leur agrégation devient formidable par la réunion de toutes les forces sociales. J'ai assisté, sur la plantation de Santa-Anna, aux tentatives faites pour déterrer et exterminer une de ces tribus hostiles. L'habitation du propriétaire était entourée d'une belle haie de *campeachy*, jeune et fleurie. M. S..... découvrit un matin les traces des déprédations nocturnes de l'ennemi; des feuilles étaient semées le long de son passage, et sur une largeur de dix à douze pieds; la haie était entièrement dépouillée de fleurs et de feuilles. On suivit la trace des maraudeurs plusieurs toises sur terre,

jusqu'à l'entrée d'un de leurs chemins couverts; là, on commença à employer la pioche, et à découvrir une route voûtée, à un ou deux pieds sous terre.

On arriva enfin à la capitale, vaste cité qui contenait une agrégation de cellules, où étaient les œufs, déposés par masses, et où se trouvaient des quantités innombrables de la bibiagua commune, ainsi que quelques mères ou reines de ces fourmis, qui se distinguaient par une plus riche taille, et par des ailes d'un pouce et demi de long. La communauté fut jetée, comme on pense bien, dans la plus grande confusion par un nègre robuste, qui plongea jusqu'au fond de la citadelle, et qui, bravant les piqûres des insectes, les transportait par poignées ou à la pelle dans un grand feu allumé tout auprès, et en rapportait des torches de paille enflammée pour les poursuivre dans leurs voies souterraines et détruire leurs cellules. En nous arrêtant ici, nous ne donnerions qu'une idée imparfaite des ingénieux travaux de cette nation pulluleuse; il est difficile d'assigner les limites géographiques de chaque état, les grands chemins et les habitations étant presque tous creusés sous terre. Plusieurs villages et cités furent successivement mis à jour, avec les communications qui les liaient ensemble, et établissaient ainsi une confédération générale. Depuis l'entrée des fouilles faites à la poursuite des destructeurs de la haie de *campeachy*, jusqu'à la dernière ville découverte, il y avait de quinze à vingt toises; mais qui pourrait

dire où se trouvait la vraie métropole, et où s'arrêtaient les frontières de cet état souterrain? »

Le docteur Abbot visita ensuite plusieurs grandes plantations de cannes à sucre, et il entre dans de minutieux détails sur cette fabrication, sur les nègres, les bœufs, les ustensiles, etc., qui y sont employés. Nous ne le suivrons pas au milieu de ces descriptions qui ont déjà souvent été faites, et qui ne présentent rien de bien nouveau. Les travaux s'exécutent à peu près à Cuba comme dans toutes les Antilles. Chez les riches propriétaires, on y a aussi depuis peu substitué à une partie du travail des hommes et des animaux celui des machines à vapeur, qui est d'autant plus facile que le feu employé à faire bouillir le jus de la canne peut être dirigé de manière à servir également à alimenter les grandes chaudières, sans nouvelle consommation de combustible. Les machines, les appareils et les ustensiles ont été jusqu'ici presqu'exclusivement fournis par les Anglais; un agent des manufactures britanniques réside dans l'île, passe des contrats avec les planteurs, et fait mettre en œuvre les objets qu'il leur procure. Ce commerce assure, comme il est facile de le concevoir, de grands bénéfices aux Anglais qui ont eu le talent de s'en emparer.

Ainsi que tous les voyageurs qui ont visité l'intérieur de l'île de Cuba, le docteur Abbot parle avec éloge de l'hospitalité généreuse que les planteurs y exercent envers les étrangers : partout ils sont accueillis avec une bienveillance et un empressement remarquables. Il trouva aussi plusieurs

de ses compatriotes de l'Amérique du Nord, établis dans l'intérieur, et qui y géraient de grandes plantations. Une de ses excursions aux montagnes de *Hacana,* situées au sud de Matanzas, vers le milieu de l'île, dans la direction du nord au sud, lui fournit l'occasion de tracer quelques traits caractéristiques de ce vaste territoire. Pour arriver à la montagne, il eut à traverser une savane aride, qui n'était alors couverte que d'herbes brûlées par le soleil, mais où l'on voyait aussi de loin en loin quelques arbres de petites dimensions, appartenant au genre du palmier, et qu'il distingue sous les noms de *palmetto* et de *palmetier.*

« Nous pûmes nous servir de nos chevaux pour gravir une partie de la montagne; nous les attachâmes ensuite à des palmettos, et nous parvînmes au premier pic de la plus haute chaîne. Grimpant de là de rocher en rocher, en suivant à travers les ronces et les buissons d'une végétation vigoureuse quelques étroits sentiers, tracés, je pense, par des nègres marrons, nous arrivâmes enfin au pic le plus élevé, dont la hauteur est de quinze cents à deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Nous jouissions d'une vue délicieuse sur cet observatoire naturel. Une savane à l'est et une autre à l'ouest occupaient à nos pieds un espace de quelques lieues; elles étaient entourées d'une ceinture de collines bien moins élevées que la montagne sur laquelle nous nous trouvions; au-delà les regards se promenaient sur plus de trente plantations à sucre, qui se distinguaient parfaitement

à la vive verdure des cannes si brillantes au soleil. Les grandes plantations de café, encore plus nombreuses, pouvaient aussi se compter, quoique les belles avenues de palmiers, d'orangers, mangos et autres arbres qui en font l'ornement, et les bosquets ou arbustes couverts de fleurs qui les entourent, fussent à une trop grande distance pour développer tous leurs charmes à nos yeux. Le Sumidero, contrée renfermée dans le cercle dont nous occupions le centre, nous paraissait en grande partie parvenu au plus haut degré de culture.

» Nous ne fûmes pas tout-à-fait aussi heureux le lendemain; un léger brouillard couvrait l'horizon. Nous distinguions cependant parfaitement l'océan dans la baie de Cardenas, et les eaux bleues qui séparent de la côte l'île de cette baie, ainsi que la forme de l'île même, située au nord-est, à la distance de plus de vingt milles. Nous espérions aussi voir la mer des Caraïbes, qui se trouve au sud-ouest. Par un temps clair, on la découvre parfaitement à vingt-cinq milles de distance; mais ce que nous prenions pour cette mer pouvait bien n'être qu'une masse de brouillards que le soleil n'avait point encore dissipée. Ce qu'il y a de certain, c'est que du point où nous nous trouvions, l'œil peut mesurer en quelque sorte l'île entière de Cuba, et l'observateur pourra s'y convaincre qu'une ligne de quarante-cinq à cinquante milles atteindra en droiture des bords de la mer des Caraïbes à ceux de l'Atlantique. Nous pouvions aussi de notre pic suivre la chaîne des montagnes de Camiraoca, qui s'étend irrégulière-

ment cent vingt milles à l'ouest, vingt au nord, cinq au sud, et six environ à l'est. Au-delà de ces limites, et à l'est, l'île n'offre plus qu'une belle plaine unie de trois cent milles environ d'étendue d'une mer à l'autre.

» Comme les rivières navigables sont en très-petit nombre, et que les frais de transport des effets de quelque poids absorbent souvent plus de la moitié de la valeur des articles avant d'arriver aux divers marchés, on peut espérer qu'à une époque peu éloignée, l'industrie espagnole s'élèvera au point d'établir des canaux ou des chemins de fer à travers les parties les plus productives et les plus praticables de ce fertile pays.

» Les montagnes de Hacana sont en partie nues et arides; en d'autres endroits, des pois de senteur, de belles fleurs d'un rouge pourpré que porte une liane à feuilles de myrte; des aloës à tiges de dix à quinze pieds, que les Espagnols appellent *pinea de sacra;* des *céréus* qui fleurissent la nuit, etc., poussent leurs racines dans les crevasses des rochers, et s'élancent jusqu'aux sommets des pics. »

On sait que la valeur d'un nègre africain nouvellement importé aux Antilles, augmente ou diminue selon la tribu à laquelle il appartient; il est d'ailleurs une règle générale adoptée tant pour les ouvriers libres que pour les esclaves, pour les bêtes de somme comme pour les laboureurs à face humaine, c'est que leur utilité, ou les services qu'on en peut tirer, sont encore plus en proportion de

la bonté de leurs caractères ou de leurs dispositions naturelles, que de leur force musculaire. Les nègres Carrobalees sont arrogans, les Mandingues sont adroits, contens de peu et bons travailleurs; les Gangars sont voleurs et disposés à s'enfuir; les Fantees sont haineux et vindicatifs. Le docteur Abbot raconte le fait suivant qui se passa sur une habitation qu'il visitait. Un Fantee, irrité contre le préposé au travail ou commandeur noir, bien qu'il fût de sa propre nation, mais qui avait sévèrement châtié la femme du Fantee, jura de se venger. Il attacha une nuit, avec des cordes, la porte de la *bohea* (case) qu'habitait celui qu'il appelait son tyran, et y mit le feu en plusieurs endroits. Le premier nègre qui s'échappa des flammes, et qu'il prit pour son ennemi, fut sur-le-champ poignardé; le commandeur s'élançant à sa suite, voulut en vain parer avec son fouet les coups furieux qui lui étaient portés, il eut à son tour la gorge coupée. Le meurtrier se trancha ensuite lui-même la jugulaire, et pour être bien sûr de n'en pas revenir, il trouva encore assez de force pour se plonger le couteau dans le cœur.

Le voyageur américain décrit avec détail un arbre qu'il ne désigne cependant sous aucun nom botanique, mais qui dans l'île est considéré comme une des plus belles productions du règne végétal, et y est vulgairement appelé l'*arbre de beauté;* « sa forme, vue à une petite distance, est celle d'une sphère; le branchage est serré et régulier, le feuil-

lage est si épais, qu'il semble former une masse compacte : on dirait qu'il est artistement paré comme pour une *exposition publique*, et lorsque nous en approchâmes, un oiseau au brillant plumage écarlate était posé comme un diamant au milieu de la verdure. M. C. et moi nous descendîmes de cheval pour examiner de près cet arbre renommé; le tronc avait trois pieds de diamètre, le globe entier en avait soixante, et telle était aussi sa hauteur. Les branches s'étendaient de tous côtés avec une régularité remarquable, et quoique en quantités innombrables, elles ne se froissaient ni ne se croisaient entre elles. »

Les plantations de café, avec leurs belles avenues de palmiers et d'orangers, dont nous avons déjà parlé; leurs plants couverts dans la saison d'une multitude de fleurs blanches comme la neige; au milieu des caféiers, de nombreuses rangées de plantains ou bananiers, avec leurs larges feuilles, leurs branches pliant sous le poids des trésors de leurs fruits excellens, qui se montrent sous toutes les formes et grandeurs, depuis le bouton jusqu'à la maturité; tout cela embellit, selon le docteur Abbot, des paysages élyséens; malheureusement le bruit qui y règne, les voix menaçantes des commandeurs les sons répétés de leurs fouets, ne rappellent que trop au spectateur que ce n'est pas encore là le vrai paradis.

Les combats de taureaux avec des chiens, et les combats de coqs sont les principaux divertissemens des habitans de cette île, ainsi que dans

presque toutes les autres contrées soumises à la domination espagnole. On s'y livre à Cuba avec une fureur incroyable. Dans les plus petites villes, des édifices commodes sont consacrés à ces spectacles nationaux : le planteur et son esclave, l'estropié, le sourd-muet, le paralytique, les alcades et les gouverneurs eux-mêmes sont mêlés ensemble, et forment une grotesque assemblée qui se presse autour de l'arène. Le docteur Abbot fut un jour arrêté dans la rue par la foule qui s'y précipitait de divers côtés. « Il s'y trouvait, dit-il, des *volantes*, amenant les planteurs de la campagne, des habitans de toutes les classes, hommes, femmes et enfans. J'appris bientôt que c'était l'heure des combats de coqs, et que nous étions près du théâtre. Cette passion populaire forme un des traits marquans du caractère espagnol, qui frappe le voyageur dans chaque ville et chaque village. On nous proposa d'assister à la scène animée qui allait s'ouvrir : je me sentis d'abord révolté à l'idée de laisser l'empreinte de mes pas sur un pareil terrain ; mais en philosophe chrétien qui voulait étudier les hommes, je me laissai entraîner. J'entrai dans un bâtiment de forme circulaire, bien couvert, avec une arène entourée de banquettes et de loges qui s'élevaient les unes au-dessus des autres, depuis le sol jusqu'au plafond. Quoique ce ne fût ni dimanche ni fête, jours où le spectacle est le plus suivi, la salle était bien garnie. Il y avait au moins deux fois plus de monde que je n'en avais vu dans l'église la plus fréquentée. Sur

un siége élevé au-dessus de la galerie, séparé des autres spectateurs, plongeant sur l'arène, et d'où l'on ne pouvait rien perdre des détails du combat, était assis le *juge*. Ce haut fonctionnaire est régulièrement *commissionné* par le gouverneur ou l'alcade de l'endroit, et ses sentences sont sans appel. Le magistrat vénérable que je vis ici me parut bien avancé en âge pour remplir d'aussi importantes fonctions : à en juger par ses cheveux blancs, sa figure ridée et son dos voûté, il devait au moins avoir soixante-dix ans; mais il faut rendre justice à Sa Grâce espagnole, elle ne se conduisit pas comme parfois Philippe de Macédoine sur son trône, ou comme quelques-uns de nos représentans républicains sur leurs bancs; il ne dormit point pendant la séance. Une seule chose importante fut omise, *il ne prenait point de notes*. D'ailleurs je suis forcé de l'avouer, il suivit la cause dans tous ses détails et ses divers succès. Aucun argument des parties adverses ne fut dédaigné, et pendant tout le temps que je considérai ce magistrat, je ne pus remarquer ni le plus léger indice de faveur ou de partialité, ni la moindre interruption dans son imposante gravité.

» En promenant mes regards autour de l'arène, je pus compter une vingtaine de coqs. Jamais je ne vis d'oiseaux plus privés : il n'y avait nul besoin de les tenir enfermés, ils reposaient tranquillement sur la main de leur maître ou sur celle d'un de ses serviteurs, élevant seulement de temps en

temps la tête, et chantant du haut de ce perchoir. Les ciseaux ou les pincettes les avaient débarrassés de toutes les excroissances inutiles, telles que la crête et les plumes sur le cou et la queue. Ces parties avaient pendant long-temps été frottées d'*arguadente* (eau-de-vie ou esprit de vin), et étaient d'une couleur de sang. Deux combattans furent présentés dans l'arène, l'un par un riche planteur vendant plus de deux mille boucauts de sucre par an. Je vis les doublons (ou onces d'or, comme ils les appellent) couler par poignées de plusieurs mains. On permit d'abord à un coq de becqueter l'autre, pour les animer au combat; les coups étant rendus avec fureur, on les lança dans l'arène, où la lutte à mort devait commencer. Ils furent bientôt tous deux couverts de sang, et il y en eut beaucoup de répandu sur l'arène : l'un des coqs avait la poitrine percée par l'éperon de son adversaire, la blessure me paraissait devoir être mortelle; mais il fallait qu'il expirât sur place. On suspendit un moment l'affaire pour ranimer les combattans, en frottant leurs plaies avec de l'eau-de-vie et en leur en faisant avaler; ensuite on les lança de nouveau l'un contre l'autre pour la victoire ou la mort. Nous en avions assez vu, nous nous retirâmes en proie à mille réflexions mélancoliques.

» C'est pour moi un grand sujet d'étonnement que nulle entrave ne soit opposée à un divertissement aussi barbare, ainsi qu'à des jeux de hasard tenus aussi ouvertement : ils sont au contraire

encouragés..... J'avoue que, puisqu'on tolère un jeu qui excite les passions les plus impétueuses, il faut bien que le gouvernement intervienne en y établissant un juge, pour prévenir au moins les combats à mort qui auraient lieu journellement entre les joueurs comme entre les coqs..... On pourrait croire que des jouissances de ce genre ne seraient goûtées avec ivresse que par la populace ou des nègres abrutis par l'esclavage; mais il n'en est point ainsi, l'alcade de cette ville élève quatre-vingt-dix coqs de combat; des hommes à immenses fortunes, des planteurs arrivant de loin dans leurs *volantes*, se mêlent sur cette scène sanglante avec des gens du peuple, des nègres, etc., tous communiquant ensemble en parfaite liberté et égalité. Je vis des jeunes élégans faire des paris de une à douze onces (de dix-sept à deux cents dollars), sur l'issue du duel entre deux oiseaux; et, comme si cette passion devait exercer sa funeste influence même sur les êtres les plus maltraités par la nature ou le sort, je vis là des sourds-muets qui s'agitaient violemment pour établir leurs paris par signes, et un autre homme d'une quarantaine d'années, impotent de tous ses membres, se faisait porter au combat de coqs par ses nègres. »

Les meurtres et les assassinats, fréquens dans ce pays, peuvent en grande partie être attribués aux querelles qui s'enveniment pendant les combats de coqs, de taureaux, autour des tables de billards, et à la passion effrénée des jeux de hasard. La loi or-

donne, il est vrai, l'emprisonnement des témoins d'un meurtre, jusqu'à ce que la cause soit jugée; mais cette jurisprudence facilite l'impunité : dès qu'un crime se commet, tous ceux que le hasard en rend témoins s'enfuient au plus vite pour n'être point compromis, et le coupable échappe à la vindicte publique, faute de preuves.

Nous ne reproduirons pas ici les longues digressions que fait à ce sujet le docteur Abbot sur la religion catholique, et son influence sur les mœurs et le caractère des peuples. Il est assez naturel qu'un ministre protestant soit convaincu de l'excellence de son culte; mais il y a quelque chose de puéril dans son étonnement perpétuel, dans ses exclamations, et dans sa réprobation générale de tout ce qu'il observe. Un homme instruit, comme il paraît l'être, devait s'attendre à rencontrer presque tout ce qui l'affecte si vivement. Nous ne saurions cependant trop le blâmer quand il censure amèrement la conduite de quelques membres du clergé, qui, selon lui, remettent l'heure de la messe pour assister à l'issue du combat de deux coqs, ou qui, après avoir officié le matin à l'église, passent le reste du jour au billard, et entretiennent même des liaisons coupables dans leurs propres maisons. Ce dernier cas, dit M. Abbot, est des plus communs.

Le sort des esclaves à Cuba est plus dur, ajoute-t-il, que dans les Etats-Unis. On exige des nègres, dans l'île espagnole, un tiers de travail journalier de plus que dans la Caroline du Sud et

la Virginie. Ils sont conduits à l'ouvrage dès la pointe du jour, et ne rentrent dans leurs cases qu'à la nuit; souvent même, quand l'ouvrage est pressé, on les fait travailler à la clarté de la lune et des étoiles. Il en résulte que la mortalité des noirs est très-grande; on la calcule sur quelques plantations à douze ou quinze pour cent. Plusieurs colons n'achètent que des esclaves mâles, comme étant plus propres aux rudes travaux qui leur sont imposés. Cependant, depuis la promulgation des lois contre la traite, qui rend les arrivages des remplaçans un peu plus difficiles, on commence à s'intéresser davantage à la reproduction de l'espèce dans l'île même. Malgré les peines décrétées contre ceux qui se livrent encore à la traite, ce commerce est loin d'avoir entièrement cessé; il se fait seulement moins ostensiblement, et la marchandise est payée plus cher. Les bâtimens employés sont de petits schooners construits sur le modèle de ceux de Baltimore, et remarquables par leur marche supérieure. Ils entrent souvent dans les ports des Etats-Unis, sous prétexte de détresse, mais en effet pour y acheter ce qui sert à leurs opérations illicites, car ces marchandises se trouvent à meilleur compte sur le continent américain que dans l'île de Cuba. Tous ces fins voiliers sont sensés faire le commerce d'or et d'ivoire sur les côtes, ou en remontant les rivières de l'Afrique; quand ils échappent aux croiseurs anglais, les bénéfices sont énormes, et il faudra bien un jour avoir recours à d'autres moyens que ceux em-

ployés jusqu'ici pour réprimer l'audace et la cupidité de ces vendeurs d'hommes.

Un des traits honorables du caractère espagnol est la sobriété. Il est extrêmement rare de trouver chez ce peuple des individus, même de la plus basse classe, qui s'abandonnent au vice honteux de l'ivrognerie. Les observations du docteur Abbot à cet égard donnent lieu à quelques réflexions assez sévères sur l'intempérance reprochée aux Américains des Etats-Unis, qui paraissent en grande partie avoir hérité des dispositions de leurs ancêtres britanniques. Les esclaves des Espagnols ne prennent malheureusement point leurs maîtres pour modèles, et plus de châtimens sont infligés sur les plantations pour l'ivrognerie et les crimes qui en résultent, que pour tous les autres délits ensemble.

«Le mal est certainement très-grand, dit M. Abbot : pour y porter remède, plusieurs maîtres ou administrateurs punissent l'ivresse avec la plus grande sévérité, et ces rigueurs, parfois révoltantes, n'amènent cependant aucun résultat satisfaisant; la tentation devient irrésistible chez tous ceux qui ont pris l'habitude des boissons spiritueuses. Sur d'autres plantations, on montre quelque indulgence; des distributions modérées de liqueurs sont faites dans les grandes occasions, comme à la naissance ou au baptême d'un enfant du propriétaire, et dans la saison pluvieuse, pour empêcher les fièvres et refroidissemens des nègres qui reviennent mouillés de leurs travaux. Ce qu'il

y a de certain, c'est que le goût de l'*arguadente* est ainsi entrenu chez les vieux esclaves, et inspiré aux jeunes; il faut ensuite, pour le réprimer, avoir recours à des châtimens dont la douleur outrepasse de beaucoup les jouissances accordées par quelques faibles distributions.

» Je serais certainement le dernier des hommes qui voudrait diminuer le peu de soulagemens procurés à la misère de ces infortunés; mais je suis convaincu que le plus grand des bienfaits qui puisse leur être accordé, est de leur interdire les spiritueux en toute saison et en toutes circonstances..... Sur trois plantations contiguës et composées chacune de plus de quatre cents esclaves, ce moyen a été tenté avec le plus grand succès. Non-seulement on punit l'ivresse, mais le seul acte de boire de l'eau-de-vie. Il y a une méthode certaine de découvrir le buveur, quelque sobre qu'il soit; son haleine suffit pour le trahir. En vain plusieurs moyens ont été tentés pour se soustraire à la preuve qu'elle fournit, tels qu'infusions d'herbes fortes et odorantes dans les boissons ordinaires, etc.; le nez infaillible de l'administrateur ou *magoral* ne s'y laisse point prendre, et l'inévitable correction qui suit la violation de la défense rend maintenant les transgressions très-rares. Ce n'est qu'après avoir acquis la certitude que la mauvaise santé, la mort prématurée de plusieurs nègres, les querelles et les vengeances sanglantes qui se portaient parfois jusqu'au meurtre des femmes et des enfans, étaient dus à l'eau-de-vie, que les propriétaires ont pris la

résolution d'en défendre entièrement l'usage, et le succès de cette mesure a passé toutes leurs espérances. La tranquillité règne sur ces plantations, l'état sanitaire s'est amélioré, et un bien plus grand nombre d'enfans y naissent maintenant; il n'est plus nécessaire même de recourir aux châtimens rigoureux pour maintenir l'ordre et la discipline.

» Les écrits de plusieurs médecins éclairés viennent à l'appui de ce système. Ils nient l'efficacité des boissons spiritueuses pour prévenir les fièvres, et indiquent de meilleurs remèdes. On a remarqué que sur les habitations où l'on est dans l'usage de donner un verre d'eau-de-vie aux noirs, quand ils sont mouillés, ils recherchent avidement et sans nécessité toutes les occasions d'être inondés par la pluie ou transis de froid, afin d'obtenir leur breuvage favori. Dans les Etats-Unis, la pauvreté ou la ruine d'une foule d'individus, et les neuf dixièmes des crimes qui s'y commettent, sont dus aux boissons fortes et à l'abus fréquent de ce poison funeste. Qu'il est donc louable le planteur qui, en maintenant ses esclaves dans une heureuse ignorance, les préserve ainsi du mal physique et moral qui accable tant d'hommes libres! »

Après avoir séjourné quelque temps sur les établissemens de plusieurs de ses compatriotes, le docteur Abbot se rendit par terre à la Havane, et de là à une soixantaine de milles au S. O. sur la côte méridionale de l'île, qu'il parcourut ensuite en tout sens. Il fit de la sorte successivement de huit cents

à mille milles dans l'intérieur. Son journal, car c'est ainsi qu'on peut considérer la série de ses lettres, contient des détails aussi instructifs qu'agréables. Il évalue la population blanche de Cuba à 259,100 et quelques âmes, la population noire libre ou de sang mêlé à 154,000, et les esclaves à 225,000, ce qui forme un total de 638,000 et quelques centaines d'âmes. M. de Humboldt la porte un peu plus haut, ou à 715,000. Aucun dénombrement exact n'a encore été exécuté. Le docteur Abbot revient souvent sur un fait d'une grande importance pour la sécurité des individus comme des propriétés, la stabilité des lois, et la tranquillité de l'île, c'est l'existence d'un nombre considérable de petits cultivateurs ou moyens propriétaires, connus sous la dénomination de *montaneros*. Ils forment une espèce de milice répandue sur tous les points de l'île, et se trouvent ainsi en état d'étouffer sur-le-champ toute révolte des esclaves. Au reste, l'auteur ajoute qu'il n'a point voulu prodiguer dans ses lettres les réflexions politiques sur l'état actuel ou l'avenir présumable de Cuba, mais il croit que ses habitans sont appelés à de hautes destinées. Ils sont riches de 6,800 lieues carrées d'un sol fertile; comparés aux habitans des autres îles où l'esclavage est encore en vigueur, ils sont bien autrement forts d'une population *libre*, d'une nombreuse milice bien armée et bien montée. S'ils restent à l'abri de toute oppression, la population mixte deviendra de plus en plus homogène et animée de patriotisme. Le temps

leur fera faire des progrès en union, en sagesse et en lumières, et ils auront enfin l'attitude de dignité que leur nombre, leurs ressources et leur position relative aux autres peuples leur donnent le droit de prendre.

Le docteur Abbot avait entrepris ce voyage dans l'espoir de rétablir, sous l'influence d'un climat doux et favorable aux valétudinaires, une santé languissante. Il se flattait déjà d'avoir atteint ce but; mais en retournant dans sa patrie, il retomba malade pendant la traversée de Charlestown à New-York, mourut sur le vaisseau qui faisait quarantaine près de cette dernière ville, et fut inhumé à Staten-Island.

LETTRES

SUR

LA GUADELOUPE[1].

N° IV.

La Guadeloupe ..... 1826.

MONSIEUR,

Je vous ai annoncé dans ma dernière lettre la suite de ma conversation avec M. S***. Ayant pu le soir nous isoler au bout d'une vaste galerie, je le priai de me dire comment il se faisait qu'avec cette richesse de produits, les colonies, à ce que

[1] *Voyez* les numéros d'octobre et novembre.

j'avais entendu répéter si souvent, coûtassent plus au gouvernement qu'elles ne profitaient au commerce.

C'est encore une bien grande erreur, me dit-il. Remontons, non à une époque perdue dans la nuit des temps, mais au milieu du seizième siècle: alors la Guadeloupe, achetée 80,000 francs, fut livrée à une compagnie qui jouissait de grands priviléges et était encouragée par des primes et des sacrifices que s'imposait le roi pour la soutenir et couvrir ses pertes. Sans doute la colonie coûtait plus alors qu'elle ne rapportait; mais c'était, à bien dire, la dépense d'établissement, et Louis XIV ne regrettait pas les sommes qu'il donnait de sa cassette, parce qu'il voulait hâter le moment où le commerce national pourrait trouver de véritables avantages à trafiquer avec la Guadeloupe. En effet, dès 1774, les négocians de la métropole recueillirent le fruit des bienfaits du roi jusqu'en 1789. S'est-on plaint que les colonies coûtassent plus à la France qu'elles ne donnaient de bénéfice à notre commerce? Aurait-on osé comparer la dépense pour les garnisons, les fortifications et l'administration, avec les richesses qui affluaient de chez elles dans la métropole?

Après une horrible révolution, la Guadeloupe a été rendue à la France non pas dans l'état prospère où elle était en 1789, puisqu'elle a été le théâtre des plus affreux désastres, mais avec des colons sages et laborieux. Grâce à eux, cette colonie renaît aujourd'hui de ses cendres; la

valeur de ses établissemens est de plus de 300,000,000 fr. Elle donne à notre commerce un mouvement annuel d'affaires de 39,000,000 fr., sans comprendre les bénéfices qu'il fait sur les ventes, et ce dont il profite sur les frais énormes et charges imposés aux colons par la métropole qu'il faut payer. Pense-t-on que ces avantages souffrent la comparaison de la dépense pour 2,000 hommes de garnison, et de 120,000 francs que coûte l'administration? Tout le reste est à la charge de la colonie. Ces faits ne sont pas des suppositions, ils sont basés sur des calculs faciles à vérifier. — J'avoue que j'ai peine à concevoir..... Mais quel intérêt peut-on avoir à déprécier cette colonie, une des plus productives des Antilles, d'après les renseignemens que vous me donnez? — Je l'ignore comme vous, mais je présume que l'opinion publique est loin d'être éclairée sur la véritable position de cette île. On ne la connaît, ainsi que la Martinique, que par ce qu'on en dit aux chambres, et ceux qui en parlent dans le monde sont souvent mal inspirés. La teinte de philantropie qui colore leurs discours y attache un intérêt puissant; l'opinion se forme, se prononce, et le gouvernement est obligé de suspendre les effets de ses intentions bienveillantes pour les colons.

. . . . . .

Cette accusation, si souvent reproduite, contre les colonies, d'être à charge à la mère-patrie, et qui leur a été si fatale, est cependant bien facile à

détruire. Je ne vous demande pour cela que de jeter les yeux sur le tableau ci-joint du mouvement du commerce de la Guadeloupe et de la Martinique avec la métropole; il vous convaincra, je l'espère, de l'importance de ces deux possessions extrà-continentales de la France. Il est difficile en effet d'argumenter contre des chiffres. En Angleterre, on a des idées bien opposées à celles que l'on cherche à faire prévaloir en France sur les colonies. Son gouvernement ne dédaigne pas le moindre coin de terre, fût-il placé aux antipodes ou sous les glaces du pôle. Il étend sa sollicitude jusque sur le plus meurtrier rocher de l'Atlantique, et trouve moyen de tout utiliser par ses *convicts* et ses marchands.

APERÇU DU COMMERCE DE LA METROPOLE AVEC LA MARTINIQUE ET LA GUADELOUPE, ET DES CHARGES SUPPORTÉES PAR LES COLONS ET CONSOMMATEURS FRANÇAIS.

IMPORTATION des MARCHANDISES NATIONALES.	VALEUR des Marchandises dans le royaume.	FRAIS, COMMISSION D'EXPÉDITION, Fret et Assurances	VALEUR des Marchandises à l'arrivée dans les colonies.	FRAIS DANS LES COLONIES, droits d'entrée, BÉNÉFICE NET SUR LES MARCHANDISES, et commission.	VALEUR en gros des Marchandises importées.
Martinique.. 17,000,000 f. Guadeloupe. 15,000,000 f		Frais de chargemens et autres..... 700,000 f. Commission d'expédition ..... 640,000 Fret de 66,000 tonneaux chargés en marchandises..... 3,500,000 Assurances des marchandises 640,000		Frais de débarquement, magasinage et autres..... 800,000 f. Droit d'entrée..... 400,000 Bénéfice net sur les marchandises..... 6,400,000 Commission de vente..... 1,350,600	
32,000,000 f.	32,000,000	5,280,000 f.	37,280,000	8,950,600 f.	46,230,600
				Prix des denrées en France.. . . .	32,000,000
				Perte supportée par les colons. . .	14,230,000

EXPORTATION des DENRÉES COLONIALES POUR LA FRANCE	VALEUR des denrées dans les colonies.	DROITS, FRAIS, COMMISSIONS, Fret et Assurances.	VALEUR des denrées à l'arrivée en France	FRAIS, COMMISSIONS, COURTAGE, et dû croire	VALEUR des denrées coloniales, sans comprendre les droits d'entrée
Sucre. Café Coton. Articles divers. De la Martinique. 50,000,000 2,000,000 400,000 1,200,000 De la Guadeloupe. 66,000,000 3,000,000 400,000 800,000 La valeur de ces produits est calculée d'après des prix qui seraient satisfaisans pour les colons, mais qu'ils obtiennent très-rarement, savoir : à 30 fr. le quintal de sucre à 100 le de café } 40,760,000 fr à 120 le de coton et pour divers articles. . 2,000,000 fr	42,760,000	Droits de sortie. 427,600 f Frais de chargement et autres..... 4,000,000 Commission d'expédition, fret pour les denrées.. 9,158,000 Assurances des denrées 855,200	53,716,800	Frais de déchargement et autres. 1,000,000 f. Commission de vente, courtage et dû croire... 3,670,000	
		10,956,800		4,670,000 f.	58,386,800
				Prix des denrées dans la colonie	42,760,000
				Différence supportée par les consommateurs.	15,626,800

résulte que le montant des échanges avec les colonies de la Martinique et de la Guadeloupe est en valeur réelle
les marchandises aux lieux d'expédition, de ..... 74,760,000 f.

e le mouvement de ce commerce donne aux négocians de la métropole et à leurs agens dans lesdites colonies pour les
s frais, commissions, etc..... 22,284,200

r bénéfice sur les marchandises françaises importées dans lesdites colonies 6,400,000

r bénéfice sur les denrées coloniales vendues en France. . Mémoire. » »

163,444,200 f.

NB. Malgré les énormes frais que supportent les denrées, et la perte de leur déchet et de la différence de tare, le sucre acheté 50 francs le quintal ne revient, en entrepôt, qu'à 44 francs, et peut être vendu, droits acquittés, 70 fr.; mais comme nos colons ne sont pas en position d'expédier leur sucre pour leur propre compte, ils n'obtiennent, sur les lieux, le prix de 50 francs, que lorsque la denrée se vend en France 74 et 75 francs; le surplus des 70 francs est aussi leur bénéfice du négociant spéculateur. Ainsi on risque peu de se tromper en portant le bénéfice que fait le commerce national sur le sucre de nos îles, à 4 fr par quintal; ce qui doit donner sur les 116.000,000 de sucre de la Martinique et de la Guadeloupe, 4,640,000 fr net.

N° V.

Monsieur,

A cinq heures du matin, je me suis rendu chez M. S***. Nous sommes montés à cheval et sortis de la ville par le champ d'Arbot. Le soleil aux Antilles offre un tableau imposant. A mesure que nous nous élevions, nous découvrions de nouvelles richesses. A nos pieds, la rade où flottaient les pavillons de divers navires; au-dessus de nous de hautes montagnes, couvertes de la végétation la plus belle, se perdaient dans les nues; des torrens en descendaient avec fracas. Tout était coloré des feux du soleil. Des camélias, des cactus nuancés des couleurs les plus vives parfumaient le chemin. Les oiseaux-mouches, les sucriers planaient avec rapidité au-dessus de leurs calices, et leur brillant plumage reflétait l'or et l'azur.

Eh bien! me dit M. S***, vous admirez ce ciel des tropiques? La nature fut-elle jamais plus belle, plus parée? — Non, je l'avoue, mais je frémis quand je songe que les plus grands fléaux pèsent sans cesse sur ce magnifique pays, et qu'il est peuplé d'esclaves. — Puisque vous revenez sur ce chapitre, veuillez écouter quelques observations sur le caractère des colons et sur leur position.

J'ai été à même de les apprécier, et bientôt, j'espère, votre propre expérience vous convaincra qu'elles sont fondées.

Le colon est généralement bon, humain, généreux, à ce point qu'il fera des sacrifices pour venir au secours de celui dont il aura à se plaindre, et qu'il ira même le soigner lorsqu'il sera malade. Le nègre n'a jamais connu ce beau sentiment pour son semblable : il s'éloigne du nègre souffrant, et ne s'en rapproche que pour le porter en terre, parce qu'alors ce triste devoir n'est pas pour lui sans plaisir. Le colon est très-susceptible. Blessé dans son amour-propre, il se croirait déshonoré de le souffrir. Sa vengeance est noble, mais jamais cruelle; quels moyens n'a-t-on pas de donner à ces sentimens la meilleure direction! On n'a à combattre chez lui aucuns mauvais principes, aucune opinion politique contraire au gouvernement. Il sent le besoin de la religion, et se plaît à ses exercices autant par conviction que par mœurs et par habitude, et pour donner le bon exemple; les colons sont probes et intègres dans les fonctions honorables qui leur sont confiées. Juges, ils sont invariables dans leur conduite, quoiqu'ils ne soient pas inamovibles.

On ne saurait donc trop appeler la sollicitude du gouvernement sur une partie estimable de la société qui ne demande qu'à être utile à la métropole, qui l'est réellement, et qui le serait encore davantage, si l'on excitait son émulation et ses travaux, et si l'on assurait sa tranquillité.

Sans doute des entrepreneurs de canaux, de routes, méritent d'être encouragés; mais ils spéculent à coup sûr, et ni leur fortune ni leur personne ne sont en danger.

Les colons, au contraire, ont toutes les chances contre eux. Ils sont exposés à toutes les calamités qui détruisent ou rendent leurs propriétés sans valeur. Ils ont toujours à craindre la guerre, les révoltes, les ouragans, les pénuries; sans sûreté pour leurs familles, sans garantie de la conservation de leurs biens, ne devraient-ils pas regretter de s'être expatriés pour venir habiter un pays où le fruit de leurs travaux et de leurs sacrifices peut d'un instant à l'autre être perdu, où de mauvaises inspirations données à leurs esclaves peuvent en faire leurs assassins. Ces malheureux colons ont été encore plus victimes de la révolution qu'aucun propriétaire de France, et à leur retour de l'émigration, ils n'ont trouvé sur leurs habitations que des ruines et des cendres. C'est à force de dépenses et de labeurs qu'ils avaient réussi en partie à réparer leurs pertes, mais de nouvelles calamités viennent s'appesantir sur eux. Au mois de septembre 1824, un coup de vent ravage leurs plantations; au mois de juillet 1825, un ouragan, le plus terrible qu'on ait éprouvé dans les Antilles, anéantit leurs établissemens et leur ville, et c'est alors que la reconnaissance de Saint-Domingue leur parvient, et les plonge dans la plus sombre inquiétude.

Mais j'aperçois l'habitation de M. V***. Que dites-vous de ce point de vue?

Tout entier aux détails que me donnait M. S***, je n'avais pas aperçu l'aspect vraiment enchanteur d'un petit village adossé à une haute montagne. Des maisons dispersées çà et là étaient chacune entourées d'un petit jardin couvert de fleurs et de fruits. Ces petites chaumières, me dit M. S***, sont les cases à nègres; et ces bâtimens que vous voyez là-bas sont le moulin, la purgerie, et près de ces ruines, c'est l'hôpital. Je cherchais partout la maison du colon : il me fit remarquer un amas de décombres sur lesquels on avait élevé à la hâte une grande cabane en bois qui n'était pas entièrement couverte. Nous y arrivâmes et demandâmes M. V***. On nous dit qu'il était occupé à l'hôpital, et qu'on allait l'avertir.

Chaque sucrerie a-t-elle un hôpital, demandai-je à M. S***? — Oui, sans doute; un médecin y vient faire sa visite trois fois par semaine; les autres jours, le maître le supplée et donne ses soins aux nègres souffrans.

Un homme d'un extérieur noble et agréable vint à nous. Il accueillit mon compagnon avec beaucoup de cordialité. Lorsqu'il sut qui j'étais, il m'offrit tout ce qui dépendait de lui pour satisfaire ma curiosité, et me fit promettre de passer la nuit chez lui, en s'excusant du trop modeste appartement qu'il pourrait me donner. Mais l'ouragan, dit-il, nous a tellement maltraités, que nous sommes obligés de camper.

Il nous pria d'entrer dans une vaste salle où étaient sa femme jeune et jolie, et ses enfans jouant

avec des négrillons. Elle nous reçut avec beaucoup de grâce et de modestie. Sa tête, couverte d'un madras noué négligemment, d'où s'échappaient de grosses boucles de cheveux noirs, l'expression fine et spirituelle de son regard, un abandon général dans toute sa personne, lui donnaient cette physionomie piquante et gracieuse qui appartient aux créoles. Elle réitéra d'une manière très-aimable l'invitation que son mari nous avait faite, et me présenta ses deux fils, qui étaient charmans. On fit servir à déjeûner. Les attentions de cette dame et de son mari, leur conversation agréable, leurs manières distinguées, la joie peinte sur la figure de leurs domestiques, l'empressement qu'ils mettaient à prévenir les ordres de leurs maîtres et à donner leurs soins aux enfans, me faisaient comparer ce que je voyais et ce que j'entendais avec les rapports infidèles qui défigurent totalement le caractère, l'éducation et les mœurs des colons.

Après le repas, M. V*** me conduisit dans les bâtimens de la sucrerie, et me fit remarquer qu'ils étaient entièrement reconstruits. Ce que l'ouragan n'avait pas enlevé, me dit-il, était tellement lézardé ou ébranlé, qu'il a fallu l'abattre. Je voulais aller voir les plantations, mais M. V*** me conseilla de laisser passer la forte chaleur, et de ne faire ma promenade qu'après-dîner. Nous revînmes chez lui, et il m'obligea de me reposer dans le modeste appartement où je devais passer la nuit. Il vint deux heures après me réveiller, et m'invita à faire une partie de tric-trac. Sa femme nous sé-

para pour aller dîner. Après avoir pris le café, je témoignai à M. V*** le désir de me promener seul, ne voulant pas le déranger de ses occupations. J'eus beaucoup de peine à l'y faire consentir. Il me donna un nègre pour me conduire.

Je partis avec mon *cicérone* couleur d'ébène, qui me montrait en souriant deux rangées de belles dents blanches. Il s'appelait Apollon, et était très-content de son sort. Je voulus d'abord voir les cases à nègres. En un demi-quart d'heure nous y fûmes : le bruit qu'on y faisait eût suffi pour guider notre marche, car les sons d'une espèce de tambour et de callebasses remplies de pois qu'ils agitent fortement, s'entendaient de fort loin. Je fus témoin du spectacle le plus bizarre que l'on puisse imaginer : cent cinquante à deux cents nègres ou nègresses habillés d'une manière grotesque, couverts de chaînes ou d'anneaux de cuivre doré ou d'argent, dansaient avec une coquetterie trop plaisante; les autres, comme des frénétiques, étaient animés par cette musique bruyante et barbare. Je demandai à Apollon à quelle occasion se donnait cette fête; il m'apprit que deux fois la semaine, les nègres dansaient la *bamboula*.

Apollon considérait ce spectacle avec envie, il n'osait me demander la permission de se mêler aux danseurs. Je prévins ses désirs, et en deux bonds il fut au milieu d'eux.

Je m'éloignai de l'habitation; je me plaisais à être seul. Je jouissais en silence de la fraîcheur de l'air, du murmure des ruisseaux et des dernières

Harmonies des lumières et des ombres, car le soleil dorait encore la cîme des forêts qui bornaient l'horizon. Ces sites sauvages et pittoresques m'attachaient, je laissais errer mes pensées sur ce peuple, ce pays si neuf encore; je commençais à me persuader que les nègres étaient loin d'être malheureux.

L'accueil plein d'aménité et de franchise du colon détruisait en partie mes injustes préventions, et me rappelait presque ces temps fabuleux de l'âge d'or, ces patriarches vertueux près d'une nombreuse famille, vivant dans leur simplicité première. En effet, un colon isolé avec sa famille, éloigné du faste des villes, occupé sans cesse de culture, de travaux dans sa fabrique et du régime de ses noirs, ayant sous les yeux le spectacle continuel des beautés de la nature, spectacle qui élève l'âme, agrandit les idées, ne peut être foncièrement cruel ni méchant. Il doit sentir le besoin de s'attacher les cœurs, et de fonder son plus grand bonheur sur l'amour de ceux qui l'entourent [1].

[1] Les opinions libérales de notre jeune collaborateur sont trop connues pour qu'on puisse voir dans ces réflexions un plaidoyer en faveur de l'esclavage. Nous ferons observer à cet égard que ces lettres n'étaient pas destinées à être publiées; qu'elles n'ont pas été écrites dans des vues systématiques, mais, pour ainsi dire, comme une confidence et sous l'impression du moment. Peut-être l'auteur s'est-il trop laissé entraîner à cette chaleureuse imagination qui lui a inspiré *Plik et Plok,* mais par cela même que c'est là l'opinion d'un homme de talent et de conscience, elle mérite une plus sérieuse attention. On nous

Je fus tiré de mes réflexions par des chants d'une mélodie douce et plaintive. Je suivis un sentier, au bout duquel se trouvait une case à moitié cachée par des lianes et des mangotiers. Les chants qui avaient cessé un instant furent remplacés par de grands éclats de rire, et bientôt reprirent leur première mesure. Plusieurs nègres et nègresses entouraient un corps couvert d'un linceul. Des *couïs* dans lesquels étaient quelques bananes, des verres et des bouteilles étaient dispersés près d'eux. Le ton douloureux s'arrêta de nouveau, ils vidèrent chacun à leur tour un grand verre de tafia, rirent aux éclats et recommencèrent leur air mélancolique. Ils se turent à mon aspect et m'apprirent qu'ils rendaient les derniers devoirs à un nègre qui avait été empoisonné par la jalousie d'un de ses camarades, qui s'était enfui marron dans la crainte du supplice.

Je les quittai. Cette manière de rendre hommage aux morts, ce mélange de religion et de débauche, d'ivresse et de douleur, avaient quelque chose que je ne pouvais concevoir. Comment des sentimens

saura gré sans doute d'exposer ici les argumens de l'opinion contraire; nous les puiserons dans le voyageur anglais Cowper Rose, dont l'ouvrage a été traduit avec bonheur par M. Cabanis. Le voyage de Cowper Rose (*Quatre années de séjour dans l'Afrique méridionale*), publié tout récemment, se trouve à Paris, chez Cherbuliez. *Voyez* à la fin de cette lettre le fragment que nous en citons.

(*Note du D.*)

si incompatibles chez les nations civilisées pouvaient-ils être réunis dans le cœur des noirs?

Je regagnai le lieu des danses, qui dissipèrent les idées sombres que m'avait données l'aspect du deuil. Apollon m'apprit que la *bamboula* allait cesser. Nous entendîmes une cloche qui sonnait l'heure de la prière. Hommes, femmes et enfans se rendirent dans le plus profond silence au pied d'une croix où étaient agenouillés le colon et sa famille. Les étoiles scintillaient au milieu d'un ciel pur, l'atmosphère était embaumée. A peine l'écho répétait-il le murmure des palmistes dont les longues flèches étaient balancées par les vents. Ce fut sous ce dôme de verdure que le maître et l'esclave se prosternèrent devant le Créateur. Après la prière, les nègres s'en allèrent reposer dans leurs cases, et bientôt tout fut calme comme la nature!

EUGÈNE SUE.

Les esclaves au Cap de Bonne-Espérance [1].

. . . . . .

« Les fermes au Cap sont toutes cultivées par des esclaves, et quoique ici l'esclavage ne se présente pas sous la forme la plus dégradante, quelques-uns de ses traits sont encore révoltans :

[1] *Voyez* la note ci-dessus.

le pas timide et silencieux de la jeune esclave lorsqu'elle entre dans la maison, le ton humble et soumis avec lequel elle s'acquitte d'un message, et cet air d'apathie où semble éteinte l'ardeur de la jeunesse. Lorsque j'ai contemplé ces yeux noirs et ternes, nés pour lancer des regards de feu; ces membres mous et nonchalans, nés pour bondir de joie, je n'ai pu m'empêcher de sentir que cet être était courbé sous le joug, et que ses facultés, que la liberté aurait mises en jeu, étaient anéanties par la dureté de son sort.

» Un jour, en voyage, je m'arrêtai à la porte d'un planteur, et je remerciai une jeune esclave d'un léger service qu'elle m'avait rendu. Elle se tourna vers sa compagne d'un air qui exprimait plus que de la surprise, et toutes deux éclatèrent de rire sans pouvoir se retenir. Mais leur rire était pour moi sans gaîté : il annonçait un état où le refus d'obéir aurait pu être suivi d'un châtiment corporel, et où les remercîmens étaient un langage inconnu. Ces traits sont caractéristiques de l'esclavage, et frappent un Anglais par leur contraste avec les manières respectueuses, mais aisées, des domestiques de son pays.

» Les partisans de ce système, avec cette sécheresse de sentiment commune dans les contrées où règne l'esclavage, et qui calcule froidement la valeur d'un être humain, allèguent que l'esclave est bien nourri, afin qu'il puisse bien travailler; qu'il est traité avec douceur, parce qu'il est de l'intérêt de son maître de le maintenir en santé, et qu'on

le ménage comme on ménage un cheval, afin qu'il puisse aller jusqu'au terme du voyage. Et ce sont là, je pense, les motifs les plus nobles qui influencent la conduite d'un planteur hollandais. Mais il y a assez de place pour la cruauté sans toucher à la vie ou aux membres, et l'intérêt lui-même n'est pas toujours capable de réprimer les passions d'une race d'hommes qui, vivant dans les parties les plus reculées de la colonie, méprisaient naguère les ordres d'un gouvernement éloigné, et se révoltaient lorsqu'il voulait les faire exécuter.

» Je sais qu'il y a des familles où les esclaves sont traités avec douceur, mais cela tient au caractère particulier du maître; c'est une exception au système généralement suivi, loin d'en être la conséquence, car toute organisation sociale dans laquelle on compte beaucoup sur la bonté de l'homme doit être mauvaise. On dit, et cela est vrai, que les esclaves sont presque toujours vicieux. C'est un argument que les maîtres devraient se garder de prodiguer : ce sont eux qui donnent souvent aux jeunes filles la première leçon du crime; et quant à l'ivresse, le vice des hommes, elle est presque pardonnable dans une race abrutie par des traitemens cruels, et qui n'échappe au sentiment de ses maux qu'en se réfugiant dans une insensibilité dégradante. On allègue encore qu'ils sont ingrats. Pauvres malheureux! ils n'en ont pas souvent l'occasion. Ce qu'un maître regarde comme de la bonté pour un esclave n'est souvent que l'effet d'un caprice passager, n'in-

fluence en rien la suite de sa conduite, et ne mérite aucune reconnaissance.

» La servitude a pourtant quelques avantages pour compenser une foule de maux. L'esclave ne connaît jamais cette extrême misère à laquelle est exposée la classe ouvrière de l'Irlande, et quelquefois aussi celle de l'Angleterre; et, quand la vieillesse arrive, entouré de ses enfans, il est entretenu par la famille où il a passé sa jeunesse; il ne connaît ni la mendicité ni les maisons de travail : voilà le beau côté de la question. Mais voici une ombre au tableau : souvent le maître est ruiné et ses biens vendus; le vieil esclave est acheté pour une bagatelle, et condamné à passer le reste de sa vie dans une nouvelle famille, où il trouve peu de pitié pour ses infirmités; il est entouré de gens indifférens, et n'est point aidé dans son travail par de plus jeunes bras, car ses fils ont trouvé d'autres maîtres. Tous les liens qui l'attachaient à la vie, et qui la lui rendaient douce, sont rompus.

» Lorsqu'il n'est plus sous les yeux de son maître, l'esclave devient une tout autre créature, joyeux en proportion de sa tristesse habituelle. J'ai été plusieurs fois témoin de leurs divertissemens, je m'en amusai surtout un jour. La famille s'était rendue à une église éloignée, et les esclaves, profitant de l'absence de leurs maîtres, se procurèrent un violon, et se mirent à danser dans un hangar. Je les regardais danser, et j'étais enchanté de leurs grotesques attitudes dans les valses et dans les quadrilles, dont les mouvemens gracieux

étaient admirablement travestis par des Hottentots et des nègres de Mozambique. Le café circulait, et avec lui la gaieté; mais au moment où la joie et la bonne humeur étaient au comble, on entendit les roues d'un chariot. Le violon cessa, les lumières disparurent, et tout fut plongé dans le silence et l'obscurité. Jamais dans conte de fée, le chant du coq n'eut un effet plus prompt. »

OBSERVATIONS

SUR

L'ÉTAT DE LA GRÈCE

EN 1829.

(4e et dernier article[1].)

GOUVERNEMENT GREC.

J'ai essayé, dans les articles précédens, de signaler les diverses faces sous lesquelles la Grèce se présente à l'œil observateur, de décrire en traits généraux sa population avec ses principales divisions, de rappeler les sources qu'elle possède pour l'agriculture, le commerce, la marine et la guerre. Il me reste à parler de son gouvernement, et à le considérer dans ses rapports vis-à-vis du pays et vis-à-vis de l'étranger, ou bien quant à la politique intérieure et extérieure.

Le gouvernement grec se réduit aujourd'hui à une seule personne, son président. Lorsque le comte Capo d'Istria fut appelé, par l'assemblée nationale, à la tête de l'administration, il sentit que, dans un pays déchiré par les factions comme l'était la Grèce, toute autorité qui ne serait point concentrée dans des mains fortes serait impuis-

[1] *Voy.* les Nos d'avril, mai et juin, octobre et novembre.

sante pour faire le bien, et il exigea, comme condition de son acceptation, que tous les pouvoirs lui fussent remis, au moins pendant les premiers momens, et jusqu'à ce que de nouvelles assemblées nationales eussent statué définitivement sur la forme à donner au gouvernement, qui jusqu'alors n'était que provisoire. Le comte Capo d'Istria avait vieilli dans les fonctions les plus élevées de la diplomatie, et la carrière qu'il avait remplie était assez brillante; une longue expérience avait assez mûri ses idées pour qu'il ne fût point accessible aux illusions qui égarent trop souvent de jeunes têtes. Il avait une grande réputation à conserver, et certes il n'est pas permis de croire que le vain titre de président de la Grèce eût séduit son ambition, s'il n'avait pas cru pouvoir y faire des choses utiles. Il ne devait pas ignorer tous les obstacles qu'il allait rencontrer, les fatigues et les dégoûts dont il serait abreuvé; mais il voyait une nation à fonder, son nom à attacher à une des grandes pages de l'histoire : il s'est cru assez fort pour se charger de cette immense entreprise, et certes il lui a fallu du courage pour abandonner une vie douce et brillante, le fruit des fatigues de toute sa carrière, et se lancer de nouveau au sein des orages, quitter l'Europe et sa haute civilisation, et se mêler parmi des barbares pour les sauver en dépit d'eux-mêmes. A peine était-il en Grèce, qu'il put mesurer les difficultés énormes qu'il avait devant lui; la plus grande était sans doute la présence de ces primats dont j'ai dépeint l'immoralité. Il trouvait ces hommes

au pouvoir, en occupant toutes les avenues, exerçant partout l'influence; il fallait par force qu'il continuât à s'en servir, et cependant c'étaient ceux-là mêmes qui pesaient sur le pays, et étaient les auteurs de tous ses maux; ils étaient incompatibles avec sa prospérité, et ce n'était que par eux qu'il était possible de la fonder. Leur caractère turbulent, leur esprit d'intrigue, leurs habitudes de vol et de désordre ne pouvaient s'accommoder avec un gouvernement stable et régulier. Lorsque ce gouvernement avait été établi, le péril était si imminent, le cri de la nation était si unanime, qu'ils avaient été comprimés par l'élan général; mais le premier mouvement d'enthousiasme était à peine passé, qu'ils recommençaient déjà leurs intrigues, et en voulaient au pouvoir nouveau qui leur interdisait les rapines et la guerre civile. Le premier acte du président avait été de leur retirer le maniement des deniers de l'état, et de se le réserver pour lui seul; mais, quoi qu'il fît, il ne pouvait se dispenser d'avoir des agens, et c'était dans la caste même que son devoir était de combattre qu'il était forcé de les prendre. Il ne voyait autour de lui que des partis, et nulle part la nation; c'était le parti des insulaires, des Moréotes, des Rouméliotes, des Fanariotes; c'étaient Condurioti, Colocotroni, Zaïmi, Coletti, Maurocordato, etc. Adopterait-il un d'entre eux? c'était gouverner le tout par la partie, et rallumer la guerre civile. Les écarterait-il tous également pour ne s'appuyer que sur la nation? ils allaient tous se réunir contre lui,

et le point d'appui qu'il cherchait n'existait même pas. Essaierait-il d'en opérer la fusion? la chose était impossible; les factions veulent toutes une domination exclusive. Placé entre tant d'écueils, le président s'est arrêté au second de ces moyens; il a pensé qu'il était le seul honorable, le seul qui promît pour l'avenir d'heureux résultats; et quoique l'exécution présente les plus grandes difficultés, quoiqu'il ait peut-être à craindre de succomber dans une entreprise aussi hardie, il a cru de son honneur d'aborder le mal dans sa racine, il a refusé d'être un complice de l'anarchie. Mais aussi que de haines n'a-t-il pas soulevées! toutes les factions blessées au cœur se sont réunies d'un commun accord, et c'est un merveilleux spectacle aujourd'hui que de voir des hommes, jusqu'à présent divisés, acharnés les uns contre les autres, s'entendre d'un bout de la Grèce à l'autre dans leur haine contre le président. Plusieurs personnes qui ont parcouru récemment la Grèce ont pu être trompées par cette unanimité apparente; elles ont pu penser que tel était le vœu du pays, et qu'une administration qui est si violemment attaquée était décidément en opposition avec lui. Examinons de près, et ces reproches, et ceux de qui ils partent.

Il est digne de remarque que ceux qui les répètent avec le plus d'aigreur sont des hommes qui ont appartenu aux diverses factions qui se sont disputé le pouvoir, et qui le voient leur échapper avec dépit. Tels sont tous ceux qui entourent le gouvernement à Égine, les membres des conseils,

des commissions, des ministères et leurs créatures; les chefs de bandes et leurs palikares, les marins qui vivaient de piraterie, enfin toute la classe des primats. Si on descend jusqu'au peuple et qu'on l'interroge, on trouvera au contraire qu'il s'applaudit du rétablissement de l'ordre, qu'il déteste ces factions turbulentes dont les excès ont ruiné la Grèce, et qu'il ne désire rien tant que la continuation d'un système qui lui a donné la première tranquillité dont il ait joui depuis six ans. Si on en vient à analyser les reproches eux-mêmes, on se convaincra qu'ils ne méritent guère plus de confiance que ceux qui les débitent. Les plus graves portent sur l'usage arbitraire que le président fait de son autorité, sur sa hauteur despotique, sur l'éloignement des affaires dans lequel il tient les hommes qui y ont figuré jusqu'à présent; ces hommes, répète-t-on avec emphase, qui se sont sacrifiés pour la cause de l'indépendance, et qui voient aujourd'hui des nouveaux venus et des étrangers passer avant eux dans la confiance du gouvernement.

Ce que j'ai dit précédemment suffit, ce me semble, pour réduire ces déclamations à leur juste valeur. Il ne faut pas une étude bien approfondie de la Grèce pour être convaincu que le gouvernement populaire, les assemblées, les conseils, la modération des pouvoirs, et tant d'autres belles théories empruntées à la haute civilisation, y sont la plus grande de toutes les absurdités; qu'il faut une main forte, armée de tous les pouvoirs, qui

déjoue les factions, étouffe l'anarchie, sauve la nation sans elle et malgré elle; qu'il faut un dictateur suprême, ferme, vigilant, inexorable, despotique même, sans quoi la Grèce est perdue à jamais. On reconnaîtra que le président a rendu à son pays le plus signalé de tous les services, en restant seul dépositaire de toute son autorité, et en restreignant les agens qu'il emploie dans le cercle de leurs spécialités. Tous les ministères, les principaux postes de l'administration sont occupés par des hommes qui ont assez figuré dans la révolution; ce sont les Petro-Bey, les Condurioti, les Zaïmi, les Tricoupi, les Maurocordato, etc., qui occupent les places les plus éminentes : seulement ils sont renfermés dans leurs attributions, ils ne sont point admis au maniement des deniers de l'état; voilà le grand crime du président. On l'accuse d'avoir introduit dans l'administration et dans l'armée une foule de Corfiotes, gens sans aveu, sans garantie, entièrement inconnus à la Grèce. Ce reproche est le plus réel et le seul qui donne droit à des plaintes fondées. Le président a mis à la tête du département des finances, et investi des pouvoirs les plus étendus, son frère, le comte Viaro, homme incapable, et qui choque beaucoup les Grecs par sa hauteur; Augustin, le dernier de ses frères, jeune homme qui sort des bancs de l'école, a été envoyé par lui à l'armée de Livadie avec le titre de généralissime. Tant d'honneurs accumulés sur sa famille sont peut-être impolitiques; cependant il faut excuser le président,

entouré qu'il était par des hommes dont il avait plus d'une raison de se méfier, d'avoir voulu placer sa confiance en des personnes dont il fût parfaitement sûr. Ce sont ses frères qui ont amené en Grèce cette nuée de Corfiotes dont on se plaint tant, et la faute en retombe tout entière sur le président, à qui il est cependant impossible de s'occuper de la distribution de tous les emplois. Il devrait en cela céder à l'opinion de la Grèce; c'est la blesser sans aucun profit que de soutenir ces aventuriers que l'intérêt seul y a conduits, qui ne lui apportent ni lumières, ni moralité, ni garanties : mais il faut aussi convenir que l'amertume du reproche de la part des Grecs est bien peu mesurée à l'erreur commise, et l'importance qu'ils lui donnent peut faire juger du degré de vérité qu'il faut accorder au reste de leurs accusations.

On reproche au président de n'avoir rien fait encore pour l'administration de la justice. Ce fait est vrai [1]; mais cependant il convient de considérer depuis quelle époque il est à la tête du gouvernement, les travaux qui ont occupé tous ses momens, tels que le rétablissement de l'ordre, la répression de la piraterie et des bandes qui désolaient le pays, le soin des finances, qui était le premier et le plus nécessaire de tous [2], celui des

[1] Quelques tribunaux, organisés d'après nos usages, sont maintenant établis sur plusieurs points de la Grèce.

(*Note du D.*)

[2] Dans le courant de l'année 1828, le président est parvenu à retirer 17 millions de piastres des revenus de la

subsistances qu'il fallait procurer à tout prix et distribuer à une population qui périssait de misère; enfin une foule de détails d'administration auxquels il était seul chargé de pourvoir. Il faut ajouter encore des relations difficiles et compliquées avec les puissances étrangères, le séjour des ambassadeurs à Poros, pendant quatre mois entiers qui se sont passés en conférences, en négociations continuelles. Exiger d'un homme d'en faire plus, est certainement le comble de l'injustice de la part des Grecs, et il y a bien plutôt de quoi s'émerveiller que ses forces aient pu suffire à tant de travaux.

Enfin on l'accuse du défaut d'organisation de l'armée. J'ai déjà longuement discuté cette question; j'observerai ici seulement que les Grecs sont loin de l'envisager de la même manière que nous. Ils veulent une armée pour faire des conquêtes. Que le président supprimât les troupes irrégulières pour reporter tous ses soins sur l'organisation du corps régulier, certes les cris eussent été bien autrement acharnés, tous les partis se seraient soulevés, et c'est bien alors qu'on aurait proclamé que la conduite du président était une horrible tyrannie, qu'il sacrifiait à ses systèmes les valeu-

Grèce. Cependant il ne faut pas se dissimuler que la mesure a été forcée; les tarifs de douanes qui en ont fourni la plus grande partie sont d'une exagération qu'il est impossible de soutenir, et sous peine d'achever de ruiner le peu qui reste, des réductions immenses doivent être faites dans les impôts.

reux enfans de la Grèce, qu'il trahissait la nation dont les intérêts lui étaient confiés.

J'espère en avoir dit assez pour faire voir la valeur des accusations qu'on intente au président. Ces accusations de la part des Grecs me paraissent être la meilleure apologie. Pour nous, qui ne voyons pas les choses du même œil, nous avons peut-être aussi des reproches à lui adresser, et ils tombent précisément sur des points où notre opinion est en opposition directe avec celle des Grecs. Peut-être ne sont-ils pas mieux fondés; mais, dans tous les cas, ils ont le mérite d'être dictés par l'impartialité, et de partir d'une position que n'atteignent ni l'intérêt, ni les passions locales.

Dans la Grèce, cet intérêt et ces passions soulèvent contre le président des difficultés sans nombre. Égine, le siége de son gouvernement, est rempli d'intrigans, dont la seule étude est de contrarier toutes ses mesures; ils se divisent en plus de vingt clubs, où on déraisonne sans cesse et sans relâche sur la politique de l'état; pendant ce temps, les campagnes sont négligées, le peuple reste face à face avec sa misère, et aucun de ces faiseurs d'opposition et de projets ne songe à tourner vers le bien et l'utilité du pays une activité qu'il emploie à entraver la marche de son gouvernement. Le conseil d'état ou *panhellenium* [1], que le président

[1] Le panhellenium est un conseil consultatif qui donne son avis dans toutes les affaires de l'état. C'est là que se discutent les lois, les arrêtés et toutes les grandes mesures. Le

a composé de tous les hommes qui ont marqué dans la révolution, et qui est destiné à l'assister de ses conseils dans l'intervalle des assemblées nationales, renferme lui-même l'opposition la plus vive. Cette opposition se promettait bien, à la réunion de la première assemblée nationale, d'attaquer violemment le président; mais ses manœuvres ont été déjouées. Elle ne cesse pas de protester qu'elle a horreur de l'anarchie, qu'elle ne veut que l'exécution des lois, le respect de la constitution, et que ce n'est que pour les empiétemens qu'il s'est permis sur elle qu'elle attaque le président [1]. Déjà elle aurait

président a eu une heureuse idée en créant un corps qui le rattachait à la nation, et si ce corps eût franchement voulu la marche du gouvernement, il aurait rendu les plus grands services : au lieu de cela, il s'est jeté dans des intrigues qui entretiennent l'irritation et la confusion; mais le moyen d'empêcher un Grec d'intriguer ! Le président y avait perdu dernièrement la majorité; il a dû nommer de nouveaux membres pour se la rendre. Il est plus que probable qu'avant peu ils suivront la même pente.

[1] On cite Maurocordato comme un des chefs de l'opposition. Maurocordato est cependant un des hommes honorables de la Grèce. Il est du très-petit nombre de ceux qui n'ont point participé à la corruption générale; il n'a point profité dans son intérêt des hautes fonctions qui lui ont été confiées : il est pauvre, c'est le plus grand éloge qu'on puisse en faire. Mais le désintéressement n'exclut pas le désappointement d'avoir vu ces hautes fonctions lui échapper pour passer entre les mains d'un autre, d'un étranger, et en descendant du rang de chef d'état à celui de simple membre du panhellenium, il est permis de croire qu'il n'aura pu étouffer quelques regrets. Il veut le bien de la Grèce, et dans son oppo-

éclaté sans la présence de l'expédition française, qui en impose aux agitateurs : ils disent hautement que, si elle n'avait été là, le président serait déjà renversé; mais comme ils pensent qu'elle ne resterait pas impassible à la vue des désordres qui accompagneraient cette nouvelle révolution, ils attendent son départ pour avoir alors un champ libre à leurs intrigues. De son côté, le président s'attendait bien à ce que tous ces complots éclateraient à la réunion du congrès; aussi ne l'a-t-il convoqué que lorsqu'il a été assuré d'avance d'y avoir la majorité. Parmi les moyens qu'il a employés, il en est, à la vérité, quelques-uns qui ne sont point parfaitement réguliers. C'est ainsi qu'il a appelé au congrès des représentans pour les diverses parties de la Grèce qui sont encore occupées par les Turcs; l'élection n'ayant pu s'en faire, c'est lui-même qui les a désignés d'office. Il a dû répandre de l'argent parmi les membres du congrès, car c'est la seule manière de se faire entendre des Grecs; à l'aide de tous

sition contre le président, il ne doit point être confondu avec des intrigans qui ne se plaisent que dans le désordre, et qui ne sont animés que par de viles passions. Il croit sans doute son opposition fondée sur des motifs honorables; il ne juge point assez qu'avant tout il faut de l'unité à la Grèce, et que son gouvernement est déjà environné de trop de difficultés pour que toutes celles qu'on lui suscite encore ne soient point le coup le plus funeste qu'on puisse porter à la nation. Ainsi, pour le moment, c'est avec les fauteurs du désordre et de l'anarchie qu'il s'est allié. Telle est l'ambition, tel est l'esprit d'intrigue dont le caractère grec ne peut jamais se dépouiller.

ces moyens, l'opposition a été étouffée, et le congrès s'est mieux passé qu'on ne s'y attendait. L'importance du résultat doit faire pardonner quelques irrégularités qu'il a bien fallu commettre pour y parvenir

Le président a réussi, dans cette circonstance, à déjouer les projets des factieux. Mais sommes-nous assurés qu'il aura toujours le même bonheur? On ne peut, en y songeant, s'empêcher ici de déplorer la faute que le président a commise en négligeant d'organiser le corps régulier. Si ce corps existait, s'il était bien composé et bien commandé, ce serait la digue la plus forte à opposer au retour de l'anarchie. Bien loin de là, il est aujourd'hui dans un tel état de nullité, que, si le gouvernement venait à être menacé, c'est par lui que commencerait certainement la dissolution.

Telle est, en résumé, la situation intérieure du gouvernement grec. Le président est seul chargé d'en supporter tout le poids. Il a trouvé un pays tout entier à constituer, depuis les premiers élémens jusqu'au faîte de l'édifice. Il a trouvé un peuple en proie à la plus affreuse misère; ses soins les plus importans ont dû être de le faire vivre. Il a trouvé la Grèce déchirée par l'anarchie, les primats et les chefs de bandes s'arrachant les dépouilles de la nation, et ne s'entendant que pour sa ruine; il a dû, avant toutes choses, arrêter le désordre, et il y est parvenu. Il a cherché dans la nation des hommes qui voulussent le seconder dans son immense entreprise; il n'a trouvé que

des intrigans qui sèment les difficultés sous ses pas, qui contrarient, par une opposition calculée, tous les efforts qu'il fait dans l'intérêt du bien public. Il a répudié des partis anarchiques; il a cherché la nation pour s'appuyer sur elle seule; cette nation, il ne peut la saisir; les mêmes hommes s'élèvent entre elle et lui comme une barrière insurmontable. Ainsi il reste seul en butte à tous les partis, ne tenant à rien, n'ayant même pas ce que possède tout chef de gouvernement, une force qui puisse le protéger; s'il résiste encore, c'est grâce aux puissances étrangères qui reconnaissent en lui le chef de la Grèce, et qui ont bien voulu le soutenir de leur présence et de leur argent. Cet appui vient-il à manquer? son pouvoir s'écroule, et la Grèce retombe dans une anarchie plus terrible que jamais.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

La politique extérieure du gouvernement grec est ce qui nous intéresse le plus immédiatement. Depuis le traité du 6 juillet, on a pu prévoir que la question grecque allait prendre une importance tout européenne; mais depuis que la Russie a pris une direction séparée, et qu'elle a déclaré la guerre à la Porte, cette question s'est bien plus agrandie encore. Elle fait partie intégrante du grand drame qui occupe aujourd'hui tout l'Orient, et dans lequel les plus grandes puissances de l'Europe seront bientôt peut-être appelées à

jouer un rôle [1]. La situation de la Grèce vis-à-vis chacune d'elles est facile à saisir, d'après le genre d'intérêt qu'elles prennent elles-mêmes dans cette grande lutte. La Russie doit chercher à maintenir dans la Grèce un point d'irritation qui forme une diversion utile à ses projets; aussi, lorsque la délimitation de la Grèce a été débattue entre les trois puissances, a-t-elle constamment proposé de lui donner la plus grande extension possible; elle entretient les Grecs dans ces idées, et les soutient de son influence, si ce n'est de son argent, dans leurs projets chimériques de conquêtes. L'Angleterre tient, par les mêmes raisons, une conduite absolument différente; elle désire que la question grecque soit terminée le plus tôt possible, et veut la fixer de la manière la plus courte et la plus simple. Quant à la France, il est difficile de dire ce qu'elle a voulu depuis le commencement de l'insurrection grecque; son cabinet a long-temps flotté dans des incertitudes. L'opinion du pays le poussait à servir les Grecs, et lui a fait faire son expédition de Morée : mais en même temps il craignait de trop s'engager; il voulait éviter une rupture avec la Porte, rupture sans aucun avantage, et qui l'aurait fait sortir de la position d'expectative où il lui convenait de rester. Pour concilier des devoirs aussi opposés, il renfermait son

[1] Qu'on se reporte à l'époque où ceci a été écrit; depuis lors des questions bien plus européennes sont venues compliquer les embarras de la diplomatie.

(*Note du D.*)

armée dans les limites de la Morée, et en même temps il conseillait aux Grecs de profiter du moment pour faire eux-mêmes leurs conquêtes, il les a soutenus de son argent et de sa présence. J'examinerai plus tard cette conduite ambiguë dans l'intérêt de la France. Je ne m'occupe ici que de la ligne politique que doit suivre le gouvernement grec vis-à-vis des trois puissances [1], ce que je viens de dire suffit pour la tracer.

Toutes les pensées du président sont dirigées vers l'augmentation du territoire de la Grèce; à côté de ce but, toute autre considération n'est pour lui que secondaire; il ne voit que ce qui peut l'y amener, et il cherche à profiter de toutes les circonstances qui peuvent la favoriser. Je dirai tout à l'heure jusqu'à quel point ce plan

[1] Je ne parle pas ici de l'Autriche, parce qu'elle se tient en dehors. On sait avec quel déplaisir elle a vu la révolution grecque. Elle a prévu, dès le commencement, que l'irritation qui prenait naissance en Grèce s'étendrait bientôt sur un théâtre beaucoup plus vaste, et sa diplomatie a fait les plus grands efforts pour retarder le moment de sa propagation; mais elle n'est jamais intervenue directement, n'a jamais voulu paraître, d'une manière ou d'une autre, dans les affaires de la Grèce, et a poussé la réserve jusqu'à laisser son pavillon long-temps outragé par les pirates. Aussi son commerce a-t-il fait des pertes immenses; elle n'a commencé que fort tard à le protéger efficacement, et l'expédition que son escadre a faite au mois de janvier 1829, sur Égine, pour se faire rendre justice de plusieurs pirateries, est la première où on ait vu figurer la marine autrichienne.

me paraît bien conçu et conforme aux intérêts de la Grèce. Quoi qu'il en soit, tel est le but avoué du président, et il le poursuit avec toute la persévérance et l'adresse d'un homme rompu aux grandes affaires et habile à calculer les chances. Comme il est en conformité parfaite de vues avec la Russie, tous ses efforts sont dirigés du côté des deux autres puissances; mais cette conformité même est le plus grand obstacle qui s'oppose à l'accomplissement de ses désirs. C'est du cachet de la Russie que sont empreints tous ses actes, par la raison qu'ils veulent l'un et l'autre les mêmes choses; on n'oublie pas d'ailleurs tous les liens qui attachent le comte Capo-d'Istria à cette puissance, et on en conclut naturellement qu'il n'est en Grèce qu'un proconsul russe. Que ce soupçon soit ou ne soit pas fondé, il n'en est pas moins vrai que la conformité de vues que je viens de signaler suffirait à elle seule pour le faire naître, et qu'il n'est pas besoin de remonter à des personnalités pour expliquer ce qui est dans la nature des choses; quand ce serait tout autre que le comte Capo-d'Istria, il n'en aurait pas moins la couleur russe.

Dans les efforts qu'il fait pour décider l'Angleterre et la France à accéder à ses désirs, le président fonde son principal espoir sur l'opinion publique de l'Europe. Il sait quelle influence elle exerce sur les gouvernemens, que c'est elle surtout qui a conduit le cabinet français à demander aux deux autres puissances à se réunir au protocole de Saint-Pétersbourg, et a par conséquent

amené le traité du 6 juillet; que c'est encore elle qui a décidé l'expédition de Morée. Il espère qu'elle saura encore l'emporter sur la résolution que les cabinets ont annoncée, de borner ce qu'ils veulent faire pour la Grèce à ce qui a été déjà fait; et, sous ce rapport, il a vu sans peine, il s'est même attaché à exagérer les rigueurs exercées par les Turcs sur quelques parties de la population grecque de Candie.

Lors du massacre de Retimo (massacre qui a été singulièrement amplifié, et dont les Grecs étaient dans le fond les excitateurs, comme je l'ai déjà dit), le président a dit hautement que si c'était un grand malheur pour ceux qui en avaient été les victimes, au moins il ne pouvait produire qu'un bon résultat, et qu'il servait la cause de la Grèce. C'est cette pensée qui a dirigé les expéditions de Candie et de la Livadie.

Le président a assez présumé de la crédulité de l'Europe, crédulité qui, jusqu'à présent, a été complète, et que la Grèce a si bien exploitée depuis six ans[1], pour penser qu'elle ne se démentirait pas dans cette circonstance; qu'elle ne cesserait pas de voir des armées et des opérations militaires là où il n'y avait que du brigandage, et que les courses des Sphakiotes ou des Roumméliotes dans les montagnes seraient toujours pour elle des victoires remportées ou des conquêtes.

[1] Aujourd'hui elle nous paraît beaucoup moins grande, et l'on commence à montrer un peu moins d'enthousiasme pour l'*intervention* sanglante de Navarin. (*Note du D.*)

C'est encore la même pensée qui a dicté ces instructions secrètes envoyées à M. Reyneck pendant l'insurrection de Candie. Les mêmes instructions ont sans doute été données à Ypsilanti, à en juger du moins par ce qu'il a essayé de faire en Livadie. On s'est efforcé de soulever les populations, quitte à les abandonner l'instant d'après; d'instituer des municipalités éphémères; de se faire faire des adresses, pour présenter ensuite ces brillans résultats à l'opinion de l'Europe, et la décider à exiger des gouvernemens qu'ils adjoignent ces prétendues conquêtes à la Grèce déjà affranchie. Lorsque le président prit, au mois d'août 1828, la résolution d'envoyer une expédition en Candie, sa détermination fut si soudaine, que, peu de jours auparavant, en se rendant à Corfou, il avait positivement déclaré qu'il n'entreprendrait rien de ce côté, et avait été le premier à reconnaître toutes les raisons qu'il y avait de rendre ce malheureux pays à la tranquillité. A son retour, l'expédition était décidée; c'est que dans l'intervalle, il avait appris l'arrivée prochaine de nos troupes en Morée. Quand il les a vues, il a calculé qu'une pareille démarche ne pouvait pas être sans conséquences, surtout depuis qu'elle n'avait plus pour but l'évacuation de la Morée par l'armée égyptienne, cette évacuation ayant déjà été résolue par la bataille de Navarin, et, en dernier lieu, par la convention d'Alexandrie; que le drapeau français flottant en Morée, notre armée ne pourrait pas rester tranquille spectatrice de la

guerre qui se ferait de l'autre côté de l'isthme; que si, dans cette guerre, les Grecs éprouvaient des revers, comme on devait s'y attendre, si les populations étaient les nouvelles victimes de la vengeance des Turcs, si le sang coulait, les Français, qui étaient déjà engagés dans cette querelle, ne pouvaient manquer d'y prendre part, et que le principe qui les avait conduits en Morée les entraînerait forcément en Roumélie, peut-être même les conduirait jusqu'à Candie. Ce raisonnement était bien naturel, et il a acquis une nouvelle force, quand les trois ambassadeurs sont venus à Poros, et y ont passé quatre mois entiers à faire de la statistique, à discuter, ruisseau par ruisseau, les limites de la Grèce; quand l'ambassadeur de France, qui s'attachait surtout à la partie militaire de la question, a appuyé avec instance sur la nécessité de faire une frontière militaire qui embrassât en même temps une étendue de territoire plus vaste que ne l'était la Morée, tranchant ainsi la question qui était encore indécise alors, celle de l'indépendance absolue de la Grèce et sa constitution en état indépendant. Mais lorsque le président a reçu du cabinet français lui-même le conseil secret de profiter de notre présence en Morée, pour s'étendre au delà et faire des conquêtes auxquelles notre neutralité nous empêchait de concourir ostensiblement, n'a-t-il pas dû se croire autorisé à essayer cette expédition que nous blâmions peut-être en public, pour mieux l'encourager en secret?

—

Le président a trop de sagacité pour n'avoir point jugé l'état des choses. La Russie était dans ses intérêts; il nous a vu un certain penchant d'affection pour lui, n'hésitant plus qu'à le déclarer ouvertement; il a pensé qu'il nous entraînerait, et qu'une fois la chose faite, l'Angleterre ne refuserait pas son assentiment. Toute sa politique a été dirigée dans cet esprit, et on ne peut disconvenir qu'elle ne soit rationnelle. D'un autre côté, est-elle sans périls? les espérances et les calculs sur lesquels il la fonde ne risquent-ils point d'être déçus? enfin l'idée qui le domine, l'extension du territoire de la Grèce, est-elle, pour ce pays même, d'un tel avantage, qu'il doive y sacrifier des considérations d'un autre ordre? lui est-elle même profitable? Telles sont les questions sur lesquelles j'appellerai un instant l'attention.

J'ai fait voir que la Grèce est, à peu de choses près, dans le même état de désorganisation où le président l'a trouvée quand il en a pris le gouvernement. La détresse y est la même; l'administration est sans force et à la veille d'être renversée par les factieux; notre présence seule la soutient[1]. Est-il présumable que le président soit le seul à ne point s'en apercevoir? Il n'est, à la vérité, connu jusqu'à présent que comme diplomate, et les talens qu'il a pu déployer dans la chancellerie russe sont

[1] Tout ceci est parfaitement exact, et le départ des dernières troupes françaises sera le signal de nouvelles commotions.

(*Note du D.*)

loin d'être les mêmes que ceux qui sont nécessaires à un administrateur. Mais n'en aurait-il pas la moindre notion (ce qui est peu probable dans un homme comme lui), il est certes assez clairvoyant pour voir ce qui est, et pour juger de ce qui manque. S'il n'a pas fait ce qu'il aurait pu faire, ce peut être négligence de sa part; mais ce peut être aussi un plan tracé, et il est juste d'examiner ce côté de la question.

Dans cette hypothèse, je suppose que le président aura reconnu que la Grèce ne peut être rien par elle-même; qu'elle ne peut subsister que par l'assistance soutenue des puissances qui lui ont donné la liberté; qu'avant tout, il faut s'assurer de la continuation de cette assistance, et que le plus sûr moyen de l'obtenir est d'y obliger ces puissances mêmes. S'il se presse d'organiser le pays, s'il le maintient scrupuleusement dans les bornes qu'on lui a prescrites, s'il fait renaître le travail et la prospérité, au premier de ces heureux symptômes qui se manifestera, les puissances, ou du moins quelqu'une d'entre elles, lasses d'une protection qui les gêne, ne manqueront point de s'en prévaloir pour annoncer que leur protection est devenue désormais inutile; que la Grèce est suffisamment constituée pour pouvoir s'en passer; qu'il n'y a plus rien à faire pour elle, et elles s'empresseront de terminer une question qu'il est dans l'intérêt de la Grèce de faire durer le plus possible, car elle n'a rien à perdre, et a tout à gagner au contraire à ce qu'elle soit prolongée. On ne ré-

duira, dans aucun cas, son territoire à moins de ce qu'elle possède aujourd'hui, la Morée et les Cyclades; toutes les chances sont pour qu'il soit augmenté. Or, ces chances ne peuvent se présenter qu'autant que la question durera, qu'autant que les puissances continueront à s'occuper de la Grèce; et comme elles tiennent, dans leur propre intérêt, à ce que l'œuvre qu'elles ont créé ait de la durée, elles continueront à s'en occuper tant que la Grèce ne sera point assise, tant que sa situation intérieure, comme sa situation extérieure, sera un sujet d'alarmes pour la tranquillité future; en un mot, c'est la prolongation de l'alliance du 6 juillet. Tel est, ce me semble, l'enchaînement d'idées qu'il est permis de supposer chez le président. Peut-être est-ce faire trop d'honneur à ce qui n'est, dans le fond, que négligence de sa part; peut-être encore ces plans sont-ils moins conçus dans l'intérêt de la Grèce que dans celui de la Russie, et n'a-t-il pour but que de prolonger une diversion qui est utile à cette puissance. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit plus haut sur ce sujet, j'ignore quelles peuvent être les vues secrètes du président; mais, dans tous les cas, j'aimerais mieux tirer mes inductions de la nature des choses, que me contenter de suppositions vagues. C'est une manière beaucoup plus commode de raisonner, mais elle risque aussi d'être souvent inexacte. D'ailleurs, rien de ce que je dis ici ne contredit ces suppositions; je suis loin de les traiter de fables, j'avouerai même qu'elles paraissent assez

plausibles : je n'en ai pas moins cru cependant qu'il était utile de chercher, dans la situation même de la Grèce, des explications à la ligne de conduite que suit son gouvernement.

Si le président a sainement jugé l'avenir, sa sagacité aura trompé bien des raisonnemens et des conseils. Mais est-il à l'abri de l'erreur? n'a-t-il pas compté avec trop d'assurance peut-être sur l'opinion publique de l'Europe, sur les gouvernemens qui ont témoigné tant de bienveillance à la Grèce?

Il est hors de doute que l'Angleterre et la France ont intérêt à se retirer le plus tôt possible de la question grecque. Je ne puis prévoir ce que feront leurs gouvernemens; mais les conjectures les plus raisonnables sont, ce me semble, celles qui se basent sur leurs intérêts. Or, tant que cette question dure, elle les embarrasse; elle les prive, en partie du moins, de la liberté des mouvemens qu'ils doivent désirer de conserver complète, dans un moment où se prépare une crise à laquelle toute l'Europe est intéressée, car le traité d'Andrinople n'a fait, à mon avis, que la suspendre[1]. La Grèce est d'une bien petite importance à côté des grands événemens dans l'attente desquels nous sommes, et ce n'est pas par considération pour elle qu'on est disposé à sacrifier des intérêts immédiats. Ainsi elle est exposée à ce que les puissances se lassent de s'occuper exclusivement d'elle,

[1] La révolution française de juillet 1830 rend cette crise bien plus imminente encore. (*Note du D.*)

qu'elles tranchent péremptoirement la question et l'abandonnent à ses propres ressources. Qu'aura-t-elle gagné alors à aviver l'irritation et à prolonger son malaise? Les Turcs, qui avaient déjà pris leur parti sur la perte de la Morée, auront été irrités par des hostilités inutiles; ils demanderont de leur côté, pour s'assurer contre leur retour, des garanties qui pourront bien leur être accordées dans l'impatience d'en finir. Le gouvernement grec aura perdu la meilleure de toutes les occasions, pour réparer les malheurs du pays, pour rétablir complètement l'ordre, et pour s'asseoir lui-même d'une manière stable. C'est bien alors que les reproches éclateront de toutes parts contre lui, et cette fois ils seront fondés, car il aura achevé la misère de la nation pour courir après un but chimérique. Toutes les plaies causées par l'anarchie sont encore saignantes, comme au premier jour; rien n'aura été fait pour les guérir, et la Grèce se trouvera seule, face à face, devant l'immense étendue de ses maux.

DÉLIMITATION DE LA GRÈCE.

Mais au moins l'augmentation de leur territoire est-elle pour les Grecs d'un tel avantage, qu'elle l'emporte sur les dangers auxquels ils s'exposent pour y parvenir? Il est nécessaire d'établir cette balance, pour décider ce qu'il leur importe de faire.

La population que renferme la Morée s'élève, comme je l'ai dit, à deux cent mille âmes au

moins. Elle a l'avantage de n'avoir avec ses voisins que le plus petit contact possible ; sa seule frontière est sur un isthme d'une lieue et demie de largeur, que protégent des défilés de la défense la plus facile, puisqu'il ne s'y trouve qu'un seul passage. La Morée forme un tout compacte, et offre à l'industrie de l'homme un champ vaste à exploiter ; ses plaines et ses vallées fertiles nourriraient aisément une population décuple de celle qui s'y trouve aujourd'hui. Cette population elle-même est à peu près homogène, et les exceptions peu nombreuses qu'on trouve dans les montagnes du Magne et de l'Arcadie, se fondraient bientôt elles-mêmes dans la masse, sous l'empire d'une administration forte. Mais, dès qu'on sort de l'isthme, tous ces avantages disparaissent. La frontière prend tout de suite un grand développement, et avec elle s'accroît la difficulté de la garder. Elle nécessitera une armée nombreuse que le pays n'est point en état de fournir et encore moins d'entretenir. Les points de contact avec les Turcs seront très-nombreux ; il en résultera, à chaque instant, des discussions, des rencontres qui entretiendront les deux peuples dans une irritation continuelle, et amèneront des guerres. Il est aisé aux puissances européennes de prendre la Morée sous leur protection, d'en interdire l'entrée aux Turcs sous peine d'encourir leur vengeance ; les deux peuples, séparés entre eux par la nature, n'ayant presque aucunes communications, ne pourront point avoir ces rapports hostiles qui sont inévitables sur une

frontière étendue, et la paix sera facile à conserver. Avec d'autres limites, au contraire, les puissances ne peuvent plus donner la même garantie à la Grèce, parce qu'elles ne peuvent couvrir de leur égide toutes les provocations qui viendraient du côté des Grecs, et interdire aux Turcs les représailles. Que si, par la suite, cette protection des puissances vient à être suspendue, si les Grecs restent livrés à eux-mêmes, leurs lignes seront bien autrement inexpugnables lorsqu'ils n'auront que l'isthme à défendre, que lorsqu'il faudra se garder à la fois sur une frontière de cinquante lieues au moins de longueur. A cela on répondra, la carte à la main, que l'augmentation de territoire qu'ils trouveront à ces nouvelles limites accroîtra considérablement leurs forces, et en fera une puissance bien capable de se défendre. Si on croit connaître un pays pour en avoir vu la carte, à coup sûr ce raisonnement paraîtra spécieux; mais si l'on veut bien se souvenir que la nature est infiniment plus variable que le dessin, qu'elle offre à chaque pas des dissemblances qui ne permettent de la juger que quand on l'a vue elle-même, on aura recours à d'autres données que celles de la carte pour fonder un état et constituer une nation.

Le pays compris entre la chaîne de l'Othrix et l'isthme de Corinthe est presque entièrement rempli par de grandes montagnes dont les vallées seules ont quelques habitans; toutes celles qui se rattachent au Parnasse, le littoral du golfe de Lépante et de la mer Ionienne, offrent à peine de

misérables hameaux. Le bassin de Livadie est le seul qui soit cultivé; encore la population y est-elle plutôt turque que grecque. La vallée de l'Aspropotamos est presque inculte comme toute la Grèce occidentale; il ne reste que l'Attique qui ait vraiment de la valeur, mais cette malheureuse province a été tant de fois ravagée, que la population y est réduite à 12 ou 15,000 âmes. Je regrette de ne pouvoir dire avec précision à combien elle se monte pour la totalité du pays dont il est ici question; j'ai de bonnes raisons de croire qu'en la portant à 50,000 âmes, on lui fait une large part. J'ai déjà dit comment se compose cette population, et le parti qu'on peut espérer de tirer des Grecs des montagnes. Voilà donc à quoi se réduit cette possession si disputée, qui occupe aujourd'hui toute la diplomatie européenne, pour laquelle les Grecs s'efforcent de nous armer et courent eux-mêmes en aveugles au-devant de leur ruine. Elle leur ôterait certainement en force beaucoup plus qu'elle ne leur donnerait en étendue. Je comprends que ses habitans ne se contenteront guère de cette raison; quelles qu'en puissent être les conséquences, qu'ils ne prévoient pas, ils appelleront toujours de leurs vœux leur affranchissement [1]. Mais je raisonne ici dans l'intérêt de la masse, et quand il me semble que l'intérêt bien

[1] On sait maintenant que les puissances ont adopté, à peu de différence près, la ligne des limites, contre laquelle l'auteur de cet article s'élève avec tant de raison. (*Voyez* le protocole de Londres cité p. 132) (*Note du D.*)

entendu des 500,000 Grecs qui sont répandus dans la Morée et dans l'Archipel, demande qu'ils restent dans les limites que la nature leur assigne, que toute extension hors de ces limites leur serait éminemment dangereuse, je ne balancerai pas à sacrifier à cette puissante considération les désirs, les intérêts mêmes des 50,000 autres; j'irai même plus loin : je suis convaincu que la domination turque promet aux Grecs rouméliotes plus de tranquillité que ne pourrait leur en offrir le nouvel état; que la misère, le désordre et le danger qui environneraient leur liberté, en feraient un présent bien funeste. C'est ce que les Grecs de l'Attique paraissent sentir aujourd'hui, quand ils abandonnent le sol affranchi de la Grèce, et reviennent volontairement se placer sous l'empire de ces maîtres, qu'on s'est plu à nous dépeindre comme si barbares[1]. D'ailleurs, pour ceux à qui leur joug est insupportable, la Morée est bien assez vaste pour les recevoir. En quittant leur pays, ils n'abandonneront ni champs, ni maisons, ni fortune, ni in-

[1] Il arrive encore tous les jours à Smyrne et à Constantinople des familles grecques de la Morée et des îles. Ce fait est attesté par toutes les correspondances particulières. Les impôts exigés par le nouveau gouvernement grec sont beaucoup plus considérables que ceux que l'on payait à la Porte. Dans quelques îles, la taxe était presque nulle; aujourd'hui elle est exorbitante. Tino, entre autres, n'était assujétie qu'à un tribut de 36,000 piastres; aujourd'hui l'impôt fixe est de 60,000 piastres, non compris la dîme et les autres droits. (*Note du D.*)

dustrie, ni position acquise; leur émigration est facile comme celle des nomades. Il n'en est pas chez eux comme dans nos pays civilisés, où le paysan a tout son avoir attaché à la terre, où il ne peut le déplacer et ne l'abandonne pas sans compromettre son existence. Le paysan grec travaille pour le compte du Turc; une mauvaise cabane lui sert d'abri, sa ceinture emporte toute sa fortune. La Morée possède aujourd'hui une grande quantité de terres vacantes qui proviennent des dépouilles des Turcs. Le cultivateur de la Roumélie, comme celui de la Morée, peut se présenter pour les mettre en rapport; il sera bien reçu. Il apportera à la Grèce un citoyen utile, et il ne lui donnerait au contraire qu'un membre incommode, si c'était elle qui vînt le chercher dans ses montagnes.

SOULT, MARQUIS DE DALMATIE [1].

[1] Nous sommes heureux de pouvoir révéler au public le nom de l'auteur de ces *observations*. Qu'on relise la série d'articles qu'il a publiés sur la Grèce dans notre *Revue*, et on lui rendra la justice de croire que c'est incontestablement ce qui a été dit de plus exact, de plus sagement pensé sur ce pays. Personne, il est vrai, n'était mieux placé que lui pour juger du véritable état des choses en Morée, où il était aide-de-camp du général Maison. Mais ce sang-froid qui permit de planer ainsi sur tant de passions déchaînées, la hauteur de vues où l'écrivain, si jeune encore, s'est placé, promettent à la France un homme d'état distingué, et à un illustre maréchal un digne rejeton de sa gloire.

(*Note du D.*)

DE

LA DÉPORTATION

ET

DES COLONIES PÉNALES.

La Russie envoie ses exilés dans les déserts de la Sibérie; l'Espagne, outre ses galères, a ses *présidios* d'Afrique; le Portugal faisait passer autrefois ses malfaiteurs à Mozambique et dans les Indes; la Hollande enfin a versé en Asie l'écume de sa population. En adoptant ainsi le système de déportation sur des plans plus ou moins vastes, le but principal s'est trouvé rempli sous le rapport de la peine; mais en choisissant mal le lieu où les coupables devaient la subir, ces gouvernemens n'ont obtenu aucun résultat durable de leurs systèmes de déportation. L'excès du froid ne permet

pas aux climats glacés de devenir jamais des provinces florissantes, et le ciel brûlant des tropiques dévorera toujours sans fruit les victimes nombreuses que l'Europe lui confiera. L'Angleterre a seule agi avec sagesse et prévoyance; c'est en faisant marcher de front l'exil forcé et l'expatriation volontaire dans des *contrées tempérées*, qu'elle a établi sur des bases immuables l'existence de deux peuples qui lui feront un éternel honneur.

L'Angleterre ayant seule réussi au-delà de toutes ses prévisions, je me contenterai d'examiner les deux modes qu'elle a suivis à l'égard de l'Amérique septentrionale et de l'Australie, sans cacher les fautes commises dans ses premiers essais.

Dès que les *convicts* condamnés à la déportation en Amérique étaient embarqués, ils sortaient des mains du gouvernement; les capitaines des navires les transportaient à leurs frais pour les louer à leur profit aux colons qui les employaient sur leurs habitations. Ceux qui pouvaient payer le passage se trouvaient libres en arrivant, et la peine se bornait pour eux au simple bannissement. Ainsi la loi n'était pas égale pour tous, et les scélérats enrichis pouvaient même devenir les maîtres des malfaiteurs qui n'avaient pas su se ménager les profits de leurs crimes. On voit que le gouvernement songeait uniquement à se débarrasser du rebut de sa population, en augmentant celle de ses colonies au meilleur marché possible. Cessant d'exercer une surveillance immédiate et sévère, il

confondait le criminel endurci avec le malheureux égaré, et ne laissait exister de distinction qu'entre le riche et le pauvre. Mais d'ailleurs les mesures les plus convenables eussent été paralysées par le choix des localités. Une faible distance et des communications toujours ouvertes rendaient le retour facile; la tentation était continuelle, et l'exil devenait passager pour la plupart des criminels, qui rapportaient bientôt dans leur patrie toute l'expérience du vice.

En fondant une colonie pénale dans l'Australie après la reconnaissance de l'Amérique comme état indépendant, l'Angleterre voulut éviter à la fois les inconvéniens des premières localités qu'elle avait choisies et ceux du système suivi jusqu'alors. Le gouvernement se chargea du transport des *convicts*, et voulut conserver sur eux toute son autorité, en exerçant avec sagesse le droit de récompenser la bonne conduite par le don de la liberté, et de corriger des lois trop générales en proportionnant plus également la peine aux circonstances des délits. Il trouva en même temps dans l'extrême distance et dans l'isolement de sa colonie, le moyen le plus sûr d'empêcher les retours illégaux, et de forcer la plupart des bannis à adopter une nouvelle patrie où ils n'auraient plus à rougir. Cependant les mesures furent d'abord mal prises, et l'établissement se ressentit pendant quelques années des premières erreurs dans lesquelles on tomba, erreurs graves qui augmentèrent beaucoup les

charges de la métropole, et dont je vais tracer un court tableau.

D'après un rapport avantageux fondé sur un examen très-superficiel, plus de mille personnes furent transportées tout à coup à *Botany-Bay* de la manière la plus imprévoyante. Ce lieu n'offrit aucune ressource aux nouveaux colons, et fut abandonné pour le port Jackson, dont la découverte devint l'événement le plus heureux et le plus inespéré. Le nombre des déportés eût été bientôt doublé par l'arrivée d'un second convoi, si les maladies et la famine n'avaient pas éclairci les rangs en exerçant leurs ravages sur ces malheureux. Pour recevoir une population si considérable dans un pays qui n'offrait encore aucune ressource, il fallut s'occuper sans relâche de faire construire des huttes, des maisons, des casernes, des hôpitaux et des magasins, par des hommes inhabiles aux travaux nécessaires, et affaiblis par les privations. On n'avait fait aucun choix, et il se trouvait parmi les déportés beaucoup de femmes, d'infirmes, de vieillards, également à charge à la colonie. Elle ne fut composée d'abord que de soldats et de *convicts*, et il n'exista pendant longtemps aucune classe intermédiaire d'inspecteurs, d'agriculteurs et d'artisans libres pour surveiller et diriger les travailleurs. Dans une réunion si vicieuse, la police, inconnue d'abord, ne fut établie que sur la demande des *convicts* eux-mêmes, à qui il fallut bien en confier l'exercice.

Au milieu de tous ces embarras et de ces craintes, occupée uniquement des constructions indispensables, l'autorité locale ne put entreprendre aucun défrichement considérable; la culture se borna à quelques jardins, et les fermes qui furent établies par la suite, dirigées sans connaissance, sans zèle et sans intérêt personnel, n'augmentèrent pas d'une manière sensible les ressources de l'établissement. La colonie continua à languir dans les angoisses du besoin avec cette surabondance de population, tant qu'il ne s'y trouva pas un certain nombre d'hommes libres et industrieux, qui, devenus possesseurs de terrains concédés, surent tirer parti des services des *convicts* pour exploiter les richesses du sol avec intelligence. Alors on vit les travaux d'un petit nombre de laboureurs surpasser dans un instant tous ceux que le gouvernement avait entrepris lui-même. Mais ce ne fut qu'au bout de cinq années qu'on connut réellement les ressources de la colonie, que les espérances qu'on avait conçues se réalisèrent, et que l'opinion publique cessa de se montrer contraire.

Depuis cette heureuse époque, la prospérité naissante n'a fait que prendre de nouveaux accroissemens, malgré les fautes souvent répétées de l'administration; mais l'essor était pris, rien n'a pu l'arrêter, et l'on voit par l'événement combien la nature de cette colonie, triomphant de tous les obstacles, renferme d'élémens de succès.

Des forêts immenses ont été converties en

champs fertiles, soixante mille habitans y trouvent l'abondance; le commerce s'empare de l'excès des récoltes et de plusieurs denrées précieuses; des navires arrivent chaque jour de tous les points du globe; des cités s'élèvent; des routes sont établies dans toutes les directions; des chariots, des voitures publiques, de brillans équipages les parcourent, et quarante ans se sont à peine écoulés depuis que les premiers colons ont débarqué sur ces rivages.

En déportant ainsi le rebut de sa population dans des *contrées saines* et *tempérées*, l'Angleterre a assuré sa tranquillité intérieure, amélioré les mœurs du peuple, diminué le nombre des exécutions, fait des économies sur ses frais de police et sur la taxe des pauvres, et transformé des criminels, des vagabonds et des misérables en citoyens laborieux et paisibles. En même temps elle a placé aux extrémités de la terre le berceau d'un peuple qui y rappelle sa puissance, ouvert un asile assuré à l'excès de sa population, rendu à la jouissance de l'homme civilisé une vaste portion du globe, et établi des débouchés considérables pour alimenter son commerce.

Voilà, ce me semble, la manière large et impartiale dont l'histoire doit envisager la fondation des colonies pénales de l'Australie et ses immenses résultats. Cet esprit, j'en conviens, est tout-à-fait opposé aux vues étroites d'un ouvrage récent dans lequel on a voulu déprécier la grande conception

du cabinet britannique, en faisant ressortir les fautes accidentelles et les inconvéniens inséparables du système, en répétant toutes les critiques et en affectant d'ignorer les réponses les plus péremptoires et les relations avantageuses publiées en Angleterre et même en France [1].

J. DE BLOSSEVILLE,
Lieutenant de vaisseau.

[1] Nous reviendrons prochainement sur ce sujet; un de nos collaborateurs, qui s'occupe depuis long-temps de l'histoire des établissemens anglais dans les terres australes, nous promet d'importantes communications à cet égard. Les colonies pénales sont peut-être maintenant un des plus pressans besoins de la France. Cependant nous possédons Alger. N'y aurait-il pas moyen d'y verser la partie turbulente de la population? L'état y gagnerait en bonheur et en tranquillité; le commerce et l'agriculture, en activité.

(*Note du D.*)

Littérature.

L'EMBARQUEMENT.

Saint-Nazaire, 10 mai 1829.

Allons, les passagers! qu'on monte dans la barge,
Nous sommes en retard, le navire ancre au large,
Le vent souffle bon frais.
La marée en partant laisse l'eau moins amère,
Partons comme elle.... Enfant, vite embrasse ta mère,
Tu pleureras après.

Vous pleurerez après, vous aussi, jeune fille!
Vous quittez votre amant!.... Qu'il vous suive à Manille,
C'est un fort beau pays.
Il verra dans le port ses jonques azurées,
Et sur la rive au loin ses pagodes dorées,
Et ses champs de maïs.

Qu'il vienne! sur mon bord je lui donne une place;
Je veux à vos yeux bleus accorder cette grâce
De le prendre avec nous.
Je le passe et nourris sans qu'il ait rien à faire,
Et quant à son hamac, ma foi, c'est une affaire
A régler entre vous.

Il y consent.... Alors que Dieu vous soit en joie....
A vos rames, enfans, qu'un instant on louvoie
A babord des rescifs.
Voyez! voyez! contre eux comme courent les lames!
A babord, à babord, courbez-vous sur vos rames.
Allons!... joyeux et vifs!...

C'est cela... Passagers, voyez-vous *la Pauline?*
Tenez, c'est ce trois-mâts dont le beaupré s'incline
Sur le flot indolent
Que sa flamme en flottant comme un serpent traverse,
Et qui tranquille et fier sur les vagues se berce,
Ainsi qu'un goëland.

Voyez-vous sur son bord cette foule incertaine?
Elle m'attend; c'est moi qui suis son capitaine;
Je dis: Obéissez!
Et pour prendre un mousquet, amarrer un cordage,
Hisser mon pavillon ou tenter l'abordage,
Cent bras sont empressés

Il faut voir mes marins pendant ces jours de fête,
Où gronde la bataille, où mugit la tempête,
Où sur les flots mouvans
Mon vaisseau qu'un brouillard entoure comme un voile,
Sent siffler à travers sa mâture et sa voile
Les boulets et les vents.

Sur la mer dont à peine il ouvre la surface,
Il s'arrête ou bondit, se déploie ou s'efface
Sous mon ordre pressé;
Et lorsque le boulet ou le roc vient l'atteindre,
Je l'entends aussitôt tressaillir et se plaindre
Comme un homme blessé.

Mais que le vent s'apaise, ou que le feu s'éteigne;
Qu'aux ordres du second, répétés par l'enseigne
Et par les matelots,
Des morts ou des débris son pont se débarrasse,
La Pauline bientôt se relève avec grâce
Pour se mirer aux flots.

Coquette, elle veut voir sa voilure changée,
Car elle n'ose pas se montrer négligée
Au plus petit bateau.
Ainsi la jeune fille à l'amour se révèle,
Et demande à son père une robe nouvelle
A chaque bal nouveau.

C'est que je l'aime aussi comme on aime une fille;
C'est tout simple, j'ai vu clouer depuis sa quille
Jusqu'à son perroquet;
Et dans le port de Brest lorsqu'elle fut lancée,
J'ai voulu, comme au front pur d'une fiancée,
Attacher un bouquet.

Oh! si je la perdais! alors que deviendrais-je?
Comment la remplacer? Et puis d'ailleurs pourrais-je
Survivre à son trépas?
Une fois un boulet fracassa ses mâtures;
Je pleurai ma *Pauline*, et j'avais deux blessures
Que je ne sentais pas.

Enfant de l'Océan, avec idolâtrie
Je l'aime et trouve en lui parens, amis, patrie;
C'est, je crois, sans raison
Que Dieu fit cette terre à l'aspect qui repousse,
Et qui n'est bonne au plus qu'à faire de l'eau douce
Et sécher du poisson.

Nous sommes arrivés. — Encore un coup de rames.
Deux hommes à babord! que l'on hisse les femmes
Dans le fauteuil de crin.
L'échelle est trop rapide et leurs mains sont trop douces,
Et d'ailleurs comme nous, ces jolis petits mousses
N'ont pas le pied marin.

C'est bien!.... Qu'on lève l'ancre et qu'on mette à la voile,
Et si le même vent demain souffle en sa toile,
Nous verrons du hauban
L'Océan devant nous immense et solitaire,
Et loin, derrière nous, à l'horizon, la terre
Mince comme un ruban.

ALEXANDRE DUMAS.

Le Petit Souper,

Conte fantastique.

Les choses humaines n'ont-elles pas même principe? (MONTAIGNE.)

Madame Bodard de Saint-Jame, femme du trésorier-général de la marine sous Louis XVI, avait pour ambition de ne recevoir chez elle que des gens de qualité, vieux ridicule toujours nouveau. Pour elle, les mortiers du parlement étaient déjà fort peu de chose, elle voulait voir dans ses salons des personnes titrées qui eussent au moins les grandes entrées à Versailles. Dire qu'il vînt beaucoup de cordons bleus chez la jolie financière, ce serait mentir; mais il est très-certain qu'elle avait réussi à obtenir les bontés et l'attention de quelques membres de la famille de Rohan, comme le prouva par la suite le trop fameux procès du collier.

Un soir, c'était, je crois, le 2 août 1786, je fus très-surpris de rencontrer dans le salon de cette trésorière, si prude à l'endroit des preuves, deux nouveaux visages qui me paru-

rent *assez mauvaise compagnie*. Elle vint à moi dans l'embrâsure d'une croisée où j'avais été me nicher avec intention.

— Dites-moi donc, lui demandai-je en lui désignant par un coup-d'œil interrogatif l'un des inconnus, quelle est cette *espèce*-là ? Comment avez-vous cela chez vous ?

— C'est un homme charmant !....

— Le voyez-vous à travers le prisme de l'amour, ou me trompé-je ?

— Vous ne vous trompez pas, reprit-elle en riant, il est laid comme une chenille ; mais.... il m'a rendu le plus immense service qu'une femme puisse recevoir d'un homme.

Comme je la regardais malicieusement, elle se hâta d'ajouter :

— Il m'a radicalement guérie de ces odieuses rougeurs qui me couperosaient le teint et me faisaient ressembler à une paysanne....

Je haussai les épaules avec humeur.

— C'est un charlatan ! m'écriai-je.

— Non, répondit-elle, c'est le chirurgien des pages. Il a beaucoup d'esprit, je vous jure, et d'ailleurs il écrit. C'est un savant physicien.

— Si son style ressemble à sa figure.... repris-je en souriant. — Mais l'autre ?

— Qui ?.... l'autre.

— Ce petit monsieur pincé, propret, poupin, et qui a l'air d'avoir bu du verjus.

— Mais c'est un homme bien né, me dit-elle. Il arrive de je ne sais quelle province. Il est chargé de terminer une affaire qui concerne le cardinal, et c'est Son Éminence elle-même qui l'a présenté à M. de Saint-Jame. Ils ont choisi tous deux Saint-Jame pour arbitre. En cela, le provincial n'a pas fait preuve d'esprit ; mais aussi quels sont les gens assez niais pour confier un procès à cet homme-là ? Il est doux comme un mouton et timide comme une fille. Son Éminence l'amadoue, car il s'agit, je crois, de 300,000 livres.

— Mais c'est donc un avocat?... dis-je en faisant un léger haut-le-corps.

—Oui, dit-elle. Puis, confuse de cet humiliant aveu, elle alla reprendre sa place au pharaon.

Toutes les parties étaient complètes. Or je n'avais rien à faire ni à dire, car je venais de perdre deux mille écus contre M. de Laval, avec lequel je m'étais rencontré chez une *impure*. J'allai me jeter dans une duchesse placée auprès de la cheminée. S'il y eut jamais sur cette terre un homme bien étonné, ce fut certes moi, en apercevant que, de l'autre côté du chambranle, j'avais pour vis-à-vis le contrôleur-général. M. de Calonne paraissait assoupi et livré à toutes les jouissances négatives de la digestion. Quand je le montrai par un geste à Beaumarchais qui venait à moi, le père de *Figaro*, ou *Figaro* lui-même, m'expliqua ce mystère sans mot dire.

Il m'indiqua tour à tour ma propre tête et celle de Bodard par un geste assez malicieux qui consistait à écarter vers nous deux doigts de la main en tenant les autres fermés. Mon premier mouvement fut de me lever pour aller dire quelque chose de piquant à Calonne, mais je restai : d'abord, parce que je songeai à jouer un tour à ce favori, et ensuite, Beaumarchais m'avait un peu trop familièrement arrêté de la main ; puis, clignant des yeux pour m'indiquer le contrôleur, il m'avait dit en murmurant :

—Ne le réveillez pas... l'on est trop heureux quand il dort.

—Mais c'est aussi un plan de finances que le sommeil!... repris-je.

— Certainement! nous répondit l'homme d'état qui avait deviné nos paroles au seul mouvement des lèvres.

—Monseigneur, dit le dramaturge, j'ai un remercîment à vous faire.....

— Et pourquoi?.....

—M. de Mirabeau est parti pour Berlin. Je ne sais pas si dans cette affaire des eaux, nous ne nous serions pas noyés tous deux.

—Vous avez trop de *mémoire* et pas assez de reconnais-

sance... répliqua sèchement le ministre, fâché de voir divulguer un de ses secrets devant moi.

—Cela est possible, dit Beaumarchais piqué au vif, mais j'ai des millions.....

M. de Calonne feignit de ne pas entendre.....

Il était minuit et demi quand les parties cessèrent. L'on se mit à table. Nous étions dix personnes, Bodard et sa femme, le contrôleur-général, Beaumarchais, les deux inconnus, deux jolies dames dont je tairai les noms, et un fermier-général, appelé, je crois, Lavoisier. De trente personnes que je trouvai dans le salon en y entrant, il n'était resté que ces dix convives, et encore les deux *espèces* ne soupèrent-elles que d'après les instances de madame de Saint-Jame, qui crut s'acquitter avec l'un en lui donnant à manger, et qui peut-être invita l'autre pour plaire à son mari, auquel elle faisait des coquetteries, je ne sais trop pourquoi ; car, après tout, M. de Calonne était une puissance, et si quelqu'un avait eu à se fâcher, c'eût été moi.

Le souper commençait à être ennuyeux à la mort. Ces deux gens et le fermier-général nous gênaient. Alors je fis un signe à Beaumarchais pour lui dire de griser le fils d'Esculape qu'il avait à sa droite, et je lui donnai à entendre que je me chargeais de l'avocat. Comme il ne nous restait plus que ce moyen-là de nous amuser, et qu'il nous promettait de la part de ces deux hommes une ample moisson d'impertinences dont nous nous amusions déjà, M. de Calonne sourit à mon projet. En deux secondes, les trois dames trempèrent dans notre conspiration bachique. Elles s'engagèrent par des œillades très-significatives à y jouer leur rôle, et le vin de Sillery couronna plus d'une fois les verres de sa mousse argentée. Le chirurgien fut assez facile ; mais au troisième verre que je lui versai, mon voisin me dit avec la froide politesse d'un usurier, qu'il ne boirait pas davantage.

En ce moment, madame de Saint-Jame nous avait mis, je ne sais par quel hasard de la conversation, sur le chapitre des

merveilleux soupers du comte de Cagliostro. Je n'avais pas l'esprit trop présent à ce que disait la maîtresse du logis, car depuis la réponse qu'il m'avait faite, j'observais avec une invincible curiosité la figure mignarde et blême de mon voisin. Son nez était à la fois camard et pointu, ce qui, par momens, le faisait ressembler à une fouine. Tout à coup ses joues se colorèrent en entendant madame de Saint-Jame dire à M. de Calonne d'un ton impérieux :

— Mais je vous assure, Monsieur, que j'ai vu la reine Cléopâtre.....

— Je le crois, Madame!... répondit mon voisin ; car moi, j'ai parlé à Catherine de Médicis...

— Oh! oh!.... s'écria M. de Calonne.

Les paroles prononcées par le petit provincial le furent d'une voix qui avait une indéfinissable *sonorité,* s'il est permis d'emprunter ce terme à la physique. Cette soudaine clarté d'intonation chez un homme qui avait jusque là très-peu parlé, toujours très-bas et avec le meilleur ton possible, nous surprit au dernier point.

— Mais il parle..... s'écria le chirurgien, que Beaumarchais avait mis dans un état satisfaisant.

— Son voisin aura poussé quelque ressort, répondit le satirique.

Mon homme rougit légèrement en entendant ces paroles, quoiqu'elles n'eussent été que murmurées.

— Et comment était la feue reine? demanda Calonne.

— Je n'affirmerais pas que la personne avec laquelle j'ai soupé hier fût Catherine de Médicis elle-même, car ce prodige doit paraître justement impossible à un chrétien aussi bien qu'à un philosophe, répliqua l'avocat en appuyant légèrement l'extrémité de ses doigts sur la table et en se renversant sur sa chaise, comme s'il devait parler long-temps ; mais je puis jurer que cette femme ressemblait autant à Catherine de Médicis que si elles eussent été sœurs. Elle portait une robe de velours noir absolument pareille à celle dont cette reine est vêtue dans le portrait qu'en possède le roi, et la

rapidité de l'évocation m'a semblé d'autant plus merveilleuse que M. le comte de Cagliostro ne pouvait pas deviner le nom du personnage avec lequel j'allais désirer de me trouver. J'ai été confondu. La magie du spectacle que présentait un souper où apparaissaient d'illustres femmes des temps passés m'ôta toute présence d'esprit. J'écoutai sans oser questionner. En échappant vers minuit aux piéges de cette sorcellerie, je doutais presque de moi-même. Mais ce qui va vous paraître extraordinaire, c'est que, pour moi, tout ce merveilleux me semble naturel en comparaison de la puissante *hallucination* que je devais subir encore. Je ne sais par quelles paroles je pourrais vous peindre l'état de mes sens. Seulement je déclare, dans la sincérité de mon cœur, que je ne m'étonne plus qu'il se soit rencontré jadis des âmes assez faibles ou assez fortes pour croire aux mystères de la magie et au pouvoir du démon....

Ces paroles furent prononcées avec une incroyable éloquence de ton. Elles étaient de nature à éveiller une excessive curiosité chez tous les convives : aussi nos regards se tournèrent-ils sur l'orateur, et nous restâmes immobiles. Nos yeux seuls trahissaient la vie en réfléchissant les bougies scintillantes des flambeaux. A force de contempler l'inconnu, il nous sembla voir les pores de son visage, et surtout ceux de son front, livrer passage au sentiment intérieur dont il était pénétré. Il y avait dans cet homme, en apparence froid et compassé, un foyer secret dont la flamme vint agir sur nous.

— Je ne sais pas, reprit-il, si la figure évoquée me suivit en se rendant invisible; mais aussitôt que ma tête reposa sur mon lit, je vis la grande ombre de Catherine se lever devant moi. C'est instinctivement que je me sentais dans une sphère lumineuse, car mes yeux, attachés sur la reine par une insupportable fixité, ne virent qu'elle.... Tout à coup elle se pencha vers moi...

(A ces mots, les dames laissèrent échapper un mouvement unanime de curiosité.)

— Mais, reprit l'avocat, j'ignore si je dois continuer; bien que je sois porté à croire que ce ne soit qu'un rêve, ce qu'il me reste à dire est grave....

— S'agit-il de religion? dit Beaumarchais.

— Ou y aurait-il de l'indécence à continuer? demanda Calonne.

— Il s'agit de gouvernement.... répondit l'avocat.

— Allez, reprit le ministre. Voltaire, Diderot et consorts ont assez bien commencé l'éducation de nos oreilles.

Le contrôleur devint fort inattentif, et sa voisine, madame de G...., fort occupée.

Le provincial hésitait encore; mais Beaumarchais lui dit avec vivacité :

— Mais allez donc, maître, ne savez-vous pas que les lois nous laissent si peu de liberté, que nous prenons notre revanche dans les mœurs....

Alors le convive commença ainsi :

— Soit que certaines idées fermentassent à mon insu dans mon âme, soit que je fusse poussé par une puissance étrangère, je lui dis : — Ah! madame, vous avez commis un bien grand crime!.....

— Lequel?.... demanda-t-elle d'une voix grave.

— Celui dont la cloche du palais donna le signal au 24 août...

Elle sourit dédaigneusement, et quelques rides profondes se dessinèrent sur ses joues blafardes.

— Vous nommez cela un crime!... répondit-elle. Ce fut un grand malheur; l'entreprise mal conduite ayant échoué, il n'en est pas résulté pour la France, pour l'Europe, pour le christianisme, tout le bien que nous en attendions. Les ordres ont été mal exécutés, nous n'avons pas rencontré autant de Montluc qu'il en fallait. La postérité ne nous tiendra pas compte du défaut de communications qui nous empêcha d'imprimer à notre œuvre cette unité de mouvement nécessaire aux grands coups d'état. Voilà le malheur. Si le 25 août, il n'était pas resté l'ombre d'un huguenot en France, je serais demeurée jusque dans la postérité la

plus reculée comme une belle image de la Providence. Que de fois les âmes clairvoyantes de Sixte-Quint, de Richelieu, de Bossuet, m'ont secrètement accusée d'avoir échoué dans mon entreprise après avoir osé la concevoir! Aussi de combien de regrets ma mort ne fut-elle pas accompagnée!... Trente ans après la Saint-Barthélemi, la maladie durait encore; elle coûtait déjà dix fois plus de sang noble à la France qu'il n'en restait à verser le 26 août 1572. La révocation de l'édit de Nantes, en l'honneur de laquelle vous avez frappé des médailles, a coûté plus de larmes, de sang et d'argent, a tué plus de prospérité en France que trois Saint-Barthélemi. Letellier a su accomplir avec une plumée d'encre le décret que le trône avait secrètement promulgué depuis moi; mais le 25 août 1572, cette immense exécution était nécessaire; le 25 août 1585, elle était inutile. Sous le second fils de Henri de Valois, l'hérésie était à peine enceinte; sous le second fils de Henri de Bourbon, elle avait, mère féconde, jeté son frai sur l'univers tout entier. Vous m'accusez d'un crime, et vous dressez des statues au fils d'Anne d'Autriche!...

A ces paroles lentement prononcées, je sentis en moi comme un tressaillement intérieur. Je croyais respirer la fumée du sang de je ne sais quelles victimes. Catherine avait grandi. Elle était là comme un mauvais génie, et il me sembla qu'elle voulait pénétrer dans ma conscience pour s'y reposer.

— Il a rêvé cela, dit Beaumarchais à voix basse, car il ne l'a certes pas inventé!....

—Ma raison est confondue!... dis-je à la reine. Vous vous applaudissez d'un acte que trois générations condamnent, flétrissent et....

— Ajoutez, reprit-elle, que toutes les plumes ont été plus injustes envers moi que ne l'ont été mes contemporains. Nul n'a pris ma défense. Je suis accusée d'ambition — moi, riche et souveraine!.... Je suis taxée de cruauté, et pour les esprits les plus impartiaux je suis peut-être un grand pro-

blème..... Croyez-vous donc que j'aie été dominée par des sentimens de haine? que je n'aie respiré que vengeance et fureur?....

Elle sourit de pitié.

— J'étais calme et froide comme la raison même. J'ai condamné les huguenots sans pitié, mais sans emportement. Ils étaient l'orange pourrie de ma corbeille. Reine d'Angleterre, j'eusse jugé de même les catholiques, s'ils y eussent été séditieux. Pour que notre pouvoir eût quelque vie à cette époque, il fallait dans l'état un seul Dieu, une seule foi, un seul maître. Heureusement pour moi que j'ai gravé ma justification dans un mot. Quand Birague m'annonça faussement la perte de la bataille de Dreux : — Eh bien! nous irons au prêche!..... m'écriai-je. De la haine contre ceux de la religion!... Je les estimais beaucoup et je ne les connaissais pas. Si je me suis senti de l'aversion pour des hommes en politique, ce fut pour le lâche cardinal de Lorraine, pour son frère, soldat brutal. Voilà quels étaient les ennemis de mes enfans!.... Je les voyais tous les jours, ils m'excédaient. Si nous n'avions pas fait la Saint-Barthélemi, ces misérables l'eussent accomplie à l'aide de Rome et de ses moines; et la Ligue, qui n'a été forte que de ma vieillesse, eût commencé en 1573.

— Mais, Madame, au lieu d'ordonner cet horrible assassinat (excusez ma franchise), pourquoi n'avoir pas employé les vastes ressources de votre politique à donner aux calvinistes les sages institutions qui rendirent le règne de Henri IV si glorieux et si paisible?

Elle sourit encore, haussa les épaules, et ses rides creuses donnèrent à son pâle visage une expression d'ironie pleine d'amertume.

— Les peuples, dit-elle, ont besoin de repos après les luttes les plus acharnées, voilà le secret de ce règne. Mais Henri IV a commis deux fautes irréparables : il ne devait ni abjurer ni laisser la France catholique après l'être devenu lui-même. Lui seul s'est trouvé en position de changer sans

secousse la face de la France. Ou pas une étole, ou pas un prêche. Telle aurait dû être sa pensée. Laisser dans un gouvernement deux principes ennemis sans que rien les balance.... voilà un crime de roi ! Il sème ainsi des révolutions. A Dieu seul il appartient de mettre dans son œuvre le bien et le mal sans cesse en présence. Mais peut-être cette sentence était-elle inscrite au fond de la politique de Henri IV, et peut-être causa-t-elle sa mort !..... Il est impossible que Sully n'ait pas jeté un regard de convoitise sur ces immenses biens du clergé, dont le clergé ne possédait pas alors le tiers...

Elle s'arrêta et parut réfléchir.

— Mais, reprit-elle, songez-vous que c'est à la nièce d'un pape que vous demandez raison de son catholicisme?...

Elle s'arrêta encore.

— Après tout, j'eusse été calviniste de bon cœur... ajouta-t-elle en laissant échapper un geste d'insouciance. Est-ce que les hommes supérieurs de ce siècle penseraient encore que la religion était pour quelque chose dans ce procès, le plus immense de ceux que l'Europe ait jugés, vaste révolution, retardée par de petites causes qui ne l'empêcheront pas de rouler sur le monde, puisque je ne l'ai pas étouffée?... Révolution, dit-elle en me jetant un regard profond, qui marche toujours et que tu pourras achever. — Oui, *toi, toi,* qui m'écoutes !...

Je frissonnai.

— Quoi ! personne encore n'a compris que les intérêts nouveaux et les intérêts anciens avaient saisi Rome et Luther comme des drapeaux ! Quoi ! pour éviter une lutte à peu près semblable, Louis IX, en entraînant une population centuple à celle que j'ai condamnée et la laissant aux sables de l'Égypte, a mérité le nom de saint, et moi !...

— Mais moi, dit-elle, j'ai échoué.

Elle pencha la tête et resta silencieuse un moment. Ce n'était plus une reine que je voyais, mais bien plutôt une de ces antiques druidesses qui sacrifiaient des hommes et sa-

vaient dérouler les pages de l'avenir en exhumant les enseignemens du passé.

Mais bientôt elle releva sa royale et majestueuse figure, et dit :

— En appelant l'attention de tous les bourgeois sur les abus de l'Église romaine, Luther et Calvin faisaient naître en Europe un esprit d'investigation qui devait amener les peuples à vouloir tout examiner. Or l'examen conduit au doute. Au lieu d'une foi nécessaire aux sociétés, ils traînaient après eux et dans le lointain une curiosité philosophique. La science s'élançait toute brillante de clartés du sein de l'hérésie. Il s'agissait bien moins d'une réforme dans l'Église que de la liberté. J'ai vu cela!...

La conséquence des succès obtenus par les religionnaires dans leur lutte contre le sacerdoce, déjà plus armé et plus redoutable que la royauté, était la ruine du pouvoir monarchique et féodal. Il ne s'agissait de rien moins que de l'anéantissement de ces trois grandes institutions, sur les débris desquelles toutes les bourgeoisies du monde auraient pactisé. Cette lutte était donc une guerre à mort entre de nouvelles combinaisons et les lois, et les croyances anciennes. Les catholiques étaient l'expression des intérêts matériels de la royauté, des seigneurs et du clergé. Ce fut un duel à outrance entre deux géans, et la Saint-Barthélemi n'en fut malheureusement qu'une blessure. Souvenez-vous que pour épargner quelques gouttes de sang dans un moment opportun, on en laisse verser plus tard par torrens. L'intelligence qui plane sur une nation ne peut éviter un malheur : celui de n'être plus jugée que par ses pairs quand elle a succombé sous le poids d'un événement. Si mon nom est en exécration à la France, il faut s'en prendre aux esprits médiocres qui y forment la majorité de toutes les générations. Dans les grandes crises que j'ai eu à subir, régner..... ce n'était pas donner des audiences, passer des revues et signer des ordonnances... J'ai pu commettre des fautes, je n'étais qu'une femme. Mais pourquoi ne s'est-il pas alors rencontré un

homme qui fût au-dessus de son siècle? Le duc d'Albe était une âme de bronze; Henri IV, un soldat joueur et libertin, mais qui avait un cœur excellent; l'Amiral, un entêté systématique. Louis XI était venu trop tôt, Richelieu trop tard. Vertueuse ou criminelle, que l'on m'attribue ou non la Saint-Barthélemi, j'en accepte le fardeau; car alors je resterai entre ces deux grands rois comme l'anneau visible d'une chaîne inconnue. Quelque jour des écrivains à paradoxes se demanderont si les peuples n'ont pas quelquefois prodigué le nom de bourreaux à des victimes. Ce ne sera pas une fois seulement, que l'humanité préférera d'immoler un dieu plutôt que de s'accuser elle-même. Vous êtes portés, tous, à verser sur deux cents manans les larmes que vous refusez aux malheurs d'une génération, d'un siècle ou d'un monde, et vous oubliez que la liberté religieuse, la liberté politique, la tranquillité d'une nation, la science même sont des présens pour lesquels le destin prélève des impôts de sang!

— Les nations ne pourraient-elles pas être un jour heureuses à meilleur marché?..... m'écriai-je les larmes aux yeux.

— Les vérités ne sortent de leurs puits que pour prendre des bains de sang... Le christianisme lui-même, essence de toute vérité, puisqu'il vient de Dieu, s'est-il établi sans martyrs? le sang n'a-t-il pas coulé à flots?....

Sang! sang! ce mot retentissait à mes oreilles comme un tintement.

— Selon vous, dis-je, le protestantisme aurait donc eu le droit de raisonner comme vous?...

Catherine avait disparu, comme si un souffle eût éteint la lumière surnaturelle qui permettait à mon esprit de voir cette figure dont les proportions étaient devenues gigantesques. Alors je trouvai en moi une partie de moi-même qui adoptait les doctrines atroces déduites par cette Italienne. Je me réveillai en sueur, pleurant, et au moment où ma raison victorieuse me disait d'une voix douce, qu'il n'appartenait ni à un roi ni même à une nation d'appliquer ces principes dignes d'un peuple d'athées.

— Et comment sauvera-t-on les monarchies qui croulent? demanda Beaumarchais.

— Dieu est là!... Monsieur, répliqua mon voisin.

— Alors, reprit M. de Calonne avec cette incroyable légèreté qui le caractérisait, nous avons la ressource de nous croire, selon l'évangile de Bossuet, les instrumens de Dieu!....

Du moment où les dames s'étaient aperçues que l'affaire se passait en conversation entre la reine et l'avocat, elles avaient chuchoté. J'ai même fait grâce des phrases à points d'interjection qu'elles lancèrent à travers le discours de l'avocat. Cependant ces mots :

— Il est ennuyeux à la mort!

— Mais, ma chère, quand finira-t-il?

Parvinrent plus d'une fois à mon oreille.

Quand l'inconnu cessa de parler, les dames se turent. M. Bodard dormait.

Le chirurgien à moitié gris, Lavoisier, Beaumarchais et moi nous avions été seuls attentifs, car M. de Calonne jouait avec sa voisine. En ce moment, le silence eut quelque chose de solennel. La lueur des bougies me paraissait avoir une couleur magique. Un même sentiment nous avait attachés par des liens mystérieux à cet homme, qui, pour ma part, me fit concevoir les inexplicables effets du fanatisme. Il ne fallut rien moins que la voix sourde et caverneuse du compagnon de Beaumarchais pour nous réveiller.

— Et moi aussi, j'ai rêvé!... s'écria-t-il.

Je regardai plus particulièrement alors le chirurgien, et j'éprouvai un sentiment instinctif d'horreur. Son teint terreux, ses traits à la fois ignobles et grands, offraient une expression exacte de ce que l'on me permettra de nommer ici *la canaille*. Quelques grains bleuâtres et noirs étaient semés sur son visage comme des traces de boue, et ses yeux lançaient une flamme sinistre. Cette figure paraissait plus sombre qu'elle ne l'était peut-être, à cause de la neige amassée sur sa tête par une coiffure à frimas.

— Cet homme-là doit enterrer plus d'un malade !... dis-je à mon voisin.

— Je ne lui confierais pas mon chien, me répondit-il.

— Je le hais involontairement.

— Et moi je le méprise.....

— Quelle injustice cependant !... repris-je.

— Oh ! mon Dieu, après-demain il peut devenir aussi célèbre que Volange, répliqua l'inconnu.

M. de Calonne montra le chirurgien par un geste qui semblait nous dire : — Celui-là me paraît devoir être plus amusant.

— Et auriez-vous rêvé d'une reine ?... lui demanda Beaumarchais.

— Non, j'ai rêvé d'un peuple !..... répondit-il avec une emphase qui nous fit rire. J'avais entre les mains un malade auquel je devais couper la cuisse le lendemain de mon rêve.....

— Et vous avez trouvé le peuple dans la cuisse de votre malade ?..... demanda M. de Calonne.

— Précisément, répondit le chirurgien.

— Est-il amusant !... s'écria la comtesse de G....

— Je fus assez surpris, dit l'orateur sans s'embarrasser des interruptions et en mettant chacune de ses mains dans les goussets de son vêtement nécessaire, de trouver à qui parler dans cette cuisse. J'avais la singulière faculté d'entrer chez mon malade. Quand, pour la première fois, je me trouvai sous sa peau, je contemplai une merveilleuse quantité de petits êtres qui s'agitaient, pensaient et raisonnaient. Les uns vivaient dans le corps de cet homme, et les autres dans sa pensée. Ses idées étaient des êtres qui naissaient, grandissaient, mouraient. Ils étaient malades, gais, bien portans, tristes, et avaient tous enfin des physionomies particulières. Ils se combattaient ou se caressaient. Quelques idées s'élançaient au dehors et allaient vivre dans le monde intellectuel, car je compris tout à coup qu'il y avait deux univers : l'univers visible et l'univers invisible ; que la terre avait, comme l'homme, un corps et une âme. Alors la nature s'illumina

pour moi, et j'en appréciai l'immensité en apercevant l'océan des êtres qui, par masses et par espèces, étaient répandus partout, faisant une seule et même matière animée, depuis les marbres jusqu'à Dieu !... Magnifique spectacle ! Bref, il y avait un univers dans mon malade. Quand je plantai le bistouri au sein de sa cuisse gangrénée, j'abattis un millier de ces bêtes-là... Vous riez, Mesdames, d'aprendre que vous êtes livrées aux bêtes.....

— Pas de personnalités, dit M. de Calonne. Parlez pour vous et pour votre malade.

— Mon homme, épouvanté des cris de ses animalcules, et souffrant comme un damné, voulait interrompre mon opération ; mais j'allais toujours, et je lui disais que des animaux malfaisans lui rongeaient déjà les os. Il fit un mouvement, et mon bistouri m'entra dans le côté.....

— Il est stupide ! dit Lavoisier.

— Non, il est gris, répondit Beaumarchais.

— Mais, Messieurs, mon rêve a un sens.... s'écria le chirurgien.

— Oh ! oh ! cria Bodard qui se réveillait, j'ai une jambe engourdie.

— Monsieur, lui dit sa femme, vos animaux sont morts.

— Cet homme a une vocation !.... s'écria mon voisin qui avait fixé imperturbablement le chirurgien pendant qu'il parlait.

— Il est à celui de monsieur, disait toujours le laid convive en continuant, ce qu'est l'action à la parole, le corps à l'âme....

Mais sa langue épaissie s'embrouilla, et il ne prononça plus que d'indistinctes paroles.

Heureusement pour nous la conversation reprit un autre cours, et au bout d'une demi-heure, nous avions oublié le chirurgien des pages, qui dormait. La pluie se déchaînait par torrens quand nous nous levâmes de table.

— L'avocat n'est pas si bête, dis-je à Beaumarchais.

— Ho ! il est lourd et froid ; mais vous voyez qu'il y a encore en province de bonnes gens qui prennent au sérieux les théo-

ries politiques et notre histoire de France. C'est un levain qui fermentera.

— Avez-vous votre voiture? me demanda madame de Saint-Jame.

— Non, lui répondis-je sèchement, je ne savais pas que je dusse la demander ce soir..... Vous voulez peut-être que je reconduise le contrôleur?... Est-ce qu'il serait venu chez vous *en polisson* [1] ?

Elle s'éloigna vivement, sonna, demanda la voiture de Saint-Jame; puis prenant à part l'avocat, elle lui dit :

— M. de Robespierre, voulez-vous me faire le plaisir de mettre M. Marat chez lui? il est hors d'état de se soutenir...,

DE BALZAC.

1 *Aller en polisson* à Marly, c'était s'y rendre sans sa voiture et sans ses gens, déguisé en bourgeois.

Les Aérostats.

..... Alors on coupa la corde. Soudain le balon s'éleva avec majesté, favorisé par les vents, et l'on vit flotter le pavillon qui surmontait la nacelle bariolée de mille couleurs. L'audacieux qui y était placé, agitant dans l'air son chapeau, saluait cinquante mille individus qui le contemplaient bouche béante, et dont les cent mille mains témoignaient leur admiration par un tonnerre d'applaudissemens. Confondu au milieu de la foule, j'étais ému jusqu'aux larmes par la grandeur et la nouveauté du spectacle auquel j'assistais, et quand le pilote aérien se perdit tout-à-fait dans les nues, moi je me perdis en méditations sur la profondeur de l'esprit humain.

Un petit vieillard d'une figure extraordinaire, et qui n'avait plus la force de supporter l'immense colonne d'air qui pèse sur chaque homme, se dressa tout à coup devant moi comme une apparition, et vint m'arracher à ma silencieuse rêverie. Dire à quelle race d'hommes appartenait cet avorton, cela me serait impossible : à sa barbe blanche on l'eût pris pour un musulman; à ses traits, pour un brame de la côte de Malabar; à son costume, pour un Grec du temps d'Apollonius de Thyane. Ses petits yeux pointés vers les nues cligno-

taient perpétuellement, sa bouche se tordait en rires sardoniques, et sa tête chauve oscillait lentement d'une épaule à l'autre.

Indigné d'un langage mimique si désapprobateur et si peu en harmonie avec ce que j'éprouvais, je m'approchai de cet être singulier.

— Vieux barbon, m'écriai-je, tu devrais t'estimer heureux d'avoir assez vécu pour assister à un pareil spectacle !

— M'estimer heureux ! répliqua le nain avec un nouveau sourire railleur ; ô fils aveugle d'un siècle peu clairvoyant, je te plains, et je me tais !

— Tu peux me plaindre tant qu'il te plaira, mais pourquoi te taire ? Ce n'est pas le défaut ordinaire de la vieillesse.

— Mais qu'entends-tu donc par le mot vieillesse ?

— Tout ce qui, comme toi, porte sur son dos les quatre cinquièmes d'un siècle.

— Les quatre cinquièmes d'un siècle ! Ha ! ha ! ha ! aurais-je jamais pensé qu'on eût pu me prendre pour un blanc-bec de cet âge ?

— Un blanc-bec de quatre-vingts ans ! tu veux railler !.....

— Jeune homme, reprit vivement le vieillard, mon fils unique fut tué par une tuile lors de la fondation de Ninive. Mon miroir, qui me flatte moins que toi, semble me dire que j'ai à peine atteint un âge moyen de deux mille ans ; mais la vérité est que j'en compte bientôt six mille, et je confesse hautement que c'est à la pierre philosophale que mon ami Hénoch m'a communiquée avant de monter au ciel, que je dois la faveur d'un si grand âge. Je n'ai formé que peu d'élèves dans ma vie, mais quelques-uns ont fait honneur à leur maître, et je

puis citer entre autres le Scythe Abaris, l'Egyptien Hermès et le comte de Saint-Germain. J'ai tant vu et tant appris, que je regarde maintenant la race humaine comme tout-à-fait indigne du moindre intérêt. L'événement d'aujourd'hui me fait pitié, et vos grandes démonstrations de joie, dont je suis malgré moi témoin, me donnent la torture. Vous vous émerveillez de tout ce qui est nouveau, moi je l'abhorre, et votre Jean-Jacques Rousseau avait bien raison de vouloir réduire au néant toutes les connaissances humaines.

L'enfance du monde, si je me le rappelle bien, se nommait le siècle d'or. Alors la nature se servait de lisières pour conduire les hommes, et ils marchaient fort joliment sur quatre pates.

Mille ans plus tard je fus témoin d'une révolution étonnante. Un téméraire fit crier dans tous les carrefours qu'il s'engageait à marcher sur les deux pates de derrière, sans autre préservatif qu'un bourrelet et une lisière d'enfant; il ajouta même qu'il finirait par les jeter au loin, et s'en irait à toutes jambes.

Je ne te dirai pas combien une annonce semblable causa d'étonnement. Il nous trompe, s'écrièrent tous ceux qui purent élever la voix! Marcher sur les deux pates de derrière! Qu'il essaie, et une lourde chute sur le nez sera le prix de sa témérité.

Cependant le jour fut pris; grande affluence d'indigènes et d'étrangers. Nous étions tous accroupis, et nous attendions avec impatience le hardi novateur : il arrive enfin, et se présente comme un homme sûr de son fait. Son audace est couronnée de succès : on connaît de reste tout le mal qui en est résulté. Les hommes parcoururent le monde sur deux jambes seulement, et atteignirent bientôt le soi-disant siècle d'argent.

Mille ans après s'opéra une nouvelle révolution. Un autre téméraire s'engagea à marcher sur l'eau dans un tonneau retenu au rivage par une simple corde. Il promit même qu'il finirait par couper cette corde, et qu'au moyen d'une perche il traverserait un fleuve à la vue de tous les assistans. Stupéfaction générale ! De toutes parts, on entendait retentir des voix confuses : Il n'osera tenter l'épreuve ! s'il essaie, il sera englouti dans les flots. L'audacieux tint parole, et en présence d'une foule immense attirée par la curiosité, il s'abandonne au courant pendant au moins six brasses ; puis, levant la tête hors de son tonneau, il s'élança sur le rivage au bruit des applaudissemens et des cris de joie poussés par les spectateurs. Il fut aussitôt couronné de lauriers, et porté en triomphe jusqu'à sa demeure.

Ce fut ainsi que les hommes, apprenant à dompter un nouvel élément, se créèrent des besoins nouveaux, et voguèrent, au gré des vents, du siècle d'argent dans le siècle de plomb.

Je vis mille ans plus tard l'âge soi-disant héroïque de la Grèce : Hercule, montant un canot, pénétra par la Méditerranée jusque dans le jardin des Hespérides, où, fier de son audace, et pour éterniser la mémoire de ce fait inoui, il éleva une colonne avec cette inscription présomptueuse : *Nec plus ultrà !* Oh ! pour le coup, personne ne devait aller plus loin.... Nouvelle fermentation dans les esprits. La navigation donna naissance au commerce. Les peuples firent entr'eux des échanges de tous les objets nécessaires à la commodité de la vie, et même des vaines productions du luxe. Alors les hommes, vêtus de pourpre, d'or et de soie, cheminèrent dans le siècle de fer.

Trois mille ans s'écoulèrent encore, et un Génois,

trouvant ridicule qu'on ne fît toujours que côtoyer les rivages de trois parties d'un monde connu, annonça qu'il était résolu de s'élancer, au péril de sa vie, à travers l'immense Océan. Nouvelle surprise ! nouvelle incrédulité ! murmures ironiques ! Il ne partira pas ! S'il part, les vagues deviendront son tombeau.

Il partit, et après avoir découvert ou plutôt créé un quatrième monde, il revint dans sa patrie : mais de son vaisseau, semblable à la boîte de Pandore, on vit sortir, avec de l'or et des épices, de terribles maladies contagieuses qui envahirent bientôt tout l'univers.

Maintenant, jeune homme, dis-moi de quel nom il faut appeler le siècle où nous vivons, et conviens avec moi que jusqu'ici tout est allé de mal en pis.

Ne dois-je donc pas trembler aujourd'hui quand je vois un téméraire offrir de nouveaux alimens à l'activité déjà si grande de l'esprit humain?.....

(Traduit de Kotzebue par P. Himly.)

CORRESPONDANCE,

VARIÉTÉS, NOUVELLES.

CORRESPONDANCE

ET

VARIÉTÉS.

LETTRE

SUR LA PERSÉCUTION

DE LA

Famille des Douz-Oglou,

EN 1819.

A LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.

MESSIEURS,

Admis aujourd'hui, pour la première fois, dans le lieu des savantes réunions dont vous avez bien voulu m'appeler à faire partie dès 1822, je ne veux pas mettre en oubli un des plus anciens usages de l'Orient où j'ai fait un assez long séjour, ni paraître au milieu de vous, sans vous offrir ce que les Levantins appellent une *simple fleur* (*sadè gul*), moins encore, une *feuille verte* (*yièchil yaprak*). L'hommage que je suis

chargé de vous offrir n'est cependant pas à comparer à une chose aussi légère et d'aussi peu de durée. Vous trouverez en effet dans ce présent, Messieurs, la preuve qu'une nation, intéressante à beaucoup d'égards, et dont la littérature mérite d'être mieux connue en Europe, ne cesse de faire de louables efforts pour étendre le cercle de ses connaissances, et un témoignage remarquable de ses progrès, que fomente et soutient la belle congrégation à la fois religieuse et littéraire de Saint-Lazare de Venise.

Placée sous la protection toute spéciale de S. M. l'empereur d'Autriche, cette savante congrégation catholique arménienne, à l'exemple des Bénédictins, ses devanciers en chrétienté, possède une riche imprimerie dont les travaux ont répandu, depuis soixante-quinze ans, tant de lumières parmi le peuple asiatique où elle se recrute, et qu'elle se fait un devoir d'instruire et d'éclairer. Mais elle n'est pas la seule à s'en occuper, et il existe encore à Constantinople, outre celle du patriarche, une presse en état de produire un ouvrage aussi soigné et aussi beau que celui qui vous est présenté. L'éditeur vient de résoudre enfin assez heureusement le problème que les savans anglais du fort Williams de Calcutta et les effendis d'Istambol ont aussi tenté, mais avec moins de succès : je veux parler de la création d'un corps bien calculé du caractère persan nommé *taalik*, dont le type a été gravé et fondu sous les yeux et par les soins de M. le chevalier Jacques Douz-Oglou (*Amyra Agob-Douzian*), chef actuel de l'illustre et infortunée famille de ce nom, qui fut frappée, en 1819, d'une disgrâce presque sans exemple, même dans les annales ottomanes. De puissantes intrigues, trop habilement dirigées par des hommes qui, deux ou trois ans après, ont été renversés à leur tour, parvinrent à anéantir une fortune qui était le fruit de cent cinquante ans de travaux héréditaires : phénomène bien nouveau dans une cour despotique comme celle du Grand-Seigneur. Mais, non contens de piller et de dévorer de si grandes richesses, les ennemis de cette maison ca-

tholique voulurent sceller leur triomphe du sang des quatre aînés de la famille, qu'ils accusaient, à tort, d'avoir dilapidé les deniers de l'état; et la haine religieuse et politique de quelques personnages qui agissaient derrière le rideau, les poursuivait plus encore comme catholiques influens sur la nation arménienne, que comme coupables d'aucun autre délit. Aussi le crime de propagation du catholicisme leur était-il reproché dans l'écriteau qu'on jeta sur leurs cadavres mutilés [2]. On n'osa pas faire périr en même temps les trois autres frères qui survivaient à ces sanglantes exécutions, et qu'on tenait rigoureusement emprisonnés, ainsi que les sœurs, les veuves et les enfans de ces déplorables victimes; on recula devant l'opinion publique que frappa d'une sorte de stupeur le supplice des aînés, réprouvé par le corps de la magistrature ottomane : le mufti avait refusé en effet de sanctionner la sentence de mort dictée par un favori alors tout-puissant, le fameux Halet-Effendi; mais il fut déposé et envoyé en exil.

Quant au membre de cette noble famille dont j'ai prononcé le nom plus haut, M. Jacques Douz-Oglou, à l'époque de l'arrestation de ses frères, parcourait, en voyageur instruit et avide d'augmenter ses connaissances, les rivages, *alors paisibles*, de la Grèce, de l'Asie-Mineure, et les îles de l'Ar-

[1] Il a fait depuis 1778 de tels progrès dans la nation arménienne, que Constantinople en contient peut-être aujourd'hui 60,000 sur une masse d'environ 150,000 Arméniens, habitans de cette vaste capitale.

Depuis l'époque où cette lettre a été écrite, les catholiques ont essuyé une persécution cruelle qui les avait dispersés et ruinés (*hiver* 1828); *mais l'ambassadeur de France est parvenu, en* 1830, *à ouvrir les yeux de la Porte sur ses véritables intérêts, et sur la nécessité de séparer les deux communions arméniennes, en donnant aussi un chef politique et religieux aux catholiques, dans la personne d'un archevêque approuvé par le Saint-Siége. Nous reviendrons sur ce sujet.*

[2] Ils furent exécutés le 16 octobre 1819, les deux aînés à la porte du sérail, en leur qualité de *beys*; leur frère et leur cousin germain furent pendus à leur maison de campagne de Yèni-Kem.

chipel, devenues, vingt mois après, le théâtre d'une sanglante insurrection, dont un avenir peut-être prochain dévoilera les incalculables conséquences pour la civilisation du monde. Troie, Lesbos, Smyrne, Scio, Samos, l'île d'Ariadne et le territoire classique d'Athènes étaient, pour la première fois, visités par un Arménien occupé de tout autre chose que de spéculations mercantiles ou d'exactions de publicain. Déjà à l'âge de treize ans, M. Jacques Douz-Oglou avait été envoyé à Paris en 1806, par ordre de sultan Sélim III, pour y achever son éducation; et c'est dans l'atmosphère de notre belle France que s'est développé en cette âme généreuse l'amour des arts et des sciences, devenus plus tard sa consolation. Alors c'était aussi à la gloire des lettres que cet autre Anacharsis consacrait les derniers instans d'une prospérité qui touchait à son terme [1].

Prévenu encore à temps des malheurs qui menaçaient la fortune et la vie des siens, il aurait pu se soustraire aux recherches des ennemis de sa famille; mais il résista stoïquement aux larmes de tous ceux qui l'environnaient. Ils le conjurèrent en vain de chercher en chrétienté un asile contre l'acharnement des persécuteurs de sa maison, dont il connaissait la cruauté, et dont il avait pénétré les desseins bien avant son voyage, qu'il avait entrepris pour s'éloigner des intrigues dont il gémissait de voir ses frères s'inquiéter trop peu. Sa course se trouva donc arrêtée au moment où il se préparait à visiter l'Égypte, la Syrie et les Lieux-Saints, dernier but de ce voyage qui devait être si fructueux. Il renonça à tout pour venir mourir avec ses frères, et il quitta l'île d'Hydra, où il reçut le premier avis de leur arrestation, pour aller au-devant de la corvette de guerre expédiée de Constantinople, avec ordre de l'amener mort ou vif, et sur-

[1] M. Jacques Douz-Oglou s'était adjoint deux Français, l'un architecte, M. Pévérata, attaché au palais de l'ambassade du roi, et l'autre, M. Gazan, élève de l'Ecole polytechnique, entré depuis au service de l'empereur Alexandre comme officier du génie. Ce dernier vient de quitter la Russie avec le grade de colonel.

tout de se saisir des prétendus trésors que la famille proscrite était accusée de vouloir faire transporter en Europe et y mettre à l'abri de tout danger. Cet acte de générosité et les faibles valeurs dont on le trouva nanti (il était prescrit de faire le plus exact inventaire de tout ce qui lui appartenait à lui et aux personnes de sa suite), confondirent ses lâches accusateurs et lui concilièrent le respect des hommes auxquels il venait de se livrer. Le Capitan-Pacha Abdullah, depuis Grand-Vézir, touché d'une conduite si admirable, et sachant qu'on avait aussi juré la mort de Jacques Douz-Oglou, se porta lui-même, devant Sultan-Mahmoud, défenseur d'un héroïsme fraternel si peu commun; il arrêta le coup et arracha à la mort cette noble victime, dont Abdullah-Pacha s'honora depuis d'avoir été le protecteur, lui qui, deux ans après, consomma la ruine de l'inique favori. C'est par un tel oubli de soi-même que M. Jacques Douz-Oglou a déjoué le plan de l'anéantissement de toute sa famille, car sa fuite eût été le signal de la destruction de ce qui avait survécu aux quatre aînés, et même du trop petit nombre d'hommes qui leur restèrent fidèles aux jours de l'adversité. En mars 1820, Mahmoud prononça l'exil des trois frères à Césarée de Cappadoce, et le firman portait que cet exil serait perpétuel, sans espérance de retour, comme étant la commutation de la peine de mort qu'ils avaient encourue. Mais enfin, après la chute de Halet-Effendi, dont la maison Douz-Oglou était créancière pour plusieurs millions, à l'instant même où cet avide favori consommait sa ruine et partageait ses dépouilles, les exilés reçurent quelque adoucissement à leurs maux, et purent former l'espoir d'un retour si désiré par leurs sœurs et leur nombreuse famille. Ce fut en effet au mois de février 1823 [1] que Sa Hautesse permit leur rappel, et j'eus la joie de les embrasser au printemps de cette année. Sultan-Mahmoud leur fit

[1] Le firman de rappel, dont je possède la copie, avec celle de l'ordre d'exil, est daté du commencement de Djumadi second, 1238 (février 1823).

en même temps restituer la maison paternelle, la seule de leurs propriétés qu'ils regrettassent, et qu'ils avaient gémi de voir entre les mains d'un juif, créature de Halet-Effendi, dont il avait, depuis cinq mois, partagé la disgrâce et la destinée.

Rendu aux siens, M. Jacques Douz-Oglou travailla à recueillir quelques débris d'une fortune qui, de père en fils, avait toujours été si dignement employée à honorer et à éclairer la nation arménienne. Les lettres, les sciences, les arts, les pauvres surtout[1] déploreront long-temps une chute aussi peu méritée. Sultan-Mahmoud lui-même l'avait souvent regrettée; et, malgré l'orgueil d'un despote qui croit toujours avoir raison, ce prince, mécontent des travaux qu'il commandait aux successeurs des frères Douz-Oglou, a fini par attacher M. Jacques à son service personnel, comme premier orfèvre-bijoutier-émailleur de Sa Hautesse, dont il avait déjà été le peintre, à son retour de Paris. Ce n'est pas toutefois sans répugnance qu'il a consenti à reparaître au sérail, où a coulé le sang de ses frères; mais il fallait pourvoir aux besoins de sa nombreuse famille, et ne pas irriter par son refus un souverain du caractère de Sultan-Mahmoud.

Dans sa médiocrité présente, cette maison respectable trouve encore de véritables dédommagemens dans la culture des lettres et dans la publication d'ouvrages nouveaux pour lesquels, à son grand regret, elle n'est plus en état de faire d'aussi forts sacrifices pécuniaires que lorsque la fortune lui souriait. Retirés maintenant sur le rivage du Bosphore, ces hommes si rares, dans un empire comme celui des Turcs, y ont encore une fois rassemblé une bibliothèque de livres choisis; et c'est ainsi qu'ils voient

[1] Ce n'est pas seulement par d'abondantes aumônes qu'ils faisaient du bien; c'est en créant, en améliorant, en soutenant divers genres d'industrie, qu'ils répandaient l'aisance dans plus de mille familles à Constantinople seul.

couler le temps entre un douloureux passé et un prochain avenir, que la marche des événemens va sans doute rendre redoutable aux chrétiens de l'Orient.

Mais je reviens à l'objet principal de cette lettre, après m'être laissé aller aux inspirations de mon cœur, pour vous faire partager les sentimens qui m'attachent à cette intéressante et respectable maison. Le dernier ouvrage qui a été publié sous les auspices et par les soins éclairés de M. Jacques Douz-Oglou, celui dont il vous est fait hommage par mon intermédiaire, est un *lexique persan*, expliqué en arménien et en turc, et précédé d'une grammaire de la composition de M. Jacques Douz-Oglou lui-même, qui a revu et corrigé le manuscrit original de ce dictionnaire dont il était possesseur, tandis qu'une jeune dame (Skouhi-Doudou), sœur de mon honorable ami, surveillait les travaux de l'impression et en corrigeait les épreuves. On y a joint la nomenclature de quatre cent trente-cinq mots, d'origine commune, qui sont encore en usage dans la langue persane, dans l'arménien littéral et dans la langue vulgaire. Ces renseignemens, Messieurs, ajouteront peut-être quelque prix à un ouvrage qui sera d'ailleurs toujours rare en chrétienté, et dont il n'a été imprimé que cinq cents exemplaires. Trois seulement existent en France aujourd'hui : l'un qui va être déposé dans vos archives, l'autre dans la Bibliothèque du roi, conformément au vœu de M. Jacques Douz-Oglou, et le troisième enfin que je conserverai toute ma vie, comme le témoignage d'une amitié réciproque que l'adversité a trouvée inaltérable des deux côtés.

J'ose donc me flatter, Messieurs, que vous ne rejetterez pas l'hommage que je vous fais de la part de mon ami, et que vous voudrez bien, à votre tour, me confier le soin de lui rendre compte de l'accueil qu'aura reçu de votre savante réunion ce présent littéraire, sorti d'une contrée devenue aujourd'hui plus que jamais l'objet d'une sollicitude universelle. Je m'estimerai heureux d'avoir à remplir un devoir si doux, et de témoigner à cette noble famille l'impression

qu'auront faite sur vos cœurs le récit de ses infortunes et l'exposé succinct de ses droits à l'estime et aux égards de toute âme généreuse.

Je suis avec une vive gratitude,

Messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

J. M. Jouannin.

Paris, le 4 novembre 1827.

P. S. Peut-être ne lirez-vous pas sans intérêt, Messieurs, le récit de la chute de Halet-Effendi, l'auteur de tous les malheurs de la famille des Douz-Oglou. Une foule de versions circulèrent à Constantinople sur les derniers instans de ce personnage, dont la longue faveur avait accumulé tant de haines; la suivante, conforme au langage attribué généralement au *khasseki* Arif-Aga, chargé de l'exécution des ordres de Sa Hautesse, peut être regardée comme la seule véritable.

Exilé, en novembre 1822, à Iconium, retraite qu'il avait sollicitée comme une grâce, de préférence à Brousse, Halet-Effendi avait à peine quitté Constantinople depuis huit jours, que sa mort fut résolue dans un grand conseil secret, tenu à la Porte le lundi 18 novembre, et où assistèrent le grand-visir Abdullah-Pacha, le Kiahya-Bey et le Reïs-Effendi. Arif-Aga, porteur de la sentence, ne put partir que le 20. Il devait faire la plus grande diligence pour tâcher d'atteindre le condamné avant qu'il n'arrivât à Iconium, où l'on craignait de trouver des obstacles à l'exécution de l'ordre suprême, dans le dévouement des derviches Mewlèwis, confrères de Halet qui les avait comblés de bienfaits [1]. On as-

[1] Iconium (Konia) est le lieu de résidence du *chef d'ordre des derviches Mewlèwis.*

sure, en effet, qu'il avait dépensé plus d'un million de piastres pour l'embellissement du Tekïé (couvent chef d'ordre) d'Iconium.

Cependant Halet-Effendi y avait fait son entrée *deux heures* avant Arif-Aga, monté sur un cheval richement couvert, environné d'une foule de derviches et de partisans, et portant, au lieu du *caouk* (turban des effendis), le bonnet de *Mewlèwi*, qu'il s'était fait envoyer par le *Cheïkh*. Il se rendit directement au couvent où est enterré le fondateur de l'ordre des *Mewlèwis;* il alla visiter son tombeau, y fit sa prière, et se retira ensuite au Tekïé, où il entra en conversation avec le Cheïkh.

Pendant ce temps, Arif-Aga, arrivé secrètement à Iconium, concertait avec le gouverneur, le cadi et Galib-Pacha [1], le moyen d'exécuter sa commission. Quand tout fut prêt, on fit prier Halet-Effendi de venir fumer une pipe et prendre une tasse de café. On avait caché Arif-Aga dans une armoire de l'appartement où Halet devait être reçu. On lui fit l'accueil le plus distingué, et on lui adressa des consolations et des condoléances sur sa disgrâce. Dès que les cérémonies d'usage furent accomplies, sous prétexte de causer avec plus d'abandon et sans témoins, on fit retirer par un signe les gens de la maison et ceux de Halet-Effendi, qui jusqu'alors avaient assisté à la conversation; et peu d'instans après, Arif-Aga sortit précipitamment de l'armoire, et se plaça au milieu de l'appartement, en disant qu'il avait des ordres de Sa Hautesse contre Halet. Celui-ci objecta qu'il était possesseur d'un *khatti-chèrif* qui mettait sa tête à l'abri de tout danger, et par lequel le Grand-Seigneur lui garantissait la vie. « Ce

1 Galib-Pacha, venu en France en 1802, sous le nom de Galib-Effendi, et signataire du traité de Paris de messidor an 10. C'était un homme d'état d'un haut mérite, ancien ennemi de Halet-Effendi, qui l'avait fait nommer quelques années auparavant pacha en Asie, pour le tenir éloigné de la capitale, où il craignait son influence. Galib-Pacha avait été exilé, en mai 1821, à Iconium, après la chute de Benderli-Ali-Pacha, dont le ministère fut si court.

» khatt est plus ancien de date que celui-ci, dit Arif-Aga. » il faut vous résigner et mourir. » Le cadi lui tint le même langage, pendant que le khasseki fermait les portes pour mettre fin à cette scène sanglante sans être interrompu. Halet opposa néanmoins de la résistance. Pendant ce débat, un des gens de Halet-Effendi, qui était resté dehors, alarmé du bruit qu'il entendait, tira un coup de pistolet à travers la porte de l'appartement; Arif-Aga, troublé un instant du danger qui le menaçait, sentit qu'il fallait redoubler d'efforts; il parvint enfin à passer autour du cou de Halet le cordon de soie qui retenait ses pistolets, et il s'en servit pour l'étrangler. Une autre version dit que dans cette lutte, le khasseki et un compagnon qu'il s'était adjoint furent obligés de se servir de leurs armes tranchantes, et qu'un coup de sabre abattit un des bras de Halet; qu'alors on s'empara de lui, et qu'on lui trancha la tête sans avoir eu besoin de l'étrangler préalablement.

La tête sanglante fut aussitôt présentée par Arif-Aga aux gens qu'avait attirés l'explosion de l'arme à feu, et pour faire cesser le tumulte et toute tentative contre lui-même : « Que » voulez-vous? leur cria-t-il d'un ton menaçant; que vou- » lez-vous, guiaours (infidèles)? voilà les ordres du souve- » rain! je les ai exécutés; qu'avez-vous à dire? » Cette vue dispersa les attroupemens, et rendit vains les préparatifs de résistance et de secours que faisaient les derviches, avertis par les domestiques échappés de la maison où leur maître venait de succomber.

On s'occupa ensuite de réunir les effets de Halet-Effendi; on trouva sur lui ou dans ses caisses une quarantaine de mille piastres en or, cinq tabatières enrichies de diamans. Tous ses effets valaient environ 200,000 piastres. L'argent et les tabatières seules ont été apportés à Constantinople par Arif-Aga, qui en fit la remise au Defterdar (ministre des finances), le 4 décembre au matin.

La tête de Halet-Effendi fut exposée à la porte du sérail le 4 décembre 1820; elle était placée sur un simple plateau

de bois, et tellement défigurée, qu'il était difficile de la reconnaître. L'écriteau d'usage se trouvait attaché au mur, et il en fut répandu sur-le-champ un grand nombre de copies.

La mort de ce moderne Aman excita partout la joie la plus vive ; de toutes parts s'élevèrent des voix accusatrices pour dévoiler les crimes de Halet-Effendi et de ses principaux agens. Ceux-ci furent poursuivis avec la dernière rigueur, et presque tous finirent par une mort violente.

J. M. J.

---

§ II.

GROTTE D'ADELSBERG.

L'éloignement, le ciel de la Grèce, et surtout les noms de Tournefort et de Choiseul, ont donné à la grotte d'Antiparos une célébrité méritée sans doute, mais que pouvaient partager au même degré quelques beautés naturelles du même genre, plus rapprochées de nous, et situées dans les chaînes des Alpes et des Pyrénées. Les personnes qui ont visité la grotte d'Adelsberg, rarement citée dans les récits des voyageurs, conviendront aisément de cette vérité. Celles qui n'ont point eu occasion de la voir trouveront peut-être, dans la faible esquisse des impressions que m'a laissées la courte incursion que j'y ai faite, le désir de choisir ce lieu pour le but d'un voyage d'agrément.

Adelsberg, comme on sait, est situé dans une grande plaine, entre Laybach et Trieste, et au pied de la chaîne de montagnes qui sépare l'Italie du Tyrol. La grotte en est à deux ou trois milles de distance ; et autant pour prévenir les accidens que pour la conservation des stalactites, l'administration y a fait faire une porte qui ne s'ouvre au voya-

geur qu'après quelques formalités et le paiement d'une légère somme, équivalente à peu près à 5 francs de France. Après m'être conformé à ces dispositions, je partis accompagné de trois guides munis de lampes de mineurs, et pris parmi les individus d'une petite compagnie qui a le monopole de ces fonctions. Nous cotoyâmes pendant quelque temps la base des montagnes, et, commençant à nous élever sur leur flanc, nous arrivâmes bientôt à une gorge qui devenait à chaque pas plus étroite et plus resserrée, jusqu'au point où ses deux parois se réunissaient pour former l'entrée de la grotte, dont un des guides ouvrit la porte. La clarté des lampes qu'on alluma fut d'abord insuffisante pour dissiper les épaisses ténèbres qui nous entouraient, et auxquelles mes yeux s'accoutumèrent insensiblement. Le bruit de la rivière coulant à nos pieds, répété par un écho sourd et lointain, faisait aisément pressentir l'étendue et la profondeur de ces immenses voûtes, que je cessai de pouvoir distinguer après m'être avancé quelques toises. A mesure que nous nous éloignions de l'ouverture, l'espace semblait s'agrandir devant nous, et, pour me mettre à même de mieux l'apprécier, deux des guides se portèrent à droite et à gauche, tandis que le troisième continuait à m'accompagner dans le centre. Cette disposition, en interposant entre les lumières et l'endroit où je me trouvais les divers piliers qui s'élèvent du sol à la voûte, et les accidens du terrain, me faisait mieux juger de l'état des lieux et de l'étendue que nous parcourions. Arrivé à un certain endroit, mon compagnon me fit arrêter, et celui qui se trouvait à ma gauche commença à descendre des degrés en spirale qui le dérobèrent bientôt à ma vue; sa lumière, que pendant quelques instans encore je vis glisser au milieu des ténèbres, finit également par disparaître et bientôt brilla sous nos pieds. Nous nous trouvions sur un pont naturel formé par des rochers, et au bas duquel cet homme s'était arrêté. Un abîme semblait nous séparer de lui, et cependant la distance de la voûte au-dessus de nos têtes, que ne pouvait atteindre le reflet de nos lampes, était plus grande encore.

Nous descendîmes à notre tour, après avoir disposé plusieurs chandelles allumées sur les aspérités que nous abandonnions. En traversant, d'une arche à l'autre du pont, la petite rivière, au moyen des rochers et des saillies qui s'élèvent sur ses eaux, je voulus vainement en suivre le cours dans les profondeurs de la caverne; les lumières que nous avions laissées au-dessus de nous, et celles dont nous étions munis, ne me laissaient apercevoir que l'immensité qui nous entourait, et ne me permettaient pas de juger des moindres détails. Devant nous, les parois de la caverne s'élevaient à une hauteur presque perpendiculaire. Nous gravîmes, pendant l'espace d'environ soixante pieds, des degrés taillés dans le roc, et nous nous trouvâmes à l'entrée d'une nouvelle grotte, découverte en 1822 par un des hommes qui me servait en ce moment de guide.

Je ne chercherai point à rendre ce que j'éprouvai en pénétrant dans cette seconde caverne. C'est un palais que la nature a voulu décorer des formes les plus riches et les plus bizarres à la fois. Des milliers de stalactites de toutes les dimensions, depuis celle de l'aiguille la plus déliée jusqu'aux contours des piliers massifs, mais toutes d'une éblouissante blancheur, se groupent, se croisent en tous sens, réfléchissent et se renvoient l'éclat des lumières. Cette salle s'étend et s'élève à mesure qu'on avance, et à chaque pas se dévoilent de nouveaux accidens, se multiplient les colonnes, les festons, les tuyaux, les draperies d'albâtre. Sur la droite est un arceau conduisant à une petite pièce que l'on dirait destinée à offrir un échantillon des beautés de la caverne, et qu'on appelle la *grotte de Ferdinand.* Ici tout est délicat, frêle et en raccourci, mais aussi plus achevé et mieux fini. La voûte est beaucoup plus basse, et les parois sont garnies de plusieurs rangs de colonnes d'une extrême blancheur et de la plus grande délicatesse. Vers le centre se trouve une stalagmite imitant la forme d'un sopha, au-dessus duquel descend du dôme une espèce de baldaquin qui, se déroulant en plis élégans, a fait donner à cet endroit le nom de

trône royal. Les colonnes rendent par la percussion un son clair et retentissant, et vers l'extrémité de la salle, deviennent si nombreuses, si confusément mêlées, qu'il est impossible d'avancer. Un long corridor, bordé de chaque côté par de minces piliers assez semblables aux tuyaux d'un orgue ou aux barreaux très-rapprochés d'une fenêtre grillée, nous ramena dans la grande salle. Nous avancions lentement, car à chaque pas des merveilles nouvelles se présentaient à mes regards, et surpassaient tout ce que la plus riche imagination pourrait concevoir. On eût dit que la nature avait pris à tâche d'imiter les genres les plus opposés du travail de l'homme. Ici, c'était une ottomane dont les coussins onduleux semblaient devoir céder à la pression de la main. Des dissolutions métalliques les avaient colorés du plus beau pourpre, et ce n'était point sans peine qu'on se rendait à la réalité, en s'assurant par le toucher de la froideur, de la dureté de la pierre. Plus loin étaient des fonts baptismaux, dont la forme élégante eût fait honneur au goût d'un sculpteur, quoique le hasard en eût seul disposé. Je remarquai dans une petite pièce basse, encombrée de stalactites des formes les plus bizarres, un piédestal portant un buste de vieillard. Je crus, pour cette fois, que quelque visiteur de la grotte s'était plu à aider au moins au travail de la nature, mais mes guides m'assurèrent positivement le contraire. Ils me firent remarquer une autre stalactite dont l'ombre, projetée sur le mur en face, retrace parfaitement une femme tenant un enfant dans ses bras, et que, pour cette raison on appelle la *Sainte-Vierge.*

Nous passâmes ensuite dans le *tanz saal* (salle de bal), pièce plus vaste que toutes celles que nous avions parcourues jusqu'alors, et qui, d'après l'évaluation que je fis sur les lieux, n'a pas moins de cent cinquante pieds de long, cent vingt de large, et de quatre-vingt à quatre-vingt-dix de hauteur. Cette voûte majestueuse est supportée par une seule colonne qui s'élève du milieu de la salle, et aux deux tiers à peu près de sa hauteur se développe et se ramifie en

une foule de branches, formant un vaste chapiteau. La population d'Adelsberg et les paysans des villages voisins se réunissent tous les ans, le jour de la Pentecôte, à la *salle de bal,* où on célèbre le service divin [1]. C'est le seul jour où la grotte soit ouverte au public. De cette salle, on passe successivement dans plusieurs autres, que je ne décrirai pas (quoique les beautés qu'on y rencontre offrent partout des dissemblances avec celles qu'on a vues précédemment), à cause de l'impossibilité où je me trouve de rencontrer des expressions et des couleurs nouvelles pour des objets aussi variés, quoique présentant entre eux un caractère commun.

Les guides m'avertirent enfin qu'il était temps de songer à nous retirer. Nous avions fait plus de deux milles depuis l'entrée de la caverne. Ils me dirent cependant que j'étais maître de continuer, mais que, dans ce cas, comme nos courses pourraient se prolonger fort long-temps encore, l'un d'eux serait obligé d'aller chercher quelques provisions et de l'huile pour alimenter les lampes. Il paraît, d'après leur rapport, que cette caverne a au moins quarante milles d'étendue, et que plusieurs parties n'en ont pas encore été explorées. J'étais bien tenté de la visiter en entier et dans tous les sens, mais je me rappelai que toutes mes dispositions étaient prises pour continuer mon voyage le surlendemain, avec des compagnons dont je ne voulais pas me séparer. Je me bornai donc à revenir lentement sur les parties que j'avais déjà parcourues, abandonnant avec regret ces lieux magiques et silencieux, que, selon toute probabilité, je ne dois plus revoir, mais dont l'aspect s'est tracé dans mon souvenir en caractères ineffaçables.

(New monthly Magazine.)

[1] M. de Choiseul-Gouffier, se rendant à son ambassade de Constantinople, relâcha la veille de Noël à l'île d'Antiparos. Il descendit, avec sa suite et une partie de l'état-major de la frégate qui le portait, dans la grotte qui rend ce rocher fameux, y fit célébrer la messe, et y passa trois jours consécutifs.

§ III.

FRANCE.

PARIS. — *Académie des Sciences.* — *Séance du 6 décembre.* — M. Duméril communique à l'Académie une lettre du docteur Lombard, de Genève, relative à l'influence de certaines professions sur le développement de la phthisie pulmonaire. M. Lombard annonce qu'il a constaté des résultats analogues à ceux observés par M. Benoiston de Châteauneuf. Dès 1828, il avait noté les professions de 2,645 phthisiques qui étaient venus mourir dans les hôpitaux de Paris. M. Lombard a étudié également l'influence des poussières, et il a remarqué que l'inhalation des poussières végétales est beaucoup moins nuisible que celle des poussières minérales. A Genève, les décès pour phthisie sont de 0,20 chez les meuniers, tandis que chez les plâtriers ils atteignent la proportion énorme de 0,67. Ce médecin a été surtout frappé de l'influence de certaines émanations qui lui paraissent développer la phthisie chez un grand nombre d'ouvriers de certaines classes, tels que les chapeliers, les peintres-vernisseurs et les émailleurs, et il a trouvé que la proportion des décès par phthysie pulmonaire était de 0,42 à Vienne en Autriche, et de 0,31 à Genève pour les chapeliers, de 0,32 pour les peintres-vernisseurs, et de 0,25 pour les peintres-émailleurs. Il résulte de l'intéressante lettre de M. Lombard que les métiers qui exigent de grands mouvemens de bras sont moins exposés que d'autres à contracter cette maladie dans le rapport de 0,118 à 207 pour Genève, et de 0,252 à 0,286 pour Vienne, et que l'opinion des pathologistes qui attribuent la phthisie pulmonaire aux secousses imprimées par les bras aux organes thoraciques, est tout-à-fait dénuée de fonde-

ment. — M. Gay-Lussac présente à l'Académie, de la part de M. Leroux, plusieurs flacons de salicine. Ce pharmacien est parvenu à retirer 5 pour cent de ce produit de l'écorce de saule. — M. de Humboldt lit ensuite un savant Mémoire dans lequel il développe ses *Recherches sur les systèmes des montagnes et les volcans de l'intérieur de l'Asie*. Le célèbre voyageur rectifie dans ce Mémoire plusieurs erreurs géographiques consacrées dans les cartes actuelles de l'Asie centrale.

— 13 *décembre*. — M. Bory de Saint-Vincent présente de la part de l'auteur, M. Jobard, des cartes et des plans gravés sur pierre avec un diamant, et dont le travail offre une grande perfection. MM. Lacroix et Arago sont chargés de les examiner. — M. Cuvier fait un rapport détaillé sur les collections apportées récemment des Indes par M. Dussumier. C'est le sixième voyage, dit le célèbre académicien, que M. Dussumier fait aux Indes et à la Chine, et c'est la sixième fois qu'il a comblé le Muséum de ses présens; le dernier surpasse tous les autres. Parmi les quadrupèdes apportés par M. Dussumier, on remarque surtout l'ours jongleur et l'antilope à quatre cornes; cet animal, dont on n'avait vu encore en Europe que le crâne, et dont le Muséum ne possédait aucune partie, est rare même au Bengale. Il est mort dans le chemin de Bordeaux à Paris, mais on a toutes ses dépouilles. Sur 481 espèces de poissons faisant partie de la collection de M. Dussumier, on en compte près de 100 inconnues jusqu'ici. A peine reposé d'une expédition aussi longue que celle qu'il vient de faire, et dans laquelle il a recueilli cette riche collection, l'infatigable voyageur se dispose d'en entreprendre une autre, et de retourner à Canton et à Manille. Honneur aux hommes qui se dévouent ainsi aux progrès de la science ! — M. Larrey présente deux sujets cités dans son rapport chirurgical sur les blesses de juillet, et dont l'un avait été atteint d'une balle, qui, traversant d'avant en arrière le côté gauche de la poitrine, semblait

avoir intéressé le cœur; l'autre, qui ayant eu le col de l'humérus fracassé par une balle, a subi l'amputation du bras à l'épaule. Ces deux individus sont complètement rétablis. — M. Michaux, correspondant de l'Institut, lit un Mémoire sur le zelkoa, arbre forestier, originaire des bords de la mer Caspienne, et connu sous le nom vulgaire *d'orme de la Sibérie*. — M. Sérullas lit une note relative au moyen de reconnaître lorsqu'une dissolution de chlorure d'iode est à l'état de chlorure ou à l'état d'acide iodique et d'acide hydrochlorique. — Le même académicien lit un Mémoire sur l'action qu'exercent sur l'alcool les acides boracique et chlorique. — On lit pour M. Portal un Mémoire sur la nature et le traitement de la goutte.

— 20 *décembre*. — M. Beaudelocque neveu envoie à l'Académie une observation de vagissemens poussés par un enfant qui cria trois quarts d'heure avant de franchir le détroit supérieur du bassin. La possibilité du phénomène, qui fait l'objet de l'observation de M. Beaudelocque, a été niée par les meilleurs accoucheurs. Il paraît en effet impossible de l'expliquer; mais, d'un autre côté, on ne peut manquer d'être frappé des témoignages nombreux et concordans qui se réunissent pour l'attester. — M. Cuvier fait un rapport verbal sur un ouvrage de M. Bourdon, intitulé : *Principes de Physiologie comparée*. — M. Navier fait en son nom et celui de MM. Prony et Girard, un rapport sur deux Mémoires de M. le colonel Caucourt, relatifs à la mesure de la vitesse de la Néwa à Saint-Pétersbourg.

— 27 *décembre*. — M. le ministre de la guerre invite l'Académie à présenter un candidat pour la place de professeur de géodésie, vacante à l'École Polytechnique, par la démission de M. Arago. — M. Sérullas lit un rapport favorable sur un Mémoire de M. Gaultier de Claubry, concernant le composé cristallin qui se forme dans la préparation de l'acide sulfurique. La théorie de cette formation, telle qu'elle

avait été proposée autrefois par MM. Clément et Désormes, ayant été reconnue insuffisante, M. Bussy s'en occupa de nouveau, et détermina, d'une manière plus exacte, la nature du produit. Les recherches de M. Gaultier de Claubry ont confirmé l'exactitude de ce second travail; mais de plus elles ont fait connaître un fait encore inaperçu : c'est qu'il se dégage de l'azote pendant la formation du produit cristallin. — M. Larrey fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. le professeur Roux, intitulé : *Considérations cliniques sur les blessés qui ont été reçus et traités à l'hôpital de la Charité pendant et après les journées de juillet.* — M. de Blainville fait un rapport favorable sur un Mémoire de M. Duclos, relatif au genre *cyprea* de Lynné. — Le même membre présente de la part de M. le docteur Jacobson, une boîte d'instrumens propres à *briser* et non à *broyer* la pierre dans la vessie. Ces instrumens sont renvoyés à la future commission du prix Monthyon, qui est invitée à en faire l'essai. — M. Pelletan lit un Mémoire sur de nouveaux effets de la force élastique de la vapeur, et M. Velpeau un Mémoire fort étendu sur la piqûre des artères dans le traitement des anévrismes.

NAPLES. — *Statistique de la population.* — D'après un recensement récent fait sous la direction de l'abbé Pétroni, il paraît que dans la population du royaume de Naples, qui est de 5,456,664 personnes, il y a 37 individus plus que centenaires, 93 prélats, 27,912 prêtres, 8,455 moines et 8,185 nones. La ville de Naples contient 349,190 habitans, 3 cardinaux, 1 archevêque, 8 évêques, 1,751 prêtres, 610 moines, 827 nones, 18,000 prisonniers d'état, 9,450 officiers publics, 114,519 ouvriers : 1,627 personnes sont employées à l'éducation, depuis les professeurs dans les académies jusqu'aux maîtres d'école pour les enfans.

COPENHAGUE. — *École Polytechnique.* — Le Danemark est de tous les pays de l'Europe celui où l'on prend le plus de soin de l'instruction du soldat et du sous-offi-

cier. Depuis vingt ans, le gouvernement a apporté à l'amélioration morale et intellectuelle de l'armée, une sollicitude et une persévérance qui ont déjà produit les plus heureux fruits. En effet, il est peu d'armées qui puissent se vanter de ne compter presque aucun soldat qui n'ait acquis des connaissances élémentaires, et une idée parfaite de ses devoirs et de sa destination. On a tant fait pour l'éducation du peuple danois, qu'à peine rencontre-t-on sept à huit recrues sur cent à qui il soit nécessaire d'enseigner à lire et à écrire à leur entrée au corps. Ceci n'empêche pas cependant que chaque régiment ne possède une école d'enseignement mutuel. D'un autre côté, la gymnastique étant regardée comme le complément indispensable de l'éducation du militaire, avant qu'un jeune soldat soit admis à faire partie de l'armée, il faut qu'il sache courir, sauter, voltiger, grimper et nager. Il doit pouvoir traverser à la nage, avec armes et bagages, une distance d'au moins 125 mètres, et savoir charger et tirer son fusil de dessus les poutres, cordes ou barres sur lesquelles il serait monté.

L'éducation des sous-officiers n'est pas moins bien soignée que celle des soldats. Dans chaque régiment, il y a une bonne école où l'on s'occupe spécialement de leur éducation ultérieure, et dans laquelle se trouvent des classes séparées pour les sous-officiers d'un grade supérieur, tels que ceux de maréchaux-des-logis, fourriers, sergens-majors et écrivains de régiment

On a aussi apporté le même soin à former les aspirans aux lieutenances, et, depuis trente ans, il a fallu, pour obtenir ce grade, subir un examen préalable, et avoir fréquenté les écoles élémentaires durant quatre, cinq ou six ans.

La haute instruction de l'armée a également fixé depuis peu l'attention toute particulière du gouvernement danois, qui vient, à cet effet, de fonder à Copenhague une institution analogue à l'École polytechnique de Paris. La durée des études y sera de quatre années. Pendant les deux premières, l'instruction sera la même pour tous les élèves. On leur en-

seignera la haute analyse, la géométrie descriptive, la physique, la chimie, la topographie militaire, la géodésie, le français, l'allemand et l'anglais.

A l'expiration des deux années, la destination de chaque élève sera fixée, soit pour l'état-major, le génie, l'artillerie, les ponts et chaussées, le corps de fusées (à la Congrève), ou le professorat dans les écoles militaires.

Pendant les deux dernières années, une partie de l'instruction sera commune à tous les élèves. Tous apprendront la construction des machines, la mécanique technique, la technologie militaire, la géographie statistique et militaire du royaume, la tactique appliquée, et l'histoire de la guerre.

Les élèves du génie apprendront la fortification, l'hydrotechnique, principalement la construction des canaux et des ponts, l'architecture civile, la construction des ouvrages de fortification et un peu d'artillerie.

L'officier d'artillerie et celui du corps des fusées apprennent l'artillerie, la fortification et la construction des ouvrages de fortification.

L'officier des ponts et chaussées suivra des cours d'hydrotechnique ou de construction des écluses, canaux et ponts, d'architecture civile, de construction d'ouvrages de fortification, de construction et d'entretien des ponts et chaussées, et recevra aussi quelques notions de fortification et d'artillerie.

L'officier d'état-major apprendra les fonctions de l'état-major, l'administration militaire, l'histoire de quelques campagnes mémorables, la tactique appliquée, et les principes de la stratégie; le droit de la nature et des gens, la fortification, l'artillerie et la construction des ouvrages de fortification.

Les professeurs destinés aux écoles militaires seront choisis parmi les officiers susmentionnés. Il n'y aura point pour eux de cours particuliers.

Les exercices pratiques en tous genres formeront une autre branche principale de l'instruction des élèves. Pendant

les deux premières années, fixées pour les études préparatoires, ces exercices se borneront à une tournée de quatre semaines pour la levée des plans, et pour les opérations géodésiques. Ce sera seulement dans les deux dernières années qu'on s'occupera d'exercices pratiques, qui seront ou communs ou particuliers aux officiers de chaque corps.

Tous devront se familiariser avec le service ordinaire et l'exercice des différentes armes, suivre des cours pratiques, 1° d'artillerie, pendant onze semaines; 2° de génie, pendant cinq; 3° de l'art de jeter les ponts, pendant trois; 4° de pyrotechnie militaire, pendant trois autres semaines, et, enfin exécuter une marche de trente-cinq jours dans le pays, avec une partie des troupes de la garnison de Copenhague, et un voyage technique de dix aux fabriques d'armes, fonderies de canon, moulins à poudre, etc.

L'instruction spéciale consistera, pour l'officier d'état-major, dans des travaux géodésiques d'un ordre supérieur, et, pour celui d'artillerie, dans le service de l'artillerie à cheval et dans des travaux particuliers de laboratoire et de manipulation.

Soit que l'enseignement ait lieu dans l'intérieur de l'école ou en plein champ, le travail individuel des élèves devra être le moniteur principal. Les professeurs leur serviront seulement de guides. Dans l'enseignement et l'application des sciences mathématiques, la haute analyse devra former la base fondamentale du cours d'études.

Le roi a fait don à l'établissement d'un vaste bâtiment situé à Copenhague, et l'a doté d'un revenu de 17,000 rixdalers (50,000 fr.). Il a en outre mis à la disposition des élèves les officiers, sous-officiers et soldats nécessaires pour le service de la maison. Le lieutenant-général Bulow en est nommé gouverneur, et la direction générale des études est confiée au chevalier d'Abrahamson, un des hommes les plus distingués du Danemarck. Le personnel de l'école se compose d'un officier supérieur, d'un capitaine et de dix-huit professeurs.

GRÈCE. — *Voyage du président.* — Le comte Capo-d'Istria a fait, dans les derniers jours d'octobre 1830, une longue tournée dans les provinces maritimes du golfe de Corinthe, à laquelle on attribue divers motifs politiques. Nous donnerons ici son itinéraire, qui fait assez bien connaître l'état du pays qu'il a parcouru.

Le 20 octobre, le président passa la nuit à Argos, et le 21 à Ajonori, gros village, mais pauvre, situé sur le sommet le plus élevé des montagnes qui séparent le golfe d'Argos de celui de Corinthe.

Le 23, il visita Corinthe. Cette ville se relève peu à peu de l'état de misère auquel l'avaient réduite Dramali et ses soixante mille Turcs. Les maisons que les Corinthiens construisent, d'après les plans de l'ingénieur-géographe Peyter, sont de pierre et en général très-vastes. On remarque surtout parmi ces constructions un khan spacieux, espèce de caravensérail dont la distribution intérieure est parfaitement conforme aux habitudes du pays, mais dans lequel les voyageurs européens trouvent, dit-on, des chambres garnies d'un lit, d'une table et de quelques siéges.

Dans l'après-midi du même jour, le président, accompagné du gouverneur de la province, se rendit à pied à Loutraki. C'est un trajet de plus de trois heures, à travers une campagne généralement inculte; car en ce pays, comme dans toute la Grèce, les campagnes, quoique fertiles, manquent de bras pour les défricher.

Le bateau à vapeur *le Mercure* transporta le président à Galaxidi. La marine des Galaxidiotes, dans laquelle consistait leur principale richesse, n'existe plus; mais ils se sont rassemblés, et ont construit de petits navires avec lesquels ils naviguent aujourd'hui. Quelques centaines de maisons ont déjà été bâties parmi les ruines. Un beau môle entourera dans peu le port. Une école d'enseignement mutuel, pouvant contenir 300 enfans, se trouve déjà terminée.

Les Galaxidiotes s'uniront avec leurs voisins de Salone pour bâtir, à l'endroit où était l'ancienne Crissa, une nou-

velle ville qui portera le même nom. Le gouvernement vient d'en approuver le plan.

Le président arriva à Naupacte le matin du 24. Il en repartit vers midi, après avoir visité la métropole, l'école, les casernes, les magasins, l'hôpital militaire, les fortifications, les demeures du commandant de la garnison et de celui des troupes régulières.

Naupacte se rétablit aussi, autant que le permettent les faibles moyens de la ville. Sous le gouvernement ottoman, elle n'était habitée que par les Turcs. Ainsi ses bâtimens ruinés sont tous propriétés nationales, et doivent être restaurés par le gouvernement.

Le 25, *le Mercure* transporta le président jusqu'aux bancs de Vassiliadi, où il faut aborder pour arriver à Missolonghi. Il fit son entrée dans cette ville très-tard dans la soirée; la foule s'était portée à sa rencontre, et l'accompagna jusqu'à la demeure du commissaire extraordinaire, où il devait loger.

Le 26 au matin, le président visita les alentours de cette ville, si riche en souvenirs glorieux et récens. La muraille extérieure avec ses grandes ouvertures, et la chaussée, partout endommagée par les boulets et les bombes, rappellent à chaque pas les prodiges de valeur que l'amour sacré de la patrie et de la liberté ont inspirés à une poignée de braves.

Le président s'arrêta long-temps aux canons de Marco Botzaris, au terre-plein de Clissova, aux ruines de l'église, où reposent les cendres de tant d'Hellènes massacrés dans la sortie qu'ils firent, lorsque la faim et le désespoir les forcèrent à s'ouvrir un chemin à travers le camp ennemi.

Ces cendres, recueillies par ordre du gouvernement, seront conservées dans un monument pour la construction duquel le baron Schaumbourg, ingénieur en chef, a désigné un lieu convenable. Cet ingénieur a reçu également l'ordre de dresser le plan de la ville, et de régler, autant qu'il sera possible, l'alignement des rues. 200 élèves étudient dans l'école construite et organisée pendant l'année 1830.

Deux casernes, quoique petites, ont été construites, et la métropole a été restaurée. Missolonghi compte à présent 400 maisons et 4 à 5000 habitans, vivant en général du commerce et de la pêche.

Le 27, le président poussa par mer jusqu'à Anatolico. Les habitans de cette petite ville ayant l'intention d'unir, au moyen d'un pont, la petite île sur laquelle se trouve bâtie la ville, avec la partie de la terre ferme qui lui fait face, le gouvernement leur procurera, pour cet objet, le secours d'un ingénieur.

Avant de rentrer à bord, le président visita la fortification de Vassiliadi, et vers le milieu de la nuit, il arriva à Patras. Il y passa la journée du 8 pour assister à l'ouverture de l'école publique, et disposer, de concert avec l'autorité locale, ce qui concerne la reconstruction de cette ville sur les nouveaux plans.

Le 29, il passa par la forteresse du Péloponèse, à Vostitza. Le 30, il dîna chez un des principaux du village de Diocoto, et la nuit il coucha à Vallimy.

Le jour suivant, après avoir passé par les vallées habitées de la province de Calavrita, et s'être arrêté successivement dans les villages de Versora, Arfara, Svira, Caryès et Zacoula, il arriva le soir à Tricala.

Le 1er novembre, il arriva à Argos, et le jour suivant à Nauplie.

Ce voyage ne sera pas sans fruit. Partout où le président passait, les habitans des villes, bourgs et villages qu'il n'avait jamais visités, s'attroupaient autour de lui, empressés de le voir, de lui parler de leur situation, de leur dévoûment..... C'est au milieu des montagnards, cette partie de la nation moralement plus saine, qu'il faut étudier le véritable esprit du peuple, et on se convaincra que là il est sincèrement attaché à la conservation de l'ordre et de la tranquillité, qu'il a ouvert les yeux sur les machinations coupables par lesquelles on espérait le jeter dans une route opposée; enfin qu'il sent le besoin de se préserver, par l'in-

struction, contre ceux qui favorisaient son ignorance pour leur propre intérêt.

CONSTANTINOPLE. — *Réception de l'ambassadeur de France.* — Le 30 novembre, l'ambassadeur de France a présenté ses nouvelles lettres de créance au caï-macan-pacha, et fait les visites d'usage aux ministres des affaires étrangères et de l'intérieur. M. le général Guilleminot a eu ensuite son audience du Grand-Seigneur. Le sultan l'a reçu à l'européenne, c'est-à-dire debout devant un fauteuil. S. H. a dit à l'ambassadeur les choses les plus flatteuses, et lui a témoigné à plusieurs reprises l'estime qu'elle lui porte. Le sultan a fait voir une belle pendule, qu'il aime beaucoup, a-t-il dit, et qu'il tient de Napoléon. On dit qu'après l'audience, au moment où M. Guilleminot se retirait, le Grand-Seigneur a fait appeler M. Jaubert, l'un des secrétaires d'ambassade qui avaient accompagné le général, lui a adressé un compliment flatteur, et lui a remis de sa main une magnifique tabatière en diamans.

ASIE.

SYRIE. — *Situation du commerce.* — Le commerce de la Syrie, qui a en lui-même tous les élémens d'une grande prospérité, languit et dépérit par le manque de protection, et l'impuissance où il est de se développer en liberté. Tout le commerce de l'Yémen, de la Mecque, qui présente de si grandes richesses, féconderait les provinces de la Syrie, et y produirait un grand mouvement de marchandises de toute espèce, s'il y était libre et protégé; mais l'administration de cette contrée semble faire tous ses efforts pour l'étouffer; le commerçant n'y jouit d'aucune sécurité, il y est au contraire exposé à des avanies continuelles, qui frappent principalement sur celui qu'on suppose avoir amassé quelques richesses par les affaires. Ce commerce passe donc presque tout entier en Égypte, tandis que son

véritable débouché serait par les ports de la Syrie. Cela est si vrai, que, malgré tous les obstacles, les opérations commerciales tendent encore vers leur direction naturelle; les caravanes qui vont de Bagdad à Damas, et réciproquement, sont encore considérables. Elles se composent presque toujours de 3,000 à 5,000 chameaux. L'échelle de Damas est Beyruth; la rade de Beyruth n'est pas bonne, mais en hiver les navires vont mouiller dans une rivière qui est à cinq lieues de là, et où ils sont en sûreté.

Abdullah, pacha de Saint-Jean-d'Acre, fait peser sur la Syrie un joug intolérable. Il avait reçu récemment l'ordre de la Porte de transporter à Seide le siége de son gouvernement, mais il est parvenu à faire changer cette décision, qui aurait pu cependant être favorable aux intérêts des populations, en facilitant à la Porte les moyens de se faire obéir dans ces contrées éloignées. Abdullah vient de frapper une contribution très-forte sur les provinces et tout le littoral dépendant de son administration, depuis Alexandrette jusqu'à Jaffa. Il a également imposé le mont Liban. Mais là son despotisme ne peut pénétrer, et il est forcé d'user d'une grande modération. Les populations du mont Liban sont sous le gouvernement d'un prince nommé Émir Beshir, qui dépend bien du pacha d'Acre, mais qui, par le fait, est indépendant. Ce seigneur féodal a à sa solde des troupes dont le nombre peut être évalué à 12 ou 15,000 hommes, troupes aguerries, naturellement belliqueuses, et qu'on ne peut guère espérer de vaincre dans ces montagnes où des assaillans auraient de si grands obstacles à surmonter. Émir Beshir peut d'ailleurs, avec la plus grande facilité, rassembler en peu de temps 40,000 hommes, gens déterminés à conserver leur indépendance et leurs institutions. Toutes les parties du mont Liban sont parfaitement cultivées, et les habitans y jouissent d'une assez grande aisance, par le seul effet de l'espèce de liberté qui y règne. Tout fugitif de la Syrie qui parvient à gagner le mont Liban y trouve un asile inviolable, d'où on ne tente jamais de l'arracher; les

gouverneurs respectent religieusement ce privilége. Lors de l'affaire de Navarin, tous les Européens de la Syrie ont cherché là un refuge, et y sont demeurés en paix pendant près de deux ans.

Damas ne présente pas le même aspect de misère que les autres villes de la Syrie; l'esprit des réformes du sultan y a pénétré davantage, l'autorité y attaque moins despotiquement les intérêts des particuliers. La population de Damas s'élève à 170 ou 180 mille âmes, dont 120 à 150 mille Turcs, et 25 à 30 mille chrétiens, dont les cinq sixièmes sont catholiques. Il existe dans la ville trois couvens, un de la Terre-Sainte, un de capucins et un de lazaristes.

Dans ces contrées éloignées, où l'administration manque souvent de force pour se faire obéir, les hommes qui ne font usage du caractère officiel dont ils sont revêtus et de la considération dont ils jouissent, que pour offrir à leurs compatriotes et aux voyageurs de toutes les nations la protection dont ils ont un si grand besoin, méritent d'être signalés à l'estime publique. Tel est M. Henry Guys, consul de France à Beyruth; tout le monde se loue de sa justice, de son empressement à rendre tous les services que comporte sa position; M. Guys est en même temps un magistrat recommandable et un savant éclairé. Tel est encore M. Baudin, agent de France à Damas, auprès duquel les voyageurs trouvent constamment conseil et appui. Son zèle infatigable ne se dément envers aucun de ceux qui le réclament, et tous s'accordent à reconnaître en lui le protecteur le plus obligeant et le plus empressé. M. Baudin jouit d'une considération méritée auprès des autorités du pays.

AFRIQUE.

ALEXANDRIE, 3 *décembre*. — *Réception du consul de France*. — M. Mimaut a obtenu, ces jours derniers, son audience du vice-roi, en qualité de consul-général de France. Il était accompagné du corps du commerce, et a été reçu avec le cérémonial d'usage, qui consiste dans le cadeau d'une pelisse, d'un sabre et d'un cheval richement harnaché. Le même jour, M. Mimaut a donné un bal brillant, dans lequel il avait réuni toute la société d'Alexandrie, et qui s'est prolongé jusqu'à quatre heures du matin. A cette fête se rattachait l'idée de posséder pour long-temps l'homme distingué qui a su se concilier ici l'estime et l'affection générales; le plaisir s'en augmentait, et il était facile de lire sur le visage de tous les Français que jamais il n'avait été l'expression plus sincère de la satisfaction du cœur.

— *Premier vaisseau de ligne construit en Egypte*. — Le premier des vaisseaux en construction ici a été lancé dans la première quinzaine de décembre. C'est une époque pour l'Egypte que celle où, pour la première fois, on y voit mettre à la mer un navire de guerre de cette force. Le vice-roi, qui attachait lui-même beaucoup d'importance à célébrer cette circonstance remarquable, a ordonné des fêtes publiques destinées à rehausser l'éclat et à consacrer le souvenir de cette opération, à laquelle toutes les autorités européennes ont été invitées à assister. Des places particulières étaient, d'après l'ordre du gouvernement, réservées pour les dames. L'ingénieur en chef, M. de Cérisy, était chargé des préparatifs nécessaires pour la mise en mer de ce vaisseau de 100 canons. On ne saurait assez répéter combien, indépendamment de vastes connaissances dans son art, M. de Cérisy a déployé de talens d'administration dans l'organisation de l'arsenal d'Alexandrie. Tout y contraste avec l'aspect des au-

tres branches du service public, où se montre toujours la langueur naturelle au caractère arabe, produit presque inévitable du climat de l'Egypte. Dans l'arsenal, au contraire, tout est mouvement, empressement, émulation; le travail y semble l'élément et le plaisir de ceux qui y sont employés, et ce chef habile a trouvé le moyen de remuer, par d'autres ressorts que ceux de la crainte et des châtimens, ces hommes indolens que rien ne semblait pouvoir amener à s'intéresser au succès d'une entreprise du gouvernement.

Le vice-roi, malgré tout le désir qu'il avait de voir lancer son vaisseau, n'a pu en être témoin; des affaires pressantes l'appelaient au Caire où il vient de se rendre. Son fils Ibrahim, dont la santé est altérée depuis quelque temps, a besoin de repos, et a obtenu de son père la permission de s'éloigner momentanément de la capitale. Les affaires de l'Egypte ont aujourd'hui une si grande étendue et une telle importance, qu'elles exigent impérieusement la présence de l'un des deux chefs. On se ferait une fausse idée des ministères de ce pays, si on les croyait organisés d'après le mode de ceux des gouvernemens de l'Europe. C'est ici que la centralisation est absolue, sans modification, et reporte forcément toutes les affaires vers le chef de l'état. On ne saurait dire par quelle sorte de ressource extraordinaire le vice-roi trouve le temps nécessaire pour pourvoir à tout, recevoir chaque jour des communications sans nombre, faire connaître ses ordres sur chacun des objets principaux de l'administration. Pourtant il remplit ce rôle accablant avec une facilité inconnue dans les pays d'Europe; mais il n'en est pas moins vrai qu'avec un tel système tout l'édifice d'un gouvernement repose sur la vie d'un individu.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — *Note statistique sur cette république.* — L'almanach de Boston, pour l'année 1830, contient les détails suivans sur l'administration et la statistique des États-Unis.

Les ministres du cabinet des différens départemens reçoivent les appointemens suivans :

Le président reçoit par an 135,000 fr. ; les secrétaires d'état de l'intérieur, des finances, de la guerre, de la marine, et le directeur-général des postes, chacun 32,520 fr. ; le vice-président et le grand-juge ont 27,100 fr. ; chaque juge en second, 24,390 fr. ; les juges, dans les différens états, ont de 5,420 à 8,130 fr.

Les frais de la guerre de la révolution ont été

En 1775 et 76 de.	108,690,485 fr.
1777.	135,427,527
1778.	131,647,954
1779.	58,260,995
1780.	16,260,000
1781.	10,528,150
1782.	19,689,483
1783.	17,487,980
1784.	2,973,011

Toutes ces sommes payées par le trésor n'avaient aucun rapport avec la dette de 42,708,110 dollars, ou 231,477,956 f., contractée pendant la guerre. De sorte que la totalité des frais de la guerre de l'indépendance s'est élevée à 732,749,870 fr.

La population des États-Unis était en 1820 d'environ dix millions d'habitans ; en 1810, elle n'était que de sept millions ; à présent on la porte à quatorze millions.

En 1820, on comptait encore dans ce pays libre 159 esclaves sur 1,000 individus ; en 1799, il y en avait 177. On

voit qu'en onze ans la jouissance de la liberté personnelle n'y a pas pris une grande extension.

Il y a aux États-Unis 7530 maisons de poste. (En 1789, il n'y en avait que 75.) Les postes circulent sur une étendue de routes de 43,890 lieues de France.

De 1790 à 1815, on avait accordé 2,227 brevets d'inventions : de 1815 jusqu'en 1828, le nombre a été de 3,289, parmi lesquels 1,098 concernent des citoyens de l'état de New-York.

Le nombre des églises des vingt-deux sectes qui existent dans le pays est d'environ 19,000 ou d'une pour 737 habitans. Parmi ces églises, 4,400 appartiennent aux baptistes; 1,600 aux méthodistes; 1,946 aux presbytériens, et 1,050 aux congrégationalistes. L'église épiscopale compte 13 évêques et 507 prêtres.

Chantiers maritimes. — Les États-Unis possèdent sept chantiers maritimes, savoir :

1° Un à Portsmouth, dans le New-Hampshire, qui est situé dans une île, sur le bord oriental de la Piscataqua; l'île renferme environ cinquante-huit acres, et les travaux qu'on y a exécutés ont coûté 5,500 dollars;

2° Un autre à Charlestown, dans le Massachussett, sur le bord septentrional de la rivière de Charles, sur une pointe de terre à l'est de la ville, qui couvre environ trente-quatre acres; les frais de construction ont été de 39,214 dollars;

3° Un troisième sur la baie de Wallabout, dans l'île Longue, vis-à-vis de New-York; il occupe quarante acres, et a coûté 40,000 dollars;

4° A Philadelphie, sur la rive occidentale de la Delaware, dans le district de Southwark; il comprend onze acres, et a coûté 37,000 dollars;

5° A Washington, dans le district de Colombia, sur l'affluent oriental de la Potomac; il contient trente-sept acres, et a coûté 4,000 dollars;

6° A Gosport, sur l'affluent méridional de l'Élisabeth,

près de Portsmouth, en Virginie : il comprend seize acres, et a coûté 12,000 dollars ;

7° A Pensacola, dans la Floride.

La république possède actuellement 51 places militaires, 10 arsenaux, et compte 20 canaux, qui forment une ligne de 946 lieues.

— *Marine.* — La marine de l'État se compose actuellement de sept vaisseaux de ligne, l'*Indépendance*, de 74, le *Franklin*, le *Washington*, le *Colombus*, l'*Ohio*, le *North Carolina*, le *Delaware*, également de 74; sept frégates de première classe, l'*United States*, la *Constitution*, la *Guerrière*, la *Java*, la *Potomac*, la *Brandwine*, l'*Hudson*, toutes de 44; trois frégates de deuxième-classe, le *Congrès*, la *Constellation*, la *Macédonienne*, de 36; quinze sloops de guerre, le *John Adams*, de 24; le *Cyane*, de 24; l'*Erié*, de 18; l'*Ontario*, le *Peacock*, le *Boston*, le *Lexington*, le *Vincennes*, le *Warren*, le *Natchez*, le *Falmouth*, le *Fairfield*, le *Vandalia*, le *Saint-Louis*, la *Concorde*, de 18 également; schooners et autres bâtimens, sept : le *Dolphin*, le *Grampus*, la *Porpoise*, le *Shark*, de 12; le *Fox*, de 3; l'*Alert*, la *Mouette* (Sea Gull).

Le nombre des capitaines de vaisseaux est de 37, celui des commandans-maîtres, de 33, et celui des lieutenans, de 253.

Dans cette note ne sont compris que les vaisseaux de guerre, et non ceux de la marine marchande, qui tous les jours prend un nouvel accroissement.

LOUISIANE. — *Instruction primaire.* — « En France, on est encore loin de se faire une idée du peu d'instruction que reçoit le peuple dans l'état de la Louisiane, quoique le gouvernement soit sage et éclairé. Si l'on excepte la Nouvelle-Orléans, où l'on compte quelques écoles, dirigées d'après l'ancienne méthode, on peut dire que partout l'ignorance est presque absolue, et qu'elle entretient puis-

samment la haine que les hommes blancs portent aux hommes de couleur. C'est en vain que les jeunes blancs voyagent en Europe ou dans le nord de l'Amérique : à leur retour, leur insouciance pour toute instruction, les préjugés de leur enfance renaissent dans leur cœur. Les femmes, qui ont ici beaucoup d'influence et qui sont très-ignorantes, contribuent à entretenir ces malheureuses dispositions. Il y a si peu de blancs capables d'occuper des places civiles, que ce sont des étrangers et des Américains qui remplissent les fonctions de notaires, de juges, d'avocats, etc. Les hommes de couleur, malgré la position difficile où ils se trouvent, cherchent à s'instruire : les pères excitent leurs fils au travail; mais ceux-ci, quoiqu'ils naissent en général avec une intelligence précieuse, demeurent long-temps stationnaires; une paresse d'esprit inexplicable s'oppose à leur succès; cependant, au moyen de l'enseignement mutuel, je parviens à vaincre cette apathie. J'ai fondé au commencement du mois de mars une école d'adultes et une école du dimanche, etc. »

N. Ch. Leroy, *île Breville, aux Natchitoches.*

AMÉRIQUE DU SUD. — M. de Parchappe, ancien élève de l'École polytechnique et officier d'artillerie, que ses opinions politiques avaient forcé de quitter la France depuis la restauration, est de retour d'un long voyage dans l'Amérique du Sud. Ami et compagnon de l'infortuné Bompland et de l'intrépide voyageur d'Orbigny, dont nous avons parlé dans notre N° de janvier dernier, M. de Parchappe a fait, dit-on, une étude particulière de la géographie de ces contrées, dont nos cartes n'offrent que des esquisses imparfaites, et rapporte d'importans matériaux sur la république Argentine, sur les mœurs et les usages de ses habitans. Ce voyageur se propose de publier incessamment le résultat de ses recherches et de ses nombreuses courses dans cette république. Cette publication ne peut manquer d'intéresser

le monde savant. L'auteur a reconnu lui-même le Parana et l'Uragai, deux fleuves considérables à peine connus jusqu'ici, ainsi que presque tous les cours d'eau de ce vaste territoire jusque vers la Patagonie.

LA VERA-CRUZ. — *Fonds d'encouragement pour l'industrie nationale.* — Le *Censor* a publié un décret du gouvernement général, qui établit un fonds d'encouragement de l'industrie nationale d'un million de piastres. Cette somme sera prélevée sur les droits provenant des articles de bonneterie et autres, manufacturés avec le coton, dont l'importation a été prohibée par la loi du 22 mai 1829. L'importation desdits articles est en conséquence autorisée de nouveau, mais seulement jusqu'à concurrence de la recette d'un million de dollars, et pas au-delà du terme de l'entrée de cette somme au trésor.

Le fameux brigand Cléto Rodriguez, qui s'empara du dernier convoi d'argent, a été tué par un petit détachement envoyé à sa poursuite, sous les ordres du capitaine Manuel Suarez

RIO-JANEIRO. — *Traite des noirs.* — Une brochure publiée à Rio-Janeiro, par le lieutenant Alva, de la marine brésilienne, et adressée à l'empereur don Pedro, dénonce à ce souverain la conduite du gouverneur de Mozambique, relativement à la traite des nègres, et sa connivence pour ce honteux trafic avec les commandans de place de sa capitainerie. S'il faut en croire l'auteur, ce sont surtout des bâtimens français qui se livrent à la traite, et profitent des coupables dispositions du gouverneur.

PROGRAMME

D'UN PRIX DE 500 FRANCS.

Un prix de 500 francs est offert, par le préfet du Finistère, à l'auteur du livre contenant les instructions les plus utiles, et qui seront le plus à la portée des habitans des campagnes de ce département.

On ne désigne point toutes les matières qu'on pourra traiter dans ce livre, mais on demande spécialement :

1° Une instruction populaire sur les droits et les devoirs politiques des citoyens, c'est-à-dire une explication de la Charte et des institutions qui s'y rattachent ;

2° Un exposé des bienfaits qu'on doit à la révolution française, accompagné d'un précis des principaux faits historiques ;

3° Une instruction morale dans laquelle on distinguera ce qui appartient à la superstition, de ce qui constitue la religion véritable ; il importe à ce sujet de ne pas se jeter dans des observations générales, mais de faire ressortir avec mesure les superstitions qui existent en Bretagne, sans jamais s'écarter du respect qu'on doit aux opinions religieuses ;

4° Une explication des phénomènes de la nature qui se passent autour de nous, particulièrement de ceux qu'on serait disposé à attribuer à des causes surnaturelles ;

5° Des notions d'agriculture, tant pour les travaux de la terre que pour l'éducation des plantes et des animaux, sans oublier de parler des instrumens aratoires et des moyens de les perfectionner;

6° Un précis d'hygiène pour les cultivateurs, indiquant les soins qu'ils doivent prendre pour se préserver des maladies auxquelles ils sont sujets, la manière d'améliorer leurs alimens et de rendre leurs habitations plus saines.

On peut joindre à ces instructions des notions de calcul, de géométrie, de mécanique et de chimie à la portée des cultivateurs.

L'ouvrage entier formera un volume grand in-18, de 150 à 200 pages d'impression.

Dans le cas où les concurrens ne répondraient pas à toutes les demandes du programme, d'une manière également satisfaisante, la commission chargée d'apprécier le mérite des différens ouvrages, pourra former le volume avec des extraits des manuscrits présentés au concours. Le prix sera accordé à la personne qui aura le plus contribué à la composition du volume, avec mention honorable pour les autres.

A la prochaine session, le préfet priera le conseil général du Finistère de désigner, dans son sein ou hors de son sein, trois personnes pour former la commission dont il est fait mention dans le précédent paragraphe.

Le concours sera fermé le 30 juin 1831; les manuscrits seront adressés, francs de port, au secrétariat général de la préfecture du Finistère, accompagnés d'un billet cacheté, contenant le nom et la demeure de l'auteur.

Le 29 juillet 1831, jour anniversaire de notre glorieuse révolution, le prix sera décerné par le préfet du Finistère, assisté des principales autorités du département.

Le meilleur ouvrage sera, par les soins du préfet, traduit en langue bretonne dans les deux idiomes de Quimper et de Léon.

Deux exemplaires seront gratuitement accordés à chaque

commune rurale du département. Les autres exemplaires seront vendus au plus bas prix possible, sans aucun bénéfice, soit aux particuliers, soit aux communes qui jugeront à propos de souscrire pour l'acquisition de l'ouvrage.

Le préfet du Finistère,

Aug. Billiard.

Bulletin bibliographique.

History of the United States, or Republica of America (Histoire des États-Unis), par Emma Willard. 1 gros volume in-8°, troisième édition. New-York, 1830; White.

L'ouvrage de mistress Willard, destiné à l'éducation de la jeunesse, est un résumé net et fort bien fait de l'histoire de l'Amérique du Nord depuis sa découverte. Il est précédé d'une table chronologique qui la divise en huit époques, et très-propre à fixer dans l'esprit les principaux traits de ses annales. La partie géographique de l'immense territoire de l'Union n'y est pas non plus négligée; mais ce que nous avons surtout remarqué, ce sont les cartes qui accompagnent ce livre, et qui montrent l'état du pays à ses diverses périodes de puissance. Il est curieux d'y suivre les progrès de la république américaine vers une prépondérance qui croît de jour en jour. La guerre qu'elle a soutenue en 1812 contre les Anglais est traitée avec beaucoup de soin dans cet ouvrage d'une femme. Nous croyons qu'une histoire de France faite sur ce plan serait fort utile dans nos colléges.

Voyages and discoveries of the companions of Columbus (Voyages et découvertes des compagnons de Colomb), par Washington Irving. London, Murray; faisant partie de la *family library* publiée par ce libraire.

Il appartenait à l'historien de Christophe Colomb d'écrire les exploits des compagnons de ses périlleux voyages. Ceux qui font le sujet de ce livre sont Alonzo de Ojeda, Pedro Alonzo Nino, Christoval Guerra, Vicente Yanez Pinzon, Diégo de Lepe, Rodrigo de Castides, Diego de Nicuesa, l'infortuné Vasco Nunez de Balboa, et Juan Ponce de Leon, qui découvrit la Floride.

M. Irving a ajouté à son livre un précis intéressant de son voyage à Palos, en Andalousie, petit port d'où partit Colomb pour sa découverte du Nouveau-Monde. Il trouva encore à Moguer, près Palos, des descendans de Pinzon, un des compagnons de Colomb. Le chef de cette famille l'accompagna à Palos et au couvent de la Rabida, à la porte duquel le célèbre navigateur mendiait un peu de pain pour son enfant. Ce couvent est maintenant occupé par deux moines, qui apprirent à M. Irving que les archives du couvent avaient été détruites par des soldats français. On voit par ce pélerinage que M. Irving n'épargne rien pour enrichir ses ouvrages de documens, et qu'il ne craint pas de les aller puiser à la source même. Ce dernier ouvrage de M. Irving sera sans doute, comme tous les autres du même auteur, traduit en français.

Quatre années de séjour dans l'Afrique méridionale, par Cowper Rose; traduit de l'anglais, par J.-J. Cabanis. 12 vol. in-8°, Paris, chez Cherbuliez, rue de Seine, n° 57; à Genève, même maison.

Voilà un ouvrage qui passe presque inaperçu, grâce à ces commotions sans cesse renaissantes qui font qu'on n'a de temps que pour les débats de Forum, et qui, dans des jours plus calmes, eût obtenu un succès de vogue, tant il y a de charme, de variété, nous dirions presque de poésie dans ce livre. M. Cowper Rose a trouvé un digne interprète dans M. Cabanis. Nous regrettons sincèrement de ne pouvoir nous étendre davantage sur cet intéressant voyage. Nous aurons occasion d'y revenir.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES.

DEUXIÈME SÉRIE. — QUATRIÈME VOLUME.

OCTOBRE-NOVEMBRE 1830.

VOYAGES.

L'île de l'Ascension en 1829, par M. *Y.* 1
Lettres sur la Guadeloupe, par M. *Eugène Sue* (premier article). 12
Souvenirs d'un voyage autour du monde, par M. *Perrottet* (île de Java). 22

HISTOIRE.

Tableau historique de la compagnie des Indes, par M. de *L.* 57

La Grèce en 1829, par M. *Soult de Dalmatie*. 98
De la Péninsule scandinave sous le rapport militaire et maritime en 1830, par M. *Ch. de Montalembert*. . . 145

STATISTIQUE.

Essai sur la statistique comparée de l'Europe au moyen âge et à l'époque actuelle, par M. *Balbi*. 175

LITTÉRATURE.

Lénore, conte fantastique de *Burger*. 194
La Mer, méditation, par M. *Mauroy*. 201
Plik et Plok, par *Eugène Sue*. 207
Souvenirs poétiques, par *A. de Beauchesne*. 216

CORRESPONDANCE, VARIÉTÉS, NOUVELLES.

Paris. — Académie des sciences. 221
Résultat général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères, pendant l'année 1829. 227
Angleterre. — Passage d'un phalarope. — Habitans de la terre de feu. 229
Anvers. — Lettre de M. Siébold. 230
Prusse. — Accroissement d'industrie. 232
Brême. — Mouvement du port en 1829. 233
Saxe. — Mines d'argent. 234
Pologne. — Instruction primaire. 235
Albanie. — Cessation des troubles. . . . . *ibid.*
Salonique. — Exécutions atroces. 236
Constantinople. — Fêtes du Sultan. — Recensement de l'empire turc. — Présens du vice-roi d'Égypte. — Projet d'une perception nouvelle de l'impôt. — Arri-

vée de l'archevêque arménien. — Conférences pour un lazaret. . . . . 237 *et suiv.*
Grèce. — Situation des écoles. 244
Ile de Candie. — Opérations des troupes Égyptiennes. 247
Smyrne. — Firman de la Porte pour la mise en liberté des esclaves grecs. — Mariage du fils du gouverneur. — Troupes régulières. . . . . 250 *et suiv.*
Égypte. — Innovations du vice-roi. 256
Indes orientales. — Bateaux à vapeur. 258
Bombay. — Sacrifice d'une veuve. 259
Calcutta. — Société bibliographique. 261
Ile de Sumatra. — Commerce avec Campar. . . . . *ibid.*
Chine. — Prisons disciplinaires. — État des esclaves. — Dissolution de la société de la Triade. . . . . 262 *et suiv.*
Océanie. — Colonie de la rivière des Cygnes. 265
États-Unis. — Population indienne. — Répartition de l'instruction. — Nouvelles de l'expédition Antarctique. . . . . 266 *et suiv.*
Relation d'une traversée aux Indes orientales, par M. *Shack*. 272

NÉCROLOGIE.

Stein, docteur en philosophie. 279
William Hazlitt. 280

Documens officiels. 284

Bulletin bibliographique. 294

DÉCEMBRE 1830.

VOYAGES.

L'île de Cuba dans ces dernières années, par M. *Abbot*. 297
Lettres sur la Guadeloupe, par M. *Eugène Sue* (dernier article). 331

HISTOIRE.

La Grèce en 1829, par M. *Soult, marquis de Dalmatie*. (dernier article) 348
De la Déportation et des colonies pénales, par M. *J. de Blosseville*. 377

LITTÉRATURE.

L'Embarquement, par M. *Alex. Dumas*. 384
Le Petit Souper, conte fantastique, par M. *de Balzac*. 388
Les Aérostats, par *Kotzebue*. 404

CORRESPONDANCE, VARIÉTÉS, NOUVELLES.

Lettre sur la persécution de la famille arménienne des Douz-Oglou à Constantinople, en 1819, et sur la mort de Halet-Effendi, par M. *Jouannin*. 411
La Grotte d'Adelsberg. 421

Paris. — Académie des sciences. 426
Naples. — Statistique de la population du royaume. . 429
Danemark. — Ecole Polytechnique de Copenhague. . *ibid.*
Grèce. — Voyage du Président. 433
Syrie. — Situation du commerce. 436
Égypte. — Premier vaisseau de ligne. 439

États-Unis. — Note statistique sur cette république. . 441
Louisiane. — Instruction primaire. 443
Amérique du Sud. — Voyage de M. de Parchappe. . . 444
La Véra-Cruz. — Fonds d'encouragement pour l'industrie nationale. — Rio-de-Janeiro. — Traite des noirs. 445
Programme d'un prix de 500 francs. 446
Bulletin bibliographique. 449

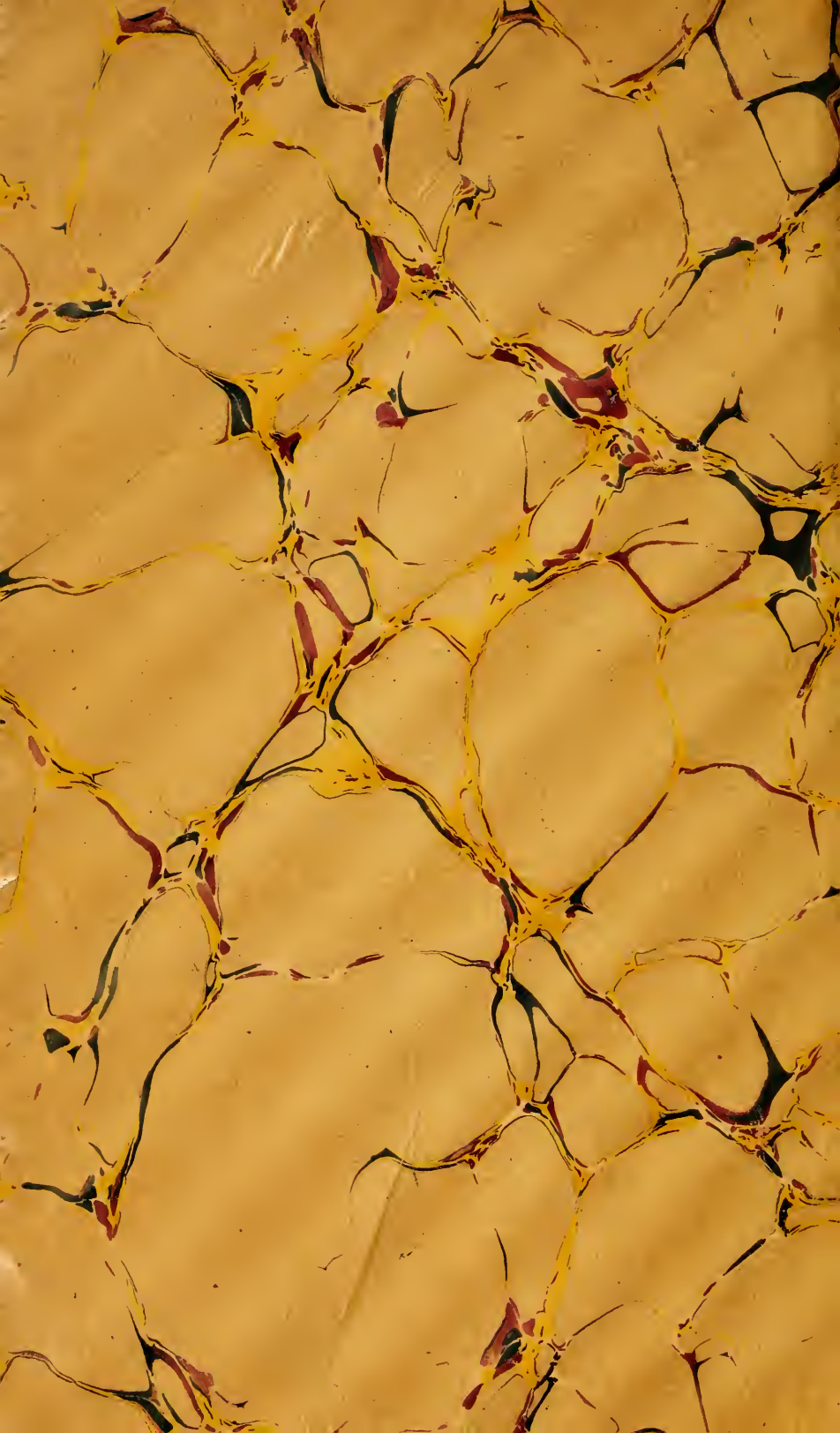

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 504 893